LIBRARY OF PRINCETON
DEC 16 1912
THEOLOGICAL SEMINARY

Division DD3
.P9
Section v.4

Prussia. Archivverwaltung

PUBLICATIONEN

AUS DEN

K. PREUSSISCHEN STAATSARCHIVEN.

VIERTER BAND.

1. Memoiren der Kurfürstin Sophie von Hannover.
2. Frédéric II., Histoire de mon Temps.

VERANLASST
UND UNTERSTÜTZT

DURCH DIE
K. ARCHIV-VERWALTUNG.

LEIPZIG

VERLAG VON S. HIRZEL

1879.

Sophie, consort of Ernest Augustus, elector of Hanover.

LIBRARY OF PRINCETON
DEC 16 1912
THEOLOGICAL SEMINARY

MEMOIREN

DER

HERZOGIN SOPHIE

NACHMALS

KURFÜRSTIN VON HANNOVER

HERAUSGEGEBEN

VON

DR. ADOLF KÖCHER.

VERANLASST
UND UNTERSTÜTZT

DURCH DIE
K. ARCHIV-VERWALTUNG.

LEIPZIG

VERLAG VON S. HIRZEL

1879.

Alle Rechte vorbehalten.

Inhalt.

1. Memoiren der Kurfürstin Sophie von Hannover.

Seite

Vorbemerkungen zu den Memoiren der Herzogin Sophie 1

Memoiren der Herzogin Sophie 31

Register 138

2. Frédéric II., Histoire de mon temps.

Vorwort 145

Avant propos 153

Histoire de mon temps 159

Varianten und Anmerkungen 434

Sach- und Personenregister 491

Vorbemerkungen zu den Memoiren der Herzogin Sophie.

I. Ueberlieferung.

Die Memoiren der Herzogin, nachmals Kurfürstin von Hannover, Sophie, geb. Pfalzgräfin bei Rhein, sind der historischen Forschung weder entgangen noch entzogen worden. Sowohl O. Klopp in dem Buche über den „Fall des Hauses Stuart und die Succession des Hauses Hannover", 1875, I, 5 ff. und in der Einleitung zu den „Werken von Leibniz", VII, S. 1 ff., als auch Havemann in seiner „Geschichte der Lande Braunschweig und Lüneburg", 1857, III, 240 ff. haben diese Aufzeichnungen benutzt und Bruchstücke mitgetheilt. Eine Veröffentlichung der ganzen Handschrift ist von G. H. Pertz, dem Entdecker derselben, geplant, aber nicht durchgesetzt worden[1]). So treten in der vorliegenden Ausgabe die vor zweihundert Jahren der Feder anvertrauten Erinnerungen und Stimmungen einer der geistvollsten Fürstinnen Deutschlands zum ersten Mal an das Licht.

Von dem eigenhändigen Entwurf der Herzogin fehlt jede Spur, nur eine Copie von Leibniz' Hand ist überliefert worden. Dieselbe befindet sich im Königlichen Staats-Archiv zu Hannover.

In welchem Jahre Leibniz diese Abschrift genommen hat, muß dahin gestellt bleiben. Sein Briefwechsel mit der Herzogin gewährt keinen Anhaltspunkt[2]). Eine gewisse Zeitgrenze wird jedoch durch die Wahrnehmung

1) Aus den Acten des hannover. Archivs.

2) Ein undatirter Brief der Herzogin an Leibniz im hannover. Archiv könnte hierauf bezogen werden:

„Den dag das ich geheiradt bin worden weis ich nicht, was die geburt von meine Kinder anlangt habe ich es ganz richtig in mein genalogi buch geschriben, welges zu Hanover und man als balt haben kann.

Sophie.

meine zwe elste söhn sein zu Hanover geboren, maxumilian ein zwielig zu osnabruck, Carl und Courfürstin zu Iburg, Christian zu heydelberg, Ernest August zu osnabruck":

Dieser Brief kann nicht vor dem October 1684 geschrieben sein, da Sophie Charlotte hier Kurfürstin genannt wird. Ob aber Leibnizens Anfrage durch die Lectüre der Memoiren und nicht vielmehr durch den Auftrag, die Personalien des Kurfürsten Ernst August abzufassen, veranlaßt ist, steht dahin.

gewonnen, daß Leibniz in einem Ende 1690 geschriebenen Briefe an den Landgrafen Ernst von Hessen-Rheinfels[1]) ein in den Memoiren erzähltes Begegniß der Herzogin nach deren mündlicher Mittheilung anders dargestellt hat als es in den Memoiren erzählt ist. Er schreibt:

Mad. la duchesse m'a raconté un jour une chose assez plaisante; c'est qu'estant à Rome, la femme du connétable de Colonna luy voulut faire voir un père très-habile à ce [hs.: assez] qu'elle disoit, et qui diroit sans doute des choses dont elle seroit touchée. Ce père pour tout argument luy allégua le grand nombre des habiles gens qu'il y avoit parmy les catholiques et surtout dans leur ordre et dit qu'on ne pouvoit manquer en les suivant. Mad. la duchesse luy dit qu'elle voyoit bien qu'il n'avoit pas esté hors de l'Italie, parce qu'autrement il auroit encor trouvé d'habiles gens ailleurs. Mad. la connétable eut honte des raisons du bon père, et après son départ Mad. la duchesse luy dit qu'elle ne sçavoit pas, si le père estoit du grand nombre de ces habiles gens dont il parloit.

In den Memoiren ist derselbe Vorgang mit folgenden Worten erzählt:

Un jour il luy (der Frau des Connetable Colonna) venoit dans l'esprit de vouloir sauver mon âme. Elle me mena pour ce sujet al Gjesu dans l'église des jésuites, où elle fit venir le prédicateur du pape pour me convertir. Cet homme ne se servit d'autre argument que du grand nombre des jésuites qu'il y avoit au monde et qui estoient tous sçavans, qu'on pouvoit conclure par là, si la réligion romaine n'estoit pas la meilleure, que tant de gens d'esprit n'en voudroient pas estre. Mad. Colonna se trouva estonée qu'il ne disoit rien de meilleur et me dit tout bas: je croiois qu'il auroit dit des meilleures choses, mais je crois qu'il ne devoit pas se conter parmy le grand nombre des sçavans dont il prônoit le sçavoir.

Durch den Umstand, daß der Brief eine Aeußerung der Herzogin meldet, deren in den Memoiren keine Erwähnung geschieht, wird der Zweifel beseitigt, ob Leibnizens Kunde wirklich auf mündlicher Mittheilung der Herzogin beruhte. Hätte er schon damals die Memoiren gekannt, so würde er den Spott der Frau von Colonna nicht der Herzogin in den Mund gelegt haben. Und warum sollte er die genauere Angabe über den Ort der Handlung, die Person des Priesters und den Orden der Jesuiten in seinem Briefe unterdrückt haben?

Mit gleicher Gewißheit läßt sich behaupten, daß er die Memoiren vor dem Tode der Königin Sophie Charlotte von Preußen (1705) in der Hand gehabt hat. Denn der eingehende Bericht, den er in den „Personalien" der verstorbenen Königin[2]) von der Pariser Reise gibt, welche dieselbe in Begleitung

1) Dieser Brief findet sich weder bei Rommel noch bei Pertz-Grotefend. Das Concept auf der Königl. Bibliothek zu Hannover ist undatirt, Feder in „Sophie, Churfürstin von Hannover," 1810, S. 28 Anm., setzt diesen Brief in den December 1690.

2) S. Werke von Leibniz, ed. Klopp, X, 281.

ihrer Mutter im Sommer 1679 unternahm, beruht durchaus auf den Memoiren der Herzogin. Die Abschrift, die wir Leibniz verdanken, ist also zwischen 1690 und 1705 entstanden.

Mehr als einmal ist in den Memoiren ausgesprochen, daß dieselben nur für die Verfasserin selbst bestimmt seien. Und nirgends findet sich ein Zeichen, daß dies Buch bei Lebzeiten derselben einem andern außer Leibniz bekannt geworden wäre. Die Ueberlieferung desselben an ihn und durch ihn allein ist ein Zeugniß des unbegrenzten Vertrauens, das die hohe Frau ihm entgegentrug.

Leibniz hat auf einem seiner Copie beigefügten Blatte sein Urtheil über das Werk seiner Gönnerin folgendermaßen skizzirt:

Réflexions sur les mémoires de Mad. la Duchesse.

1. L'orthographie n'y est pas observée. Il est vray que cela n'import guères. Il en faudroit faire une copie pour y remédier.

2. Le stile paroist simple, mais il a une force merveilleuse, et je le trouve du caractère que Longin appelle sublime, malgré cette négligence apparente. Lors mêmes qu'il semble qu'on ne dit que des choses ordinaires, elles se trouvent relevées par un certain tour admirable qui donne occasion à faire des réflexions solides sur les choses humaines.

3. Je trouve souvent que les temps sont échangés, comme *fit* au lieu de *faisoit*, *avoient* au lieu d'*eurent*, par exemple p. 19 *je luy donnois* au lieu *je luy donnay* etc.

Hiernach sind einige dem Recensenten unbekannte Namen und incorrecte Stellen angemerkt, z. B:

p. 63, qui est cette donne Dorothea de Gusman?

p. 91, *beau appartement* au lieu de *bel*.

p. 155, transposition: *parcequ'il avoit gagné l'argent dont elle avoit esté bastie, des Ducs de Bronsuic* au lieu de: *parce qu'il avoit gagné des Ducs de Bronsuic l'argent dont* etc.

p. 200, qui est ce Guenebat à qui on avoit écrit?

p. 279, il estoit nécessaire de dire un mot sur la mort du prince de Wolfenbutel u. a. m.

Mit diesen Anmerkungen sind jedoch Leibnizens Bedenken keineswegs erschöpft, er hat auch den Text seiner Copie mit zahlreichen Warnungszeichen und Verbesserungsvorschlägen ausgestattet. Und man braucht nur einen der weiter unten in wortgetreuem Abdruck mitgetheilten Originalbriefe der Herzogin mit dem Texte der Memoiren zu vergleichen, um sich auf der Stelle zu überzeugen, daß Leibniz die von der Herzogin beliebte Schreibung grundsätzlich umgestaltet hat.

Alles dies drängt zu dem Schlusse, daß die Fürstin es vornehmlich auf

die Feile des prüfenden Gelehrten abgesehen hatte, als sie denselben ihre Selbstbekenntnisse zur Einsicht übergab.

Durch die Ueberlieferung ist die Behandlung des Textes bedingt.

Daß ich die Zahl der Interpunctionen und der Absätze vermehrt und die moderne Accentuation[1]) hinzugefügt habe, bedarf keiner Rechtfertigung. Die übrigen Veränderungen der Vorlage hängen größten Theils mit der von Leibniz vollzogenen Umwandlung der Orthographie des Originals zusammen.

Die Leibnizsche Schreibweise abermals umzusetzen, sei es in die der Herzogin oder in die moderne, würde zwecklose Willkür sein. Ich habe nur in den wenigen Fällen, wo die Originale der in den Memoiren copirten Briefe erhalten sind, die ursprüngliche Orthographie hergestellt, im übrigen aber alle Leibnizschen Schreibungen beibehalten, die consequent durchgeführt sind, wie carneval, audiance, aage, souhaitter, voules, sçavoir, estoit, roy, leur für leurs u. a. Die Inconsequenzen jener Zeit zu verewigen hat keinen Werth. Ich habe daher, wo die Schreibung schwankt, wie zwischen nez, nes und né, tousjours und toujours, desja und déjà, in der Regel die heute übliche in den Text aufgenommen; nur ein paar Inconsequenzen, wie z. B. der Wechsel von dîner und disner, sind des Beispiels halber beibehalten worden.

Besondere Aufmerksamkeit war da erforderlich, wo scheinbar ein grobes Versehen, in Wirklichkeit aber die durch Zufall unverändert gebliebene Orthographie der Verfasserin vorliegt, z. B.: fait für faite, placé für placés, fit für vit, ses für ces, refugié für refugier, entends für entend, excusoit für excusois, defiat für d'Effiat, si für s'y, du für d'où, non für n'ont. In diesen Fällen ist die correcte Lesart in den Text, die handschriftliche in Anmerkung darunter gesetzt.

Ebenso sind diejenigen Stellen behandelt, in denen irgend ein bei der Eile der Abschrift von Leibniz ausgelassenes Wort, wie en, a, de, ne, me, le wiederherzustellen war.

Im übrigen ist alles unverändert geblieben, so sehr auch manche von Leibniz nicht gerügte Wendung eine Besserung herauszufordern scheint.

II. Entstehung.

Muntere Laune sprudelt uns aus den Memoiren entgegen, entsprungen aber sind dieselben aus tiefem Herzeleid.

Als die Herzogin gegen Ende des Jahres 1679 ihren Schwager, den Herzog Johann Friedrich von Hannover, den sie hochschätzte, verlor, war sie äußerst

---

1) Auch Leibniz accentuirt ohne sichere Norm. Nur in Fällen, wie lû, eût, conçûrent für lu, eut, conçurent zeigt er eine ziemliche Consequenz.

betroffen, aber das Bewußtsein, daß nunmehr durch die Nachfolge des Gatten die Zukunft ihrer Kinder gesichert sei, wog den Verlust des feinsinnigen Freundes auf. Noch in demselben Winter (Febr. 1680) starb ihr die älteste Schwester, die durch den Verkehr mit Descartes berühmt gewordene Elisabeth, Aebtissin von Herford. Die Herzogin bezeugt, daß sie hiervon aufs tiefste ergriffen sei. Im Sommer darnach (Aug. 1680) traf sie ein Schlag, für den sie keine Worte fand. Ihr ältester Bruder, der Kurfürst von der Pfalz, Karl Ludwig, wurde ganz unvermuthet dahingerafft. „Er hatte mich wie seine Tochter geliebt", erzählt sie in den Memoiren, und in ihren Briefen nennt sie ihn ein über das andere Mal »mon cher papa«. „Er hatte, berichtet sie weiter, so großes Vertrauen zu mir, daß er mir mit jedem Posttage schrieb, und seine Briefe waren so warm und so unterhaltend, daß diese Correspondenz mit die größte Freude meines Lebens ausmachte". Es bestand zwischen ihnen ein Verhältniß zugleich der Pietät und der vertrautesten Freundschaft gleich demjenigen, welches Karl Ludwig's Tochter, die Herzogin Elisabeth Charlotte von Orléans, mit der Herzogin Sophie verknüpfte. In den Busen der Schwester ergoß der Kurfürst, was ihn bewegte, und ihr war sein Urtheil der leitende Stern. Sein Tod erschütterte ihre Gesundheit und verkehrte ihren Frohsinn in Melancholie, sie glaubte sich am Ende ihrer Tage[1]).

Der Kummer der Vereinsamung wurde verdoppelt durch die Abwesenheit ihres Gatten, des Herzogs Ernst August, der um Winters Anfang mit einem Gefolge von dreißig Personen auf einige Monate nach Italien gieng[2]). Es war nicht das erste Mal, daß Ernst August die Straße nach Venedig zog. Die Genüsse Italiens, insbesondere die Licenzen des venetianischen Carnevals, übten einen unwiderstehlichen Reiz auf ihn und seine Brüder aus. Vor längerer Zeit (1664) war einmal die Herzogin ihrem Gatten gefolgt und hatte geringe Befriedigung am dortigen Leben gefunden; sie sah sich sogar von dem Gemahl gegen andere Damen zurückgesetzt. Ernst August war seitdem wiederholt in Italien gewesen und hatte 1679 mit seinem Bruder Johann Friedrich abermals eine Reise dorthin geplant. Johann Friedrich suchte die Schwägerin zur Theilnahme zu bereden. Aber sie lehnte es ab: „da ich schon einmal dort gewesen war, hatte ich nicht Lust, noch einmal hinzureisen". Sie war abgestoßen durch den dort herrschenden Ton. Der Tod Johann Friedrich's unterbrach die eben angetretene Reise. Kaum aber war die Nachfolge geordnet, so nahm Ernst August dieselbe wieder auf. Daß nach dem Tode des Bruders auch der Gemahl die tief betrübte Sophie auf einige Mo-

1) S. über alles dieses die Einleitung und den Schluß der Memoiren.

2) S. Rehtmeyers braunschweig. lüneburg. Chronik, 1722, III, S. 1729. Die Abreise kann erst nach d. 12. Oct. 1680, dem Tage der Huldigung in Hannover, erfolgt sein, die Rückkehr wurde von der Herzogin Ende Februar 1681 erwartet.

nate verließ, war an und für sich bitter genug. Hätte er sie auch nur aufgefordert zur Begleitung, so würde sie nicht verfehlt haben es ausdrücklich zu melden, wie sie in andern Fällen gethan hat. Ihr Schweigen bezeugt, daß die Melancholie der Einsamkeit aus einem tieferen Grunde als der bloßen Abwesenheit des Gemahls über sie gekommen ist. Sie war zu stolz, denselben auszusprechen; hat sie doch auch damals, als der Bräutigam ihrer vergaß, das überwallende Herz gemeistert! Was aber nicht ausgesprochen ist, läßt sich unschwer zwischen den Zeilen lesen. Wer fühlt nicht nach die tief empfundenen Worte, mit denen sie das süße Glück der jungen Ehe malt! „Der Herzog, erzählt sie, hatte vor der Hochzeit geglaubt, daß ich ihm gleichgültig sein würde, da er mich nur aus Politik geheirathet hatte. Aber er fand sich so zu mir hingezogen, daß ich mir einbildete, er würde mich Zeit seines Lebens lieben." Als sie so schrieb, mußte sie glauben, daß der Gatte sie nicht mehr liebe. Vier Jahre später, und alle Welt wußte, daß dem so war. Wiederum blieb die Herzogin zu Hause, als ihr Gemahl von neuem Land und Leute verließ, um fast zwei Jahre lang dem Vergnügen in Italien nachzujagen. In seinem Gefolge aber befand sich die Frau seines ersten Ministers, die nachmalige Gräfin von Platen Hallermund, als seine erklärte Maitresse. Wann und wie dies dreiste Weib[1]) sich zwischen Ernst August und Sophie eindrängte, ist nicht ersichtlich. Aus den Memoiren ist nur vernehmlich der Schmerz der Herzogin über ihre Verlassenheit. Mochte sie auch hoffen, durch die Rückkehr des Gatten vom Rande des Grabes zu erstehn, so fühlte sie doch nach seiner Abreise eine Oede um sich her, und über ihrem Haupte regte die Schwermuth ihre schwarzen Fittiche.

Aber die Natur dieser der frohen Pfalz entstammten Fürstin war zu gesund, um in dumpfem Hinbrüten sich zu verzehren; sie haßte die trüben Gedanken als Feinde der Gesundheit und des Lebens. Um sich davon zu befreien, nahm sie die Feder zur Hand. In der Jugend hatte sie wohl ihre Stimmungen in ein Gedicht verwandelt[2]). Jetzt, im Alter von funfzig Jahren, suchte und fand sie Sammlung im Rückblick auf die Vergangenheit. Indem sie ihren ganzen Lebensgang durchmaß und die Erinnerungen niederschrieb, ließ sie von neuem alle Eindrücke auf sich wirken, die sie beobachtend und prüfend, lachend oder mit blutendem Herzen, in Bewunderung oder Haß in sich aufgenommen hatte, und stellte so die Freiheit ihres Gemüths wieder her. Diese Aufzeichnungen sind gegen Ende 1680 begonnen und am 25. Februar 1681 abgeschlossen worden.

---

1) Zu ihrer Charakteristik s. Cramer, Denkwürdigkeiten der Gräfin Marie Aurora Königsmark, I, 66 ff., 120, und Lettres historiques, à la Haye 1692, I, 462.

2) Ein solches ist in die Memoiren aufgenommen.

III. Quellen.

Von der Kraft des Gedächtnisses, mit dem die Herzogin Sophie ausgerüstet war, zeugt ein Beispiel, das sie aus ihren Jugendjahren erzählt. Ihre Schwestern hatten beschlossen, zur Unterhaltung der Mutter die Medea von Corneille aufzuführen. Die elfjährige Sophie sollte nicht mitwirken, man hielt sie noch nicht für fähig, eine größere Zahl von Versen aus dem Kopfe zu recitiren. Das gieng ihr zu Herzen, und obgleich ihr schließlich die Rolle der Nerina überwiesen ward, lernte sie doch das ganze Drama auswendig, ohne das geringste davon zu verstehn.

Aber auch das stärkste Gedächtniß ist kein zuverlässiger Hüter der momentanen Eindrücke eines langen Lebens. Unvermeidlich bemächtigt sich ihrer die nachempfindende Phantasie, um hier zu mildern und zu tilgen, dort Unscheinbares ins Große und Schroffe herauszuarbeiten. Unverfälscht erhält sich in der Regel nur ein Eindruck, der auf der Stelle schriftlich fixirt ist. Die Kritik der Memoiren hat daher von der Vorfrage auszugehen, welche Quellen, und wie dieselben von der Herzogin benutzt worden sind.

Man würde hierbei von gedruckten Publicationen ganz absehen, wenn nicht die Verfasserin sich ausdrücklich darauf bezöge. Denn das ist doch wohl der Sinn der Worte, mit denen sie ihre Skizze von dem Untergange des Marquis von Montrose beschließt: comme on le peut voir dans l'histoire d'Angleterre. Was für eine Geschichte hier gemeint ist, ergibt sich nicht und ist auch unwesentlich, da die den Memoiren eigenthümlichen Nachrichten nicht wohl daraus entlehnt sein können. Ebenso verhält es sich mit einem Buch der Gemahlin des Connetable Colonna, das von der Herzogin nur angezogen ist, um einen geringfügigen Punkt zu widerlegen [1]). Und wenn sie in der Einleitung auf die Denkwürdigkeiten einiger „romantischen Damen" Bezug nimmt, so geschieht es nur, um zu constatiren, daß ihre eigenen Memoiren damit nichts gemein hätten. Zu den Quellen derselben sind also diese Publicationen nicht zu zählen.

Daß dagegen die Herzogin Schriftstücke verschiedener Art, in die irgend welche denkwürdigen Momente ihres Lebens unmittelbar eingeprägt waren, ihren Erinnerungen zu Grunde gelegt hat, erhellt schon aus der Thatsache, daß sie zwei Urkunden und vier Briefe abschriftlich in ihr Buch eingeschaltet hat [2]). Die übrigen sind in freier Darstellung verarbeitet worden.

Für die Erinnerungen aus den Jugendjahren hat der Funfzigjährigen höchstens ein und das andere Blättchen ergänzend zu Gebote gestanden. Aus

1) Eine Anmerkung darüber s. weiter unten.

2) Von dreien dieser Documente sind die Originale erhalten und von mir an Stelle der Copie in wortgetreuem Abdruck mitgetheilt. Die Abweichungen der Copie, in der ein und das andere Wort ausgelassen oder modificirt ist, sind unter dem Texte angemerkt.

dem Zeitraum, den sie am Heidelberger Hofe verlebte, ist nur die Correspondenz mit Doña Dorothea Guzman erhalten. Um so ergiebiger ist der Briefwechsel, den sie seit ihrer Verheirathung mit ihrem Bruder, dem Kurfürsten Karl Ludwig geführt hat. Ihre eigenen Briefe müssen unmittelbar nach dem Tode desselben an sie zurückgelangt sein; es ist sogar nicht unwahrscheinlich, daß eben hierdurch der Gedanke einer Selbstbiographie in ihr wachgerufen ist. Welchen Werth sie gerade auf diese Correspondenz legte, ist bereits berührt. Anmuthiges, sprühendes Briefgeplauder war ihr überhaupt ein willkommener Genuß. Es geschah wol auf ihre persönliche Anordnung, daß zu bequemerer Lectüre verschiedene Blumenlesen aus ihrer Correspondenz angelegt worden sind; es sind wenigstens starke Bände von Copien und Auszügen erhalten, deren Gruppirung und Auswahl zu dieser Annahme drängt. Auch ein Tagebuch scheint, wenn auch nicht regelmäßig, so doch bei besonderen Gelegenheiten von ihr geführt zu sein. Der Umstand, daß in den Memoiren einmal ihre Reiseroute von La Ferté bis Metz Station für Station mit Beifügung des Datums angegeben ist, deutet darauf hin.

Man wird von vornherein nicht erwarten, daß die bis zu ihrer letzten Stunde von Geistesfrische getragene und in philosophischer Meditation und loderndem Witze immer regsame Fürstin in ihren Memoiren frühere Aufzeichnungen ausgeschrieben habe. Ganz vereinzelt sind die wörtlichen Anklänge der Memoiren an die benutzten Briefe, wie zum Beispiel in der Schilderung des Gnadenbildes von Loretto:

Brief der Herzogin an Kurfürst Karl Ludwig, dat. Rom, 1. Nov. 1664.	Memoiren.
la vierge estoit toute noire de fumeē il n'y auoit que son nez vn peu blan et casse pour auoir touche tant de medallies et chaplets on disoit quelle auoit este faite de la main de St. Luc comme aussi vn pourtrait quil y auoit de nostre Sig^{r} *si cela est vray il estoit for mechan* sculteur et *paintre*.	une si vilaine figure de la vierge, qui avoit le nez cassé... on me montra un pourtrait qu'on disoit estre de la main de St. Luc. *Si cela estoit vray, il estoit fort méchant peintre.*

Nachdem sie erzählt hat, daß abgeschlagene Köpfe aufzusetzen und Menschen, die ihre Eingeweide in der Hand trugen, zu heilen die kleinsten Wunder der Jungfrau wären, fährt sie in dem Briefe fort: mais celuy que j'y trouue le plus grand, c'est de voir que tant de sots et tant des sottes luy (der Jungfrau) donnent de tres beaus presens.

Dasselbe Aperçu kehrt in den Memoiren wieder, nur an andere Stelle versetzt. Sie hat es hier wie ein Leitmotiv der ganzen Schilderung von Loretto vorangeschickt:

On s'arresta un jour en ce lieu-là pour bien considérer le miracle, qui estoit effectivement bien grand de voir des gens assez sots pour venir de si loin pour adorer une si vilaine figure de la vierge qui avoit le nez cassé, pour y chercher leur salut.

Und so ist es in der Regel. Die Eindrücke, die in den Briefen niedergelegt sind, spiegeln in den Memoiren sich unverfälscht wieder, nur der Ausdruck und die Gruppirung des Stoffs sind hier neu geformt. Aber kein Vorfall erscheint in den Briefen sachlich anders, als er in den Memoiren erzählt ist.

Selbstverständlich verdienen die Briefe als ursprüngliche Quelle den Vorzug vor den Memoiren. Ich habe daher eine Auswahl der für die Kritik der Memoiren wichtigsten Stellen aus der Correspondenz der Herzogin mit ihrem Bruder dieser Einleitung als Beilage angehängt.

Aber nur ein Theil der Memoiren läßt sich an den Briefen controliren. Und auch hier wird die eine Ueberlieferung keineswegs durch die andere entwerthet. Nicht nur in den Briefen ist vieles enthalten, was die Herzogin in ihren Memoiren der Nachwelt mitzutheilen nicht für geeignet hielt, sondern auch die Memoiren erzählen mancherlei, was sich in den Briefen an den Bruder, der sich doch für alles interessirte, nicht findet.

Hier wie dort ist der in Loretto zusammenströmenden Pilger gedacht, die Memoiren allein heben einen besonders heraus:

Mais il n'y en avoit point de meilleur sens qu'un certain pellerin allemand, qui s'attacha tout à fait à nostre cuisine et dit: je crois que la vierge est très-bonne, mais elle ne donne rien à manger.

Hier wie dort wird der Kirchenschatz beschrieben. Den Memoiren eigenthümlich ist die Erwähnung eines von der Königin Anna gestifteten lbernen Engels mit dem Dauphin auf dem Arm und der Näpfe aus der Kindheit des Heilands. Wer möchte diese Nachrichten lediglich deshalb, weil sie nicht auch in dem benutzten Briefe vorkommen, für Erzeugnisse der nachdichtenden Phantasie halten?

Man wundert sich nicht, wenn die Angaben der Quelle bestimmter sind als die der späteren Darstellung, z. B.:

Brief.	Memoiren.
tout le tresor en semble n'est pas de si grand valeur comme L'on dit car la dite dame est for menagere et vant souuant des piereries et de la vesselle pour achetter des terres et depuis peu elle en a eu pour *cent et vint mille* escus.	je n'ay pas trouvé le trésor de la vierge si riche que celuy de St. Dénis. La raison est que le pape en fait souvent sortir les meilleures pièces, et l'on me disoit que cette même année il en avoit vendu pour 100 *mille* écus pour acheter des terres pour la vierge.

Aber auch das Gegentheil hat statt. Nur die Memoiren melden, daß die Herzogin die Wundergeschichten, die sie hier wie dort erzählt, aus dem Munde eines Dieners der Jungfrau hörte, der sich in der Kirche zu ihr gesellte. Besonders lehrreich aber ist es, mit einem verallgemeinerten Eindruck, der in dem Briefe niedergelegt ist, die bestimmtere Angabe der Memoiren über den einzelnen Fall, von dem dieser Eindruck abgezogen war, zusammenzustellen. In letzteren ist nämlich an die Besichtigung der Reliquien folgende Bemerkung geknüpft:

Je fis sortir de son sérieux le prestre qui me le monstra, en le regardant fixement d'une manière qu'il vit bien que je ne croyois rien. Il avoit asseurement sujet de rire de ce qu'il pouvoit gagner de l'argent d'une manière si facile.

Dieser concreten Erzählung steht in dem Briefe eine allgemein gehaltene Charakteristik der bei der Jungfrau Bediensteten gegenüber, qui parlent pour elle avec vn visage aussi serieux comme vn marchant qui trompe en vandant ses hardes pour mieux subsister. Stände nicht der Zusammenhang und die Abfassungszeit dieser beiden Stellen fest, so würde man die letzt angeführte für eine spätere, verwischte Wiedergabe des in der ersteren lebendig angeschauten Vorgangs halten. Denn leicht verbleichen die Einzelheiten im Gedächtniß, nur der allgemeine Eindruck wird sicher unser bleibendes Eigenthum.

Die Herzogin dagegen stellt sich nach allem als eine jener bevorzugten Persönlichkeiten dar, die auch die kleineren Eindrücke des Augenblicks sich zu bewahren verstehn.

IV. Darstellung.

Mit Geringschätzung spricht die Herzogin von den „romantischen Damen", die ihre Denkwürdigkeiten veröffentlicht haben, und wiederholt betont sie, daß sie ihre eigenen Erinnerungen nur für sich selbst niederschreibe. Warum sollte diese Versicherung nicht aufrichtig sein? Ist doch ihr Buch aus keinem äußeren Antriebe, sondern einem inneren Kampfe, aus der Reaction ihrer Lebensgeister gegen den sie umstrickenden Trübsinn erwachsen. Aber wenn sie auch ursprünglich nur sich selbst im Auge hatte, so drängte sich doch während der Arbeit ganz von selbst die Rücksicht auf andere Leser, vor allem auf die richtende Nachwelt ein. Denn worauf anders sollte es berechnet sein, daß sie ganze Documente abschriftlich in ihre Selbstbekenntnisse aufgenommen hat? Auch der Umstand, daß Leibniz das ihm anvertraute Buch einer stilistischen Correctur unterwarf, weist darauf hin.

Treten wir aus diesem Gesichtspunkt an die Würdigung des Buchs, so ist zuerst zu constatiren, daß die Herzogin weder das Werden ihrer Persönlichkeit noch die großen Bewegungen ihrer Zeit hat darstellen wollen. Nur ganz beiläufig werden die Gegensätze, welche die Welt spalteten, die Kriege, welche sie

erschütterten, gestreift. Und über die Entfaltung ihrer Eigenart und die bestimmenden Eindrücke sagt die Verfasserin nichts weiter, als daß die Wunderlichkeiten und die Neckereien ihrer Umgebung in früher Jugend ihren Witz herausforderten und schärften. Das Thema des Buches bilden ihre Schicksale und Beobachtungen, ihre Hoffnungen und Enttäuschungen, ihre Liebe und ihr Haß, ihr Beifall und ihr Spott. In diesen Stimmungen und Urtheilen enthüllt sich ihre Persönlichkeit und spiegelt zugleich nicht nur das interne Leben des kurpfälzischen und des braunschweigischen Hauses, sondern ein umfassendes Culturbild aus den fürstlichen Kreisen des siebzehnten Jahrhunderts zurück.

Die Anordnung des Ganzen ist einfach und natürlich. Indem die Herzogin dem Gange ihres Lebens folgt, knüpft sie eine bunte Fülle lebensvoller Scenen zu einem zwanglosen Kranze zusammen. Ohne markirte Uebergänge reiht sich anmuthig Blatt an Blatt. Keine Gruppe ist in sich geschlossen, sondern die eine in die andere verflochten.

Erst wenn man dies Gefüge auseinander legt, wird das Buch der Herzogin dreitheilig, wie ihr Leben. Der erste Abschnitt umfaßt die Jugendjahre, die sie in Holland verlebte, der zweite beginnt mit ihrer Uebersiedlung nach Heidelberg, der dritte ist durch ihren Eintritt in das braunschweigische Haus markirt. Die Angelpunkte der ersten Periode sind die Erziehung der Prinzessin in Leyden, ihre Eindrücke am Hofe der Mutter und das Project einer Vermählung mit König Karl II. von England. Ihre Rheinreise führt uns von Holland nach Heildelberg. Die unglückliche Ehe des Kurfürsten von der Pfalz, ein Besuch am Stuttgarter Hofe, der Reichstag zu Regensburg, die Werbungen um die Hand der Prinzessin, ihre Verlobung mit Herzog Georg Wilhelm und ihre Vermählung mit dessen Bruder Ernst August machen das Hauptinteresse des zweiten Theiles aus. Im dritten schildert sie ihren Ehestand, ihre Reisen nach Italien, Frankreich und Dänemark und die aus der Verbindung Georg Wilhelms mit Eleonore d'Olbreuse entstandenen Irrungen im braunschweigischen Hause. Das Buch schließt mit jenen schmerzlichen Ereignissen, aus denen es geboren ist.

Den Stil der Herzogin stellt Leibniz unter die Gattung, welche die Griechen χαρακτὴρ ὑψηλός (genus sublime) nannten. Er bewundert daran die Kunst, selbst den gewöhnlichsten Dingen eine anregende Seite abzugewinnen. In der That sieht man von der nichtssagenden Wendung ab, daß manche Persönlichkeiten einfach als »hommes de mérite« abgefertigt werden, so wird man sich auch durch die gleichgültigsten Dinge niemals gelangweilt fühlen. Ein Aperçu drängt das andere, und jede Scene lebt. Man bewundert die Schärfe der Beobachtung und die Leichtigkeit der Darstellung und ist überrascht von dem sprudelnden Witz. Wohl fehlt es nicht an den sanfteren Zügen des weiblichen Gemüths; die besorgte Mutterliebe, der Schmerz um das entschwundene Glück der Ehe und die innige Verehrung des Bruders, der der

Schwester Stütze war, finden in den Memoiren Ausdruck. Aber weit mehr macht sich eine scharfe Zunge geltend, die den Gegner vernichtet, auch den Freund nicht schont und selbst der Mutter gegenüber die schuldige Pietät vergißt. Und fragt man nach der Grundstimmung der Seele, nach der Regel ihrer Vorstellungen und Gefühle, so tritt eine stolze und skeptische Sinnesweise hervor, die in dem Bewußtsein königlicher Abstammung und überlegner Bildung wurzelt.

V. Glaubwürdigkeit.

»Je n'aime point à mentir«, betheuert die Herzogin, und es ist kein Zweifel, daß sie wirklich nur die Wahrheit wiedergeben wollte. Niemals befindet sie sich mit ihren Quellen in Widerspruch, und die meisten ihrer Schilderungen tragen in sich die Gewähr der Wahrheit. Dennoch wird man nichts ohne Prüfung aufnehmen. Denn wer möchte etwas, das die Herzogin selbst offenbar nur von Hörensagen wußte, für zuverlässige Kunde halten? Und auch wo sie eigne Wahrnehmungen verzeichnet, fragt sich, ob nicht ihre persönliche Art und Stellung, Vorliebe und Abneigung den wahren Bestand der Dinge getrübt hat. Ich will versuchen, an einigen Fragen von besonderem Belang das Maaß der Glaubwürdigkeit der Memoiren festzustellen.

1. Die erste Aussicht der Prinzessin Sophie auf den englischen Thron.

Der ergebenste Freund der pfälzischen Familie in ihrem holländischen Exil war William, erster Graf von Craven. Die reichen Mittel, über die er gebot, verwendete er zu ihrem Dienst[1]). Man hielt ihn für den heimlich angetrauten Gemahl der verwittweten Königin von Böhmen[2]). Die Prinzessin Sophie rühmt nicht nur seine stets offene Hand, sie mißt ihm hervorragenden Antheil zu an einem Plane, dessen Gelingen ihre Jugend mit eben der Krone geschmückt haben würde, deren Anfall ihr Greisenalter ersehnte.

Es war die Absicht, sie mit dem Prinzen von Wales, dem Sohne Karl I., zu vermählen. Im Kreise der brittischen Emigranten, die vor dem Schwerte Cromwell's nach Holland geflüchtet waren, fand dieser Gedanke Anklang. Aufblühende Schönheit und königliche Haltung, Religion und hohe Herkunft empfahlen die dem englischen Königshause verwandte Prinzessin. Wohl war Prinz Karl, der nach der Gefangennahme seines Vaters eine Zuflucht im Haag suchte, nicht in der Lage, an eine Heirath denken zu können. Aber selbst die Hinrichtung seines Vaters und der Umsturz seines Thrones zerstörten nicht die Entwürfe der Emigranten. Die Königin Elisabeth ging mit Eifer darauf ein,

1) Ranke, englische Gesch. II (Werke XV), 360.

2) Opel, Elisabeth Stuart, in Sybel's histor. Zeitschrift, XXIII, 318, und Kleinschmidt, Elisabeth Stuart, in der Allgem. Deutschen Biographie, VI, 21.

und die Persönlichkeit des englischen Thronfolgers verfehlte nicht des ersten Eindrucks auf die Prinzessin Sophie. Sie sah sich alsbald von allen umflattert, die nach dem ersten Schimmer künftiger Größe haschten. Insbesondere die Damen des Exils — die Namen Herbert, Stenton und Waler werden zum Beleg angeführt — machten ihr um die Wette den Hof.

Bis hierher ist die Erzählung der Memoiren ohne das geringste Bedenken, eine Illustration der Hoffnungen und Entwürfe, die das Exil beschäftigten. Daß dieselben sich an die Aufstände gegen Cromwell anklammerten, entspricht der Natur der Dinge. Ein anderes ist es, ob irgend eine innere Beziehung zwischen den Aufständen und dem angeregten Heirathsproject vorhanden war.

Schon die Führer der ersten Erhebung gegen den Protector sollen sich für dasselbe interessirt haben. Welche Erhebung die Prinzessin meint, ist nicht ersichtlich. Man kann sowohl an Hamilton als an Ormond denken und muß wegen dieser Unbestimmtheit die Angabe auf sich beruhen lassen.

Um so eingehender ist das verunglückte Unternehmen des treuen und tapfern Marquis von Montrose, seinem Könige Schottland zurückzugewinnen, von der Prinzessin dargestellt. Welchen Preis sich Montrose für den Fall des Gelingens ausbedang, ist sonst nirgends überliefert. Nach den Memoiren war es das Vicekönigthum von Schottland und die Hand der Prinzessin Luise, der älteren Schwester Sophiens. Man wendet sofort ein, daß Karl II. keine Verfügung über seine Cousinen zustand. Wenn er freilich sich selbst mit der jüngsten verlobte, konnte die ältere nicht wohl ohne seine Einwilligung von einem seiner Unterthanen heimgeführt werden. Aber die Verfasserin der Memoiren kann selbst den Zweifel nicht verbergen, ob Karl überhaupt daran dachte, sich mit ihr zu verloben. Wie sollte also Montrose auf den Gedanken gekommen sein, die ältere Schwester als Siegespreis vom Könige zu fordern?

Montrose hatte seine Gegner. Es stimmt zu der sonstigen Ueberlieferung, daß im Haag die Häupter der Presbyterianer, von denen hier der Herzog von Hamilton und der Earl von Lauderdale genannt sind, den Royalisten Widerpart hielten [1]). Auch die Unterhandlungen des Königs mit den Commissären des schottischen Parlaments und der traurige Ausgang Montrose's sind in den Memoiren zutreffend skizzirt. Es sei hier nur zur Ergänzung des ungenauen Ausdrucks bemerkt, daß die Parlamentscommissäre bereits am 26. März 1649 in Holland eintrafen, aber erst am 15. März 1650 mit dem Könige, der ihnen ausgewichen war, in Breda zusammenkamen, und daß der König auch da noch gegen den Rath seiner Mutter und des Prinzen von Oranien die Unterhandlungen in die Länge zog, bis das Schicksal Montrose's, der sich im April 1650 nach Schottland eingeschifft hatte, entschieden war (Mai 1650). Erst auf die

1) Napier, Montrose and the covenanters, London, 1838, II, 522.

Nachricht von Montrose's Niederlage sagte Karl sich von ihm los und unterwarf sich den Forderungen des schottischen Parlaments (13. Mai 1650) [1].

Die Prinzessin Sophie war entrüstet über diesen jähen Wechsel der Partei. Sie fühlte sich davon mit betroffen. Glaubte sie doch schon in Breda bemerkt zu haben, daß der König es mied, in Gegenwart der schottischen Commissäre mit ihr zu verkehren. Auch hatte sie eine andere Schwäche am Könige bemerkt. Derselbe war ihr sonst nicht als Werber, sondern immer nur als galanter Vetter begegnet. Auf einmal näherte er sich ihr in einer Weise, die auf eine tiefere Absicht schließen ließ. Hinterher aber wurde sie gewahr, daß ihre Gunst nur hatte mißbraucht werden sollen, um von dem Ueberflusse Lord Craven's dem Könige und seinen Gesellen etwas in die Hand zu spielen, und sie zog sich von dem königlichen Vetter zurück. Dies Geschichtchen stimmt durchaus zu dem Charakter Karl II., und es spricht dafür der Umstand, daß die Berichterstatterin hierbei unmittelbar betheiligt war. Dennoch ist jeder einzelne Zug nur mit Vorsicht aufzunehmen.

Dagegen stellt sich alles, was über die Intriguen des oranischen Hofes erzählt wird, als unklarer Nachklang eines Geredes, das den Hag erfüllte, dar. Die Gemahlin des Prinzen Heinrich, so heißt es, wünschte eine ihrer Töchter mit König Karl II. zu vermählen. Sie erblickte das einzige Hinderniß in der Prinzessin Sophie, und beschloß den Ruf derselben zu untergraben. Ihr verheiratheter Sohn sollte zu diesem Zweck der Prinzessin den Hof machen. Aber ein deutscher Kammerdiener, Namens Fritz, belauschte die Berathung des Anschlags und war darüber so entrüstet, daß er alles dem pfälzischen Hofe hinterbrachte. Ein zweiter und dritter Versuch, die Prinzessin Sophie in den Leumund zu bringen, scheiterten ebenfalls. Doch gelang es der Intrigantin, die schottischen Presbyterianer, die Gegner Montrose's, für das Interesse ihrer Tochter und gegen die Prinzessin Sophie einzunehmen.

Die Anekdote vom braven Fritz richtet sich selbst und entwerthet zugleich die anderen. Zwar die Thatsachen an und für sich, das Antichambriren des Oraniers, die Einladung des Prinzen Philipp zum Ballet und die freche Rede des Rheingrafen braucht man nicht anzuzweifeln; es liegt kein Grund vor, die Schriftstellerin der Erfindung zu zeihn. Aber der causale Zusammenhang, in den sie diese Dinge zu den Oraniern setzt, erscheint durchaus verdächtig. Und daß diese Intriguen an die Zeit der Gefangennahme Karl I. angeknüpft und bis zu der Expedition Montrose's fortgesponnen sind, vermehrt ihre Unwahrscheinlichkeit. Wer möchte glauben, daß gerade damals der oranische Hof irgend welche Anstrengungen um ein englisches Ehebündniß gemacht oder überhaupt bedurft hätte, nachdem er sich einige Jahre zuvor, als die Sache der

1) Napier, Montrose II, 521 ff ; Keightley, Gesch. von England (deutsch von Demmler) II, 280 ff ; Ranke, engl. Gesch. IV (Werke XVII), 37 ff.

Stuarts noch etwas besser stand, nicht dazu hatte entschließen können? Es war der Wunsch der Königin Henriette Marie von England gewesen, den wankenden Thron ihres Hauses durch eine doppelte Verbindung mit den Oraniern zu stützen. Ihre Tochter war mit dem ältesten Sohne Friedrich Heinrich's von Oranien vermählt. Der Prinz von Wales sollte darauf die älteste Tochter desselben, Luise Henriette, die nachmalige Kurfürstin von Brandenburg, ehelichen. Ein Vertrauter der Königin, Herr von Goffe, wurde im Februar 1644 mit diesem Auftrage nach dem Haag geschickt. Aber die Verwicklungen in England und die Besorgnisse der aristokratischen Partei in Holland durchkreuzten dies Project. Im April 1646 ließ man es fallen [1]).

Dies Project mag in den Cirkeln der Königin Elisabeth als ein Werk der Prinzessin Amalie von Oranien ausgedeutet sein. Die vermeintliche Urheberin wurde begreiflicher Weise, seitdem der pfälzische Hof selbst auf den Prinzen von Wales reflectirte, als Gegnerin und Intrigantin angeschaut. Daß dann von oranischer Seite die Anträge des schottischen Parlaments Karl II. empfohlen wurden, während die pfälzischen Sympathien dem Marquis von Montrose gehörten, gab dem Gerede von den Bemühungen der Oranier um die Hand des Prinzen von Wales stärkende Nahrung. Die Memoiren der Herzogin Sophie geben hier also keine Thatsachen, sondern den Wiederhall der Wünsche und Gerüchte, die an dem Hofe ihrer Mutter durch die Anwesenheit des Prinzen von Wales emporgetrieben waren.

2. Der Ehestand des Kurfürsten Karl Ludwig von der Pfalz.

G. Freytag hat in den „Bildern aus der deutschen Vergangenheit" III, 278 ff. das eheliche Leben an den Höfen des siebzehnten Jahrhunderts durch das Beispiel des Kurfürsten Karl Ludwig von der Pfalz illustrirt. Er entrollt ein Gemälde voll unholder Züge: nicht liebenswerth erscheint die Gattin, durchaus unwürdig der Mann. Dieses Urtheil würde zutreffen, wenn es aus ungetrübter Quelle entspränge. Aber die angebliche Supplicationsschrift der Kurfürstin Charlotte an den Kaiser Leopold, dat. Heidelberg, d. 26. Juli 1661, welche G. Freytag aus Lünig, Teutsche Reichs-Kanzlei, 1714, II, S. 156, in gutem Glauben aufgenommen hat, ist ein durchsichtiges Gewebe zahlreicher Ungereimtheiten, eine romanhafte Fälschung. Dieselbe erschien zuerst in einem französischen Büchlein »La vie et les amours de Charles Louis electeur palatin,« Cologne, 1692, S. 117 ff., und erfuhr, in das Deutsche übertragen, mehrfache Umarbeitungen, Streichungen sowohl als Zusätze [2]). Die Widersprüche in dieser Schrift sind bereits von Johannis, dem Commentator von

1) Groen van Prinsterer, archives de la maison d'Orange-Nassau, II, 4, S. XIV ff., 120 ff., 152.

1) S. Wund, Versuch einer Gesch. des Lebens und der Regierung Karl Ludwig's, Genf. 1786, Beilagen S. 30 ff.

Reiger's Gesch. der Simmernsche Linie aufgedeckt[1]; Wund hat die Unechtheit derselben aus dem Vergleich der verschiedenen Bearbeitungen erschlossen[2]. Der Nachweis derselben läßt sich unschwer verstärken.

Da nun auch der lateinische Briefwechsel Karl Ludwigs mit dem Fräulein von Degenfeld längst auf seinen wahren Urheber, Aeneas Sylvius, zurückgeführt ist[3], so bleiben nur die von Kazner in dem Buche über die Raugräfin Louise[4] mitgetheilten Schriftstücke und die zuerst 1693 erschienene Darstellung Reiger's[5] als authentische Quellen übrig. Die Memoiren der Herzogin Sophie treten als zeitgenössische Aufzeichnung (1680) hinzu.

Diese Quellen ergänzen und berichtigen einander, aber keine derselben nimmt für die Kurfürstin Charlotte Partei. Sie kommen darin überein, daß Karl Ludwig seiner Gemahlin die aufrichtigste und innigste Neigung entgegentrug, aber mit all seiner Zärtlichkeit und Trefflichkeit keinen Eindruck auf die kalte und eigensinnige Schönheit der Gemahlin machte. Als er, nach siebenjähriger Ehe ihres üblen Humors müde, sich von ihr lossagte, stellte er in einer Art von Ehestands-Abrechnung ihr das Zeugniß aus, daß sie sich „Zeit währenden Ehestands, sonderlich in dessen letzten Jahren, ganz widerwärtig, ungehorsam, halsstarrig, verdrießlich und widerspenstig" gegen ihn erzeigt habe und trotz aller seiner Geduld und Bemühung „bei ihrem seltsamen unerträglichen humor verblieben" sei[6]. Ihre Mutter, die hochherzige Landgräfin Amalie von Hessen-Kassel, hatte, wie Reiger[7] erzählt, den Kurfürsten bei der Verlobung vor dem widerspenstigen Sinn der Tochter gewarnt. Karl Ludwig aber hatte erwidert, er werde sich um so freundlicher bezeigen und ihre Liebe zu gewinnen trachten. Es gelang ihm nicht. Charlotte hatte ihr Herz dem Herzog Friedrich von Würtemberg zugewandt, mit innerem Widerstreben trat sie in die Ehe ein[8]. Durch unsere Memoiren wird diese Darstellung bestätigt. Das erste, was die Kurfürstin ihrer Schwägerin Sophie in Heidelberg eröffnete, war, daß sie den Gemahl wider ihre Neigung hätte nehmen müssen. Die Memoiren geben ein anschauliches Bild dieses Ehestands, wo die eifersüchtige Hingebung des Mannes vergebens mit der eigenwilligen Lieblosigkeit der Gemahlin rang. Nach allen Berichten erscheint dieselbe als eine schöne, aber launenhafte Frau, ohne sanftere Züge, ausfallender Leidenschaftlichkeit und bizarren Neigungen hingegeben. Die Herzogin Sophie hat das Urtheil, das sie in den

---

1) Die ausgelöschte Chur-Pfaltz-Simmerische Stamms-Linie ꝛc. aufs neue übersehen und mit versch. Anm. herausg., Sar-Louis 1732, S. 133 ff.

2) a. a. O. Auch Häusser, Gesch. der rhein. Pfalz II, 610 mißt der Schrift keine Glaubwürdigkeit bei.

3) Reiger-Johannis, a. a. O., S. 138 ff. und Kazner, Louise Raugräfin zu Pfalz, Lpzg. 1878, S. 82 Anm. 6.

4) S. 109 ff. 5) S. 231 ff. 6) Kazner I, S. 118 ff.

7) S. 123. 8) Reiger a. a. O.

Memoiren über Charlotte fällte, unmittelbar nach dem Tode derselben wiederholt.

»Son humeur«, schrieb sie den 2/12. April 1686 dem Raugrafen Karl Ludwig, »ne l'a point quitté dans le tombeau. Elle a ordonné tout l'ajustement qu'on lui devroit mettre après sa mort. *Ce sera la seule fois qu'on l'habillera sans qu'elle gronde ou batte ses gens*«[1]. Und wenn die Memoiren melden, daß zum Kummer der Verfasserin Jagd und Spiel der liebste Zeitvertreib Charlottens waren, so stimmt damit Reiger's Bemerkung, daß sie „mit öfteren auf die Jagd unterfangenen Reiten und sonsten sich zum Mißfallen Ihro Eheherrn bezeiget"[2].

Zur Spannung verschärfte sich das Mißverhältniß der beiden Gatten während des Reichstags zu Regensburg, zu dem sie sich in Begleitung der Prinzessin Sophie begaben. Reiger erzählt, die Kurfürstin habe da „vom Pferd einsmal einen fast schimpflichen Unglücks-Fall gethan; worvon sie, beim Abzug ihres Herrn, schwangeren Leibs etwas zurückzubleiben genöthigt worden: der dahin ausgeschlagen, daß sie in diesem 1654. Jahr zu Heidelberg den zweyten Printzen ganz schwächlich zur Welt gebracht, der gleich nach verrichteter Tauff, darinn er Friederich geheißen wurde, verschieden." „Hierüber," fährt er fort, „nahm die Churfürstin eigenen Sinnes vor, sich geraume Zeit der ehelichen Cohabitation zu entschlagen, aus Vorwand, wie ihr ungelegen, ihren Leib durch viele Kind-Bette verderben und quälen zu lassen, besonders da auch das Land und dessen Einkommen nicht so beschaffen, daß man darzu vieler Kinder bedörfftig wäre". Die Vermittelungen der Höfe von Baden-Durlach, Stuttgart und Hessen-Kassel blieben ebenso vergeblich wie die Bemühungen des Kurfürsten, die Gattin zu ihrer Pflicht zurückzuführen. Daher, so schließt Reiger, ergriff der Kurfürst das längst angedrohte Mittel und adjungirte sich heimlich das Fräulein von Degenfeld, eine Hofdame seiner Gemahlin.

Reiger's Commentator Johannes hat einige Irrthümer dieser Darstellung aufgedeckt[3]. Die Kurfürstin wurde bereits 1653 und zwar zu Augsburg während der Königswahl, von ihrem zweiten Prinzen entbunden. Derselbe soll vom Donner der Geschütze, die nach erfolgter Wahl gelöst wurden, die Gichter bekommen haben und daran gestorben sein. Die Memoiren erwähnen weder die Geburt noch den Tod des Kindes. Aber auch sie knüpfen an die Schwangerschaft der Mutter einen Zwist der Ehegatten an. Die gefallsüchtige Frau, heißt es hier, zeigte sich so verstimmt über die ungelegene Wandelung ihrer Figur, daß der Kurfürst oftmals bei seiner Schwester Sophie eine Zuflucht von den Ausbrüchen ihrer üblen Laune suchte. Eben dieser Umstand aber erweckte den Argwohn der Gemahlin, und ihre Gleichgültigkeit schlug nunmehr in lärmende Eifersucht um. Daß alle diese Auftritte nach den Memoiren in

1) Kazner I, S. 83, Anm. 8. 2) S. 128. 3) a. a. O. S. 129 ff.

Regensburg zu denken sind, während doch die Entbindung der Kurfürstin bereits in Augsburg erfolgte, ist unwesentlich. Die Episode der Augsburger Königswahl ist hier mit dem Regensburger Reichstag in eins zusammengefaßt. Auffallender ist das Schweigen der Memoiren über den Starrsinn der Kurfürstin nach der Geburt jenes schnell verstorbenen dritten Kindes. Aber es beweist nichts: die Schriftstellerin hat manches übergangen, was für uns wesentlich ist. Reiger's Bericht wird erhärtet durch den Absagebrief, worin Karl Ludwig die Gattin beschuldigt, daß sie „wider Gebühr und ohne alle gegebene Ursach Uns deseriret und sich Unserer ganz und gar entschlagen hat“[1]).

Mit der Bemerkung, daß der Kurfürst nach 7jähriger Ehe endlich der üblen Laune seiner Frau müde ward, springen die Memoiren zu dem Momente über, wo diese das Verhältniß des Kurfürsten zur Degenfeld entdeckte. Für die Kritik ist es von Wichtigkeit, die Entwicklung dieses Verhältnisses in das Auge zu fassen. Wir sind dabei ganz und gar auf die Untersuchungen von Kazner angewiesen.

Wann und wie die Neigung des Kurfürsten zu dem schönen Hoffräulein aufkeimte, wissen wir nicht. Kund gab er dieselbe, als zu Anfang des Jahres 1657 das Fräulein, welches schon wiederholt wegen des bösen Humors der Kurfürstin den Abschied gefordert, aber nicht erhalten hatte, auf seiner Entlassung bestand. Er schlug sich ins Mittel und nahm sie vor dem ganzen Hofe förmlich unter seine Protection. Luise empfand sich durch diese Scene schmerzhaft in ihrem Rufe gekränkt und ließ es den Kurfürsten fühlen. Der aber verschlimmerte die Sache, indem er sich brieflich bei ihr in einer Weise entschuldigte, die des Eindrucks nicht verfehlen konnte. Dennoch hielt sie zurück. Den Kurfürsten aber bestärkte ihr Verhalten nur in seiner Leidenschaft. Er entdeckte den Vertrautesten seines Hofes seinen festen Willen, sich von der angetrauten Gemahlin zu trennen und Herz und Hand dem Fräulein anzutragen; er fragte Theologen und Rechtsgelehrte um Rath und stellte am 5. März der Geliebten das Eheversprechen aus. Aber es mußte erst der Widerspruch ihrer Angehörigen überwunden und die Absolution und der Segen der Kirche hinzugewonnen werden, bevor das Fräulein dem Kurfürsten die Hand gab. Am 6. Januar 1658 wurde die Ehe vollzogen, am 15. October desselben Jahres der erste Sproß derselben, der Raugraf Karl Ludwig geboren.

Nach Kazner's Darstellung wurde der Kurfürstin das heimliche Verständniß offenbar, als sie am 21. März von ungefähr oder absichtlich in das Zimmer ihrer Hofdame tretend, ein frei dastehendes, aber versiegeltes Kästchen erblickte, dasselbe erbrach und darin drei Ringe, zwei Haarnadeln mit Diamanten, den Verlobungsreceß ihres Gemahls mit Luise und seine Ehescheidungsurkunde fand. Der Kurfürst war auf der Stelle zur Hülfe des bestürzten

1) Kazner a. a. O.

Fräuleins da, entriß der Gemahlin die Beute, händigte sie der Geliebten ein und erwiderte die abermalige Bitte derselben um Entlassung durch den Befehl, sie sogleich nach Schwetzingen abzuführen.

Die Prinzessin Sophie hat von dieser drastischen Scene, deren Augenzeugin sie war, ein anschauliches Bild entworfen, welches sich bis auf zwei Punkte ganz in den Rahmen der Untersuchungen Kazner's fügt. Nach ihren Memoiren ist nämlich die Kurfürstin schon einige Zeit vorher, und zwar nächtlicher Weile in ihrem eigenen Schlafgemache, der vertrauten Beziehungen ihres Gemahls zur Degenfeld gewahr geworden, die Entfernung der Degenfeld aber erst einige Zeit nach jener Scene des 21. März erfolgt. Der erste Punkt verdient keinen Glauben. Eine solche Vertrautheit, wie hier vorgeführt wird, ist unvereinbar mit der Züchtigkeit und Besonnenheit, mit welcher Luise von Degenfeld die Klippe mied, bis die Absolution des Seelsorgers ihr Gewissen beruhigte. Die Memoiren sind offenbar durch eine pikante Hofanekdote getrübt. Der zweite Punkt macht größere Schwierigkeit. In den Memoiren ist von der Uebersiedlung nach Schwetzingen überhaupt keine Notiz genommen, sondern folgendes erzählt. Nach jener Scene des 21. März schloß der Kurfürst die Geliebte in sein Zimmer ein, führte sie aber, während die Kurfürstin soupirte, in ein darüber gelegenes schönes Gemach. Indem er die Decke zwischen beiden durchbrechen ließ, konnte er vermittelst einer Leiter unbemerkt mit der Geliebten verkehren. Indessen die Kurfürstin entdeckte diesen Weg und würde mit dem Messer in der Hand hinaufgestiegen sein, wenn nicht ihre Damen sie daran verhindert hätten. Diese Erfahrungen bestimmten den Kurfürsten, seine Maitresse nach Frankenthal zu bringen, um sie in Ruhe zu genießen.

Aehnliches und noch Drastischeres weiß Reiger zu berichten. Nachdem er vom Verkehr des Kurfürsten mit der Degenfeld erzählt hat, fährt er fort (S. 132) „die Churfürstin, solches erfahrend, gedachte, dieser Fräulein mittelst zur Handnehmung einer lethalen Gewehr abzuhelffen und damit sich ihr ohnversehens zu diesem Zweck zu nähern: es war aber wider Vermuthen Chur-Pfaltz zugegen: die das Absehn gleich balden vermerckend, der Churfürstin entgegenstunden, und mittelst Reichung einer Maulschellen das Vorhaben unterbrochen. Die Churfürstin fiele zu Fuß, Gnad zu begehren, dieses und vorigen Fehlers: allein es mochte bey dem erzürnten Churfürsten keine Abbitte oder Weinen mehr was verfangen, sondern klebte der Degenfelderin mit Liebe völlig an, transferirte sie so fort nacher Schwetzingen und liesse selbige allda versichert bewahren. Gienge fürters in dem 1657. Jahre, nach dem Herbst, mit ihr auf Frankenthal und verbliebe daselbst den Winter über".

Es leuchtet ein, daß in Reiger's Bericht eine spätere, durch die Fama weitergebildete Form derselben Geschichte, welche die Memoiren enthalten, vorliegt. Der fragliche Auftritt würde zwischen den 21. März und die Uebersiedlung nach Schwetzingen fallen. Nach Kazner's Darstellung scheint aber

keine Tagesfrist zwischen beiden zu liegen. Steht die Coincidenz fest, so fällt die ganze Geschichte dahin. Dieselbe erscheint indessen auch selbst in der Form, die die Memoiren enthalten, so aufgeputzt und fragwürdig wie ein scandalöser Roman. Zur vollen Gewißheit des Urtheils bedarf es allerdings einer genauen Feststellung des Datums der Uebersiedlung nach Schwetzingen. Immerhin ist so viel deutlich, daß die Erinnerungen der Herzogin aus eigener Beobachtung und fremder Nachrede, aus Wahrheit und Dichtung zusammengeflossen sind.

3. Eleonore d'Olbreuse.

Bei den Worten, mit denen die Herzogin ihre Memoiren beginnt, sie wolle nicht als Heldin einer Geschichte erscheinen oder jene romantischen Damen nachahmen, welche ihr Leben durch eine außergewöhnliche Führung berühmt gemacht haben, hatte sie ohne Frage zeitgenössische Damen im Auge, welche Denkwürdigkeiten eines bewegten Lebens veröffentlicht hatten. Man wird nicht fehlgehn, wenn man diese Worte vornehmlich auf zwei Persönlichkeiten bezieht, welche die Bahn der Herzogin kreuzten und dadurch die Abneigung und den Haß derselben auf sich luden.

Die eine war die Gemahlin des Connetable Colonna, Maria Mancini, die Nichte Mazarin's, deren Reize auch den Herzog Ernst August so gefangen nahmen, daß er die Gattin darüber vernachlässigte. Letztere hat in ihren Memoiren eine Stelle aus dem Buche der Colonna herausgerissen, um eine Zeitangabe zu berichtigen und daran die Bemerkung zu knüpfen: „sie hat mehr Geist, aber weniger Gedächtniß als ich“ [1]).

Ihre größte Gegnerin aber erblickte die Herzogin in jenem französischen Fräulein, das aus der Stellung einer Hofdame und Maitresse zu der Würde einer regierenden Herzogin von Zelle emporstieg. Es war Eleonore d'Olbreuse, die Geliebte und nachher die Gemahlin des Herzogs Georg Wilhelm. Daß Denkwürdigkeiten dieser Dame anonym auf uns gekommen sind, habe ich in der Zeitschrift des historischen Vereins für Niedersachsen, 1878, S. 25 ff. nachgewiesen. Dieselben sind betitelt »Avanture historique, écrite par l'ordre de Madame ***, à Paris l'an 679 mense Augusto«. (12°). Dieses Büchlein ist allerdings nicht von der Herzogin Eleonore selbst, aber auf ihre Veranlassung und unter ihrer Aegide geschrieben. Der Verfasser desselben war ein ihr vertrauter Landsmann, Namens Genebat, und der Zweck der Publication, die

1) Mir sind weder die echten noch die unechten Memoiren derselben zugänglich. Unecht sollen sein die »mémoires de M. L. P. M. M. Colonne, grande connétable du royaume de Naples«, Cologne, 1676, in 12°, echt die »apologie ou les véritables mémoires de Mad. Marie Mancini connétable de Colonna, écrits par elle-même«, Leyde, 1678, in 12°, s. Biograph. univers. XXVI, 458 ff. u. A. Renée, les nièces de Mazarin, Paris 1857 (deutsch von Szarvady, Dresden 1858, S. 260 Anm.)

Vorurtheile des hannoverschen Hofes gegen Eleonore zu überwinden. Diesem Versuche tritt die Tendenz der uns hier beschäftigten Memoiren mit der größtmöglichen Schroffheit entgegen. Es entsteht daher die Frage, ob die Darstellung der Herzogin Sophie mit der der Herzogin Eleonore vereinbar ist. Als dritte Quelle sind die Briefe der Herzogin Sophie an Kurfürst Karl Ludwig in Betracht zu ziehn.

Indem wir die Memoiren der Herzogin Sophie zu Grunde legen, übergehen wir die Antecedentien Eleonorens. Es genügt zu constatiren, daß dieselbe einem altfranzösischen Adelsgeschlecht in Poitou entstammte und als Hofdame der mit dem Prinzen Henri Charles von Tarent vermählten Prinzessin Emilie von Hessen-Kassel ihre Laufbahn begann. In Kassel hatte sie der Herzog von Hannover Georg Wilhelm kennen gelernt und seinem Bruder Ernst August gegenüber ein solches Interesse für sie verrathen, daß dieser seine Gemahlin ersuchte, das Fräulein an ihren Hof zu ziehn. Eleonore lehnte ab und kehrte mit der Prinzessin von Tarent nach Holland zurück. Georg Wilhelm aber folgte ihr nach, und schnell war der Bund der Herzen geschlossen. Im Verkehr mit der Geliebten überhörte der Herzog alle Mahnrufe aus der Heimath und ermöglichte so den Staatsstreich seines Bruders Johann Friedrich. Und kaum war der Friede hergestellt, indem Georg Wilhelm sein Kalenbergisches Land mit dem geschmälerten Herzogthum Zelle vertauschte, so war wiederum sein ganzes Sinnen auf das Fräulein von Olbreuse gerichtet, und auf Befehl ihres Gemahls lud die Herzogin Sophie dieselbe abermals an ihren Hof. Eleonore, der Neigung Georg Wilhelms gewiß, folgte nunmehr diesem Rufe, der ihrem Ehrgeiz und ihrer Klugheit glänzende Aussichten erschloß.

Daß Herzog Ernst August alles that, um dem Bruder gefällig zu sein, wer nähme daran Anstoß? Von jeher hatten beide fest zusammengehalten, und als Ernst August die Braut Georg Wilhelms übernahm, hatte sich dieser durch Brief und Siegel zu steter Ehelosigkeit verpflichtet und Ernst August und dessen männliche Nachkommenschaft zu seinen Erben und Nachfolgern im Herzogthum eingesetzt.

Was aber bestimmte die Gemahlin Ernst Augusts, ihre Hand zu einem so delicaten Engagement zu bieten? Zwei Jahre später hat sie darüber ihrem Bruder folgendes geschrieben: »pour the sweet family de G(eorge) G(uillaume ce n'est pas moy qui L'ay faite, mais i'ay este assez politique pour ne m'y point oposer et pour obliger par la vn homme qui veut faire mes Enfants les heritiers de son peis, outre que les plus deuots iugent que son attachement est vn mariage deuant Dieu, i'aime mieux que ce soit deuant luy que deuant les homme comme vous pouuez croire, sans que i'eniure«[1]).

Auch Eleonore war, wie die Avanture historique lehrt, der Meinung,

1) An Karl Ludwig, dat. Iburg, 2. April 1667.

daß Sophie sich durch das Interesse ihrer Kinder leiten ließ. Aber es gibt Dinge, die man wohl der Nachwelt in Memoiren, aber selbst dem nächststehenden nicht in einem Briefe anvertraut. Wir werden daher unbedingten Glauben dem Zeugniß der Memoiren schenken, daß der oberste Beweggrund der Herzogin in ihrem persönlichen Verhältniß zu Georg Wilhelm lag. Der tägliche Verkehr mit der Schwägerin hatte in letzterm die alte Liebe wieder erweckt. Er verfolgte sie mit seiner Leidenschaft und erweckte die Eifersucht seines Bruders. Und je nachsichtiger Sophie die Thorheit des einen und den Argwohn des andern ertrug, um so unerquicklicher wurde ihre Lage. Sie erlebte, daß ihr Gatte es überdrüssig wurde, »de posséder tousjours une même chose«, und war daher erfreut, daß die Neigung Georg Wilhelms sich einer andern zuwandte: »moy j'estois bien aise aussi de luy voir un amusement par où il ne penserois plus à moy«.

So geschah es. Wenn aber Sophie zugleich gehofft hatte, durch diese Dame Herrn Georg Wilhelm vor einer legitimen Ehe und ihre eigene Familie vor einer Gefährdung der verheißenen Nachfolge zu bewahren, so mußte sie es als eine unerträgliche und unverzeihliche Anmaßung empfinden, daß diese Französin hohen und höheren Rang erstrebte, ihre Vermählung mit dem Herzog und die Legitimirung ihres Kindes durchsetzte, und daß so die Unebenbürtige einer Pfalzgräfin, einem Königskinde an die Seite und einer erlauchten Nachkommenschaft in den Weg trat. Die Memoiren sind von dieser Verbitterung erfüllt.

Bezeichnend ist die Weise, wie Eleonore eingeführt wird. „Man hatte sie mir geschildert", schreibt die Herzogin, „als sehr neckisch und sehr lustig, sie schlüge den einen und stäche den andern; das wären die Talente, durch die sie zu gefallen suchte". Dann berichtet sie, daß ihr selbst gegenüber die d'Olbreuse sich eines Liebesverhältnisses zum Landgrafen von Kassel gerühmt habe, und obgleich sie schließlich bekennen muß, daß dieselbe besser war als ihr Ruf, unterläßt sie doch nicht alles aufzuzeichnen, was ihr an Afterrede über dieses Fräulein zugetragen war. Wozu diese Medisance, wenn nicht die Absicht war, die Ehre der Rivalin zu vernichten? Trotzdem aber wird der Wahrheit die Ehre gegeben, indem die Herzogin gesteht, die d'Olbreuse ganz anders gefunden zu haben, als sie ihr geschildert war. Solcher Gestalt behauptet durchweg die Wahrheitsliebe der Herzogin neben der gehässigen Tendenz das Feld.

Sie durchschaute auf der Stelle die hochstrebenden Pläne und die berechnete Haltung der d'Olbreuse. Der Biograph derselben bestätigt dieses Urtheil, indem er die Klugheit preist, mit der Eleonore der Leidenschaft Georg Wilhelms sich bemeisterte: sie habe wohl gewußt, daß man einem Liebhaber, den man heirathen will, nicht sofort die höchste Gunst einräumen darf, und daß sie auf diese Weise alles, was sie für ihre Erhöhung begehrte, bei demselben durch-

setzen würde. Nach den Memoiren der Herzogin begehrte sie alsbald den Titel „Frau von Zelle" und erlangte den Namen „Frau von Harburg" und eine ehrenvolle Stellung im fürstlichen Hause, ehrenvoll wenigstens „für eine Person von ihrer Herkunft". Auch der Biograph Eleonorens rühmt diesen Fortschritt: dieselbe habe damit die erste Staffel über ihrer Herkunft erreicht.

Aber sie blieb nicht dabei stehn. Das erste Symptom wachsenden Ehrgeizes, das der Herzogin Sophie auffiel, war, daß Frau von Harburg sich bemühte, den Thatbestand ihrer Antecedentien prahlend zu entstellen. Nach Sophiens Urtheil erlog Eleonore, daß sie aus hochangesehenem Hause geboren und eine Freundin, nicht Dienerin der Prinzessin von Tarent gewesen sei. Dieses Urtheil zu widerlegen und Eleonorens Herkunft, Erziehung und Lebensführung in das günstigste Licht zu setzen ist die oberste Tendenz jener Biographie Eleonorens, die von ihr selbst angeregt und inspirirt worden ist. Ich verweise in dieser Beziehung auf meine oben angeführte Abhandlung und wende mich zu der für die Kritik wichtigeren Frage, auf welchem Wege Eleonore zu dem Range einer regierenden Herzogin gelangte.

Nach der Darstellung der Herzogin Sophie hat Eleonore dieses Ziel von Anfang an planmäßig erstrebt. Die Avanture historique geht über diesen heiklen Punkt in behutsamer Kürze hinweg und bringt statt dessen die überflüssige Versicherung, daß Georg Wilhelm ursprünglich nicht den Plan gehabt habe, sich mit der Geliebten zu vermählen. Schon diese Verschiebung der eigentlichen Frage dient dem Urtheil der Herzogin Sophie zur Bestätigung, das wichtigste Argument dafür liegt aber in der Tendenz des Büchleins: stellt dasselbe doch Eleonoren als eine zum Throne prädestinirte Dame dar.

Beide Quellen stimmen darin überein, daß Herzog Anton Ulrich von Wolfenbüttel großen Antheil an der Vermählung Georg Wilhelms mit Eleonoren hatte: seitdem derselbe seinen ältesten Sohn mit der zellischen Erbprinzessin verlobt hatte, hatte er das größte Interesse, die Legitimität derselben durch die nachträgliche Ehe ihrer Eltern zu sanctioniren. Den Memoiren der Herzogin Sophie eigenthümlich ist die Ueberzeugung, daß der zellische Premier-Minister Schütz der eifrigste und wirksamste Beförderer dieser dem Interesse des Herzogs Ernst August schnurstracks zuwiderlaufenden Ehe war. Indem Schütz hierdurch die fürstlichen Brüder entzweite, beseitigte er den Einfluß Ernst August's und machte sich selbst zum Alleinherrscher am zellischen Hofe. Der thatsächliche Verlauf der Dinge scheint diese Auffassung zu bestätigen, man darf jedoch nicht vergessen, daß das harte Urtheil der Herzogin Sophie über diesen Minister in persönlichem Hasse wurzelt. Während sie ihn in ihren Briefen sowohl wie in ihren Memoiren nur als nichtswürdigen Intriganten zeichnet, stellt A. G. von Bernstorff, der Schwiegersohn und Amtsnachfolger desselben, ihm das Zeugniß aus, daß er „einer der größten und geschicktesten

ministrorum war, die ich in der Weldt gekandt, von welchem ich viell gelernet und folglich ihm viell zu danken habe“[1]).

Ziehen wir die Summe, so ist deutlich, daß die Memoiren der Herzogin »cum ira et studio« geschrieben, durch ihre persönliche Stellung zu den Sachen und Personen bedingt und gefärbt, aber nirgends geflissentlich von der Wahrheit abgewichen sind.

VI. Aus den Briefen der Herzogin Sophie an Kurfürst Karl Ludwig.

1.

A Rome le 1 de novembre 1664.

. . . . . Il faut apresent que ie vous raconte vn peu les raretes que i'ay veu dans mon voiage nous arriuames le soir for tart a Lorette et le landemain aprais auoir bien dormy et bien mange surtout des raisins figues et autre fruis qui causent des vantualites nous allames faire la visite a la Madonna dans sa maison qui estoit toutte ramplie de Lampes d'or et dargant dont la fumeē me pensoit estoufer car i'estois trop bonne Hugenotte pour vouloir donner de mon ensant (*sic*) a la vierge et ne pouvant respirer L'air n'y par en haut n'y par enba ie me serois sans doute esvanouie si ie ne fusse alle au Tample auec mon assansoire ce qui estoit plus conuenable a ma religion aiant este pratique par vous du tems passe comme vn exsemple de piete en attandant ie considerois la belle maison de marbre qui est alantour de la santa caza dont les statues sont admirable et aprais ie rantrois dans la petite maison pour acheuer ma visite la vierge estoit toute noire de fumeē il n'y auoit que son nez vn peu blan et casse pour auoir touche tant de medallies et chaplets on disoit quelle auoit este faite de la main de St. Luc comme aussi vn pourtrait quil y auoit de nostre Sig^{r} si cela est vray il estoit for mechant sculteur et paintre les moindres miracles qui arriuent en ce lieu la a ce qu'ils disent c'est de remetter des testes entierement coupeē et guerir des personnes qui portoient leurs entrallies dans la main, mais celuy que i'y trouue le plus grand, c'est de voir que tant de sots et tant de sottes luy donnent de tres beau presents, i'allois voir son tressor ou ie trouuois entre autre belle choses le Coeur de la Reyne d'Engletere d'or et de diamants qui s'ouuroit au (*ou?*) on la vit admirablement bien faite en esmail auec vn coeur brulant dans la main qu'elle presentoit a la vierge auec ses mots

1) S. die von mir herausgegebene Selbstbiographie des Ministers A. G. von Bernstorff, im zweiten Jahresbericht des Kaiser-Wilhelms-Gymnasiums zu Hannover, 1878, S. 7.

Latin parce que ie L'aime ie vous le donne tout le tresor en semble, n'est pas de si grand valeur comme L'on dit car la dite dame est for menagere et vant souuant des piereries et de la vesselle pour achetter des terres et depuis peu elle en a eu pour cent et vint mille escus, elle tient vne assez grande Cour deus ou trois carrosses a 6 cheuaus des Kuisiniers et toutte sorte d'autres offisiers, qui parlent pour elle auec vn visage aussi serieux comme vn marchant qui trompe en vandant ses hardes pour mieux subsister. . . . —

2.

A Cell le 2/12 de Nouembre (1665).

L'enterrement[1]) ce fit hier . . . le mariage de conscience entre le D(uc) G(eorge) G(uillaume) et L'olbreuse est public quoi que La consoumation a este faite a la sourdine sans chandelles ny tesmoins c'est tous ce que le tems me permet de dire. —

3.

Niuenburg den 16e Decembre 1665.

. . . nous soumes icy a admirer les caresses reciproques de G(eorge) G(uillaume) avec sa Sigra cela est for violent, ie ne scay si cela sera de duree et L'on diroit que Venus a bien plus d'assandant sur son esprit que Palas et Mars dont il auroit apresent plus affaire . . .

4a.

A Osnabruck le 17e de mars 1666.

. . . Mr. mon mari a este a Hanouer et dit que la Cour de J(ean) F(rideric) est for belle et for bien raiglee et qu'il y a beaucoup d'honnette gans, pour celle de Cell il n'en faut point parler, car il n'y a rien de bon qu'une bonne table et Mad. de Harburg qui est grosse.

4b.

A Iburg le 18 de mars 1667.

. . . G(eorge) G(uillaume) est tous jour le mesme et tesmoigne la mesme amitie pour nous qu'il a tousiour eue.

5.

A Osnabruc le 30e de Jeanuie (1675).

Quant a L'affaire de la fraile Sophie Je suis bien aise que vous en auez veu la patente Imperiale qui marque aussi sans doute sa legitima-

1) Des Herzogs Christian Ludwig von Zelle.

tion Ergo elle en auoit besoin, cependant le Duc Antoine Vleric veut que L'on croie que Mad. d'Harburg a tousiour este mariee auec G(eorge) G(uillaume) et que son fils espouse vn enfant legitime, et pour randre L'Enfant tel il a persuade a G(eorge) G(uillaume) qu'il peut espouser Mad. d'Harburg comme beaucoup d'autres Princes ont fait, sans oster la sucsession de ses Estats a mes Enfants, E(rneste) A(uguste) a fait consulter des scauants sur cette matiere, et on est conuenu si L'Empreur affirme la sucsestion a E(rneste) (Auguste) et a ses desendants auec ordre à la chambre de Speir et a son Consail de n'admetter iamais de prozes qui soit contraire a cette sucsestion et que tous les Estats de Brunswic aussi bien que les seruiteurs et la melice pretent le sermant la desus a E(rneste) A(uguste) quant mesme G(eorge) G(uillaume) auroit des fils qu'il ne porroient iamais succeder, il me semble que ie vous ay demende ce qu'il vous en sembloit, mais ie crois que tanti negozi vous ont empeche de me respondre, E(rneste) A(uguste) est tombe d'accord que quant tous ce que Je viens de dire sera effectue que G(eorge) G(uillaume) pourra espouser sa dame, la confirmation de L'Empereur estoit desia venue mais non pas encore L'ordre de S. M. Im^{le} a la chambre de Speir et a son consail de n'admettre iamais de prozes sur cette affaire, on croit que E(rneste) A(uguste) sera plus assure de cette maniere que si G(eorge) G(uillaume) en quelque maladie, d'elle ou de luy, L'espousat sans conditions, comme on dit qu'il a tousiour eu desein de le faire a l'article de la mort pour L'amour de L'enfants, vn Pr^{ce} d'Anhalt auoit espouse vne Crosex aussi a condition que ses enfants n'heriteroient pas, le Pere de Nostre predeseseur L'Euecque d'osnabruc en auoit fait autant, le Prince Palatin dont les Contes de Leuensten son venu de mesme comme aussi presentement le Duc de Deuxponds, de deux maus E(rneste) A(uguste) a falu choisir le moindre cet tous qu'on peut dire la desus, mais G(eorge) G(uillaume) ne ce rant gaire estime par la, car son inconstance esclate beaucoup en ce qu'il a fait legitimer L'enfant dont il n'auoit pas besoin cela luy a coute 16 mille escus dont schutz a ce que le Duc Antoine Vleric ma dit a retenu 8 mille but let that passe . . . . .

6.

A Osnabruc le 26 de december 1675.

. . . le ieune Duc de Wolfenbudel a change de bague auec la fraile [= *Fräulein*] Sophi de Cell, quoi qu'il n'y a rien de fait entre G(eorge) G(uillaume) et Mad. de Harburg les conditions n'estant pas encore effectuee enuer E(rneste) A(uguste), vous dites qu'on a bien sceu que ſchütz estoit vn fourbe, mais ce n'estoit pas E(rneste) A(uguste) qui la introduit et G(eorge) G(uillaume) en est charme, il le gouuerne comme vn petit

enfant cela fait pitie; E(rneste) A(uguste) a vne patience de Job d'auoir affaire auec ce fourbe sa fille a espouse Berendorf [*A. G. von Bernstorff*] qui est presentement aussi grand Sig^{r} . . .

7.

A Osnabruc le 7^{e} de may 1676.

. . . ie ne L'ay[1]) ouy Louer que sur sa bonne table cet aussi en quoi G(eorge) G(uillaume) excelle ce qui fait douter de sa pretandue bonne intantion pour E(rneste) A(uguste), cet que ſchütz la mis sur vn pied a n'estre plus esclaue de sa parolle, vous scauez qu'il a promis par escrit qu'il ne ce mariroit iamais, il me L'assura encore il n'y a pas deux ans cependant on la porte a le faire, et E(rneste) A(uguste) a este oblige d'y consentir a condition qu'il donnoit des assurences sufisentes pour la succestion de ses estats, et que Mad. de Harburg ne seroit trettee que comme elle l'a tousiour este en Contesse de Wilmsburg, cela a dont este accorde ainssi et signe de deux partis, la confirmation de l'Empreur est venue et vn commendement Imperial a la Chambre de Speir de n'accepter aucun proces la desu, les estats du peis on donne vn reuers a E(rneste) A(uguste) comme aussi tout les consaillie de Cell et tous les hauts offisiers de la melice, G(eorge) G(uillaume) la escrit a J(ean) F(rideric) et R(udolfe) A(uguste) et il ne menque qu'une seremonie a faire ou G(eorge) G(uillaume) doit presenter E(rneste) A(uguste) a Luneburg aus estats et faire pretter le sermant, ce qu'il dit qu'il fera selon le, reses, cependant il cet fait marier depuis 8 iours en secret et on a prie dans L'esglise pour elle gemalin et tout le monde L'apelle A^{se}. et Duchesse de Brunsuic directement contre ce qu'il a accorde par escrit auec E(rneste) A(uguste); il dit pour excuse qu'il ne la pas Commende, ainssi si ses enfants ce mettoient en possestion du peis il pourroit dire aussi qu'il ne la pas commende, ho bella ragione, wee muchts Carrey our Bodey swiminley cet pourquoi ie vous prie tres humblement ie prie tres humblement de bruler cette lettre, G(eorge) G(uillaume) est comme vn enfant ſchütz en fait tous ce qu'il veut, qui scait s'il ne resoit pas de L'argant de la France pour entretenir la deuision a Breme, afin que toute nos forces n'alle pas contre elle, il a debauche R(udolfe) A(uguste) dont les troupes demeureront de ce coste icy, et il enrage que E(rneste) A(uguste) a trop de probite pour faire de mesme, et ie ne voy pas qu'on ce presse fort pour aller deuan Stade. . . .

---

1) Bezieht ſich auf den Duc de Bournonville.

8.

A Osnabruc le 4 de Juin 1676.

E(rneste) A(uguste) a este cite par vne lettre de chanselerie de venir a Bruckhausen aupres de G(eorge) G(uillaume) ou J(ean) F(rederic) et R(udolfe) A(uguste) ce trouueront aussi pour reseuoir les Ordres de M[r] le Regant de Cell, ie ne iurerois pas que ce personnage ne resoiue de L'argant de France, car ie vous dire vndre the roos, qu'on a fait de for grandes offertes de ce coste la a E(rneste) A(uguste) il est dont a croire qu'on n'en aura pas moins fait enuer luy, et ie croy qu'il luy est impossible de refuser car il est trop auare pour cela, la fin le fera voir, G(eorge) G(uillaume) ne va pas encore a Stade et dit quant mesme il L'aura pris, qu'il ne veut pas esloigner ses troupes de ses estats dont les allies doiuent estre fort esdifie E(rneste) A(uguste) va tousious son grand chemin, sans considerer ce que Renie dit dans ses Satires que la fidelite aporte peu de reuenu, entre autre offres de la France ie deuois auoir 10000 escus pour ma part et mon fils vne pension de 6000 par ans mais E(rneste) A(uguste) n'a pas seullement responde a toute ses belle choses . . . .

P. S. L(ise) L(otte) me mende qu'on ce mocque furieusement de G(eorge G(uillaume) en France, d'auoir espouse vne Creature qui a tout fait ce qu'elle pouuoit pour espouser le pere du premie valet de chambre de M[r] nome Colin, ie n'ay iamais sceu cette Histoire mais tous cela peut seruir de matiere pour embellir les Romans que le Duc Antoine de Wolfenbudel fait. —

9.

. . (20. Jan. 1678).

. . . nous auons plus de suiect de nous plaindre des nostres (proches) au moins de G(eorge) G(uillaume) qui fait tout ce qu'il peut contre E(rneste) A(uguste) autant pour le present que pour L'auenir, dans L'affaire de Bremen ou il rompt L'accord formel qu'il auoit fait auec luy, on voit par toute sa conduite ce qu'on en pourroit attandre s'il faisoit vn fils . . . . la nouuelle A[e]. de Cell a este espousee auec G(eorge) G(uillaume) en cachet en presence du chanselie et du Duc Antoine de Wolfenbudel et de sa femme, il y a, a peu pres deux ans, car elle veut que l'on croie qu'elle a desia este mariee en Hollande, et le Duc Antoine est si Romanesque qu'il a voulu que i'en deuois persuader le monde, ie luy ay respondu que ie ne mentirois pas pour L'amour de luy, qu'on n'auroit pas eu besoin de faire legitimer la fille si cela eut este il me replica qu'il estoit bien fache aussi que cela feut arriue, mais que le Chanselie en auoit tire 8000 escus et d'auantage aiant persuade son maitre que cela auoit coute 15000 escus a la chanselerie Imperiale dont il auoit tire plus de la moitie . . . . .

10.

A Osnabruc le 20e de Juin 1679.

. . . . . E(rneste) A(uguste) a dans l'esprit, ce santant souuant mal qu'il pouuoit venir a mourir deuan Mesr ses freres et laisser ses enfants dans vn mechant estat il y a longtemps qu'on luy offre du coste de Cell 50,000 escus de rante en souuerainete et 100,000 escus argant contant s'il veut le mariage de mon fils aine auec la fille de G(eorge) G(uillaume) le garson a de la repuniance pour le mariage et nous pour L'allience d'olbreuse quoi que M. Heid n'estoit pas de melieure maison outre que la fille est vn enfant deux foys legitime, ces considerations merite bien qu'on rehause la soume, qu'en croiries vous si on donnoit 80,000 escus par ans en souuerainete a E(rneste) A(uguste) deuroit il gaster ses angen (*sic*) pour cela, et les trouueries vous assez bien paie, on offre auec cela que toute la melise prettera sermant a E(rneste) A(uguste) qu'on ne mettera point d'offisier dans les fortresses auant luy auoir iure, Vndt das das ganſſe lant E(rneste) A(uguste) huldigen ſoll, pour n'obeir qu'a luy quant mesme G(eorge) G(uillaume) feroit des fils, tous cela ne randroit pas L'affaire agreable pour moy d'estre frere compagnon auec vne scoupette (?), J(ean) F(rideric) est for contre cela aussi ie vous prie dont de me dire ce qui vous en semble afin que ie puisse voir si mes esprits (esmanes) mot que ie n'entants pas sont en vous en auec les mesmes sentiments que i'en garde les restes . . . . .

11.

A Osnabruc le 9 de nouembre 1679.

. . . . . J'ay parle a Mr Coppensten de la proposition qu'on nous a fait a Cell cet vne pilule bien amere a aualler mais si on la dore de 100000 escus par ans en souuerainete on fermera les yeux en la prenent, L'exsemple du Prce d'Orenge la rant plus tollerable, et E(rneste) A(uguste) dit der Herr bedarf ſeiner mes 6 fils deuienent grand, il ce trouue maladif et les voudroit| voir bien establi et en surte de la succesion pour auoir L'esprit en repos, pour moy ie trouue L'affaire for desagreable et i'aurois mieux aime la fille de J(ean) F(rideric) auec 30000 escus parrans iusquace que E(rneste) A(uguste) eut vne succesion et qu'alors il ce seroit oblige de randre de cet argant a ses deux autre fillies en vertu de quoi pour la surte de J(ean) F(rideric) il luy vouloit mettre 200000 escus entre les mains, P. P. trouuoit cette proposition for raisonnable Mr le Duc d'Enguin aussi, mais J(ean) F(rideric) n'en est pas d'accord il faut dont auoir passience, er Wiel ſich einen gutten Dag an thun en Italie, il donne 25000 escus par ans a Mad. sa femme pour depenser en attandant en France que le reste allie comme il plaira au bon Dieu il a lissansie beaucoup de gans et ce figure vn Paradis terestre de L'Italie . . . . .

12.

A Hanouer le 9/19 de Juliet 1680.

. . . le Principal poin est que Mad. d'Harburg sera Duchesse et que ses enfants ne pourront pas succeder pour assurer cela que G(eorge) G(uillaume) fera vn nouuau sermand et les suiects prandront die hulbigung la desu et L'Empreur confirmera les pactes vn autre foy, cet la mesme chanson de iadis sur vn autre ton la plus belle surte cet que la dame na point de fils . . . . .

Memoiren

der

Herzogin Sophie.

Die Anmerkungen unter dem Texte sind in drei Gruppen getheilt. Man findet unter L. die Monita (m.) und Verbesserungsvorschläge von Leibniz, unter M. die Lesarten des Manuscripts, unter N. orientirende Noten über eine Anzahl der in den Memoiren erwähnten Personen. Ein Fragezeichen begehrt Auskunft über Sachen und Personen, die der Herausgeber nicht festzustellen vermochte. Zur chronologischen Orientirung sind einzelne sicher fixirte Daten am Rande angemerkt.

A Hanover 1680.

Comme dans l'aage où je me trouve, il n'y a point de meilleure occupation pour moy que celle de me souvenir du temps passé, je crois que je me puis satisfaire, sans paroistre par cet escrit, qui n'est que pour moy, l'héroïne d'une histoire ou d'avoir voulu imiter ces dames[aa] romanesques qui ont rendu leur vie célèbre par leur conduite extraordinaire[1]. Je ne prétends qu'à me divertir pendant l'absence de M. le duc mon mary[2], pour éviter la mélancolie et pour conserver mon humeur dans une bonne assiette. Car je suis persuadée que cela conserve la santé et la vie, qui m'est bien chère.

1630.

1630
14. Oct.

L'on m'a dit que je nacquis l'année 1630 le 14 d'octobre, et comme j'estois le 12[me] fruit du mariage du roy mon père et de la reine ma mère[3], je crois que ma[bb] naissance ne leur causa d'autre joie que celle que je n'occupois plus le poste que j'avois tenu. On estoit même embarassé, quel nom et quels parrains on me devoit donner, car tous les rois et princes de considération avoient déjà pris cette peine aux[a] enfans qui m'avoient précédée[cc]. L'on trouva bon de mettre sur divers billets divers noms et de tirer au sort celuy que je devrois avoir, où le hazard me donna celuy de Sophie; et pour me[b] choisir des marraines qui eurent ce nom-là, le roy choisit la princesse palatine de Birckenfeld comtesse de Hohenloh[4], la comtesse de Culenbourg[5] et Mad. de Brederode comtesse de Nassau[6] et pour parrains les estats de Frise[7].

L. a) m. b) m.

M. aa) d'avoir voulu ses dames. bb) leur. cc) précédé.

N. 1) ſ. Vorbemerkungen V, 3. 2) ſ. Vorbemerkungen II. 3) Friedrich V, Kurfürſt von der Pfalz 1610, König von Böhmen 1619, und Eliſabeth Stuart, Tochter des Königs Jacob I. von England. 4) Sophie, Tochter Karl's I., Pfalzgrafen von Birkenfeld, Gemahlin des Grafen Crato von Hohenlohe-Neuenſtein, † 1676. 5) = Culenburg, Perſonalien? 6) Sophie Hedwig, Tochter Herzogs Heinrich Julius von Braunſchweig, Gemahlin des Grafen Ernſt Kaſimir von Naſſau-Dietz, † 1642??. 7) Weſtfriesland.

Je n'estois pas plustost en estat de pouvoir estre transportée que la reine ma mère m'envoya à Leide, qui n'est que trois heures de la Haye, où Sa Majesté fit élever tous ses enfans éloignées d'elle, car la veue de ses guenons et de ses chiens luy estoit plus agréable que la nostre.

Nous avions à Leide une cour tout-à-fait à l'allemande. Toutes les heures estoient réglées aussi bien que nos révérences. Ma gouvernante qui s'appeloit Mad. de Ples, avoit eu le même caractère auprès du roy mon père, comme il estoit petit, on peut juger par là de l'aage qu'elle pouvoit avoir. Mais ses deux filles l'assistèrent dans sa charge, qui paroissoient plus vieilles qu'elle. Leur intention estoit aussi droite devant Dieu que devant les hommes; je crois qu'elles pleurent à l'un et n'ont[aa] jamais inquiété les autres, car leur extérieur estoit horrible et fort propre à inspirer de la terreur aux petits enfans. Elles m'apprirent à aimer Dieu et à appréhender le diable, et je fus élevée dans une fort grande dévotion selon les bons préceptes de Calvin. On m'enseigna le catéchisme de Heidelberg en allemand, que je sçavois tout par coeur sans le comprendre. Je me levois à sept heures du matin et j'estois obligée d'aller tous les jours en déshabillé auprès de Mad[lle] Marie de Quat, une des filles dont j'ay parlé, qui me fit prier Dieu et lire la bible. Ensuite elle m'apprit les quadrains de Pebrac[1]), pendant qu'elle employoit ce temps-là à nettoyer ses dents qui en avoient toujours[bb]), et à rincer la bouche, dont toutes les grimaces me sont bien mieux restées dans l'imagination que tout ce qu'elle vouloit m'enseigner. Ensuite on m'habilla, ce qui fut fait à 8 heures et demy, où il falloit essuier de voir venir régulièrement un précepteur après l'autre, qui m'occupoient jusqu'à dix, si ce n'estoit que le bon Dieu leur envoyoit un catarre pour me soulager. A dix heures le maistre à danser estoit toujours le bien venu, qui me donnoit de l'exercice jusqu'à onze, qui estoit l'heure du dîner. Cela se fit toujours à une table fort longue en cérémonie. Quand j'entrois dans la salle, je trouvois tous mes frères rangés de front et leur gouverneur avec leur gentilshommes postés derrière eux à costé dans le même ordre. J'estois obligée par ordonnance de faire premièrement une fort grande révérence pour les princes et une petite pour les autres, ensuite encor une fort grande en me rangeant vis-à-vis d'eux, ensuite encor une petite pour ma gouvernante, laquelle en entrant avec ses filles dans la salle m'en firent de fort grandes. J'estois aussi obligée de leur en faire encor une en leur donnant mes gans à garder, et puis encor une autre, quand je me remettois vis-à-vis de mes frères; une autre, quand les gentilshommes m'appor-

---

M. aa) non. bb) so, vielleicht zu ergänzen besoin.
N. 1) ?

tèrent un grand bassin pour laver les mains, encor une après la prière et la dernière pour me mettre à table, ce qui en fait neuf bien comptées. Tout estoit si réglé qu'on sçavoit tous les jours de la semaine ce que l'on mangeroit, comme dans un couvent. Le dimanche et le mercredi on pria toujours deux ministres de la parole de Dieu ou deux professeurs à dîner avec nous, et l'on croyoit que je deviendrois fort sçavante, parce que j'apprenois assez viste; mais je n'avois autre but en cela qu'à ne plus estudier, quand je sçaurois ce qu'on vouloit que je devois sçavoir, que je n'aurois plus la peine d'apprendre. Après le repas j'avois un repos jusqu'à deux heures après midy, où je me vis encor attaquée par mes précepteurs, et on me fit souper à six heures et coucher à 8 et demy, après avoir lu quelques chapitres dans la bible et prié Dieu. J'ay mené cette vie-là jusqu'à l'aage de 9 à 10 ans; je passe sous silence toutes les pièces que je faisois à ma gouvernante, que l'aage avoit rendue aveugle, de peur que mon histoire auroit[a] quelque rapport avec celle de la famille de Tormes[1]. Je diray seulement qu'à mesure que mes frères et mes soeurs devenoient grands, la reine les retiroit de Leiden, les princes pour les faire voyager, et les princesses pour estre auprès d'elle[aa].

J'y estois restée avec un petit frère[2] qui mourut à l'aage de 8 ans et qui n'avoit qu'un an moins que moy. La reine en estoit en couche, quand elle receut la triste nouvelle de la mort du roy son epoux[3]. Le pauvre enfant se trouva incommodé de la pierre, depuis qu'il estoit au monde, et on pouvoit demander sur son sujet, comme il y a dans l'évangile, si luy ou ses parens avoient péché, qu'il estoit né si misérable. Il ne laissoit pas d'estre fort beau, et je me souviens que la reine nous fit venir tous deux pour un après-dîné à la Haye, pour nous monstrer, comme l'on fait un haras, à la princesse de Nassau, sa germaine[1], et que Mad. Gorin disoit en nous considérant tous deux, mon petit frère et moy: »il est fort beau, mais elle est maigre et laide; j'espère qu'elle n'entend[bb] pas l'anglois«. Mais je ne l'entendois que trop bien pour me chagriner, et j'estois bien triste, que je croyois mon mal sans remède. Il n'estoit pas pourtant si grand que celuy de mon pauvre petit frère, qui mourut bientost après avec des douleurs épouvantables; j'en estois extrêmement touchée et affligée. On luy trouva en l'ouvrant une pierre dans la vessie, dont l'une estoit de la grandeur d'un oeuf de pigeon, entourée de quatre autres en pointe, et une dans les rognons de la forme d'une grosse dent qu'on a tirée avec la racine. Cela fait frémir, quand

---

L. a) n'aye.

M. aa) elles. bb) entends.

N. 1) ? 2) Guſtav, geb. 14. Januar 1632, † 9. Januar 1641. 3) † 29. Nov. 1632 zu Mainz.

on y pense, et fait voir l'ignorance des médecins, dont il en avoit eu en quantité tout le cours de sa vie.

9. Januar 1641 Sa fin fut aussi celle de nostre cour à Leide, car on ne trouva pas à propos de m'y laisser toute seule, dont j'avois bien de la joye, quoyque avec cela quelque regret de quitter mes bonnes vieilles, qui ne se trouvèrent plus en estat de changer de lieu ny d'habitude. Je les aimois par coustume et par reconnaissance, car entre la vieillesse et la jeunesse il y a rarement de la sympathie. Leur vertu les faisoit estimer de tout le monde; aussi après avoir vécu[aa]) comme des saintes, elles sont mortes de même.

J'arrivois à la Haye à l'aage de neuf à dix ans à la cour de la reine ma mère, et mon ignorance me fit admirer toute chose. Je croyois jouir des joyes du paradis en voyant tant de variété et tant de monde et de ne plus voir mes précepteurs. Je n'estois pas sensible d'y trouver trois soeurs bien mieux faites que moy et plus accomplies, qui faisoient l'admiration de tout le monde, je me contentois que ma gayeté et mes railleries leur servoient de divertissement. Même la reine y prit plaisir et estoit bien aise, quand on me tourmentoit, pour m'aiguiser l'esprit pour me défendre. Je m'estois mise sur un pied à railler tout le monde, les gens d'esprit y prirent plaisir, et les autres m'appréhendèrent. Le prince de Tarente[1]) entre autres estoit de ceux-cy, qui me fuyoit comme la peste, n'ayant[a]) assez de vivacité pour se défendre. Parmy les autres il y avoit M. de Zulestem[2]) et Marigné. Comme l'un estoit Flamand, fils naturel du prince Henry d'Orange[3]), ses railleries n'estoient pas fort polies. Je les trouvois un jour trop familières, et pour m'en vanger sur le champs et de luy bien mouiller la teste, je voulois mettre pour cela mon mouchoir dans un bassin d'eau où les chiens de la reine avoient accoustumé d'aller boire. Mais comme le nombre estoit fort grand de ces animaux-là, le bain se trouva vide, et je mouillois mon mouchoir dans un endroit où l'eau n'estoit pas si claire, que je luy jettois au visage. Mon frère Maurice[4]), qui avoit vu que la chaise percée de la reine avoit servi à ma vengeance, ne manqua pas de le dire à tout le monde, pour rendre la raillerie plus forte, dont le bon Flamand se trouva fort déconcerté.

Il y avoit un Français, Marigné, qui avoit bien plus d'esprit et de

L. a) m.

M. aa) vécues.

N. 1) Henri Charles de la Tremoille, prince de Tarent. ſ. mémoires de H. Ch. etc., publiés par Griffet, Liège 1767. Einiges daraus iſt mitgetheilt von Erdmannsdörffer in der Zeitſchr. f. preußiſche Geſchichte ꝛc. 1878, XV, 242 ff. 2) Etwa Zuylichem? 3) Friedrich Heinrich von Oranien. 4) Geb. 1620, † 1652. ſ. Häuſſer, Geſch. d. rhein. Pfalz, II, 515 f.

politesse. Pour divertir la reine, il m'écrivit une lettre au nom de tous les guenons de S. M^té^ pour m'élire pour leur reine. Cette lettre me fut présentée en présence de beaucoup de monde pour voir la contenance que je ferois. Mais je la trouvois trop jolie pour m'en fâcher et j'en riois comme les autres.

On voulut encor me faire pièce au sujet du fils de l'ambassadeur de Venise qui s'appelloit Contarini, qui estoit fort joli et qui avoit souvent joué avec moy. Il y avoit un Anglois, nommé Vain, qu'on avoit toujours raillé sur son grand menton. Il fit une lettre au nom du petit Vénitien, après qu'il estoit parti, et me l'apporta, pour tirer de moy une réponse dont il auroit pu me railler. Je m'apperceus de son dessein et pour faire la contrebatterie je luy donnois[a] en secret une petite boette[aa] où je luy disois qu'il y avoit une bague que j'accompagnois d'une lettre pour le petit Vénitien. Dans la petite boette j'avois mis une crotte des chiens de la reine, et dans la lettre il y avoit:

Pour Monsieur le confident
Je luy donne ce présent,
Il est long et de la forme
De son menton si déforme
Lampon[bb] etc.

Il se passoit tant de railleries de cette sorte que je trouve indignes d'estre rappellées[cc] dans ma mémoire, que je veux tourner mes pensées sur un temps où je commençois à devenir un peu plus raisonable. La reine se retiroit ordinairement tous les estés dans une maison de chasse, nommée[dd] Rhenen[ee]. S. M^té^ y estoit une fois, comme[b] mes soeurs pour la divertir résolurent de représenter la comédie de Médée et me firent connoistre que je ne pourrois en estre, parce que je ne serois pas capable d'apprendre tant de vers par coeur. Cela me piqua si fort d'honneur, que j'apprenois toute la comédie par coeur, quoyque je n'avois besoin de sçavoir que le roolle de Nérine, qu'on me permit de représenter. La reine en fut satisfaite, quoyque des chapines[ff] m'avoient accomodé la taille et qu'une comédienne m'avoit[gg] appris les gestes. Car je ne comprenois rien de tout ce que je disois et que[hh] ma jeunesse rendoit tolérable, car je n'avois[ii] qu'onze ans. Quelque temps après la reine 1642.
retourna, où la reine d'Angleterre[1] arriva avec Mad. Marie sa fille, qui estoit fiancée avec le jeune prince d'Orange[2]. La reine ma mère l'alla

---

L. a) an potius donnay, hoc alias saepe. b) m.

M. aa) ſo, = boîte. bb) ſo, = lampons. cc) rappellés. dd) nommé. ee) Renen. ff) ſo, ein nicht nachweisbares Wort, wohl von chappe abzuleiten und „Schneiderin" zu überſetzen. gg) avoient. hh) et ma jeunesse. ii) j'en avois.

N. 1) Henriette Marie, Gemahlin Karl's I. 2) Wilhelm II., geb. 1626; ſeine Vermählung mit der zehnjährigen Prinzeſſin Marie 2. Mai 1641.

rencontrer à Honslardick[1]), je ne fus considérée que pour estre la plus propre de mes soeurs pour tenir compagnie à la jeune princesse qui n'estoit qu'un peu plus jeune que moy.

Les beaux pourtraits de Van Dyck m'avoient donné une si belle idée de toutes les dames d'Angleterre que j'estois surprise de voir que la reine, que je m'avois veue si belle en peinture, estoit une petite femme montée sur du siége[aa]), les bras longs et secs, les épaules dissemblables et des dens[bb]) comme des défences[cc]) qui luy sortoient de la bouche. Pourtant après que je l'avois bien considérée, je luy trouvois les yeux très-beaux, le nez bien fait et le teint admirable. Elle me fit l'honneur de me dire qu'elle trouvoit que je ressemblois un peu à Mad. sa fille. Cela me plut si fort que je la trouvois belle depuis ce temps-là.

J'entendis aussi que des milords se disoient l'un a l'autre que, quand j'aurois achevée[dd]) de croistre, je surpasserois toutes mes soeurs. Cela me donna de l'affection pour toute la nation, tant on aime à estre trouvée[ee]) belle, quand on est jeune. Ma soeur qui s'appelloit Mad. Elisabet[2]) et qui l'estoit déjà[a]), avoit les cheveux noirs, le teint vif, les yeux bruns et brillans, les sourcils noirs et larges, le front bien fait, la bouche belle et vermeille, les dens admirables, le nez aquilin et menu, sujet à rougir; elle aimoit l'étude, mais toute sa philosophie ne l'empêchoit point d'estre fort chagrinée[ff]) aux heures que la circulation du sang luy causoit le malheur d'avoir le nez rouge, elle se cachoit dans ce moment devant le monde. Je me souviens que ma soeur la princesse Louise, qui estoit sans façon, luy demanda dans une conjuncture si perverse[b]), si elle ne vouloit pas monter chez la reine, puisque l'heure qu'on estoit accoustumé d'y aller, estoit venue. La princesse Elisabet luy dit: »voules-vous que j'y aille avec ce nez?« l'autre répliqua: »voules-vous attendre jusqu'à ce que vous en ayez un autre?«

Celle-cy avoit l'esprit vif et naturel, l'autre estoit fort sçavante; elle sçavoit toutes les langues et toutes les[gg]) sciences et avoit un commerce réglé avec M. Descartes; mais ce grand sçavoir la rendoit un peu distraite et nous donnoit souvent sujet de rire. La princesse Louise[3]) n'estoit pas si belle, mais à mon gré son humeur la rendoit plus agréable. Elle s'appliqua entièrement à la peinture, et son inclination estoit si forte,

---

L. a) m. b) m.

M. aa) liege. bb) dans. cc) ſo = défenses. dd) ſo. ee) trouvé. ff) chagriné. gg) toute le.

N. 1) ſo, etwa Helvoetſluys? 2) Eliſabeth, geb. 1618, Äbtiſſin von Herford 1667; ſ. Guhrauer in Raumer's hiſtor. Taſchenbuch 1850 u. 1851, und Hölſcher in d. Allgem. deutſchen Biogr. VI, 22. 3) Luiſe Hollandine, geb. 1622, convertirte zur kathol. Kirche 1658, Äbtiſſin von Maubuiſſon in Frankreich 1664, † 1709. S. Söltl, Eliſabeth Stuart II, 455 f.

qu'elle faisoit ressembler les gens sans les voir. En peignant les autres elle se négligea beaucoup elle-même. On auroit dit qu'on luy avoit jetté les habits sur le corps, ce qui donna sujet au sieur Herinton [1]) de la comparer dans ses vers au peintre qui ne pouvant réussir à faire l'écume d'un cheval, jetta son peinceau en colère contre le tableau et réussit par ce hazard à merveille.

Ma soeur la princesse Henriette [2]) ne ressembloit point aux deux autres. Elle avoit les cheveux d'un blond cendré, son teint estoit sans exaggération de lis et des roses [aa]), son nez bien fait et blanc estoit à l'épreuve du froid, elle avoit les yeux doux, les sourcils noirs très-bien placés [bb]), le front et le tour de visage admirable, la bouche jolie, les mains et les bras comme s'ils eussent esté faites au tour; je ne parleray point de ses jambes ny de ses pieds, il suffit de dire pour les louer qu'elle les avoit comme tous les autres de la maison. Son tempérament la portoit à n'aimer qu'à travailler et à faire les confitures, dont je profitois le plus.

Il faut que je me souvienne aussi, comme M^lles [cc]) Quat n'ayant pu me suivre elles-mêmes m'avoient voulu donner une personne de son [a]) génie pour estre toujours avec moy. Pour cet effect elles avoient recommandé une vieille fille, nommée Galen, pour me servir, que je ne pouvois souffrir. Car je la trouvois fort désagréable et je n'estois pas la seule de mon sentiment. Je me cachois souvent derrière quelque rideau de lit ou quelque tapisserie pour luy donner la peine de me chercher par toute la maison. Et je pris en amitié une fille angloise, nommée Carray [dd]), qui estoit avec ma soeur la princesse Henriette. C'estoit une personne jeune et modeste, pas belle, mais fort propre, se mettant de bon air. Elle avoit une soeur aisnée qui estoit fille d'honneur de la reine, qui avoit beaucoup de prudence et de jugement. L'une m'aimoit par inclination et l'autre par inclination et par politique. Car elle voyoit que je commençois à valoir quelque chose et je pourrois servir un jour à faire sa fortune. Elle porta sa soeur d'avoir soin de mon ajustement, pour me faire paroistre, ce qui luy donna peu de peine, car la jeunesse en soy est toujours une des plus belles parures.

J'avois les cheveux d'un brun clair naturellement bouclés [ee]), l'air gay et degagé, la taille bien faite [ff]), mais pas fort grande, le port d'une princesse. Je ne prends pas plaisir à me souvenir de tout le reste dont

---

L. a) leur.

M. aa) so. bb) placé. cc) Mes. dd) Die Schreibung Leibnizens schwankt zwischen Carey und Carray. ee) bouclé. ff) fait.

N. 1) Wohl Harrington. 2) Henriette Marie, geb. 1626, Gemahlin des Fürsten Sigismund Rakoczy von Siebenbürgen 1651, † 1651.

mon miroir ne me monstre plus rien. J'aime mieux me réjouir de la veue par les pourtraits qui ont esté faits de moy en ce temps, que d'en faire un moy-même d'une chose passée.

La médisance régnoit beaucoup dans ce temps-là à la Haye; c'estoit comme à la mode que les beaux esprits censuroient les actions de tout le monde. Mes deux aînées dont je viens de parler, prirent tant de[aa] soin de ma conduite et de toutes mes manières que ma façon de vivre m'attiroit plus de louange que ma beauté. Il y avoit aussi un vieux milord, nommé Craven [1], qui se mettoit dans mes intérests. Leur pensée estoit que je pourrois un jour épouser le prince de Gales [2], qui n'avoit qu'un an plus que moy, et crurent que cela ne leur pouvoit manquer, puisque les Anglois souhaittoient à ce prince une femme de sa religion, et que pour lors il n'y en avoit point à choisir d'une plus grande naissance que moy.

Mes bonnes amies n'estoient pas les seules à jetter les yeux sur un morceau si friand. Mad. la princesse d'Orange, femme du prince Henry, avoit le même dessein pour une de ses filles et crut la chose faisable, puisqu'elle estoit de la[bb] même religion. Elle ne voyoit d'autre obstacle à son avis que moy, qui pourroit nuir à son ambition, à quoy[cc] elle estoit accoustumée de sacrifier toutes choses. Elle résolut de tenir conseil sur ce sujet avec le prince son mari et trouva à propos de mettre tout en usage pour détruire ma réputation, sçachant bien que le monde croit facilement aux apparences. Elle résolut que son fils, qui estoit déjà marié, devoit s'appliquer à m'en compter, et crut que je souffrirois sans beaucoup d'allarme la galanterie d'un prince de tant de mérite. Pendant qu'elle forma ce dessein, il y avoit un valet de chambre allemand, nommé Fritz[dd], qui avoit tout entendu, et qui eut les sentimens sy bons, qu'il avoit horreur d'une telle malice. Il alla trouver le ministre de mon frère l'électeur palatin [3], qui se nommoit Streithagen, pour luy découvrir tout ce qu'il avoit entendu. On vit bientost, qu'il n'avoit pas menti. Car le jeune prince par ordre de sa mère se rendit régulièrement tous les soirs dans l'antichambre de la reine; mais sa peine se trouva inutile, car je m'absentois toutes les fois que je le vis venir. Il falloit donc chercher un autre moyen pour faire parler le monde, et on luy fit résoudre de danser un ballet dont un de mes frères, le prince Philippe [4], ne pouvoit se dispenser d'estre ny à leur advis refuser à son rang d'exercer les pas de ballet dans sa chambre plustost qu'à la cour d'Orange. Mais comme mon

M. aa) tant soin. bb) de même. cc) ſo. dd) Friz.

N. 1) Ueber Lord William von Craven ſ. Vorbemerkungen V, 1. 2) Ueber dies Project ſ. Vorbemerkungen V, 1. 3) Karl Ludwig, geb. 1617, Kurfürſt 1649. 4) Geb. 1627, † 1655, ſ. Häuſſer, Geſch. d. rhein. Pfalz, II, 517 f.

frère en sçut le dessein, il en rompit le coup en disant que sa chambre estoit trop petite. Car il pénétra aisement que cela n'aboutiroit qu'à[aa] avoir l'entrée plus libre à nostre cour pour faire parler le monde. On employa ensuite le rhingrave[1], qui eut la hardiesse de m'oser dire qu'il ne tenoit qu'à moy de gouverner toute l'Hollande et de suivre l'exemple de Mad. de Chevreuse[2], laquelle s'estoit rendue considérable par ses charmes. Je luy répliquay qu'il donne[bb] ce conseil à sa femme, que je la croyois pourtant trop sage pour le pratiquer, car elle avoit bien plus de mérite que luy.

Cependant toute la nation angloise me fit la cour et prirent mille soins pour me plaire, et tout cela sur un peut-estre. Car les affaires de Charles I, roy d'Angleterre, estoient dans un très-méchant estat en ce temps-là. On l'avoit fait prisonnier dans l'isle de Weit[a], et le prince de Galles, son fils, pour lequel on me caressoit tant, s'estoit venu réfugier[cc] à la Haye. Nous vîmes que c'estoit un prince bien fait d'esprit et de corps, à quoy sa fortune ne correspondoit pas assez pour pouvoir penser au mariage. Cependant plusieurs Anglois y pensèrent pour luy, même après la terrible mort du roy son père, qui le rendit roy par succession. Il se fit aussi un soulèvement contre Cromwel, dont les chefs estoient[dd] dans mes intérests, mais ils eurent le malheur d'estre trahis et d'avoir aussi bien que leur defunt roy la teste tranchée. 1647, 1648. 30. Jan. 1649.

Il y avoit aussi le marquis de Montros[3], qui chercha son intérest à me servir. Comme il estoit très-brave capitaine et un homme de beaucoup de mérite, il crut tout possible à sa conduite et à son courage. Il estoit persuadé de rétablir le jeune roy, si S. M^té luy vouloit donner la charge de vice-roy d'Escosse, et qu'après un service si grand il ne pourroit luy refuser ma soeur la princesse[ee] Louise. Le roy luy donna la commission qu'il demandoit, quoy qu'il y avoit une grande faction contre luy, qui estoit celle des presbitériens, dont le duc de Hamilton et milord Lauderdale estoient les chefs[4]. La princesse d'Orange les voyant contre Montros les croyoit aussi contre moy et fit intrigue avec eux, de sorte que les presbitériens d'Escosse estoient[ff] plus pour une de ses filles que pour moy; car elle leur avoit persuadé que je n'estois pas bonne presbitérienne, parce que j'allois au common-prayer avec le roy. Cependant mi-

---

L. a) m.

M. aa) qu'avoir. bb) donner. cc) réfugié. dd) estoit. ee) la prince. ff) estoit.

N. 1) Etwa Otto von Salm? 2) Marie de Rohan, vermählt in erster Ehe mit Luynes, in zweiter mit dem Herzog von Chevreuse, Sohn Heinrich's von Guise. Vgl. Ranke, Französ. Gesch. II (Werke 9) ff. 3) James Graham, Marquis von Montrose; s. Ranke, engl. Gesch. IV (Werke 17), 37 ff. 4) Ueber den Earl of Lanerick, später Duke Hamilton, und den Earl of Lauderdale s. Keightley, Gesch. v. England (deutsch von Demmler) II, 281.

April 1650. lord Montros alla en Escosse, et comme le parlement appréhenda son
März 1650. credit et sa valeur, il envoya des députés au roy à Breda, où j'estois aussi avec la reine ma mère, pour luy offrir la couronne d'Escosse à condition d'abandonner Montros, de prendre le convenant et de reconnoistre le parlement pour un parlement légitime. S. M^té se laissa conseiller par
Mai 1650. les ennemis de Montros d'accorder tout pour avoir cette couronne, ce qui me choqua beaucoup, surtout comme j'appris que le brave Montros avoit esté écartelé, comme on le peut voir dans l'histoire d'Angleterre [1]).

J'avois remarqué encor d'autres foiblesses au roy. Il avoit toujours vécu avec moy en bon parent et avoit témoigné de l'amitié pour moy, dont j'estois fort contente. Mais un jour que milord Gerit et Somerset Fox eurent besoin d'argent, ils le persuadèrent de me dire des douceurs à la promenade du Vorhout [2]). Il me dit entre autres choses que j'estois plus belle que mistris Berlo [3]) et qu'il espéroit de me voir en Angleterre. J'estois surprise de ce discours et je sçus ensuite que Somerset Fox vouloit que je devois demander de l'argent à milord Craven pour le roy, qu'il faisoit dessein de partager avec son bon ami, milord Gerit. Cela me déplut, mais la reine, qui avoit vu le roy si empressé auprès de moy, en eut de la joie et trouva à redire qu'elle ne me vit pas le soir d'après à la promenade de Vorhout, ce que j'excusois [aa]) sur ce que j'avois un cors aux pieds qui m'empêchoit de marcher. Mais je n'y estois point allée [bb]) pour éviter le roy, car j'avois assez de jugement pour sçavoir que les mariages des grands princes ne se font pas de cette sorte. J'avois aussi remarqué à Breda que le roy évitoit ma conversation en présence des commissaires d'Escosse, qu'il avoit cherchée [cc]) avant leur venue. Tout cela me fit juger qu'il ne seroit rien du dessein qu'on avoit pour moy, et que, si je demeurois en Hollande, j'aurois sans doute le déplaisir de me voir déchue de la considération où j'estois, et que les personnes qui me faisoient la cour, s'en passeroient, quand ils verroient que je ne serois point en estat de les récompenser.

Je me souviens avec plaisir de la foiblesse des gens qui voulurent attraper la fortune, et c'estoit à qui s'insinueroit le plus dans mes bonnes grâces. Entre toutes les dames c'estoit Madame Herbert, Madame Stenton et Mad. Waler qui y avoient le plus de part, quoy que de différentes factions. Ces bonnes dames se piquèrent l'une contre l'autre pour la faveur. J'avois le plaisir d'en [dd]) rire avec mes deux bonnes amies les Carrays, où le bon homme mylord Craven se trouva souvent de la conversation.

M. aa) excusoit. bb) allé. cc) cherché. dd) dans.

N. 1) ſ. Vorbemerkungen III und V, 1. 2) Voorhout in Süd-Holland. 3) ?

Il y estoit fort nécessaire, car sa bourse estoit mieux garnie que la mienne, pour donner des présens aux personnes qui m'estoient affectionnées[aa]). Il avoit toujours la collation preste et mille petits bijoux à donner pour réjouir la jeunesse. Il luy falloit tout cela pour se rendre agréable et de trouver bon qu'on le railloit[bb]) un peu dans le particulier. Le bon homme vouloit toujours dire des choses extraordinaires pour estre de bonne conversation, ce qui le fit dire un jour qu'il pouvoit penser à rien, quand il vouloit. Il ferma en même temps les yeux et dit: »à cette heure je ne pense à rien«. Une autre fois il soutenoit que pour ortografer en françois il falloit suivre la manière latine. Je luy dis que les paroles le plus souvent n'avoient aucun rapport, et luy demanday, comment il escriroit l'huile. Il repliqua: avec un o, parce que cela s'appelle oglio en latin, ce qui nous fit rire de bon coeur. J'avois le tempérament si gay en ce temps-là que je me divertissois de toute chose; les malheurs de ma maison n'estoient pas capables[cc]) de l'altérer, quoy que nous eûmes[dd]) des temps à faire des plus riches repas que celuy de Cleopatre, et que l'on ne mangeoit à la cour que de perles et de diamans. Mais comme c'est la politique des Anglois d'élever les princes sans connoistre l'argent pour les pouvoir facilement attraper, quand ils en ont besoin, il n'est pas surprenant que la pauverté ne me fit aucune peine. Car les marchands fournirent toujours tout ce que j'avois de besoin, et je laissois à la providence le soin de les payer. Ma joie ne se trouvoit jamais alterée[ee]) que par des grandes saillies de devotion. Je me souviens que je fis un jour des vers assez méchans qui font au moins voir mes sentimens de ce temps-là:

Seigneur, peut-il qu'un tien enfant
Batte toujours la castagnette
Ou bien s'adjuste en coquette
Et passe le temps en dansant?
Peut-il que son esprit ne pense
Qu'à bien gouverner sa voix
Ou d'un niais faire le choix
Pour rire de son innocence?
Si tout cecy te pouvoit plaire,
Heureux serois-je de tout temps
Avoir icy les passetemps,
En l'autre monde le salaire[a]).

L. a) Leibniz hat dieſe Verſe alſo umgedichtet:

Seigneur, faut-il que ton enfant
Batte toujours la castagnette
Ou bien s'adjustant en coquette
Ne passe son temps qu'en dansant?
Faut-il que son esprit ne pense
Qu'au soin de gouverner sa voix
Ou d'un niais faire le choix
Pour rire de son ignorance?
Si tout cecy te pouvoit plaire,
Heureux serois-je de tout temps
Ayant icy des passetemps
Et depuis encor un salaire.

M. aa) affectioné. bb) railloient. cc) capable. dd) fumes. ee) alteré.

Je pensois aussi quelque fois, comme j'ay déjà dit, que ma joie ne pourroit durer à la Haye, dont je fis tomber d'accord mes bonnes amies, et on trouva bon que j'irois trouver M. l'électeur palatin, mon frère, au palatinat, qui m'avoit toujours honorée [aa]), de son amitié jusqu'a m'appeller sa fille, car il avoit 13 ans plus que moy. J'appris qu'il avoit epousé une
12. Februar 1650. princesse de Hesse Cassel, et comme c'estoit un prince qui avoit infiniment de l'esprit, je ne crus point que son jugement auroit fait place à sa passion dans une affaire de si grande importance. Je m'imaginois que le choix qu'il avoit fait d'une jeune et belle princesse, me donneroit lieu de passer la vie agréablement avec elle. La reine consentit avec quelque difficulté à mon départ, parce que S. M^té^. se flattoit toujours du mariage d'Angleterre. Mais comme on luy fit connoistre que cela ne s'empêcheroit pas, elle me permit de la quitter et voulut bien que les deux personnes pour lesquelles j'avois tant d'amitié, fussent du voyage, dont l'aisnée avoit épousé [bb]) le sieur de Withypol [cc]), un fort honneste homme. Mylord Craven en estoit le directeur et avoit soin de tout.

Comme je n'avois de ma vie bougé de la Haye qu'une fois pour aller à Rhenen ou pour aller à Leide ou Delft dans un treckschut, j'appréhendois la fatigue de carosse. C'est pour cela que je demanday à messieurs les estats une patache pour monter le Rhin, où j'estois fort à mon aise, je ne voulus m'arrester nulle part. Mais comme il fallut passer tout contre la ville de Dusseldorf, M. le duc de Neubourg [1]) me fit l'honneur de me complimenter en personne pour m'offrir de disner avec luy. Sa femme estoit à Ems, ce qui me fit faire quelque difficulté d'aller avec luy. Mais comme c'estoit un prince d'environ 60 ans, je crus à la fin que cela se pouvoit sans conséquence. On disoit que son humeur n'estoit point égale et qu'il avoit un bon et un méchant jour alternativement. Mais le jour qu'il me reçut, il estoit le plus agréable du monde. Il me fit voir tout son palais, que je trouvois bien antique. Dans sa chambre de lit il y avoit plus de 100 petites images sur du parchemin attachées contre la muraille, où les histoires du vieux [dd]) et du nouveau testament estoient représentées [ee]) comme aussi plusieurs saints, il prit la peine de m'expliquer tout cela. Ensuite il me fit voir son église, où il me fit saluer une princesse de Deux-Ponts [2]) qui avoit par un désordre de conduite épousé un homme nommé Bertiacalda [2]), que le Duc protégeoit, parce qu'elle s'estoit rendue catholique. Ensuite il me mena dans deux couvens de religieuses, dont l'un se trouva occupé par des filles angloises si jolies et si gayes qu'elles me donnèrent quelque envie de rester avec elles, ce que M. le duc de

---

M. aa) honnoré. bb) épousée. cc) ſo. dd) vieu. ee) representee.
N. 1) Wolfgang Wilhelm, reg. 1614—1653. 2) ?

Neubourg remarqua; et comme il aimoit à faire des conversions—car il avoit changé de religion luy-même—, il[aa] me dit qu'il ne me donneroit pas la main pour m'oster de là, et m'obligea de marcher seule jusqu'au carosse, où il se mit pourtant avec moy pour me ramener à ma patache, où je couchay la nuit après luy avoir rendu grâce de toutes les honnestetés qu'il m'avoit faites. Sa cour estoit la première que j'avois vue en Allemagne, j'y remarquay une fort grande civilité pour les estrangers et un fort grand respect pour le prince. Il estoit luy-même le plus propre de sa cour et changea deux fois d'habit le jour que j'y estois. Mais ses courtisans n'eurent pas la mine d'en changer fort souvent. Quant aux meubles, il y avoit des très-belles et fort antiques tapisseries, mais les lits et les chaises n'eurent que cette dernière qualité, qui ne les rendoit pas si agréables à la veue.

En poursuivant mon chemin j'arrivay à Cologne, où je ne vis rien de beau que les remparts. Car les testes des onze mille vierges et celles[bb] des trois rois que je vis à l'église, n'eurent aucun charme pour moy, non plus que le vin que les bourgemaistres me présentèrent, car je n'en avois jamais bu. Mais M. Withypol et Carray[cc] s'en donnèrent à coeur joie.

Ensuite j'arrivay à Rheinfels, qui appartient à M. le landgrave Erneste[1], dont le chasteau est posté sur le sommet d'une montagne, ce qui me donna une fort grande curiosité d'y entrer. M. le landgrave me donna lieu à cela, car il me fit l'honneur de me venir voir dans ma patache pour me prier d'y vouloir aller, en me disant que Mad. sa femme[2] n'y estoit pas, mais qu'elle s'y rendroit au plustost. Elle se depêcha assurement beaucoup, car elle y arriva à cheval en poste avec[a] une demoiselle avec[a] elle, aussi délabrée que la princesse. Elle avoit pourtant de la beauté malgré le désordre de son adjustement, mais elle n'avoit point les manières d'une princesse ny rien de grand. Tout ce que je vis en cette cour, me parut comme chez un particulier. Le chasteau estoit assez logeable, mais on y montoit avec peine, surtout dans le carosse de M. le landgrave, que je trouvois bien rude et d'une structure fort extraordinaire. Mais le discours doucereux du maistre radoucit tout cela, et je fus ramenée[dd] par luy et Mad. sa femme dans ma patache, où ils prirent congé de moy.

J'arrivay ensuite à Bacharach sans sortir de ma maison flottante, car les François[a] y avoient encor garnison. Le gouverneur eut la civilité de me demander l'ordre. Je passay outre jusqu'à Openheim, qui estoit la

---

L. a) m.

M. aa) et. bb) celle. cc) Carr. dd) ramené.

N. 1) Sohn des Landgrafen Moritz von Hessen-Cassel, Stifter der Linie Hessen-Rheinfels-Rotenburg, reg. 1648—1693. 2) Marie Eleonore, Tochter des Grafen Philipp Reinhard von Solms.

première ville du palatinat, où je mis pied à terre. Le gouverneur me receut en m'offrant un vieil carosse d'une figure qu'on ne sçauroit imaginer sans l'avoir vu. Il estoit attelé de deux chevaux rétifs de différente couleur. En dedans il n'y eut point de siége, et je m'y estois mise le moins mal que je pouvois, sur des carreaux que j'avois apportés[aa]). Les chevaux ne voulurent jamais avancer, et j'estois contrainte de marcher à pied par la boue, car je ne trouvois plus un pavé comme en Hollande. J'entray ensuite dans une maison sans fenestre, où il ne m'arrestra que pour dîner, ce qui estoit le meilleur de mon entrée, car le repas estoit fort bon après avoir essuié une réception peu ragoustante.

J'arrivay ensuite à Manheim, où M. l'électeur et Mad. l'électrice[1]) avoient pris la peine de se rendre pour me recevoir. M. l'électeur avec ses manières aisées parut fort aise de me voir, mais Mad. l'électrice fit une mine fort dolente et parla fort peu ce jour-là, ce qui me donna tant plus de loisir de la bien considérer. Je vis que c'estoit une femme fort grande, le corps assez court et les jambes fort longues, qui avoit un teint admirable, la plus belle gorge du monde. Ses traits n'estoient pas réguliers, et je trouvois aussi que ses sourcils qu'elle teignoit en noir, faisoient un trop grand opposé à ses cheveux qui estoient[bb]) d'un fort beau blond cendré, outre qu'en les haussant elle donna un mouvement à son front fort relevé qui luy donna un air fort rude. En récompense elle avoit les yeux beaux et brillans, la bouche grande et grimaceuse, les dens fort belles, et tout ensemble on pouvoit dire que c'estoit une belle femme.

J'entray en carosse avec elle et avec[a]) M. l'électeur pour me rendre à Heidelberg, et j'estois bien aise d'en voir un[b]) en Allemagne qui estoit mieux basti que ce que j'avois vu par le chemin, ce qui m'en fit louer la beauté. J'estois surprise d'apercevoir par une grimace de Mad. l'électrice que cela luy déplut, car je ne sçavois pas que c'estoit la carosse de ses nopces[cc]) qui avoit attiré son chagrin, de ce qu'il n'estoit pas si beau que celuy qu'on avoit donné à Mad. sa soeur, la princesse de Tarente[2]), pour laquelle Mad. sa mère avoit à son avis témoigné plus d'amitie que pour elle.

Le soir nous arrivâmes à Heidelberg, où trente ans de guerre avoient[dd]) si fort ruiné le chasteau que M. l'électeur demeura dans la ville dans une maison qu'on appelle la maison du commissariat. M. l'électeur et Mad. l'électrice me firent l'honneur de m'accompagner dans l'appartement qu'on

---

L. a) il y falloit adjouter »avec«, on l'a déjà fait. b) un carosse.

M. aa) apporté. bb) estoit. cc) = noces. dd) avoit.

N. 1) Charlotte, Tochter des Landgrafen Wilhelm V. von Cassel und der Amalie Elisabeth, vermählt mit Karl Ludwig 12. Febr. 1650. 2) Emilie, vermählt 1648 mit Heinrich Karl von Tremouille, Fürst von Tarent.

m'avoit préparé. Ils m'y laissèrent avec mes gens à la mode d'Allemagne. Comme j'estois en liberté, je ne pouvois m'empêcher de dire selon ma naïveté hollandoise: »Mad. ma belle soeur n'a point d'esprit.«

J'en estois bien mieux persuadée le lendemain, qui estoit un dimanche, que je l'allois trouver pour l'accompagner à l'église, et que je la vis[aa]) étaler tous ses beaux habits sur une table à[a]) nommer tous les endroits d'où ils luy estoient venus, et le temps qu'elle les avoit eus. Je traitois cela de bagatelle, et ce n'estoit pas la mode en ce temps-là d'en avoir tant à la fois, mais d'en changer souvent. Après qu'elle eust fait l'étymologie de tous ses habits, nous allâmes au prêche. Au retour elle me fit confidence qu'elle avoit épousé M. l'électeur contre son gré, qu'elle avoit esté recherchée par plusieurs autres princes, que Mad. sa mère avoit choisi pour elle et luy avoit fait épouser un vieil jaloux, qu'un duc de Wurtemberg, nommé Fridéric[1]), avoit soupiré pour elle, comme aussi deux Ducs de Bronsuic, George Guillaume et Erneste Auguste[2]), un prince Philippe, palatin de Sulsbac[3]) et plusieurs comtes. Ce discours me surprit sérieusement, je me souhaittois mille fois à la Haye, où j'avois toujours vu passer pour crime, quand une femme se plaignoit de son mari, et qu'on tournoit ces folles en ridicule.

M. l'électeur de son costé me fit confidence aussi de l'humeur de Mad. sa femme. Il me dit qu'elle avoit beaucoup de mérite et des bonnes qualités, mais qu'elle avoit esté mal élevée, et me pria de la corriger de ses afféteries, que je devois luy dire qu'elles n'estoient point en usage à des personnes de son rang. Malgré les défauts qu'il luy trouva, je vis bien qu'il en estoit idolâtre, et j'estois souvent honteuse de voir qu'il la baisoit devant tout le monde. C'estoit des embrassades continuelles: je l'ay vue[bb]) souvent à genoux devant luy et luy devant elle. On auroit dit dans ce moment que leur amour seroit éternel. Mais comme la jalousie en est une fille bien incommode, elle en troubla le repos.

M. l'électeur crut que Mad. l'électrice ne pouvoit regarder personne, sans luy dérober quelque douceur, et la passion le poussa souvent à luy en faire des reproches, qu'elle reçut avec beaucoup d'emportement et employa fort peu de soin à le guérir de ses soubçons, qui à la vérité estoient très-mal fondés. Elle aimoit à charmer tout le monde par une foiblesse d'esprit et non pas à finir par une méchante conclusion. Il y avoit plus de folie que de crime dans son fait, mais M. l'électeur, qui

---

L. a) m.

M. aa) fis. bb) vu.

N. 1) Vermuthlich Friedrich, Bruder Eberhard's III., Stifter der neuſtädtiſchen Linie, † 1682. 2) Söhne Herzog's Georg; über ihre Beziehungen zu der Schriftſtellerin ſ. unten. 3) geb. 1630, † 1703.

l'aimoit avec une fort grande délicatesse, vouloit tout pour luy et rien pour les autres. La moindre parole qu'il lâcha sur ce sujet à Mad. sa femme, la mit dans une furie épouvantable qui dura souvent tout le jour, et la paix ne se fit que la nuit. Cependant M. l'électeur avoit mille complaisances pour elle à dessein de la gagner, mais cela la faisoit cabrer davantage, car elle estoit de l'humeur de son oncle le landgrave Fridéric[1]), qui n'estoit sousmis que quand on le maltroitoit. On peut juger, si je me divertissois bien en ce temps-là. Mad. l'électrice aimoit la chasse et le jeu, et je n'estois accoustumée ny à l'un ny à l'autre. Je ne sçavois pas tirer et je n'avois jamais joué que les après-soupers[aa]) pour divertir la reine qui aimoit à le regarder.

Je me trouvay beaucoup soulagée par l'arrivée de la princesse de Tarente[2]), car c'est une princesse qui sçait vivre, et je trouvois sa conversation fort agréable, mais je ne l'avois que 15 jours. Je fis des écrits[a]) pour faire venir ma soeur la princesse Elisabet que M. l'électeur avoit toujours fort considérée, et après que je l'en avois fait prier, elle résolut de faire le voyage, mais avant qu'elle l'entreprit, elle avoit fait le[bb]) mariage de ma soeur la princesse Henriette avec le prince Ragozqui[3]), ce qui avoit déplu à M. l'électeur. Il trouva rude d'envoyer une soeur en Hongrie pour faire un mariage si peu considérable.

Sommer 1651. La princesse Elisabet arriva à Heidelberg dans un temps que mon frère le prince Edouard[4]) y estoit. Il l'avoit attendue[cc]) avec impatience, car il y avoit fort long temps qu'il ne l'avoit vue. La cour de Mad. l'électrice de Brandebourg, nostre tante[5]), où elle avoit esté, ne luy avoit point fait de bien. Nous la trouvâmes fort changée d'esprit et de corps, le prince Edouard me dit tout bas en la regardant: »où est sa vivacité d'esprit? qu'a-t-elle[dd]) fait de sa belle bouche?« Mad. l'électrice la trouva désagréable aussi, et M. l'électeur qui avoit le mariage de la princesse Henriette sur le coeur contre elle, donna dans les sentimens de Mad. sa femme. Celle-cy me caressa beaucoup, parce que je luy plaisois plus que l'autre, et ma soeur prit d'abord une si grande supériorité sur moy que Mad. l'électrice, qui estoit charmante, quand elle le vouloit estre, m'agréa davantage qu'elle; car elle avoit pendant quelques heures de fort bons momens pour moy. J'estois pourtant fort à blâmer de n'avoir peu gagner sur moy de me soumettre à une soeur qui avait apparemment

---

L. a) m.

M. aa) apresoupe. bb) de. cc) il avoit attendu. dd) at-elle.

N. 1) Vermuthlich Friedrich von Eschwege, † 1655. 2) S. 46, Anm. 2. 3) 26. Juni 1651. 4) Geb. 1625, trat zur katholischen Kirche über, vermählt 1645 mit Anna Gonzaga, † 1663. 5) Luise Henriette, Gemahlin des Kurfürsten Friedrich Wilhelm.

bien plus de jugement que moy. Mes bonnes amies n'estoient pas fâchées de me conserver dans cette humeur pour m'avoir toute à eux[a]).

Dans ce temps-là M. le duc de Wurtemberg[1]) pria M. l'électeur et nous tous de le venir voir à Stuttgard. Nous y allâmes, et il nous reçut avec toute sa cour devant sa ville capitale avec beaucoup de magnificence[aa]). Mon oncle, le duc de Simmeren[2]), y estoit aussi avec les princes ses fils, comme aussi le marquis de Bade-Durlach[3]) et un jeune prince de Holstein. Le nombre des princesses estoit fort grand aussi. Il y avoit la duchesse de Wurtemberg[4]) avec ses filles, deux de ses belles soeurs, la princesse Antonia[5]) et la princesse Anne Johanne[6]), et deux cousines, la princesse Faustine et Floriane[7]). La quantité des comtes et des comtesses estoit innumérable aussi bien que la noblesse qui s'y trouva. La procession à nostre entrée estoit si grande que M. le duc de Wurtemberg prit plaisir de la faire passer deux ou trois fois par les rues, quoy qu'il estoit fort tard et qu'on s'en trouva ennuyé aussi bien que d'un fort grand et fort long repas qui dura jusqu'à minuit. Cela n'empêcha pas qu'on nous reveilla le lendemain de bonne heure pour aller à la chasse, et comme nous estions quasi habillées, on nous fit le compliment que cela nous pourroit incommoder après la fatigue du voyage, et on n'y alla point. En récompense on demeura quasi tout le long du jour à table, les hommes à se piquer à qui boiroit le plus, et les vieilles princesses nous ouvroient les écrevices[bb]). Le reste du temps que nous fûmes à Stuttgard, se passa en bal, musique, wirtschaft[8]), à la chasse et à la promenade. Tout y estoit fort magnifique, mais il n'y avoit point de politesse pour assaissonner tout cela, et j'y trouvois peu de goust. Les hommes estoient toujours seuls, et les dames dans une fort grande gravité. Le prince de Holstein pour faire le galant[cc]) but un si grand verre à ma santé qu'il rendit tout, et l'avala une seconde fois[dd]) pour marquer la passion qu'il avoit pour moy, dont les deux vieilles princesses Antonia et Anna Johanne conçurent de la jalousie et m'envièrent cette belle conqueste, qui me parut peu importante. Il y avoit un gentilhomme avec luy qui faisoit des révérences toutes les fois que je le regardois. Par

---

L. a) elles.

M. aa) magnificances. bb) = écrevisses? cc) galand. dd) une seconde pour.

N. 1) Eberhard III., reg. 1628—1674. 2) Ludwig Philipp, Bruder des Winterkönigs, Pfalzgraf zu Simmern 1649—1655. 3) Friedrich V., reg. 1622—1659. 4) Anna Dorothea, Tochter Johann Kasimir's, Wild-Rheingrafen zu Salm. 5) Geb. 1613, † 1679. 6) Geb. 1619, † 1679. 7) Töchter des Herzogs Julius Friedrich v. Würtemberg, der 1631—1633 Vormund Eberhard's III. war; Faustine Mariane, geb. 1624, † 1679; Floriane Erneste wurde 1657 Gemahlin des Grafen Friedrich Kraft von Hohenlohe-Pfedelsbach. 8) Ueber die Wirthschaften, eine beliebte Belustigung der damaligen Höfe, s. Biedermann, Deutschland im 18. Jahrhundert II, 1, 91.

là je faisois rire Mad. l'électrice pour la consoler de la mort de Mad. sa mère [1], dont elle receut la nouvelle, ce qui mit fin à nostre grande visite, dont je n'estois pas fâchée.

A mon retour à Heidelberg je trouvay des lettres de Portugal de Donna Dorothée de Guzman, avec laquelle j'avois fait amitié en Hollande, et qui m'avoit déjà écrit plusieurs fois pour me persuader d'épouser le duc d'Aveiro. J'avois eu la petite vérole cette année, et quoy qu'elle eût fait une fort grande brèche à ma beauté, mon ambition ne me permettoit pas, après avoir songé à épouser un roy, de m'abbaisser jusqu'à un sujet, quoy que la dame me depeignoit le Portugal avec les plus belles couleurs du monde.

En ce temps-là M. le duc Erneste Auguste de Bronsuic et Lunebourg passa par Heidelberg à son retour de Venise. Je l'avois vu fort jeune en Hollande, son bel air avoit beaucoup augmenté, il plaisoit à tout le monde. Mais comme il estoit le cadet de trois frères, on ne le regarda point comme un prince bon à marier. Nous jouâmes de la guitarre ensemble, où il fit voir les plus belles mains du monde, et à la danse il fit aussi des merveilles. Il m'offrit de m'envoyer des pièces de guitarre de Corbette [2] et commença un commerce des lettres avec moy sur ce sujet, dont je rompis le cours la première. J'avois peur que le monde diroit que mon amitié pour luy estoit trop forte.

Oct. 1652. Quelque temps après M. l'électeur mon frère partit pour aller trouver l'empereur [3] à Prague [4]. Sa M^té^ Impériale le reçut sur le Weissen Berg, où le roy nostre père avoit perdu la bataille contre cet empereur [a]), ce qui fit dire à ses courtisans que mon frère y avoit plus gagné que le roy son père n'y avoit perdu.

M. l'électeur avoit consolé Mad. l'électrice en parlant que n'ayant pu estre de ce voyage qu'elle seroit asseurement de celuy qu'il feroit à la diète de Ratisbonne, quoy que je l'avois tout à fait déconseillé. Je voyois la jalousie de M. l'électeur d'un costé et les manières affectées et façonnières de Mad. l'électrice de l'autre, ce qui ne pouvoit causer que des méchans effects dans un lieu où il y auroit tant de monde. Cependant l'envie que M. l'électeur avoit d'avoir toujours Mad. sa femme avec luy, parce qu'il l'aimoit passionnément, nous fit tous entreprendre ce voyage avec eux au milieu de l'hiver en [aa]) un très-grand équippage. Nous fîmes
1653. une entrée solennelle à Ratisbonne, suivis [bb]) de quantité de gardes à pied

---

L. a) le père de cet empereur.

M. aa) l'hiver un. bb) suivi.

N. 1) Die Landgräfin Amalie Eliſabeth † 8. Aug. 1651. 2) Franceſco Corbetti, geb. zu Pavia 1630, † um 1690. ſ. Fétis, biogr. univers. des musiciens, Paris 1861, II, 357. 3) Ferdinand III. 1637—1657. 4) Prager Kurfürſtentag Oct. u. Nov. 1652.

et à cheval, au son des trompettes[aa]) et timbales. Le même soir l'empereur et l'impératrice nous firent complimenter, et après quelques jours[bb]) de repos M. l'électeur eut audience de l'empereur et Mad. l'électrice de l'impératrice[1]), qui luy fit l'honneur de la recevoir au degré au travers de plusieurs antichambres, et nous donna la main à l'allemande. Nous la suivismes jusque dans sa chambre d'audiance, où elle prit sa place sur un fauteuil qui estoit devant une table sur un grand dais. On donna vis-à-vis d'elle un fauteuil aussi à Mad. l'électrice et des chaises à dos à ma soeur et à moy. Le comte Fugger, qui estoit beaucoup sourd, servit de truchement, ce qui fit tourner la conversation en propos rompus, quoy que l'impératrice avoit infiniment de l'esprit. Le lendemain de cette première visite l'impératrice fit l'honneur à Mad. l'électrice de la luy rendre, qui reçut S. M^té^ au carosse et la reconduisit de même. Les autres fois que nous allâmes luy faire la cour, elle estoit plus libre et nous fit jouer avec elle. Il se fit aussi un opéra, un carneval et une wirtschaft chez l'empereur, où S. M^té^ fit l'hoste et l'impératrice l'hostesse. Tout le monde estoit fort adjusté, mais on dansa[cc]) comme les paysans[dd]) de l'Allemagne.

Mad. l'électrice qui n'avoit songé pendant tout le voyage qu'à faire éclater sa beauté à cette grande assemblée, avoit fait venir Mad. Laprince[ee]) de France pour la coiffer et n'oublia rien pour paroistre. Mais le malheur voulut qu'une grossesse survenue mal à propos luy gasta la taille, ce qui la mit de si méchante humeur contre M. son mari qu'il se réfugia souvent dans ma chambre pour l'éviter, où j'avois un soprano de la musique de l'empereur, nommé Domenico del Pane, qui me monstroit à chanter, que M. mon frère aimoit à entendre. Le soir il souppa toujours en particulier avec Mad. l'électrice, ma soeur et moy, où les filles d'honneur nous servoient à table. Par hazard Mad^lle^ Carray luy avoit apporté à boire plus souvent que les autres, ce qui donna du soubçon à Mad. l'électrice qu'il en estoit amoureux et que c'estoit pour elle qu'il estoit si souvent dans mon appartement. Elle en fit confidence à ma soeur, qui estant jalouse de me voir plus en faveur qu'elle, la persuada que M. l'électeur n'alloit pas chez moy pour l'amour de cette fille, mais pour gouster les méchans offices que je luy rendois. L'électrice donna dans ce panneau, et encor qu'elle avoit naturellement plus d'inclination pour moy que pour ma soeur, elle se contraignit à la caresser et à faire une étroite amitié avec elle, et ma soeur avoit la patience depuis ce

M. aa) trompette. bb) quelque jour. cc) dança. dd) paisan. ee) la prince; da es nicht angeht, an eine princesse de France zu denken, so kann man übersetzen: sie ließ aus Frankreich Frau Laprince kommen.

N. 1) Ferdinand II. war in dritter Ehe 1651 vermählt mit Eleonore von Mantua.

temps-là d'écouter toutes ses plaintes, qui roulèrent toujours sur la jalousie de M. l'électeur — car elle n'avoit point d'autre sujet d'en faire[a] — jusqu'à ce qu'elle[aa] devenoit[b] jalouse elle-même. On auroit de la peine à croire que ce fut de moy, et qu'un frère que je respectois en père et qui estoit d'aage à le pouvoir estre, seroit soubçonné d'estre mon galant. Elle luy vouloit défendre l'entrée de ma chambre, ce qui opiniastra l'électeur[c] à s'y rendre quasi tous les soirs avec toute sa cour, dont l'électrice enrageoit. On apprit qu'en sa colère elle avoit écrit à plusieurs personnes que l'électeur estoit amoureux de moy et que je n'y répondois que pour avoir des douceurs. Cela ne m'auroit point chagriné, si j'avois esté dans un lieu où tout le monde auroit pu juger de ma conduite et de mon humeur. Mais depuis[bb] nostre retour à Heidelberg, où j'estois enfermée dans un chasteau et je n'estois veue que des domestiques, j'avois peur que ce bruit feroit un méchant effect dans le monde. Ce me donna envie de me marier pour me tirer de cet embarras.

Le prince Adolphe, frère du roy de Suede [1], arriva à la cour dans ce temps-là. Il avoit assez bonne mine et la taille raisonnable, mais le visage fort désagréable et le menton à chaussepied. Il n'estoit pas longtemps à Heidelberg sans me demander à l'électeur, à quoy l'électrice avoit beaucoup contribué pour se défaire de moy. Et elle fit en sorte qu'on cacha à l'électeur et à moy la mauvaise humeur de ce prince qui estoit allée jusqu'à battre sa première femme [2], dont elle sçavoit toute l'histoire. L'électeur, qui aimoit passionnément le roy de Suède, ne vouloit refuser rien au prince son frère, ce qui le fit consentir à sa demande[cc] à condition que le roy en seroit content, et que S. M^té^ ratifieroit toutes les conditions avantageuses que le prince promettoit assez facilement pour moy. Celuy-ci envoya le colonel Moor en Suède pour demander cette grâce de sa part à S. M^té^. Il alla luy-même en attendant en Italie avec mon pourtrait en intention de retourner à Heidelberg vers le temps que le colonel Moor[dd] seroit de retour[ee] de Suède. Cependant la nouvelle se répandit partout que j'estois fiancée avec le prince Adolphe, quoy que la parole que l'électeur luy avoit donnée, n'avoit esté que conditionelle.

Le duc George Guillaume de Bronsuic et Lunebourg, alors duc
1656. d'Hanover, avoit appris cette nouvelle comme les autres dans un temps que les estats de son pays le pressoient à se marier, à quoy il avoit ré-

---

L. a) d'en faire des plaintes. b) devint. c) ce qui fit M. l'électeur s'opiniastrer.

M. aa) jusqu'à celle que devenoit. bb) Mais nostre retour. cc) ce qui le fit demander à sa demander. dd) Moore. ee) seroit tousjours.

N. 1) Adolf Johann I., Bruder des Königs Karl Gustav (reg. 1654—1660). 2) Else Beate, des Grafen Peter Brahe Tochter, † 1653.

pondu qu'il pourroit s'y résoudre, s'ils vouloient augmenter son revenu. Pendant qu'il estoit en traité avec eux sur ce sujet, il ne pouvoit s'aviser d'une princesse qui luy plairoit plus que moy, si on l'obligeoit à une chose pour laquelle il avoit toujours eu beaucoup de répugnance. Il avoit envie de sçavoir, si la nouvelle estoit véritable, et employa le sieur de Hammerstein [1]), qui estoit fort connu à nostre cour, pour en apprendre la vérité et pour nous dire en même temps ce qui se passoit à Hanover. Il apprit de l'électeur, en quel estat estoient les choses, que le prince Adolphe avoit promis beaucoup de choses qui seroient apparemment mal exécutées. On sçavoit déjà du colonel Moor que le roy ne pouvoit ratifier le point touchant l'exercice de ma religion, et que pour mon entretien le prince avoit beaucoup promis qu'il n'estoit pas assez riche pour exécuter. L'électeur dit donc à Hammerstein qu'il dépendoit de luy de rompre ou de conclure mon mariage.

Avec cette réponse le sieur de Hammerstein retourna à Hanover. Peu de temps après le duc arriva luy-même à Heidelberg avec M. son frère le duc Erneste Auguste pour passer par là en Italie. Il s'attacha d'abord à moy, me questionna sur mon prétendu mariage et me disoit [a]) mille choses obligeantes, auxquelles pour dire la vérité je ne répondis pas trop mal. Enfin il lâcha le grand mot et me demanda, si je voudrois bien permettre qu'il me demandoit [b]) à l'électeur. Je ne répondis pas en héroïne de roman, car je n'hésitois guères à dire qu'ouy. Car il me plaisoit beaucoup d'avantage que le prince Adolphe, pour lequel j'avois une aversion que je n'aurois pu vaincre que par une force de vertu. Je sçavois aussi que l'électeur m'aimoit assez pour approuver mon choix, où la raison estoit de mon costé, car ce parti estoit bien plus considérable que l'autre. L'électeur aussi n'attendoit [c]) pas qu'il m'eût demandée [aa]) deux fois, il consentit d'abord à sa demande, et l'on dressa le contract de mariage que nous signâmes tous trois, l'électeur, le duc et moy. Ensuite il poursuivit son voyage pour Venise pour faire traiter en attendant avec ses estats et souhaitta le secret; car il disoit, s'ils sçavoient qu'il estoit déjà engagé, qu'il n'en pourroit rien tirer pour augmenter son revenu. L'électeur le souhaitta aussi de son costé pour pouvoir rompre de meilleure grâce avec le prince Adolphe, si bien que personne ne sçavoit [bb]) cette affaire que le duc Erneste Auguste, qui n'en estoit pas fort aise.

L. a) dit. b) demandât. c) attendit.

M. aa) demandé. bb) que la personne sçavoit.

N. 1) Georg Christoph von Hammerstein, Sohn des Drosten Adam von Hammerstein, studirte in Königsberg und Groningen, begleitete als Kammerjunker den Herzog Ernst August auf seinen Reisen, wurde 1653 dessen Rath, 1654 Hofmarschall der Herzogin-Wittwe Anna Eleonore auf Herzberg, 1671 geheimer Rath und Großvoigt in Zelle.

car il auroit mieux aimé posséder M. son frère tout seul, dont il avoit[a]) toute la confidence, que de luy voir une femme pour partager son coeur, et qui auroit pu altérer son amitié. Nous vîmes partir ces deux princes après nous avoir[b]) donné[aa]) des asseurances qu'ils seroient bientost de retour et qu'en attendant on s'entretiendroit par des lettres.

J'appris du duc de Hanover de Venise que le pauvre prince Adolphe luy avoit monstré mon pourtrait comme d'une personne qu'il iroit bientost épouser. Il se rendit aussi peu de temps après à Durlach auprès de Mad. sa soeur la marquise de Bade[1]) et nous envoya le sieur de Lasalle pour dire qu'il seroit à Heidelberg le jour que l'électeur le souhaitteroit et le trouveroit le plus à propos. L'électeur fit tout son possible pour l'empêcher de s'y rendre et donna à entendre à Lasalle que les affaires avoient changé, qu'encor que le roy de Suède luy avoit écrit le plus obligeamment du monde sur le sujet du mariage de son frère, ayant peut-estre cru l'affaire si avancée qu'on ne pourroit plus réculer, qu'il sçavoit pourtant de bonne part que S. M^té^ avoit eu la bonté de dire qu'il appréhendoit que je ne serois point heureuse avec son frère et que tout ce que celuy-cy avoit promis, seroit mal exécuté. M. l'électeur s'expliqua sur tout cecy le plus doucement du monde avec des asseurances qu'encor que sa soeur ne seroit pas si heureuse d'épouser le prince Adolphe, que cela ne l'empêcheroit pas qu'il seroit[c]) toujours son serviteur et prest à le servir en tout ce qu'il pourroit. Lasalle, qui avoit de l'esprit, devina d'abord l'affaire, et on luy entendoit dire en passant devant le pourtrait du duc[bb]) d'Hanover, qui estoit dans une salle parmy d'autres princes, en faisant une grande révérence: »je suis vostre très-humble et très-obéissant serviteur, M. le duc d'Hanover«. Je crois pourtant qu'il nous aima trop pour dire sa pensée à son maistre. L'électeur le renvoya chargé de beaux présens. Je ne sçay de quelle manière il avoit fait comprendre les choses à son prince, mais toutes ses persuasions n'avoient sçu l'empêcher de se rendre à Heidelberg avec Mad. sa soeur, la marquise de Bade, il vouloit par force faire les nopces. L'imagination qu'il avoit eue, qu'il me posséderoit, avoit rendu sa passion plus violente, qui luy fit mettre tout en usage pour parvenir à son but. Tantost il pleuroit et puis se mettoit en colère et fit mille sermens et des imprécations contre le colonel Moor[cc]), dont il croyoit avoir esté mal servi. Mais comme il voyoit qu'il n'y avoit rien à faire, et que l'électeur demeura ferme sur la ratification du roy de Suède à l'egard du traité dont on estoit convenu avec

L. a) m. b) après qu'ils nous eussent donné. c) d'estre.

M. aa) donnes. bb) pourtrait Duc. cc) Moore.

N. 1) Christine Magdalene, Gemahlin des Markgrafen Friedrich VI. von Baden-Durlach, † 1660.

luy, il se résolut d'aller trouver le roy son frère en poste pour le prier d'embrasser ses intérests. Mais il trouva le roy engagé dans la guerre de Pologne, qui n'avoit pas le temps ni la volonté de s'en mesler, outre que S. M^té^ qui avoit l'esprit fort pénétrant, s'apperçut bientost que l'électeur n'en avoit point d'envie.

Cependant[a] le duc d'Hanover à son arrivée à Venise s'estoit accomodé de la première courtisane qu'il avoit rencontrée[aa], à sçavoir d'une Grecque qui n'avoit rien de beau que ses habits. Elle l'avoit mis dans un estat fort malpropre pour le mariage. Il ne me voyoit plus, le libertinage de Venise avoit des charmes insurmontables pour luy, les estats de son pays ne s'entendoient[b] pas à augmenter ses finances. Tout cela ensemble le fit repentir de la promesse qu'il m'avoit donnée en paroles et par escrit. Ses lettres se trouvèrent plus froides, il n'arrivoit pas luy-même selon qu'il en estoit convenu, ce qui inquiéta l'électeur; mais moy j'estois trop fière pour en estre touchée.

J'écoutois avec plaisir pour me vanger la proposition de mariage qu'un certain religieux, nommé le père Manari, me fit du duc régent de Parme[1]. Ce père estoit né son sujet, il avoit monstré mon pourtrait à ce duc et avoit apporté le sien à l'électeur. Et comme le bonhomme crut faire sa fortune par ce mariage, il avoit fait accroire à la duchesse de Parme, mère du duc[bb], que je me rendrois catholique, ce qui l'avoit portée à souhaitter passionnément cette alliance pour gagner une âme.

Cependant[b] le duc d'Hanover se trouva en peine, de quelle manière sortir avec honneur du pas qu'il avoit fait. Il s'avisa de proposer à M. son frère Erneste Auguste comme un autre luy-même de m'épouser, il luy offrit avec moy tous ses estats, moyennant qu'il luy laisseroit une grande pension pour avoir assez à satisfaire à ses plaisirs. Il l'asseura aussi qu'il luy donneroit par écrit signé de sa main qu'il ne se marieroit jamais et qu'il observeroit toute sa vie un célibat conforme à son humeur. Le duc Erneste Auguste écouta cette proposition avec plaisir, mais comme il estoit d'opinion qu'il ne pourroit luy mettre ses estats entre les mains, sans que son frère le duc Jean Fridéric en tombât d'accord, qui estoit le plus proche successeur[c], ils résolurent ensemble de luy en parler et de luy faire la confidence de ce qui s'estoit passé à Heidelberg. Le duc d'Hanover l'asseura aussi que ce qu'il vouloit faire pour son cadet, ne luy seroit d'aucun préjudice, puisque s'il venoit à mourir, son frère luy céde-

---

L. a) m. b) m. c) qui estoit le plus proche successeur, en tombât d'accord.
M. aa) rencontré. bb) mère Duc.
N. 1) Ranuccio II., reg. 1646—1694.

roit ses estats, qu'il ne pouvoit aussi bien posséder durant sa vie[aa]). Le duc Jean Fridéric ne gousta nullement cette proposition. Il répliqua au duc d'Hanover: »pourquoy voules-vous donner la princesse à mon frère et non pas à moy? je serois ridicule d'accorder les avantages que vous voules faire à mon cadet«. Cette réponse fâcha si fort le duc d'Hanover qu'il l'obligea fort rudement de sortir de son palais, où il estoit logé, avec une brusquerie fort mal tournée. Il y avoit naturellement de l'antipathie entre eux, quoy que les belles qualités du duc Jean Fridéric méritoient[a]) un meilleur traitement. Le duc d'Hanover le railla[b]) toujours fort grossièrement, dont il prit ensuite son temps pour s'en vanger et pour luy imprimer du respect, comme je dirois en son temps.

Cependant[c]) le duc d'Hanover résolut que M. le duc Erneste Auguste iroit à Hanover pour ajuster les choses. Mais comme il estoit en chemin
Frühling 1657. pour y aller, il tomba furieusement malade à Vienne[1]). On envoya d'abord un courrier pour en avertir le duc d'Hanover, qui en ouvrant la lettre qu'on luy écrivoit, lut la parole de mort en allemand; sans poursuivre le reste il déchira[bb]) la lettre par désespoir. Son écuyer Haxthausen en releva les morceaux et luy fit voir que son frère estoit encor en vie. Il prit d'abord la poste sans boire ny manger pour se rendre à Vienne, où il trouva le duc Erneste Auguste hors de danger et luy donna bien de la joie de le pouvoir embrasser.

Peu de jours après les deux frères firent le voyage d'Hanover ensemble. L'aisné n'y fut pas plustost arrivé qu'il déclara à son conseil qu'il estoit résolu de ne se marier jamais et qu'il avoit persuadé son frère Erneste Auguste de se charger de ce fardeau dont il ne pourroit jamais s'accomoder, qu'à cette fin il vouloit considérablement accroistre le revenu de son frère pour pouvoir entretenir une femme. Ce discours n'estoit nullement agréable à ces messieurs. Cependant il falloit en estre content et obéir à leur maistre et régler les revenus que le duc vouloit donner à son frère. Ils firent confidence de toute l'affaire aussi au sieur de Hammerstein[d]) et de l'embarras où le duc d'Hanover se trouvoit, en le con-

L. a) méritassent. b) railloit. c) cependant: trois fois le même mot. d) au Sieur de Hammerstein de toute l'affaire.

M. aa) Dieſer unklare Satz iſt ſo zu verſtehen: der Herzog von Hannover (Georg Wilhelm) verſicherte ihm (Johann Friedrich) auch, daß dasjenige, was er (Georg Wilhelm) für ſeinen jüngeren Bruder (Ernſt Auguſt) thun wollte, ihm (Johann Friedrich) zu keinem Präjudiz gereichen würde, da, falls er (Georg Wilhelm) ſtürbe, ſein Bruder (Ernſt Auguſt) ihm (Johann Friedrich) ſeine Staaten (d. i. das Herzogthum Kalenberg, welches Georg Wilhelm ſeinem Bruder Ernſt Auguſt unter Vorbehalt einer anſehnlichen Revenue überlaſſen wollte) abtreten würde, die er (Johann Friedrich) ja auch nicht beſitzen könnte bei ſeinen (Georg Wilhelm's) Lebzeiten. bb) le reste déchira.

N. 1) Vgl. die Funeralien des Kurfürſten Ernſt Auguſt in Leibniz' Werken, ed. Klopp VI, 506.

jurant[aa]) de l'en tirer et d'aller trouver M. l'électeur palatin pour tâcher de le faire consentir au projet que les deux frères avoient fait ensemble. Hammerstein se mit en chemin pour y aller et trouva l'électeur à Frankenthal. Car il y avoit eu un fort grand rumor in casa à Heidelberg, dont voicy les circonstances.

L'électeur s'estoit enfin lassé de la méchante humeur de Mad. sa femme, qu'il avoit mitonée sept années de suite sans en avoir pu venir à bout, et avoit choisi pour maistresse une des filles d'honneur, nommée la baronne de Degenfeld[1]) que l'électrice faisoit depuis quelque temps coucher dans sa chambre. Le commerce avoit duré assez long temps, sans que l'électrice s'en estoit apperçue. Car elle n'avoit remarqué que l'amour que mon frère le prince Rupert[2]) avoit pour cette fille, aux yeux duquel elle auroit voulu paroistre la plus belle de sa cour. Elle découvrit cet amour par un billet que le prince écrivit à cette fille sans dessus, et que celle-cy crut estre pour l'électrice et le luy mit entre les mains. L'électrice le crut aussi, ce qui luy fit dire au prince: »je ne sçay, pourquoy vous vous plaignes[bb]) de moy, ny quel sujet je vous aye jamais donné[cc]) de douter de mon affection«. Ce discours fit entièrement rougir le prince, et l'électrice remarqua par sa confusion que le billet n'avoit pas esté pour elle, ce qui la fit gronder extrêmement la fille l'accusant d'estre coquette sans aucun sujet, car elle avoit toujours fort mal traité ce prince, qui s'estoit apperçu le premier qu'il avoit un rival plus heureux que luy. L'électrice en fut mieux persuadée une nuit, comme elle se réveilla et qu'elle vit l'électeur couché à costé de cette fille. Le bruit que son humeur violente luy fit faire dans cette occasion, estoit épouvantable; l'électeur avoit de la peine à sauver sa maistresse de ses griffes, elle n'en attrapa que le petit doigt, qu'elle mordit de rage. Comme elle se remettoit un peu de son emportement, toutes les dames la prièrent de se modérer, et la paix entre elle et l'électeur fut faite à condition qu'elle ne maltraiteroit point la Degenfeld. L'électeur de son costé juroit qu'elle n'avoit point consenti à la liberté qu'il avoit prise de s'approcher d'elle, et qu'il ne s'estoit rien passé de malhonneste.

Les bals et les comédies reprirent leur cours ordinaire pour amuser l'électrice, et cela auroit sans doute continué de même, si l'électrice ne s'estoit attirée de fort méchantes affaires en fouillant le cabinet de la Degenfeld, où elle ne trouva pas seulement tous les poulets de l'électeur, mais aussi tous les bijoux qu'il luy avoit donnés. Cela la fit tomber dans 21. März 1657.

M. aa) trouvoit le conjurans. bb) pleignes. cc) donnée.

N. 1) Luise, Tochter des schwäbischen Freiherrn Christoph Martin von Degenfeld, geb. 28. Nov. 1634, † 18. März 1677. S. über diese Episode die Vorbemerkungen V, 2. 2) S. über ihn Häusser, Gesch. d. rhein. Pfalz II, 511 f.

un emportement où son tempérament sans cela estoit enclin[a]), et luy fit faire un vacarme épouvantable. Elle fit appeller ma soeur et moy, la Degenfeld de son costé avoit fait avertir l'électeur, et nous vîmes en entrant dans la chambre une scène extraordinaire. L'électeur se tenoit devant sa maistresse pour parer les coups qu'elle pourroit recevoir de Mad. sa femme, l'électrice marchoit par la chambre tenant tous les bijoux de la Degenfeld entre ses mains. Elle s'approcha de nous tout en feu et nous dit: »princesses, voicy la récompense de la garce! cela n'est-il pas pour moy?« Je ne pouvois m'empêcher de rire de cette demande et je fis un si grand éclat que l'électrice s'en trouva infectée et se mit à rire aussi. Mais un moment après sa colère la reprit, comme M. l'électeur luy dit qu'il falloit rendre les pierreries à celle à qui elles appartenoient. Elle répliqua en les jettant par toute la chambre: »s'ils ne doivent point estre à moy, les voilà donc!« Cependant l'électeur prit sa maistresse et l'enferma à clef dans son cabinet de peur d'accident et prit ensuite le temps de la tirer de là, pendant que l'électrice soupoit, pour la loger dans un beau[b]) appartement au-dessus de sa chambre, dont il fit percer la planche pour y pouvoir monter par échelle. L'électrice découvrit bientost ce chemin et y seroit montée[aa]) le cousteau à la main, si ses dames ne l'en eussent empêchée.

Tout ce bruit fit résoudre l'électeur d'aller pour quelque temps à Frankenthal pour y jouir de sa maistresse en repos. Et c'est là, comme j'ay dit, que le sieur de Hammerstein le trouva, et où il luy fit sa proposition. Le contenu en estoit en peu de paroles que si l'électeur me voudroit bien donner au duc Erneste Auguste, que le duc d'Hanover renonceroit au mariage pour jamais, accroistroit considérablement le revenu de M. son frère et me feroit un douaire, tout comme si je l'avois épousé; qu'avec cela le duc Erneste Auguste estoit coadjuteur de l'évesché d'Osnabruc par la paix de Munster, où je pourrois vivre à l'avenir fort à mon aise; qu'en attendant je pourrois estre à Hanover, où je pourrois estre la maistresse, puisque mes enfans, si Dieu m'en donneroit, seroient successeurs de tous les estats des ducs de Bronsuic et de Lunebourg; que le duc de Zell, frère aisné Christian Louys[c]), avoit esté fort longtemps marié sans avoir donné aucune apparence de lignées, que le duc Jean Fridéric estoit trop gros pour en avoir, qu'ainsi je serois la mère de la patrie; et que je pourrois estre tout aussi bien que si j'avois épousé le duc d'Hanover. L'électeur avoit écouté tout cela avec quelque surprise et entre autres choses luy répliqua qu'il ne voyoit point de seureté dans la

---

L. a) incliné. b) bel. c) transponantur.
M. aa) monté.

promesse du duc d'Hanover de vouloir garder le célibat, puisqu'il estoit si inconstant dans ses résolutions; s'il changeoit encor de volonté, qu'il n'y avoit point de loy dans nostre religion qui pourroit l'obliger à garder sa parole. Hammerstein pour parvenir à son but asseura qu'il n'y avoit rien à craindre de ce costé, puisque les debauches avoient si fort gasté le duc d'Hanover qu'il estoit incapable d'avoir des enfans; que c'estoit la raison qui le faisoit souhaitter que M. son frère me devoit épouser. M. l'électeur luy dit qu'il m'écriroit sur cette affaire et qu'il luy donneroit réponse, quand il auroit la mienne. Il me fit donc l'honneur de m'écrire tout ce qu'Hammerstein luy avoit dit, et y adjouta qu'à luy la personne du duc Erneste Auguste estoit plus considérable que celle de M. son frère qui luy plaisoit moins, et qu'il ne trouva[a]) pas si raisonnable. Je luy répliquay que je n'avois jamais eu de l'amour que pour un bon establissement, et si je le pouvois trouver avec le cadet, je n'aurois aucune peine à quitter l'un pour l'autre; que je ferois avec plaisir tout ce qu'il trouveroit bon pour mon avantage, et que je m'en remettois entièrement à luy que je considérois comme mon père. L'électeur ayant receu cette réponse entra en traité avec Hammerstein, qui avoit plein pouvoir de conclure le mariage, en cas que l'électeur en seroit content. On en dressa tous les articles[1]), et l'électeur me permit de recevoir un présent de la part du duc Erneste Auguste et une lettre, comme on est accoustumé d'écrire en pareilles occasions. J'y répondis aussi de même, et il ne resta plus rien à faire que les nopces, dont le duc appréhenda les grandes cérémonies dont il estoit ennemi, et souhaitta de faire les nopces à Hanover. Mais l'électeur ne le trouva pas bon et allegua qu'un roy de Suède estoit autrefois venu à Heidelberg pour épouser sa grande-tante[2]), que si le duc ne vouloit rien de cérémonie, qu'il pourroit se rendre à Heidelberg en poste pour consommer son mariage, et qu'il m'envoyeroit ensuite avec un équippage selon mon rang[b]) jusqu'à Hanover. Le duc agréa l'un, mais non pas l'autre; car il disoit, quand je serois à luy, qu'il auroit soin de mon voyage et qu'il ne recevroit l'honneur que l'électeur me voudroit faire que jusqu'aux frontières du palatinat. 5. Juni 1658.

Après qu'on estoit convenu de tout cecy et du temps que mes nopces se devoient faire, l'électeur se rendit à la diète de Francfort. Pendant toutes ces affaires le pauvre père Manari avoit attendu avec beaucoup d'impatience l'exprès qui devoit venir de Parme pour traiter le mariage avec son souverain. Et comme il n'arriva pas si tost qu'il avoit cru, il appréhenda que le duc avoit changé d'avis d'autant plus qu'il vit dans une

---

L. a) trouvoit. b) digne de mon rang.

N. 1) Dieſe „Heurahts-Verſchreibung" iſt datirt 5. Juni 1658. 2) Karl IX. vermählte ſich 1579 mit Anna Maria, Tochter des Kurfürſten Ludwig VI.

gazette, qui ment souvent, qu'il alloit épouser une princesse de Savoye. Cela avoit tellement affligé le bon père que dans sa grande mélancolie il s'alla baigner et se noya dans le Necker; je ne sçay, si c'estoit par hazard ou de volonté. Car les Italiens sont violens dans leur passions, mais ils aiment aussi beaucoup la vie. Quelques jours après que ce malheur estoit arrivé[aa]), le duc de Parme envoya le comte Landi à l'électeur, qu'il trouva à la diète de Francfort, où le comte apprit qu'il estoit arrivé trop tard. Il souhaitta pourtant me voir et se rendit pour cela à Heidelberg, où il me donna la visite, qui se passa en force complimens de part et d'autre. Le père Manari se trouvant noyé, il ne pouvoit accuser personne de luy avoir donné de méchantes informations.

Cependant on estoit occupé à Hanover à faire effectuer tout ce que M. le duc d'Hanover avoit promis à M. son frère, qui luy donna par écrit sa renonciation au mariage[a]), écrite de sa propre main dans ces termes.

Copie de la renonciation au mariage du duc George Guillaume d'Hanover.

Nach deme ich eine hohe notwendigkeit zu sein ermeſſen wann zu foderſt dahin gedacht werde wie vnſer haus in dieſer linie mit erben verſehen vndt auf die nachkommen propagiret werden möge; So habe demnach ich mich vor meine person zu keinem heurat iemahls auch bis dato nicht verſtehen können noch wollen, ſondern vielmehr meinen brudern Ernſt Auguſtus dahin vermocht das er ſich entlich erkleret, dafern ich in fauor ſeiner vndt ſeiner[bb]) männlichen leibes[cc]) erben, einen ſchrifftlichen ſchein mich nimmer zu verheuraten, vnter meiner eigenen handt vndt ſigel heraus ſtellen würde, er ſich als dan resoluiren wolte fürterlichſt vndt vngeſeumt zu der heiligen ehe zu ſchreiten vndt alſo verhoffentlich landt vndt leute hienegſt mit erben zu erfreuen. Wie dan zwiſchen ihm vndt mir ſolches mit mehrem verabredet worden. Weil dann nunmehr mein bruder Erneſt Auguſtus ſich aus oben angeregten vrſachen mit S. Ld. der Princessin Sophien in ein ehe gelöbnis eingelaſſen, ſolches auch durch die Copulation in kurtzem zu vollen ziehen entſchloſſen iſt[dd]). ſo habe ich meiner abgegebenen parole zu folge wie woll aus eigener bewegnus vndt gantz freyem willen, vorerwehnten meinem brudern krafft dieſes nochmahls feſtiglich zuſagen vndt verſprechen wollen, verſpreche auch bei meinen ehren vndt waren worten, das ſo lange gedachte Princessin vndt mein bruder im leben vndt eheſtandt begriffen ſein werden, oder auch nach ihrem abſterben männliche Erben hinter ſich verlaſſen würden, ich mich keines weges in einigen heurat mit iemandt einlaſſen viel weniger dergleichen vollen ziehen will, noch ſoll, begehre

---

L. a) sa déclaration par laquelle il renonçoit au mariage.

M. aa) arrivée. bb) „vndt ſeiner" fehlt in der Copie. cc) „leibes" fehlt in der Copie. dd) „iſt" fehlt in der Copie.

auch nicht anderſt als die noch vbrige zeit meines lebens in Coelibatu gentzlich hinzubringen, damit alſo mehr erwehneter Princessin vndt meines brudern männliche erben als in deren fauor dieſe meine renuntiation eigentlich geſchicht zu einer oder beider dieſer fürſtenthümer regierung gelangen vndt kommen mögen; Deſſen allen zu wahrer und mehrer verſicherung habe ich dieſe renuntiation mit eigener handt ſelbſt ſchreiben vndt vnterſchreiben wollen[aa]) auch mit einem pitſchafft vnterſigelt vndt nachmahlen wolbedächtiglich[bb]) meinem brudern zu eigenen handen vndt ſeiner vorwahrung heraus geſtellet[cc]). ſo geſchehen hanover den 11/21 April Anno[dd]) 1658.

(S) Georg Wilhelm hertzog zu Braunſchweig vnd Lüneburg m. p.

Comme je n'écris que pour mon plaisir, je ne veux pas prendre la peine de traduire cette renonciation, il me suffira de dire que le duc d'Hanover la donna avec beaucoup de plaisir à son frère, et je crois qu'il en auroit eu autant à effectuer le reste de ses promesses, s'il eust suivi son propre mouvement. Mais dès que ses conseillers s'en meslèrent, ils prirent soin de modérer sa bonne volonté et luy firent retrancher 20 mille écus par an de revenu[a]) de la somme qu'il avoit promis à M. son frère, ce qui n'estoit pas peu de chose. Ainsi ce bon prince fit voir sa foiblesse et son inconstance dans toutes les occasions, et le duc Erneste Auguste n'estoit pas en estat de contester, car il estoit déjà engagé avec moy.

Le temps estant venu pour faire ses nopces[1]), il se rendit en poste à Heidelberg, comme on en estoit convenu, accompagné de peu de gens, et j'estois bien aise de le trouver aimable, parce que j'estois résolue de l'aimer. Le jour de la cérémonie on m'habilla à la mode d'Allemagne en brocard d'argent tout blanc, les cheveux flottans ornés d'une grande couronne des diamans de la maison. Mes quatre filles d'honneur me portèrent la queue, qui estoit d'une longueur prodigieuse; ceça se fait ordinairement par des filles des comtes de l'empire à des grandes nopces. L'électeur et mon frère le prince Edouard me menèrent, et ce fut le petit prince électoral[2]) et le duc de Deux-Ponts[3]) qui menèrent le duc Erneste Auguste. Il y avoit 24 gentilshommes qui marchèrent devant nous avec des flambeaux à la main, garnis[b]) de taftas[ee]) des couleurs de nos armes, les miennes bleu et blanc, et celles du duc rouge et jaune[c]). On tira

---

L. a) de revenu par an. b) m: ambigue. c) azur et argent, or et gueules.

M. aa) Copie: geſchrieben vnd vnterſchrieben. bb) Copie: wohlbedachten. cc) Copie: herauszugeſtellet. dd) „Anno" fehlt in Copie. ee) = taffetas.

N. 1) Die Hochzeit fand ſtatt Ende September 1658, nach Leibniz, Werke, ed. Klopp VI, 507. Havemann, Geſch. der Lande Braunſchweig u. Lüneburg III, 247, verlegt die Hochzeit auf den 17. October 1658. 2) Karl, geb. 1651, † 1685. 3) Friedrich, reg. 1635—1661.

force canons le moment que le ministre nous avoit joint, on nous mit sous différens dais vis-à-vis l'un de l'autre, l'électeur avoit le sien à part, pendant qu'on chanta le Tedeum. On nous ramena ensuite dans notre appartement où l'on me fit renoncer au palatinat, comme Mad. d'Orléans l'a fait aussi en pareille occasion [1]). Cependant le souper fut prest; on mangea à une table ovale, où il n'y avoit que nous deux au milieu, l'électeur à la droite, le prince électoral à la gauche, ensuite la princesse Elisabet Charlotte et la duchesse de Deux-Ponts [2]). Après le souppé [aa]) on dansa à l'allemande [bb]), les princes dansèrent avec de flambeaux à la main devant et derrière nous [a]) de la manière accoustumée.

Quelques jours après le duc retourna en poste à Hanover de la même manière qu'il estoit parti, si non que son coeur se sentoit pour moy d'une autre manière qu'il s'estoit imaginé. Le mien alloit aussi bien plus loin que l'estime que son mérite m'avoit toujours donné pour luy, car je sentois pour luy tout ce qu'une sincère passion pouvoit inspirer. Il m'avoit envoyé d'abord [cc]) un grand train pour me mener à Hanover, le sieur de Hammerstein estoit le directeur du voyage. Et comme il falloit partir, l'électeur me fit l'honneur de m'accompagner avec toute sa cour jusqu'à Weinheim. Je versois quelques larmes en le quittant, qui auroient esté plus abondantes, si j'en avois eu le coeur ailleurs, outre que j'espérois le revoir quelques fois et qu'en attendant il m'honnoreroit de ses lettres.

En quittant ma patrie j'arrivois dans le pays de l'électeur de Mayence [3]), qui me fit traiter par le baron de Hoheneck, de là en celuy de Darmstat, dont le landgrave [4]) estoit oncle de M. le duc; il me fit l'honneur de me recevoir avec Mad. sa femme [5]) et toute sa nombreuse famille en rase campagne. La cérémonie y estoit observée à un point que les jeunes princesses n'osèrent aller en carosse avec telles qui estoient mariées, et on me plaça seule avec Mad. la landgrave et sa belle fille. Aussi les comtesses de l'empire n'osèrent se mettre avec les jeunes princesses et eurent [b]) leur carosses [dd]) à part aussi bien que les dames nobles. Le même ordre s'observa pour voir un feu d'artifice qui estoit fort beau, auquel on disoit que le jeune landgrave [6]) avoit travaillé de ses propres mains, qui en avoient tout-à-fait la mine. Chaque qualité avoit sa chambre à part pour le regarder, et mes dames n'estoient pas contentes d'estre si éloignées de

L. a) à la main de quelques-uns qui estoient devant et derrière nous. b) avoient.
M. aa) suppé. bb) à allemande. cc) il m'avoit d'abord un grand train. dd) carosse.

N. 1) Elisabeth Charlotte bei ihrer Vermählung mit Herzog Philipp von Orléans, 1671. 2) Anna Juliane, Gemahlin des Pfalzgrafen Friedrich. 3) Johann Philipp v. Schönborn reg. 1647—1673. 4) Georg II. reg. 1626—1661; seine Schwester, Anna Eleonore, war die Gemahlin Herzogs Georg von Braunschweig-Lüneburg, die Mutter Ernst Augusts. 5) Sophie Eleonore, Tochter des Kurfürsten Johann Georg I. von Sachsen. 6) nachmals Ludwig VI.

moy. Elles se trouvèrent bien plus surprises, quand elles virent selon la mode de cette cour les filles d'honneur de la landgrave en haye devant ma chambre auprès des[aa] halebardiers, ce qu'elles n'eurent garde d'imiter. Le lendemain de mon arrivée j'allois rendre visite à la landgrave dans sa chambre, qui estoit ajustée d'un bufet garni de pots et de verres, car elle estoit fille de l'électeur Hans George de Saxe. Le soir elle dansa en ballet avec tous ses enfans, dont on disoit que je ne devois point m'estonner, puisque Mad. sa mère avoit fait la même chose dans sa[bb] génération. Je partois le troisième jour de cette cour avec les mêmes cérémonies que j'y estois venue, fort contente de tous les honneurs que j'y avois receus. J'allay ensuite à Francfort, où il ne se passa rien d'extraordinaire, le magistrat fit son devoir selon la coustume. De là je passay par Fridberg, Butschbach et Giessen, et M. le landgrave me fit traiter et défrayer par tout son pays fort magnifiquement. En sortant de ses estats j'entray en ceux du landgrave de Cassel [1], qui me fit recevoir aux frontières et conduire jusqu'à Cassel. Il me reçut luy-même avec Mad. sa femme [2] et toute sa cour en m'approchant de là[a], mais on n'y fit rien d'extraordinaire pour me divertir.

Comme je partois[cc] de cette cour, j'entray dans le pays du duc d'Hanover en couchant à Munden, où je trouvay le pain blanc si dur et si méchant que je regrettay de n'avoir point enmené de boulanger avec moy. Mais je vis avec joie quelques jours après que je n'en avois pas besoin dans une ville où M. le duc de Zelle me fit traiter fort magnifiquement par le drossart Enhausen [3] où le pain estoit admirable. En m'approchant d'Hanover, les quatres frères me firent l'honneur de me recevoir avec un grand cortège et un train magnifique. Je mis pied à terre pour les saluer, et ils se mirent tous quatre avec moy en carosse.

J'entroy dans la ville d'Hanover au bruit du canon [4], et Mad. la belle mère [5], la duchesse de Zell [6] et une duchesse de Bronsuic-Wolfenbutel, femme du duc Antoine Ulric [7], me receurent au carosse. M. le duc mon mari me prit par la main et me mena dans un fort beau[b] appartement que le duc d'Hanover avoit fait bastir pour moy. Tous les ducs et duchesses me firent l'honneur de m'y accompagner, et le lendemain on fit le festin de cérémonie sous un dais de cuivre doré dont j'admiray fort 1658 19. Nov.

L. a) m. b) bel.

M. aa) de. bb) la. cc) comme partois.

N. 1) Wilhelm VI., reg. 1637—1663. 2) Amalie Elisabeth, Tochter des Grafen Philipp Ludwig II. von Hanau-Münzenberg. 3) = Oeynhausen. 4) das Datum giebt Leibniz, Werke ed. Klopp VI, 507. 5) die Herzogin-Wittwe Anna Eleonore. 6) Dorothea, Tochter Herzog Philipps von Holstein-Glücksburg. 7) Elisabeth Juliane, Tochter des Herzogs Friedrich von Holstein-Norburg.

l'invention, car je n'en avois jamais vu de cette sorte; le même soir on dansa, le jour d'après on me fit faire les honneurs de la maison, et je conduisis toutes les princesses hors de la ville à leur départ.

Je me souviens avec plaisir de la joie que nous eûmes de nous posséder en liberté, après que tous les princes et princesses furent partis, et de la passion que M. le duc fit paroistre pour moy. Il avoit cru avant de m'épouser[aa] que je lui serois indifférente, ne m'ayant épousée que par intérest, mais il se trouva pour moy[a] d'une manière à m'imaginer qu'il m'aimeroit toute sa vie; et moy j'en estois si idolâtre que je me croyois[bb] perdue, quand je ne le voyois pas. Nous estions toujours ensemble, et mes bonnes amies ne me virent plus que le soir et le matin, dont elles ne se trouvèrent pas contentes. Ce[cc] chagrin prit à Mad. Withypol, qui estoit demeurée veuve d'un très-honneste homme dont elle avoit déjà[b] le regret dans le coeur. Sa soeur, mistris Carray, commençoit à vieillir et crut qu'il luy falloit un mari pour la mettre couvert du titre de vieille pucelle. Je permis sans regret à l'une de partir pour la Haye et à l'autre d'épouser le baron de Bonstett, car je n'avois plus de coeur que pour M. le duc et je n'aimois que ce qu'il aimoit.

Et comme je le vis dans une fort étroite amitié avec M. son frère le duc d'Hanover, je caressois bien plus ce duc que ses deux autres frères pour luy plaire. Il estoit de tous nos divertissemens, du jeu, de la chasse et de la promenade, et luy de son costé ne négligea[dd] rien pour me[ee] plaire. M. le duc, qui connoissoit mieux son coeur et son humeur que moy, en conçut de la jalousie, dont je ne me doutois nullement. Un jour que le duc d'Hanover se trouva mal, M. le duc m'y mena luy-même pour le voir; je m'assis devant son lit pour l'entretenir, pendant que M. le duc se mit à la table pour feuilleter dans un livre. Je mis le duc d'Hanover sur le propos de l'Italie dont il aima fort à parler, je luy dis entre autres choses que je croyois qu'il avoit du regret de n'y estre pas. Il me répliqua, comme par compliment, qu' à présent que j'estois à Hanover, il ne souhaittoit point d'estre ailleurs. Je luy dis en riant la chanson: »quand on n'a pas ce que l'on aime, il faut aimer ce que l'on a«. Le duc mon mari entendit ces dernières paroles et n'avoit point[c] écouté le reste, les appliqua sur luy-même que n'ayant pu avoir son frère qu'il falloit bien me contenter de luy. Cette pensée le mit dans un chagrin épouvantable, il ne me parla point, comme je retournay avec luy dans son appartement. J'avois beau luy demander ce qu'il avoit, il ne vouloit pas me répondre, ce qui me mit dans un désepoir que je ne sçaurois exprimer. Je souhait-

---

L. a) m. b) m. c) n'ayant point.

M. aa) avant m'épouser. bb) que me croyois. cc) ce oder le. dd) costé négligea. ee) le.

tois d'estre morte, car je n'aurois pu vivre avec plaisir sans estre aimée de luy. Mes larmes à la fin le touchèrent et luy firent connoistre mon coeur, qui effectivement estoit tout-à-fait à luy [1]). Il me découvrit la cause de son chagrin, et je luy fis voir clairement qu'il avoit tort, ainsi la paix fut faite.

Les deux frères parlèrent toujours des plaisirs d'Italie et me voulèrent persuader d'y aller avec eux en calèche de poste au milieu de l'hyver. Mais comme j'estois avec eux à une journée d'Hanover, je vis bien que je ne pourrois pas aller plus loin, et j'estois contrainte de retourner toute seule, pendant que les ducs poursuivirent leur chemin. J'en estois inconsolable et je ne pus m'empêcher de pleurer, quand je vis quantité de gens insociables, et que je ne vis plus M. le duc. Cette foiblesse me donna de la confusion et me fit éviter de me monstrer, je n'avois autre plaisir que de recevoir de ses lettres. Le duc d'Hanover m'écrivit aussi et me surprit, qu'il [a]) répliqua dans une lettre que j'avois retiré ma main, comme il avoit voulu la baiser en prenant congé de moy. Je trouvay ce reproche si ridicule que je n'y répliquay pas, et j'appris avec joye de M. le duc que ma solitude ne dureroit pas longtemps. Il me donna rendevous à Herzberg auprès de Mad. sa mère, où j'allay faire ma cour à cette princesse pour l'attendre. Cette vertueuse princesse me receut avec mille bontés, car c'estoit la meilleure princesse du monde qui aimoit fort tendrement tous ses enfans, ce qui alloit jusqu'à moy. Elle n'eut pas la patience de les attendre sans envoyer M. Stiquinel [2]) au devant d'eux pour apprendre de leur nouvelles. Mais il ne pouvoit retourner plus viste qu'eux, et nous l'entendismes sonner du cor [aa]) devant les princes, dont Mad. la duchesse avoit beaucoup de joie, et la mienne estoit excessive. Je courus au devant de M. le duc et j'oubliay de saluer M. son frère, il fut obligé par honnesteté de m'en faire souvenir. Il pouvoit voir par là, de quel costé penchoit mon coeur, mais la jalousie rend les gens aveugles pour la vérité et les fait voir des choses qui ne sont point, comme il paroistra par la suite.

Après que nous eûmes passé [bb]) quelques jours fort agréablement à Herzberg, nous retournâmes ensemble à Hanover et de là nous allâmes au Humelin [3]) où les ducs alloient souvent pour chasser. On s'y diver- April 1659.

L. a) lorsqu'il.

M. aa) corps. bb) passés.

N. 1) über das Verhältniß der Herzogin Sophie zu Georg Wilhelm, ihrem erſten Verlobten, vgl. das Urtheil der Herzogin Eliſabeth Charlotte von Orléans in einem Briefe an die Raugräfin Luiſe, ihre Halbſchweſter, dat. Meudon, 8. April 1702: „Beym hertzog von Zelle undt ma tante kan man ſagen, wie im alten ſprichwort: alte liebe roſtet nicht". 2) über Stechinelli ſ. Vehſe, Geſch. der Höfe des Hauſes Braunſchweig I, 26. 3) der Ort Hümling in dem damals Münſterſchen Kreiſe Meppen.

tissoit le mieux du monde. Le duc de Zell, frère aisné de messieurs les ducs s'y rendit aussi et le prince Louys d'Ostfrise [1] [2]. On le voyoit fort souvent, mais leur amitié n'estoit pas si tendre que celle de nos deux ducs. Car il aimoit fort à boire, ce qui estoit pourtant la seule méchante qualité qu'il avoit. Pour nos deux ducs ils ne se quittèrent jamais, et j'estois comme la 3me personne dans cette belle ognon [a], mais la partie n'estoit pas égale. Après qu'on s'estoit diverti le long du jour ensemble au jeu ou à la promenade, mon duc se trouva la nuit bien accompagné, et son frère n'avoit rien pour se contenter. Je ne sçay, s'il s'estoit attendu à plus de contentement, puisqu'en Italie, quand un frère est marié, tous les autres disent: »siamo maritati«. Quoy qu'il en soit, il ne put s'empêcher de me dire un jour qu'il estoit bien fâché de m'avoir laissée à son frère. Je coupay court sur ce discours comme ne l'ayant point entendu. Cependant M. le duc, qui connoissoit mieux son frère que moy, découvrit aisement ses pensées, et comme les bonnes fortunes qu'il avoit eues [aa] luy-même, luy donnoient méchante opinion des femmes, il appréhenda que je ne pourrois résister à une personne dans laquelle il croyoit voir de fort bonnes qualités, qui à mon avis n'estoient nullement à comparer aux siennes en aucune manière; et je l'aurois toujours préféré, si j'avois esté en pouvoir de choisir, car j'aurois fort perdu au change. Cependant M. le duc crut voir un penchant en moy auquel je n'avois jamais pensé, et comme son aveuglement ne pouvoit dériver que d'une fort grande passion qu'il avoit pour moy, je l'en aimois davantage et je me persuadois que ma conduite le guériroit bientost. Je prenois même plaisir à voir le soin qu'il prenoit à me garder; j'avois le plus grand contentement du monde, quand il dormoit l'après-dîné, qu'il me mit sur une chaise vis-à-vis de luy, où il mit ses deux pieds sur ma chaise à mes costés, afin que je ne pourrois [b] luy échapper, ce qui dura des heures entières et auroit ennuyé une autre qui l'auroit moins aimé que moy. Cependant je faisois tout ce que je pouvois pour cacher sa jalousie au duc d'Hanover, de peur de les mettre mal ensemble, mais je ne pouvois si bien faire qu'il ne s'en apperçut; car il vit bien que je vivois avec plus de retenue avec luy que par le passé. Un jour qu'il entra le matin dans ma chambre comme à son ordinaire, avant que j'estois habillée, je me trouvois fort embarassée, car M. le duc m'avoit temoigné que cela ne luy plaisoit plus. Je dis pour le faire sortir que j'allois mettre ma chemise; il sortit croyant rentrer, mais il trouva la porte fermée, ce qui le mit dans un fort grand désespoir; il

---

L. a) union. b) pusse.

M. aa) eu.

N. 1) Enno Ludwig, reg. 1651—1660. 2) die Zeit des Aufenthalts in „Humlingen" ergibt sich aus den Briefen der Herzogin Sophie an Kurfürst Karl Ludwig.

s'imagina que je l'avois sacrifié[aa]) à M. son frère. Il me fit des reproches en me disant que je luy ferois perdre le meilleur ami qu'il avoit au monde. Je luy asseurois[a]) que je n'avois rien dit à M. le duc, mais qu'il connoissoit mieux son tempérament que moy; que s'il ne vouloit me ruiner, qu'il devoit se défaire de la passion qu'il disoit avoir pour moy; que j'aurois vécu toute ma vie de la même manière avec luy, s'il estoit[b]) demeuré dans les bornes; mais qu'après les folies qu'il m'avoit dites de temps en temps, j'estois obligée de me retirer peu à peu, afin que le monde ne s'apperçût des raisons qui m'obligèrent[c]) à cela. Ce discours le consola à l'égard de M. son frère et le chagrina fort pour le reste; sa passion ne diminuoit point, et la jalousie de M. le duc accroissoit toujours. Je faisois toutes les choses du monde en vain pour l'en guérir, je ne voyois quasi plus M. son frère qu'à la table, ou pour mieux dire je fus tous les jours avec luy sans le voir; car je m'estois accoustumée d'en détourner tout-à-fait les yeux; sans cela M. le duc me reprochoit que je luy faisois les doux yeux. Je puis dire en verité que j'ay esté des années[bb]) de sorte qu'il me mena de ma chambre à la table, sans que j'en aye[cc]) vu que son ombre. M. le duc se lassa luy-même de la contrainte où nous vécûmes en ce temps-là avec le duc d'Hanover. Il fit pour cela un parti avec luy d'aller en Italie et qu'en attendant je pourrois avoir la satisfaction de trouver la reine ma mère à la Haye et rester avec elle jusqu'à leur retour. Il m'asseura aussi qu'il ne seroit plus jaloux à l'avenir et que je l'avois tout-à-fait guéri.

Cependant comme le duc d'Hanover prit son chemin par la Hollande, je m'arrestay 15 jours plus longtemps à Hanover, que je n'aurois fait sans cela après le départ de M. le duc, parce que j'espérois que le duc d'Hanover en seroit parti devant mon arrivée. Mais bien loin d'en estre parti il me reçut à Leide[1]) et me fit mille civilités qui me mirent fort en peine. Nov. 1659. Je ne sçavois comment faire et je résolus de le prier pour l'amour de Dieu de s'en aller, s'il ne vouloit me rendre la plus malheureuse personne du monde. Il avoit[d]) la bonté de me satisfaire et de me mettre l'esprit en repos et de poursuivre[e]) son voyage pour l'Italie, dont il vouloit pourtant que je luy devois estre fort obligée. Cependant je passois le temps fort doucement auprès de la reine, qui me fit la grâce de me témoigner la joye de me voir auprès d'elle. Je luy avois aussi amené ma nièce la princesse électorale palatine, présentement duchesse d'Orléans[2]), qu'elle

---

L. a) l'asseurois. b) fut. c) obligeoient. d) eut. e) en poursuivant.
M. aa) sacrifiée. bb) ſo, ? . cc) j'aye.
N. 1) die Zeit ergibt ſich aus den Briefen der Herzogin Sophie an Kurfürſt Karl Ludwig. 2) Eliſabeth Charlotte.

aimoit passionnément, d'autant que cette princesse estoit la seule de ses petits enfans qu'elle avoit vue.

Comme je me trouvois grosse de mon petit enfant, j'estois contrainte de retourner à Hanover dans le 8me mois de ma grossesse, où M. le duc se rendit peu de jours après moy et me donna la plus grande joye du monde par son retour, et nous vécûmes dans une fort grande tranquillité. Car M. le duc d'Hanover avoit pris le parti d'aller en Hollande jusqu'à mes couches, qui estoient si rudes pour moy que je me trouvay trois jours et trois nuits dans des continuelles douleurs. On craignit que moy ou l'enfant devoient mourir. Le duc en parut touché, sa tendresse pour moy me donna de la force et me fit si bien surmonter mon mal que je mis un
7. Juni 1660. fils au monde. M. le duc en témoigna bien de la joie, et tous les sujets en firent autant. On baptisa l'enfant sans cérémonies et on luy donna le nom de ses oncles, en le nommant George Louys [1]).

Cependant le duc d'Hanover retourna chez luy. Il croyoit que son absence auroit guéri M. son frère, et pour le rasseurer davantage il parla incessament de Madlle Wattinsvain qu'il avoit vue[aa]) à la Haye, et pour laquelle il avoit fait le passioné. Mais comme il dissimula mal, la jalousie de M. le duc, qui n'estoit pas bien esteinte, reprit feu dans un fort grand excès, ce qui rendit le duc d'Hanover si chagrin qu'il en devint malade. Je n'osois le voir ny demander de ses nouvelles et j'advoue qu'il me fit pitié de ce qu'il trouva si peu de societé dans sa famille, car on ne hait guères ceux qui nous aiment. Son médecin le conseilla de prendre les eaux de Pyrmont. M. le duc crut en avoir besoin aussi, car ils avoient tous deux le mal de ratte[bb]), si bien que nous y allâmes tous ensemble. Et comme les frères logèrent dans des maisons différentes, tout s'y passa assez bien pour moy. Et les ducs firent le parti d'aller passer l'hyver en Italie et me proposèrent de m'y rendre cependant à Heidelberg. Tout cela s'exécuta de même, et à leur retour ils ne manquèrent[cc]) point de me venir reprendre.

Mais je dois dire premièrement qu'aussitost qu'ils furent partis, je me rendis à Heidelberg avec mon fils qui estoit encor en berceau. J'estois bien aise dans l'absence de M. le duc d'avoir cet objet pour satisfaire à ma tendresse. Comme j'approchois de Heidelberg, M. l'électeur me fit l'honneur de me recevoir en cérémonie et permit à toutes les facultés de l'academie de m'haranguer pour témoigner la joie qu'on avoit de me revoir dans ma patrie. J'en avois beaucoup aussi de revoir un frère qui

---

M. aa) vu. bb) = rate. cc) retour ne.

N. 1) nach Herzog Christian Ludwig von Zelle und Herzog Georg Wilhelm von Hannover.

avoit toujours eu beaucoup de bonté pour moy, en quoy je ne trouvois rien changé. Il ne voyoit plus Mad. sa femme, et la Degenfeld avoit encor des charmes pour luy. Je donnois la visite à l'une, et il vouloit que je devois aussi voir l'autre, ce qui me fit de la peine. J'avois peur que si je la voyois, qu'on jugeroit que j'approuvois son divorce. Le premier jour de mars, où tous les Anglois et surtout ceux de la famille royale ont coustume de faire des festes et de manger un ognon qu'ils ont porté tout le jour en souvenance d'une bataille qu'un prince de Galles a gagné ce jour-là avec cette marque[1]), l'électeur s'avisa de m'en présenter[aa]) un et à tous les Anglois et Angloises et surtout à Mad. Degenfeld et à tous ses enfans. Il me pria de le venir manger dans son appartement, où je vis sa maistresse avec un fils et une fille qui estoient les plus jolis du monde, et les saluay toutes[bb]) et je caressay beaucoup les enfans, car on ne pouvoit rien voir de plus aimable. Je me défendis pourtant ensuite d'un commerce plus grand, parce que l'électrice en pourroit faire du bruit, et que M. le duc y pourroit peut-estre trouver à redire. Cette dame n'estoit pas encor establie, comme elle l'a esté depuis, et Mad. l'électrice ne luy avoit pas encor quitté tout-à-fait sa place, comme elle fit en suite en se retirant à Cassel.

Vers pâques messieurs les ducs se rendirent à Heidelberg, comme ils me l'avoient promis, pour me ramener. M. l'électeur nous presta une patache pour descendre le Rhin, le duc d'Hanover coucha dans un autre bateau. On avoit choisi cette voiture, parce que je me sentois grosse de mon second fils. Nous arrivâmes à Roterdam, justement comme la reine ma mère se vouloit embarquer pour aller en Angleterre. Cette bonne prin- Mai 1661.
cesse me donna sa bénédiction pour la dernière fois, et j'eus le déplaisir de la perdre une anné après[2]). Le duc d'Hanover nous mena ensuite à la Haye pour voir la comédie et toutes les belles de ce lieu-là, et puis on retourna à Hanover, où j'estois obligée à vivre à l'ordinaire, c'est à dire à régler même tous mes regards pour plaire à M. le duc, ce que je fis avec plaisir pour luy donner cette preuve de l'attachement que j'avois pour luy.

Mais le duc d'Hanover qui me voyoit parler à tout le monde fort librement hormis à luy, et trouvant[cc]) un nommé du Viliers qui estoit avec luy, le plus charmant à son avis de sa cour, en conçut de la jalousie et m'accusa devant M. le duc que j'en estois amoureuse, dont il ne fit que rire et me dit en particulier: »je ne vous soubçonneray jamais d'aimer

---

M. aa) aviser. bb) fo. cc) fo.

N. 1) über dieſe engliſche Sitte am St. Davids-Tag ſ. Brand's popular antiquities I, 57 f. 2) 13. Februar 1662.

un autre que mon frère«. Cependant une personne qui auroit esté d'une autre humeur que moy, auroit fort mal passé son temps avec les deux jaloux; mais l'un m'estoit si cher que toutes les reproches qu'il me faisoit, sans que je les avois[a]) meritées[aa]), me parurent[b]) des douceurs. Car j'estois persuadée que ses contretemps dérivèrent[c]) de la forte passion qu'il avoit pour moy. L'autre, comme il se vit[bb]) maltraitté, il[cc]) s'attacha à une de mes filles, nommée Landas[1]), dont j'estois fort contente; mais il parut par la suite que son feu n'avoit esté qu'un feu de paille, car il ne dura pas longtemps.

3. Oct. 1661. En ce temps j'accouchay de mon second fils, auquel on donna le nom de Fridéric Auguste après M. son oncle Jean Fridéric et le duc Auguste de Wolfenbutel[2]). M. le duc me garda de si près dans mes couches que n'y avois pas esté 15 jours qu'il me fit sortir de ma chambre pour coucher dans la sienne, où il me pria de rester pendant le reste de mes couches. Je le fis avec la plus grande joie du monde, quoy que cela nuisit beaucoup à ma santé. Car j'y pris froid, et ce mal me mit dans un estat de mauvaise santé que j'estois fort longtemps sans mettre des enfans vivans au monde.

Cependant le duc d'Hanover pour se désennuyer fit plusieurs voyages, et je vécus pendant son absence dans la plus grande tranquillité du monde. M. le duc fit venir des comédiens allemands de Hambourg, et je me souviens, comme ils représentèrent[d]) le Docteur Faust que le diable emportoit.

M. le duc reçut la nouvelle que l'évêque d'Osnabruc estoit aussi allé
1. Dec. 1661. en l'autre monde[3]). J'en avois beaucoup de joie, puisque cela me feroit partir d'Hanover et m'éloigneroit de tout embarras. Le duc d'Hanover retourna chez luy, et M. le duc fit préparer toute chose pour faire son entrée solennelle dans son évêché[4]). On trouva que je serois hors d'oeuvre à cette cérémonie ecclésiastique, et M. le duc, qui n'avoit garde de me laisser à Hanover avec son frère, trouva bon de m'envoyer à Zell le même jour de son départ, où je devois rester quelques jours avant que de le suivre[e]) auprès de Mad. ma belle soeur, la duchesse de Zell. Je ne manquay pas de suivre ses ordres fort ponctuellement en partant de là. Il falloit passer par un lieu, nommé Soulingen, qui appartenoit au duc d'Hanover. Il prit la peine de m'écrire un billet pour me demander, si

---

L. a) eusse. b) paroissoient. c) dérivoient. d) représentoient. e) avant de le suivre.

M. aa) sans que les avois mérités. bb) fit. cc) ſo.

N. 1) die Landaß eine rheiniſche Familie. 2) reg. 1635—1666. 3) Franz Wilhelm, Cardinal von Wartemberg, † 1. December 1661. 4) der Einzug Ernſt Auguſts in Osnabrück fand ſtatt d. 30. Sept. 1662.

je trouverois bon qu'il pourroit s'y rendre pour prendre congé de moy. Son billet me chagrina autant que sa demande, il devoit connoistre le terrain. Je me résolus à luy répondre que s'il avoit quelque considération pour moy, qu'il n'y devoit pas venir. Aussi je poursuivis mon chemin sans embarras, et M. le duc me fit l'honneur de me recevoir en approchant d'Ibourg, sa nouvelle résidence, que je trouvay fort agréable et le chasteau Oct. 1662.
si proprement meublé que j'en estois fort satisfaite. La première chose qu'on y fit, c'estoit donner un mari à la Landas. La galanterie que le duc d'Hanover avoit eue[aa]) avec elle, avoit un peu terni sa réputation, et M. le duc pour réparer tout cela l'accomoda avec un vieux domestique, nommé Lente[1]), très-bien gentilhomme, mais assez ignorant. Elle s'en contenta, et sa vertu et son esprit la firent vivre le mieux du monde avec luy, ce qui donna un démenti à la médisance qu'on avoit fait d'elle, et persuada tout le monde qu'on luy avoit fait tort. M. le duc pria M. son frère aux nopces, qui les vit sans le moindre chagrin. Elles nous donnèrent occasion de voir toutes les beautés du pays, qui ne furent pas trouvées fort charmantes.

Le saint noeud du mariage n'avoit pas changé l'humeur galante de M. le duc, il s'ennuya de posséder toujours une même chose, et la vie retirée luy fit de la peine. Il luy[bb]) prit envie de se rendre à Venise et il crut[cc]) qu'il s'y divertiroit mieux, si j'estois de la partie. Pour moy, qui serois allée aux antipodes pour le suivre, je n'en fis point de difficulté. Il prit le devant et me laissa l'hyver à Heidelberg à moitié chemin afin 1664.
de le suivre après pâques.

Il avoit ouy prôner beaucoup au duc d'Hanover une fille qui estoit à la princesse de Tarente, nomée d'Olbreuse[2]), qu'il avoit veue auprès d'elle à Cassel. Le duc Jean Fridéric s'estoit intéressé pour une autre qui estoit aussi auprès de cette princesse, nommée La Motthe, qu'il m'avoit recommandée, et qu'elle n'aimoit point[a]), parce qu'elle estoit fort sage. Et comme M. le duc vouloit que ma cour devoit éclater dans un pays estranger par des belles filles, il me chargea de voir ces deux filles en passant par Cassel pour tâcher de les emmener avec moy, si je trouvois qu'elles en valussent la peine. Mais comme j'y arrivois, elles n'y furent pas non plus que leur princesse, et je fus ensuite obligée de faire venir La Motthe sur la bonne foy du duc Jean Fridéric, dont je n'avois pas lieu de me repentir, car je la trouvay fort raisonnable. La d'Olbreuse ne voulut pas se rendre auprès de moy et aima mieux suivre sa maistresse

---

L. a) elle, est-ce la princesse de Tarante? non intendo.
M. aa) eu. bb) ſo. cc) et crut.
N. 1) die Lenthe ein hannoverſches Geſchlecht. 2) Vorbemerkungen V, 3.

en Hollande, où le duc d'Hanover se rendit aussi et parut fort passionné pour elle.

Cependant une fausse couche me tenoit au lit à Heidelberg. Je n'en fus pas plustost guérie que je me mis en chemin pour me rendre en Italie. M. l'électeur me fit l'honneur de m'accompagner jusqu'à Bretten et craignit beaucoup qu'un si grand voyage nuiroit à ma santé. Mais j'estois si impatiente de revoir M. le duc que je trouvois à redire qu'on ne pouvoit aller plus viste avec mon grand équippage. Je passay par le pays du duc de Wurtenberg que[a] je trouvay parfaitement beau, aussi par Ulm, et j'estois obligée de m'arrester à Augspourg pour faire rétréssir[aa] le train des carosses, qui sans cela n'auroient pu passer les Alpes. Pour me désennuyer j'allay dans une église pour voir une hostie miraculeuse qui s'estoit transformée en chair à ce qu'on avoit persuadé au peuple. Je vis que ce n'estoit qu'un morceau de cire rouge, je le dis au prestre qui me le monstra avec bien des grimaces de dévotion. Il me répliqua qu'ouy, mais que la chair estoit dedans la cire, ce qu'il falloit croire, car on ne le vit point.

April 1664. Comme tout estoit prest pour aller plus loin, je partis et j'arrivay à Inspruck incognito. On me logea dans une des hostelleries au-delà de la ville, et j'y rentray à pied avec mes filles pour la voir. Il y avoit un fol à la porte du palais, qui me monstra les archiduchesses[bb], dont l'une a esté depuis impératrice, que je trouvay fort belles, autant qu'on a pu juger de loin. C'est tout ce qui se passa, dont je me puis[b] souvenir, d'Augspourg jusqu'à Bronzolo, où j'allay en 9 jours, hors que les carosses versèrent plusieurs fois, ce qui mit une si grande terreur dans l'esprit de mes filles que la Keppel[1] fit quasi tout le chemin à pied et La Motthe alla à cheval. Pour moy je ne courus aucun risque, car je me servois d'une litière. Je vis en passant la ville de Trente, où le concile a fait tant de bruit, et à Bronzolo M. le duc me donna la joye de s'y rendre. Il estoit accompagné de deux nobles Vénitiens, Johanni[c] Morosini et Leonardo Loredan, de Felice Macchiavelli et du docteur Tac outre[cc] ses propres domestiques. Mon train a esté incomparablement plus grand, l'on n'a guères vu d'incognito si éclatant. J'avois avec moy le grand écuyer de Harling[dd], le sieur Lente[ee], le chevalier Sandis[2] le sieur de

---

L. a) scilicet le pays. b) puisse. c) Giovanni.

M. aa) = rétrécir. bb) archiduchesse. cc) outres. dd) Harlin, über ihn ſ. weiter unten. ee) le Sieur de Lente ſteht zweimal da.

N. 1) Die Keppel ein geldern'ſches Geſchlecht. 2) In einem Verzeichniß des hannoverſchen Hofſtaats vom Jahre 1694 erſcheint als 14ter der Rath und Droſt, Ritter von Sandis.

Droit[aa]) et de Nhem[aa]), Mad. Lente, M[lles] Keppel, La Motthe et Alefeld[1]), au reste tout ce qui estoit accoustumé à me servir chez moy jusqu'à Remo avec la bande des violons. Toutes mes filles et femmes alloient en quatre carosses, les hommes de qualité à cheval et le reste en chariots.

Avec tout cet attirail nous arrivâmes incognito à Vérone. Sitost que le bruit de mon arrivée se répandit par la ville, le magistrat m'envoyèrent[bb]) des rafraichissemens, et une fort grande quantité de dames me vinrent voir. J'avois l'imagination préoccupée que je ne verrois que des anges dans un pays qui avoit si souvent attiré Mess. les ducs de Bronsuic, et auxquels j'avois tant ouy parler des dames d'Italie, et je fus bien surprise de ne voir que des visages épouvantables que la richesse des habits dont elles estoient ornées, ne pouvoit seulement rendre tolérables. Mais dès que je les entendis parler, je me trouvay charmée de leur esprit et de toutes leur manières obligeantes. Elles me firent voir un très-beau jardin et un amphithéâtre fort ancien et me menèrent dans une espèce de marché, où toutes les dames se promenèrent à pied tous les après-dînés au soleil et à la poussière, et où elles trouvent plus de plaisir de parler aux hommes que de chagrin d'y gaster le teint.

De Vérone je me rendis à Vicence. Les dames y voulurent renchérir sur la civilité des autres et me receurent toutes devant la ville avec toute la noblesse, qui y est fort nombreuse et fort civile, le comte Gabriel Porto[a]) estoit à leur teste, et parmi les belles il me sembloit que la comtesse Auriga[b]) emportoit le prix en beauté[c]) et pouvoit passer pour un miracle de Vérone, dont elle estoit native. On n'oublia rien pour me divertir jusqu'à permettre des masques. On me fit promener dans un très-beau jardin, où la signora Legge, femme du capitaneo de la ville, se rendit en masque, parce qu'elle n'osoit me voir autrement à cause de son caractère. Cela ne l'empêcha point d'étaler ses charmes et de donner le plaisir à M. le duc de pouvoir faire le passioné à l'italienne pour elle. Nous la vîmes dans le même équippage au bal, où j'appris à danser ou plustost à marcher au son des violons, accompagnée d'un homme qui vous tient par la main pour vous faire faire le tour de la sale[cc]). Il est obligé de dire cependant les plus belles pointes d'esprit qu'il peut inventer, et j'avois le plaisir de me voir comparée à tous les astres. Le jour d'après on me mena au campo Marzo, qui est une très-belle prairie, où toutes les dames vont en carosse, qui s'arrestent tout de rang[dd]), et les hommes qui sont à pied, leur parlent et font esclater leur bel esprit par des sonnets, en quoy il signor Jean Baptiste Fracassan faisoit des merveilles. On me

L. a) forte Pozzo. b) m. c) de la beauté.
M. aa) ſo, ? bb) ſo. cc) = salle. dd) ſo.
N. 1) Die Ahlefeld ein holſteinſches Geſchlecht.

fit voir ensuite l'amphithéâtre, qui est très-beau, et pour me régaler deux dames et deux hommes prirent la peine d'y danser la moutarde[a]) et les marionettes [1]), ce qui leur attira un très-grand applaudissement. Tout le monde crioit: »ben bene, viva viva«, et je vis que les dames en ce pays-là ont le bonheur de plaire par fort peu de chose.

Je me rendis ensuite par eau à Venise, où j'arrivay le soir assez tard. M. le duc me demanda, si je ne trouvois pas la ville belle, je n'osay dire que non[b]), quoy que elle me parût fort mélancolique. Car je ne vis que de l'eau et je n'entendis d'autre bruit que »premi et stali«, que les gondoliers crient sur des gondoles toutes noires comme des sépulcres flotantes[c]). Pour me divertir on me fit voir des religieuses qui n'ont de l'esprit que pour les hommes, et puis des églises où il y avoit le rendevous de tous les amoureux. Ce qui me satisfit le plus, c'est le cours, où l'on gouste de la fraicheur en esté sans estre incommodée de la poussière. Mais je n'y trouvois aucune conversation: car les gondoles passoient si viste qu'à peine pouvoit-on distinguer la beauté des dames, ce qui m'obligea à faire arrester de temps en temps quelque gondole auprès de la mienne.

J'y estois sur un pied qu'on disoit de tout ce que je faisois: »è la moda franchese«[d]), ce qui me rendit si effrontée de danser le soir avec M. le duc et mes filles dans la rue, où il y avoit quelques nobles Vénitiens qui applaudirent beaucoup cette liberté françoise[e]). Et pour faire encor plus d'extravagance, nous courûmes la bague en calèche al lio[aa]) devant plus de cent mille personnes, ajustées en brocard d'or et d'argent avec force plumes comme des comédiennes. Chacune avoit un chevalier errant à son costé, et nos calèches estoient ornées de cuivre doré, qu'on avoit mis en bosse au lieu de sculpture en forme de festons pour estre moins lourde. M. le duc y fit venir un certain cavalier Artali, Sicilien et grand poëte, qui s'estoit ajusté d'un habit tout couvert de diamans, qu'il avoit emprunté de l'opéra, qui se rendit de cette sorte dans la lice avec un défi en vers à tous les chevaliers; quoy qu'il courût si mal qu'il ne put jamais attraper la bague, il ne laissa de se faire admirer des assistans, qui vont toujours en gondole, et qui prirent cette nouveauté pour un miracle. Nos dames firent aussi du bruit ce jour-là et s'attirèrent force galans, et leur adresse fut admirée. J'aurois esté fâchée, si j'avois esté la seule à en estre exemte dans un lieu où il est à la mode d'en avoir, et M. le duc trouva bon de me choisir le procurateur Soranzo, qui estoit

---

L. a) m. b) m. c) flottans. d) francese. e) à cette liberté françoise.
M. aa) = lidio.
N. 1) la moutarde et les marionettes, ?

sans conséquence. Mad. Lente avoit le comte Durini[a]), la Keppel en avoit plusieurs, elle prenoit plaisir à faire la passionée de tous ceux qui la regardèrent, Johanni[b]) Morosini estoit l'adorateur de La Motthe, et Alefeld, qui estoit blonde et blanche, plaisoit à tous. On rioit le soir ensemble de toutes les sottises qui s'estoient passées le jour, et je crois[aa]) qu'il n'y avoit que M. le duc qui profitoit de ses galanteries et qui s'attachoit au solide. M. son frère le duc Jean Fridéric estoit fort galant aussi, il estoit logé dans nostre palais avec tous ses gens au dépens de M. le duc. Cela ne l'empêchoit pas d'avoir un petit casin hors de la ville, où il donnoit ses rendevous.

Les manières d'Italie ne s'accomodèrent non plus à mon humeur que l'air à mon tempérament. Je devenois mélancolique et malade d'une incommodité fort ordinaire aux estrangers. Tout ce que je mangeois, passoit tout aussi tost, ce qui me rendit si foible qu'il me prit souvent des évanouissemens. J'avois avec cela une petite fièvre lente qui me fit garder quelques fois le lit. Le duc Jean Fridéric fit faire ce temps-là une fort belle musique pour régaler les dames, qui ne voulurent pas s'y rendre, sans que j'y fusse. J'avois[c]) la complaisance d'y aller pour luy plaire avec bien de l'incommodité. La comtesse Serini et sa fille m'accompagnèrent, car les nobles Vénitiennes n'osèrent plus me venir voir par une défense du sénat.

Cela n'empêcha pas à une[d]) procuratesse, nomée Dolfine, à se mettre dans ma gondole au cours pour braver le sénat, le mari fut pourtant obligé d'en faire des grandes excuses à la république. Cette dame avoit conçu de l'amour pour l'ambassadeur de France qui est à présent le cardinal Bonzi, et pour entrer en commerce avec luy, elle se voulut servir de moy et me proposa de faire en sorte que l'ambassadeur devoit au nom de son roy demander à la république que les dames pouvoient[e]) continuer à me faire visite, et elle fit sçavoir à l'ambassadeur, pour entamer un commerce avec luy d'une manière honorable, que je voulois luy parler à une nopce où je serois masquée. L'ambassadeur donna dans ce panneau et s'y rendit en masque aussi et s'approchoit[f]) de moy pour me demander, si j'avois quelque chose à luy ordonner, comme Mad. Dolfine luy avoit fait espérer, qu'il s'estimeroit heureux, s'il me pouvoit estre utile à quelque chose. Je le remerciay de sa civilité et luy fis connoistre, quand je voudrois me servir de son credit auprès de son roy, que ce seroit pour des choses de plus grande conséquence que pour voir ces dames. Et je crois qu'il s'apperçut bien que la dame avoit plus d'envie de le voir que moy.

L. a) m. b) Giovanni. c) j'eus. d) pas une. e) pourroient. f) s'approcha.
M. aa) croy.

On s'estoit si bien trouvé de la civilité de la noblesse de Vicence et M. le duc de la belle Legge que nous y retournâmes pour la seconde fois. On y avoit tant ouy parler de nostre carrousel que M. le duc vouloit que nous leur devions donner[a] ce spectacle al campo Marzo. La noblesse du lieu vouloit avoir l'honneur d'estre de la course de bague et d'accompagner le char des dames. Comme tout estoit prest, il arriva un grand malheur. Nous estions logés[aa] sur une hauteur dans un palais qu'on nomme la casa di Bronsuic, parce qu'elle a esté faite par un certain Volpe qui avoit gagné l'argent dont elle a esté bâtie, des ducs de Bronsuic[b]. Comme nous descendîmes la montagne, La Motthe trouva les chevaux de son char trop fougueux[bb] et se mit avec la Keppel, qui avoit avec elle un Anglois, nommé Hels, qui estoit son adorateur. Les chevaux du char vuide prirent le mors[cc] aux dens avec une telle furie qu'ils renversèrent celuy où estoient ces trois personnes, et les mirent[dd] dans un très-méchant estat. Le sieur Hels se sauva le premier sans autre mal que d'avoir les chausses déchirées, et au lieu de secourir sa maistresse il gronda son valet de ne luy avoir amené son cheval, que s'il l'eust eu, que ce malheur ne luy seroit point arrivé. Le comte Quinto, qui estoit aussi du parti de Keppel pour la course, demeura en ecstase à la regarder. Il n'y avoit[c] que le chevalier Sandis qui l'a épousée depuis, qui luy donna une vraye marque de son amour, car il la retira d'entre[ee] les pieds des chevaux et rendit en suite le même office à sa compagne. Les chevaux les avoient si maltraittées qu'elles n'estoient pas connoissables, il leur fallut plus de 15 jours pour se remettre.

Ce désordre gasta toute la feste pour ce jour-là. Les autres se passèrent en toute sorte de divertissemens, M. le duc donna souvent la musique à la bella Legge. Le soir il y avoit assemblée, on fit aussi une académie à l'amphithéâtre, où le problème, si on avoit à devenir fol, quelle folie on choisiroit. Le cavalier Artaly y fit des merveilles à soutenir que la meilleure folie estoit celle de rire toujours, et il en avoit beaucoup de sujet. Car la femme du podestà, qui avoit plus de 60 ans, en devint amoureuse; il avoit même esté obligé à aller à l'assignation qu'elle luy avoit donnée, où il espéroit trouver des douceurs dans sa libéralité qui n'estoient pas dans sa personne. Mais comme elle le vouloit payer d'amour, il la récompensa de respect, et ils se séparèrent tous deux fort mal satisfaits.

On peut s'imaginer, comme une Allemande comme moy se trouva dépaïsée dans un pays[ff] où l'on ne pense qu'à faire l'amour, et où les dames

---

L. a) que nous leur donnassions. b) transposition au lieu de »parce qu'il avoit gagné des Ducs de Bronsuic l'argent dont elle a esté bâtie«. c) il n'y eut.

M. aa) logé. bb) fougeux. cc) la mort. dd) mit. ee) entre. ff) pais.

se croiroient déshonnorées, si elles n'ont[aa]) des galans. J'avois toujours appris que la coquetterie estoit un crime, et je trouvois la morale d'Italie contraire à celle-là. J'estois surprise qu'une des honnestes femmes de Venise, nommée La Bragadine, demanda à La Motthe: »Mademoiselle, comment fait-on l'amour en France?« Cette fille répliqua: »je n'en sçay rien.« Elle dit: »esties-vous donc si jeune, quand vous en estes partie?« comme si c'estoit une chose qu'une fille devoit sçavoir. Cette même personne suivit toujours ma gondole et me dit qu'elle vouloit me récompenser par ses assiduités de l'honneur que M. le duc luy avoit fait de luy faire l'amour, car il en avoit esté amoureux autre fois. Elle avoit encor quelque reste de beauté, mais non pas assez pour le faire revenir.

Comme j'avois vu tout ce qu'il y avoit à voir dans l'estat de Venise, M. le duc se résolut de faire le voyage de Rome avec moy et de passer par Milan. Nous arrivâmes le soir dans cette belle ville où St. Carlo Borromeo[1]) a laissé de si belles mémoires[a]). Le comte Durini nous logea dans un de ses palais et nous fit mille civilités. Il nous apprit qu'il y avoit un fort grand bal dans la ville où l'on pourroit aller en masque pour voir toutes les dames. La fatigue du voyage n'estoit pas si grande[b]) que nostre curiosité, et les dames effectivement en valurent la peine. Nous en vîmes de très-bien faites et qui dansèrent très-bien; leur habit, moitié à l'espagnolle, donnoit une gravité agréable. La comtesse Bianca, fille de la contessa Hipolita Visconti, se signala par sa danse[bb]) et me charma fort par son bel air, autant que sa mère par toutes les civilités qu'elle me fit. Elle me pria fort de me démasquer; je balançois un peu entre l'incommodité de la chaleur et celle de me monstrer[cc]) en habit de voyage et en cornettes; mais comme la commodité l'emporte toujours auprès de moy, je fis ce qu'elle trouva bon, dont elle vouloit m'estre obligée. Elle vint me voir[dd]) le lendemain en compagnie de près de cent dames, qui ne me quittèrent que la nuit. Et comme la danse est un des divertissemens qu'elles aiment le mieux, elles voulurent sans cesse m'en donner le plaisir, et l'on dansa quasi tous les soirs, dont j'estois bien fatiguée. Toute la noblesse estoit extrêmement civile et obligeante à Milan, et ils n'oublièrent[c]) rien pour me plaire. Ils me firent voir tout ce qu'il y a de beau dans la ville; l'église et l'hospital qui a esté basti par St. Carlo Borromeo, sont des édifices admirables.

Comme nous voulûmes poursuivre nostre voyage pour Rome, Mad. Lente se blessa et fut contrainte de faire ses couches en carosse, et on luy fit un lit. Alefeld[ee]) se trouva malade aussi; sa beauté qui avoit fait

L. a) m. b) aussi grande. c) m.
M. aa) fo. bb) dansa. cc) de monstrer. dd) elle vint voir. ee) Allefeld.
N. 1) Cardinal Erzbischof von Mailand 1538—84.

tant de bruit à Rome et à Venise, se trouva attaquée de la petite vérole, et j'estois obligée de la laisser à Bologne. Il faudroit écrire tout un volume pour dépeindre toutes les particularités de ce grand voyage. Je me souviens seulement du plus considérable et que je ne m'ennuyois point en carosse, car j'y avois fait faire une table et je jouay par tout le chemin au berlan[aa] avec Morosini et Loredan.

L'humeur de ces deux nobles Vénitiens estoit fort différente. Car en approchant de la santa casa di Loretto, Loredan, qui avoit tant ouy dire qu'elle donnoit de l'émotion, en fut ému en effet par la force de son imagination, l'autre avoit de la peine à s'empêcher de rire. On s'arresta un jour en ce lieu-là[1] pour bien considérer le miracle, qui estoit effectivement bien grand de voir des gens assez sots pour venir de si loin pour adorer une si vilaine figure de la vierge, qui avoit le nez cassé, pour y chercher leur salut. Il y en avoit de tous les endroits de la chrestienté, mais il n'y en avoit point de meilleur sens qu'un certain pellerin[bb] allemand qui s'attacha tout-à-fait à nostre cuisine et dit: »je crois que la vierge est très-bonne, mais elle ne donne rien à manger«. Comme je me rendis avec M. le duc dans cette prétendue sainte chapelle de la dame au nez[cc] cassé, il y avoit une si grande quantité de lampes que la fumée et l'ardeur de l'huile me fit mal au coeur. J'estois[a] obligée de sortir pour me remettre et m'asseoir à l'église[b] qui entoure la sainte chapelle. Un des officiers de la vierge m'accosta et me dit que c'estoit peu de chose pour elle de remettre une teste coupée, mais qu'un homme sviscerato[c] qui tenoit toutes ses entrailles entre ses mains, en avoit esté guéri dans un instant. Comme j'estois remise, la curiosité me fit entrer une seconde fois auprès de la vierge. On me monstra un pourtrait qu'on disoit estre de la main de St. Luc. Si cela estoit vray[d], il estoit fort méchant peintre. Ensuite je vis les écuelles dans lesquelles Nostre Seigneur avoit mangé estant petit. Je fis sortir de son sérieux le prestre qui me le monstra, en le regardant fixement d'une manière qu'il vit bien que je n'en croyois rien. Il avoit asseurement sujet de rire de ce qu'il pouvoit gagner de l'argent d'une manière si facile. Il y avoit dans cette maison un grand ange d'argent de la grandeur d'un homme, qui se tournoit vers la vierge, il tenoit le dauphin de France sur les bras; la reine Anne d'Austriche en avoit fait présent à la vierge avec ces paroles écrites en grandes lettres: »de Vous je l'ay eu, à Vous je le rends«. J'y vis aussi un coeur de diamans de la reine d'Angleterre Marie de Bourbon avec ces paroles: »parce que je l'aime, je vous le donne«. Je n'ay pas trouvé le trésor de

---

L. a) je fus. b) dans l'église. c) m. d) est vray.
M. aa) = brelan? bb) = pèlerin. cc) né.
N. 1) ſ. Vorbemerkungen III u. VI, 1.

la vierge si riche que celuy de St. Dénis. La raison est que le pape en fait souvent sortir les meilleures pièces, et l'on me disoit que cette même année il en avoit[aa] vendu pour 100 mille écus pour acheter des terres pour la vierge pour mieux entretenir sa cour. Car elle a tous ses officiers et son carosse à 6 chevaux, dont elle ne se servit[bb] pourtant pas pour sortir du lieu où elle est. Car pour avoir voulu rester toujours à Lorette, elle avoit commandé aux anges de l'y porter, qui volèrent avec elle et toute sa maison de Jerusalem[a] jusqu'à Lorette, à ce que la légende dit. Le bon Loredan se leva la nuit pour aller trouver son camarade Morosini pour luy dire avec la plus grande joye du monde qu'il avoit remarqué que j'avois esté fort émue et je me rendrois sans doute catholique romaine. Mais il estoit méchant physiognomiste; si j'en avois jamais eu la pensée, je crois qu'elle me seroit passée en ce lieu-là.

De là nous passâmes par l'estat du duc de Parme[1]. Ce prince[2] avoit donné ordre de nous bien recevoir, et en arrivant à Piacenza, le comte Palpauri nous devoit faire compliment de sa part. Il n'y manqua point et s'exprima avec une fort grande éloquence. Il vouloit par force nous loger au palais de son maistre et nous dit qu'il s'attireroit sa disgrâce[cc], s'il ne faisoit pas bien son devoir pour nous servir. M. le duc se laissa persuader, quoy que nostre souppé estoit déjà tout prest à l'hostellerie. Le comte nous logea effectivement fort proprement et fort bien et nous laissa mourir de faim. Après que nous eûmes attendu bien longtemps, on couvrit une petite table dans un fort joli cabinet, où M. le duc avoit souhaitté de soupper en particulier. Il vouloit pourtant que les dames[dd] et les deux nobles Vénitiens en devoient estre. La table n'estoit pas plustost couverte que chacun prit place pour ne pas perdre du temps, car il estoit bien tard. Enfin on nous apporta une petite salade de broccoli, accomodée avec des corinthes, qui fut devorée dans un instant. Ce régal fut suivi de six oeufs frais, qui nous firent de rire, car c'estoit à qui seroit le plus promt à en attraper un. Le dernier service estoit un pâté d'anguilles. Je crois qu'on n'a jamais plus mal mangé avec plus de gaieté. Le lendemain le comte Palpauri redoubla ses complimens et me pria fort de louer au duc son maistre les bons traitemens qu'il nous avoit faits. Car il parut que c'avoit esté l'intention du duc qu'il le devoit estre, et que cela luy avoit assez couté, comme l'on pouvoit juger par le traite-

---

L. a) Bethlehem.

M. aa) il avoit. bb) so. cc) disgraces. dd) le dame.

N. 1) Es befremdet, daß die Schilderung von Loretto unmittelbar an den Aufenthalt in Mailand geknüpft und die Reise über Piacenza, Parma, Modena erst an dieser Stelle dargestellt ist. Daß hier ein Versehen vorliegt, beweisen die Briefe der Herzogin Sophie an Kurfürst Karl Ludwig. 2) s. oben S. 55.

ment qu'il nous fit faire à Parme, où il nous fit régaler avec beaucoup de magnificence dans un de ses palais, quoy qu'on vouloit toujours estre incognito.

La duchesse douairière de Parme témoigna une fort grande envie de me voir, et comme une de ses filles s'estoit rendue religieuse de désespoir d'avoir manqué à épouser le roy d'Angleterre, je souhaittois de l'aller voir à la grille. La duchesse s'y rendit aussi avec M. son fils le duc régent et un de ses frères, qui estoit extrêmement gras. Elle avoit[a]) de me dire mille choses obligeantes pour me faire souvenir de l'envie qu'elle avoit eue de m'avoir pour belle fille. Le même soir M. le duc alla voir la jeune duchesse, qui le fit asseoir, et on trouva à redire qu'il n'avoit pas voulu mettre le chapeau devant elle. Toutes ses dames estoient assises aussi à l'entour de la chambre, dont il avoit lieu d'estre estonné à son tour.

Je ne me suis point arrestée à Modène, je ne fis que passer par la ville. M. le duc se lassa de voyager si lentement avec moy et prit la poste pour se rendre devant moy à Rome. Mes filles et surtout la Keppel firent quasi tout le chemin à pied de peur d'estre renversées[aa]) dans les terribles précipices. Je n'avois pas la même prévoyance, et mon carosse y seroit tombé, si par bonheur le Dr Tac et un page qui avoient mis pied à terre, ne fussent accourus[bb]) pour me tirer de ce danger que le jeu du berlan où j'estois fort attachée, m'avoit fait ignorer. Je sortis de mon carosse avec peine pour me mettre dans ma litière où j'estois fort en sûreté[cc]). Le Dr Tac me fit remarquer pendant ce voyage une fort grande comète, qui ne me fit faire aucune réflexion.

J'entray à Rome incognito le soir avec un train de près de 200 personnes. Le grand-duc de Toscane[1]) nous presta un de ses palais, où nous estions très-bien logés. L'abbé Tassis avoit pris les soins de le faire bien meubler, comme j'y arrivois. M. le duc se trouva chez la connestable Colonna[2]), Felice Macchiavelli me reçut et me dit de sa part qu'il trouvoit bon que je ne recevrois aucune visite chez moy pour éviter toutes sortes de cérémonie. Le cardinal d'Este envoya le même soir pour me complimenter, et comme je ne sçavois la mode du pays, je ne fis pas couvrir celuy qu'il m'envoya, j'estois surprise qu'il me dit en partant qu'il diroit à Son Eminence, comme je l'avois traité. Je répondis qu'il m'obligeroit, car je n'y entendois pas finesse. Il semble aussi que son maistre ne le trouva pas mauvais, et le voyage qu'il avoit fait[dd]) autres fois en France, l'avoit fait connoistre la manière des autres pays. Car il me

L. a) eut.

M. aa) renversee. bb) accouru. cc) surte. dd) faits.

N. 1) Ferdinand II., reg. 1621—1670. 2) s. oben S. 20.

donna deux fois la visite dans un jardin. C'estoit un prince fort honneste et fort obligeant et d'un fort grand mérite. Il parloit beaucoup et fort mal d'un accent de son pays assez désagréable.

Cependant M. le duc joua tous les soirs à la bassette chez la connestable Colonna[1]), et je me serois fort ennuyée, si je n'avois eu le plaisir de me promener dans les plus beaux jardins du monde et de me divertir au jeu. Il me prit une si grande curiosité de voir la dame dont le roy de France avoit esté amoureux et qui causoit encor tant de soins à M. le duc, que je ne pouvois attendre qu'elle fut relevée des couches pour me venir voir. On me disoit aussi que je pouvois bien aller chez elle sans conséquence, puisqu'il n'y avoit point d'égalité entre nous et qu'elle me donneroit d'Altesse, que je pourrois bien l'aller surprendre vers le soir, quand M. le duc y seroit au jeu. Je fis donc cet inpromtu qui avoit esté concerté à loisir, et je la trouvay au lit adjustée[aa]) d'une camisole de Naples bleue et d'argent, fermée par devant des rubans couleur de feu, ce qui fit un méchant effect. Elle avoit une cornette des points qui n'approchoit point du visage et couvroit plus son front que ses oreilles. Elle avoit dessein de me faire un compliment, comme il parut, par ses manières et par le mouvement de sa bouche, mais je n'entendis rien que le mot d'Altesse. Le duc de Crequi[2]) s'approcha de son lit et luy fit les yeux doux et la petite bouche, à quoy elle répondit: »un poco di bassetta«, par où il luy plaisoit le plus. On se mit donc tout à jeu, et la soirée se passa ainsi, sans que je pouvois remarquer par où cette personne avoit fait tant de bruit dans le monde. Et je jugeay par ses yeux brillans qu'elle avoit beaucoup d'esprit avec les hommes, quoy qu'elle en avoit fort peu avec les femmes. Comme elle estoit remise de ses couches, nous nous vismes fort souvent, quoy qu'elle prétendoit la main chez moy, dont j'avois toujours évité la rencontre. Mais une fois qu'elle voulut sortir avec moy pour me faire voir un couvent où estoit sa tante, je ne pouvois me dispenser en descendant et en remontant les degrés chez moy, de marcher devant elle malgré mon incognito, dont pourtant elle ne fit aucun bruit, et M. le duc, qui aimoit à luy plaire, en estoit plus en peine qu'elle, car elle n'estoit pas façonnière.

Un jour il luy venoit dans l'esprit de vouloir sauver mon âme[3]). Elle me mena pour ce sujet al Gjesu dans l'église des jésuites, où elle fit venir le prédicateur du pape pour me convertir. Cet homme ne se

---

M. aa) adjoustée.

N. 1) Maria Mancini, die Nichte Mazarin's, geb. 1639, vermählt 1661 mit Lorenzo Onufrio, Herzog von Tagliacozzi, Fürst von Pagliano und Caſtigliene, Erb-Connétable von Neapel, entfloh dem Gatten 1672, † um 1715. ſ. Vorbemerkungen V, 3. 2) Geſandter Ludwig's XIV. in Rom ſeit 1662. 3) Vgl. Vorbemerkungen I.

servit d'autre argument que du grand nombre des jésuites qu'il y avoit au monde, et qui estoient tous sçavans, qu'on pouvoit conclure par là, si la religion romaine n'estoit pas la meilleure, que tant de gens d'esprit n'en voudroient pas estre[a]). Mad. Colonne se trouva estonnée qu'il ne disoit rien de meilleur, et me dit tout bas: »je croiois qu'il auroit dit des meilleures choses, mais je crois qu'il ne devoit pas se conter parmy le grand nombre des sçavans dont il prônoit le sçavoir«. Son général, le père Oliva, pouvoit passer pour estre de ceux-là; il me venoit voir assez souvent et me fit beaucoup de civilité. Il me reçut à la porte de son église le jour de la feste du patron des jésuites, où il m'avoit fait prier de venir pour entendre la musique.

La reine Christine de Suède croioit que j'y reviendrois aussi le lendemain, et s'y rendit pour me voir. Mais par malheur pour moy la fièvre me prit ce jour-là, si bien que je[aa]) ne la vis point du tout le temps que j'estois à Rome. Car S. M^té ne vouloit pas me traiter chez elle, comme cela m'appartenoit, et le cardinal Azzolini empêcha le rendevous qu'elle avoit voulu me donner dans son jardin, où j'aurois esté ravie de luy faire la révérence.

Le duc Jean Fridéric, quoy que catholique, avoit la même dispute avec le pape Alexandre[2]), qui ne vouloit pas le traiter, comme il avoit traité le prince Charles de Lorraine, s'excusant qu'il avoit trop fait pour ce prince, à quoy le duc répliqua qu'il pouvoit aussi trop faire pour luy. Mais comme c'estoit un pauvre génie qui s'entendoit mieux à la poësie qu'à la politique[3]), il laissa partir de Rome mal satisfait un prince qui s'estoit sousmis à son église. On disoit qu'il auroit bien voulu me parler incognito, mais je n'en cherchois point l'occasion, puisque M. mon beau-frère en estoit mal content.

Ma plus grande compagnie à Rome consistoit dans mon domestique et des gens qui estoient venus[bb]) avec moy, car je ne vis aucune dame. La belle Falerniere qui m'avoit visitée[cc]) à Venise, ne fit[dd]) pas de même à Rome, si bien que les statues et les beaux tableaux me divertirent plus que les personnes. Je les allois considérer tous les jours dans les plus beaux palais et jardins du monde. J'allois aussi voir Frescati, dont les jets d'eau sont fort beaux. Mais ce que j'admirois sur toutes choses, c'estoit l'église de St. Pierre, dont je ne pouvois me lasser. La structure en est aussi admirable que tous[ee]) les ornemens. Après que j'y avois esté pour l'admirer, je m'y rendis aussi un jour incognito pour voir le

---

L. a) estre autrement.

M. aa) je que. bb) venu. cc) visité. dd) me vit. ee) tout.

N. 1) Vgl. Vorbemerkungen I. 2) Alexander VII., reg. 1655—1667. 3) Vgl. Ranke, Päpste III (Werke 39), 37.

pape. Son capitaine des gardes, qui estoit Suisse, me mit dans un lieu où je le pouvois considérer de bien près. Il marcha fort viste et de méchante grâce, je crois que par les mouvemens qu'il se donna, il vouloit faire paroistre qu'il se portoit encor bien. Car je ne crois pas que c'estoit pour plaire aux dames qu'il se donna des airs. On ne les trouva pas assez graves pour une teste de l'église, parce que cela la fit paroistre creuse. Il nous donna la bénédiction en allant viste d'un autel à l'autre et se mit à genoux devant chacun pour dire son breviaire. J'allay voir aussi l'église d'ogni santi, qui s'appelloit autres fois le panthéon, et celle de Marie de la[aa]) Victoire qui s'appelloit autres fois Jupiter de la Victoire, où l'empereur Ferdinand avoit envoyé son sceptre et sa couronne à un petit pourtrait de la vierge qu'il croioit luy avoir fait gagner la bataille de Prague contre le roy mon père. Le religieux qui me fit voir ce beau présent, me dit qu'une grande princesse comme moy devoit aussi luy donner quelque chose. Je répliquay qu'ouy, si la vierge eût esté de l'autre costé. Toute l'église estoit ornée des drapeaux et d'enseigne[bb]) qu'on avoit pris dans cette bataille.

Après que j'avois vu tout ce qu'il y avoit à voir à Rome, j'estois ravi d'entendre parler M. le duc de son retour en Allemagne. Car j'avois la plus grande impatience du monde de revoir mes deux fils. Il trouva bon que je devois partir la première, parce qu'il avoit fait un parti avec Mad. Colonne pour aller avec elle à la campagne. Elle en parle dans son livre[1]), mais comme elle a plus d'esprit et moins de mémoire que moy, elle s'est méprise en temps. Car elle dit qu'il la vit à la campagne, comme j'arrivois à Rome; mais c'estoit, comme j'en estois partie. Elle estoit si obligeante pour moy de m'accompagner devant les portes de Rome et de retourner seule en carosse avec M. le duc contre la coustume de ce pays-là. J'estois surprise[cc]) qu'en passant par les estats du pape, que les sujets parloient si mal de leur souverain. Je demanday à mon hostesse, si son prédécesseur avoit esté meilleur que celuy-cy; elle me répliqua: »gjusto un ladro come questo«.

De l'estat du pape j'entray en celuy du duc de Florence[2]), où ce prince avoit donné ordre partout de me bien recevoir et de me loger dans ses palais, quoy que je voulois toujours estre incognito. Comme j'arrivois dans la ville de Siena, on me fit descendre de ma litière dans un très-beau palais. Il y avoit douze chevaliers[dd]) de la fabrique du grand-duc qui portoient la croix rouge avec des bougies pour m'éclairer, qui me firent entrer dans une sale où le bal estoit tout prest et où je

---

M. aa) della. bb) so. cc) de ce pays. La j'estois surprise. dd) chevalier.
N. 1) S. Vorbemerkungen V, 3. 2) S. oben S. 80, N. 1.

vis[aa]) une grande quantité de dames fort adjustées[bb]). J'estois fort surprise de cette belle réception, à laquelle je ne m'attendois point, et fort fâchée que nous n'estions pas mieux en ordre pour paroistre dans une si belle assemblée. Cependant il fallut passer par là, et nous eûmes le plaisir de voir danser aux airs qu'on jouoit aux[cc]) danseurs de corde, et aux marionettes et leur voir faire quasi les mêmes pas. Entre autres il y avoit un Néapolitain habillé d'un habit de taffetas noir si estroit, comme si ses chausses eussent esté cousues[dd]) sur ses cuisses, qui nous fit bien rire le soir que nous estions retirés et en liberté de le pouvoir faire sans désobliger personne. Parmy les dames il y en avoit des fort jolies, principalement celle qui faisoit les honneurs de la maison. Il y avoit aussi la soeur de la comtesse Hipolita Visconti, qui prétendoit le même avantage auprès de moy que sa soeur avoit eu à Milan et me témoignoit beaucoup d'amitié.

Je poursuivois mon voyage par des fort méchans chemins, où il arriva tant d'avantures que j'aurois trop de peine, si je les voulois décrire toutes. Le carosse où estoient mes filles, versa neuf fois dans un jour, elles ne voulurent plus s'y fier et se mirent à cheval en hommes, dont la pauvre Alefeld se trouva fort mal. Car son cheval la fit tomber dans un fossé, d'où[ee]) le chevalier Sandis la retira par la teste. La litière de mes femmes de chambre ne pouvoit plus avancer par la lassitude des mulets. Et comme le baron Platen[1]) prévoyoit que je serois très-incommodée, si elles ne suivoient pas, il les fit monter sur des chevaux de poste, l'une derrière luy, l'autre derrière le secrétaire Beser, et je les vis arriver en cette posture, le postillon sonnant du cor[ff]) devant eux.

Enfin nous arrivâmes à Florence le soir assez tard; le grand-duc avoit donné ordre de me faire loger dans un de ses palais. Il n'y estoit pas avec sa cour, il n'y avoit que M. le prince Leopold[2]), qui a esté fait cardinal depuis. Ce prince me donna d'abord la visite, je sortis un pas devant la porte de ma chambre pour le recevoir. Le marquis Vitelli, qui craignoit que je ne le connoistrois pas parmy ses courtisans, parce qu'il n'estoit pas bien fait, me dit tout bas: »celuy qui est vestu en prestre, est le prince«. Je l'avois pourtant déjà reconnu à ses manières, que je trouvay les plus honnestes du monde. Il avoit infiniment de l'esprit et du mérite et n'oublia rien pour m'obliger. Je ne trouvay rien de trop grave ny de trop familier en tout ce qu'il faisoit, et vivoit[a]) fort agréable-

---

L. a) et il vivoit.

M. aa) fis. bb) adjustée. cc) au. dd) cousue. ee) du. ff) cors.

N. 1) Franz Ernst Freiherr von Platen, nachmals Graf von Platen-Hallermund, über ihn s. Havemann, Gesch. der Lande Braunschweig u. Lüneburg III, 292 Anm. 1. 2) Bruder Ferdinands II.

ment avec sa noblesse. Il me mena à un bal à la ville, et je luy en donnay un autre chez moy ou plustost aux dames qui y estoient en fort grand nombre et des[aa] très-bien faites, et qui dansèrent fort bien et estoient très-bien mises[aa]; les hommes se faisoient aussi admirer pour leur danse, et tout estoit le plus poli du monde à Florence. On ne m'accabloit point de civilité, comme on avoit fait dans des autres endroits. On y mêla le divertissement avec la commodité. M. le prince Leopold me fit voir aussi une feste chez une dame qui estoit sa[bb] mariée, où je trouvay toute la maison fort éclairée, et en chaque chambre il y avoit plusieurs tables et à chacune[cc] 4 hommes et 4 femmes qui jouèrent aux cartes à un jeu appelé coucounetto[a]. La foule y estoit fort grande, et les plus belles le prince les appelloit[dd] ses filles. J'allay voir aussi la casa Piti où demeure le grand-duc, que je trouvay fort belle aussi bien que le jardin. Le dernier appartement qu'on me fit voir, estoit celuy du prince Leopold, dont la quantité des beaux tableaux attiroit l'admiration de tous ceux qui s'y connoissent. J'y trouvay aussi une très-belle collation de confitures exquises dont ce prince voulut me régaler. Mais comme je trouvois plus de plaisir à considérer sa belle Venus et ses tableaux qu'à manger, il envoya toutes les confitures chez moy et fit le compliment au noble Vénitien qui estoit avec moy, qu'il les avoit eus de la république, comme il avoit esté à Venise. Ma curiosité me porta aussi à aller voir les enfans de la maison, dont l'un estoit très-joli, qui estoit le frère du grand-duc[b], l'autre estoit son petit fils que l'on ne pouvoit louer que pour sa blancheur et son embonpoint[ee], car il estoit au maillot. Le grand-duc m'envoya quasi tous les jours du gibier de sa chasse et me fit faire présent d'une grande quantité de médecine qu'il n'avoit jamais plus mal employée, car je n'en prens jamais. Je fus surprise qu'un gentilhomme de sa cour me dit en anglois: »vous aimeries[ff] sans doute mieux des essences«; je sçus depuis qu'il s'appelloit Gasconi et qu'il avoit esté envoyé en Angleterre. J'avois trouvé tant de politesse dans toutes les manières de cette cour que je partis de Florence la plus satisfaite du monde, et je trouvay que c'estoit le lieu le plus agréable que j'avois vu en Italie.

Je me rendis de là à Bologne, où j'avois fait prier le sieur Marescotti de me loger, ce qui estoit une civilité que la noblesse avoit eue pour moy partout où j'avois passé, de me prester leur palais. Il témoigna estre fort aise de me faire ce plaisir, et je fus receue par sa femme la signora Laura et la comtesse Capraro, jadis marquise Angeletti, et encor d'autres dames de ses parentes. On me fit passer par une galerie qui

---

L. a) m. b) du présent grand-duc.

M. aa) fo. bb) la. cc) et chacune. dd) fo. ee) emponboint. ff) aimerieux.

parut la plus agréable du monde à des voyageurs qui ont toujours faim. Car elle estoit ornée de deux costés d'un bout à l'autre de confitures en manière de fuset[a]) fort artistement ajusté avec force bougies. De là j'entray dans un fort bel appartement meublé de brocard d'or. Je croyois que la magnificence du sieur Marescotti en demeureroit là; mais comme mes officiers voulurent entrer dans la cuisine, il leur fit entendre qu'il me vouloit traiter avec tout mon train, qui estoit fort nombreux, et qu'il espéroit que je ne luy ferois pas l'affront de le refuser, puis qu'il y estoit préparé. Cela m'embarassa beaucoup, je dis à la fin que je l'accepterois pour ma personne et que j'envoyerois tous mes gens à l'hostellerie. Il répliqua d'un compliment à la bolonnoise qu'il feroit assassiner les hostes qui voudroient donner à manger à mes gens, et il nous traita tous le plus magnifiquement du monde. Il m'avoit fait mettre une petite table sur une estrade joignant une fort longue table où toutes les personnes de condition mangèrent avec moy, et comme il n'y avoit pas assez de place pour toute ma noblesse, il avoit fait une table à part pour eux et pour mes filles et quantité d'autres tables pour tous mes gens. Cet excès de courtoisie m'empêcha de m'arrester si longtemps à Bologne que je l'aurois fait sans cela. Car la compagnie et la manière de vivre m'y parut fort agréable. On y donna le bal pour me faire voir toutes les beautés de Bologne, dont la marquise Paleotti emporta le prix en beauté. Sa conversation me donna bien plus de plaisir qu'à voir la mumie de Ste Catharine qu'on me monstra pour un miracle. On me mena aussi dans un couvent où toutes les vieilles religieuses avoient des grandes barbes et paroissoient comme les maris des jeunes, ce que je trouvois fort extraordinaire. Je quittay ensuite Bologne avec beaucoup de regret, car j'y avois esté charmée de toutes les honnestetés que j'y avois receues.

Je m'embarquay à Chiozza pour me rendre à Venise. M. le duc qui avoit pris la poste à Rome, y arriva peu de jours après moy. J'y trouvay le carneval assez agréable à cause des opéras et des masques et que le jour je pouvois me promener à pied par toute la ville sans estre remarquée et le soir jouer à la redoute. Je trouvay le froid plus pénétrant qu'en Allemagne, c'est pour cela que je masquois toujours en noble Vénitien avec une robbe fourrée.

Avant la fin du carneval de Venise M. le duc voulut aussi jouir celuy de Milan, où il crut que Mad. Colonne se rendroit aussi, mais elle manqua au rendevous. A fin d'y aller plus viste toute la noblesse de Vicence et de Vérone nous donna des relais. Comme nous arrivâmes à

L. a) bufet.

Vicence incognito, il nous prit fantaisie d'aller à pied par la ville pour voir des religieuses. La noblesse fit ouvrir la grande porte du couvent pour nous les monstrer toutes à la fois. Ces créatures eurent tant de joie de voir tant d'hommes qu'elles leur serroient[aa]) les doigts au travers de la fente de la porte, et nostre cavalier Artali s'en accomoda toute la nuit; je n'ay de ma vie vu des dévotes si emportées.

On avoit envoyé la moitié de mes filles devant à Milan, et M. le duc me dit: »nous pouvons laisser suivre les autres, comme elles pourront, et si vous voules, nous irons en poste«. J'en estois ravie, je me mis dans une chaise roulante, vestue en justaucorps et en perruque, M. le duc alloit à cheval avec le comte de Montalban et un valet de chambre, nommé Michel. Le postillon se mit à rire croyant que j'estois une buona robba. J'arrivay par bonheur à Milan, sans qu'on le sçeut, car j'avois la plus grande peur du monde qu'on m'auroit vue[bb]) dans cet équippage, car les dames avoient fait le dessein de me recevoir avec toute la noblesse. Le lendemain, comme l'on sçut que j'estois arrivée, toutes les dames se rendirent chez moy. Je les receus par évanouissement causé par un ressentiment de grossesse, cela les mit fort en peine, elles me déshabillèrent et me mirent au lit en me consolant par mille douceurs, m'appellant »cara gioia, cara cosa, angela«, enfin toutes les mignardises qu'on peut exprimer dans leur langue. La contessa Hipolita Visconti estoit toujours à la teste de toutes les dames qui ne me quittèrent point tout le temps que j'estois[a]) à Milan, et je puis dire en vérité qu'on me fit danser quinze jours et quinze nuits de suite la gaillarde[1]), dont j'estois si fort fatiguée que je n'en pouvois plus. On devoit admirer ma complaisance dans ce rencontre. J'estois charmée de la comtesse de St. George qui dansoit par hau[b]) de la meilleure grâce du monde; ce qui auroit esté un désagrément[cc]) à d'autres femmes, estoit un charme en elle. Elle fit un petit ballet pour moy, où elle sauta bien mieux que son beau-frère. La danse est si fort en vogue en ce lieu-là que mêmes les gens d'église s'en mêlent, et je pris plaisir à voir danser en petit collet l'abbate Grivelli la pavane d'Espagne[2]) avec donna Helena Figarolla.

Comme je partois de Milan, toute la noblesse de la ville m'accompagna avec un furieux cortège. Je commençay à faire un fort peinible voyage avec M. le duc pour retourner en Allemagne par les cantons des

---

L. a) que je fus. b) m.

M. aa) qu'elle leur serroit. bb) vu. cc) desagraément.

L. 1) gallarda, gagliarda, ein in Spanien im 16. Jahrhundert aufgekommener lasciver Tanz, s. A. Czerwinski, Gesch. der Tanzkunst, Leipzig 1862 S. 70. 2) pavana, auch Paduane genannt, ein würdevoller, feierlicher Tanz, schon im Mittelalter üblich, s. Czerwinski, a. a. O. S. 67 f.

Suisses et par le mont Gothard. J'estois toujours en litière avec Mad. Lente, mais les hautes montagnes d'un costé et les affreux précipices de l'autre nous firent peur, ce qui nous fit souvent mettre pied à terre. Il y avoit des endroits où il se falloit faire trainer par des boeufs dans un méchant traisneau, et on passa par un pont que les païsans sont persuadés avoir esté fait[aa]) par le diable[1]). Enfin nous arrivâmes à Basle. Comme je croyois estre seule dans ma chambre, je vis une fourmillière d'enfans au dessous du fourneau, qui estoit entouré d'une balustrade, dont j'estois bien surprise.

De Basle nous descendismes le Rhin jusqu'à Sels au palatinat et de là à Germersheim, où le baron de Bonstet, qui avoit épousé ma bonne amie Mad[lle] Carray estoit grand baillif; j'avois bien de la joye de la revoir et de causer avec elle. De Germersheim nous nous rendismes à Heidelberg, où le bruit couroit de la mort du duc Christian Louys[2]), frère de M. le duc. Cela nous fit précipiter nostre voyage. Cette nouvelle nous fut confirmée à Francfort, et M. le duc prit la poste pour se rendre à Hanover, et moy je poursuivis mon voyage pour aller à petites journées à Ibourg.

En arrivant à Paderborne, on m'apprit que le duc Jean Fridéric avoit profité de l'occasion que tous ses frères avoient esté absens, et qu'il
15. März 1665. s'estoit mis en possession de tous les estats du duc Christian Louys. Le mauvais traitement qu'il avoit receu du pape à Rome, estoit cause qu'il s'y trouva plustost que nous, car sans cela il ne nous auroit pas quitté dans nostre voyage et ne seroit pas arrivé devant nous. Aussi la négligence du duc d'Hanover avoit esté si grande que malgré[a]) toutes les lettres qu'il reçut, où on luy mandoit l'envie que son frère aisné avoit de le voir avant sa mort, ne l'empêchèrent point de rester en Hollande auprès de sa belle d'Olbreuse. Il n'allegua d'autre excuse pour la faute qu'il avoit faite, qu'une à mon gré fort inhumaine et fort impertinente, qui estoit qu'il avoit eu peur que M. son frère en mourant luy auroit recommandé[bb]) ses domestiques, qui luy estoient désagréables. Il paya bien cher cette mauvaise précaution, car on fit un fort méchant jugement dans le monde de sa conduite. Le duc Jean Fridéric au contraire s'acquit la réputation d'estre fort habile, comme s'il eût prémédité depuis longtemps le coup qu'il venoit de faire, quoy qu'il n'avoit fait que prendre l'occasion par les cheveux.

Comme M. le duc s'approcha d'Hanover, il trouva le sieur de Hammerstein à sa rencontre, qui luy fit une exacte relation de tout ce qui

---

L. a) malgré omittatur.

M. aa) faits. bb) recommandés.

N. 1) Die Teufelsbrücke im Thale der Reuß. 2) † 15. März 1665.

s'estoit passé, et voulut le persuader de rebrousser chemin pour demeurer neutre entre Mess. ses frères. Mais c'estoit un conseil peu conforme aux sentimens généreux de M. le duc. Il luy fit connoistre qu'il aimeroit mieux tout risquer que d'abandonner un frère auquel il avoit de l'obligation, dans l'embarras où il se trouvoit, surtout la justice estant de son costé. Car par le testament du duc George, père de M. le duc, qu'ils tenoient tous pour une loy fondamentale de l'estat, il estoit ordonné que le frère aisné auroit le choix entre les estats de Zell et d'Hanover, et comme le partage de Zell estoit le meilleur, le choix estoit facile à faire [1]).

M. le duc se rendit donc à Hanover, où il trouva M. son frère fort consterné ayant[aa]) les larmes aux yeux. Il ne le rasseura pas seulement par ses conseils, mais il fit aussi des trouppes pour prendre hautement son parti. Le duc Jean Fridéric au commencement de son bonheur estoit devenu fort fier, mais comme il prévoyoit qu'une guerre civile seroit la ruine de la patrie et que ceux qui s'en mêleroient d'assister l'un et l'autre, ruineroient également le pays, il parla d'accomodement et se déclara qu'il vouloit observer le testament de feu M. son père, qui estoit tel que son frère aisné devoit choisir, mais qu'il y avoit aussi que le partage devroit estre égal; quand on le rendroit ainsi[a]): que son aisné pourroit choisir. Le comte de Waldec [2]) se mêla de cet accomodement, on fit les partages une autre fois, le duc d'Hanover choisit celuy de Zell, et le duc Jean Fridéric devint duc d'Hanover. Le duc de Zell donna la comté de Dipholz à M. le duc pour le dédommager des dépenses qu'il avoit faites pendant tout ce traité.

M. le duc me fit venir à Osen, où la fièvre l'avoit pris, le duc de Zell s'y rendit aussi. Car l'amitié entre ces deux frères sembloit estre plus forte que jamais, il ne lassoit pas de caresser mes deux fils et de dire que tout ce qu'il avoit au monde, seroit pour eux et pour M. le duc. Cependant il donna souvent la visite à La Motthe, qui estoit une amie intime de la d'Olbreuse, pour laquelle il avoit témoigné un si grand attachement en Hollande. Il luy dit que la princesse de Tarente avoit laissé cette fille à Bois-le-Duc avec sa compagne, nommée La Manselière [3]), toute seule, pendant qu'elle estoit allée en France; que ces filles avoient

August 1665.

L. a) tel.

M. aa) aiant.

N. 1) Man findet das Teſtament Herzogs Georg, dat. 20. März 1641, in Rehtmeyers braunſchweig.-lüneburg. Chronik III, 1653 ff. Ueber den Erbfolgeſtreit ſ. von der Decken, Beiträge zur hannoverſchen Geſchichte im Archiv des hiſtor. Vereins für Niederſachſen 1839, S. 1 ff. und Havemann, Geſch. der Lande Braunſchweig u. Lüneburg III, 213 ff. 2) G. F. von Waldeck, ſ. Droyſen, preuß. Politik, III, 3, 77. 3) Suſanne de la Chevalerie Manſelière.

la plus grande envie du monde de me venir voir. Il en parla de même à M. le duc et fit en sorte que celuy-cy m'ordonna qu'aussi tost que je serois de retour à Ibourg, je devois envoyer La Motthe avec un carosse à six chevaux à Bolduc[aa]) pour les prendre. Comme M. le duc sçavoit que M. le duc de Zell aimoit l'une, il ne vouloit rien négliger qui luy pouvoit faire du plaisir, et moy j'estois bien aise aussi de luy voir un amusement par où il ne penseroit plus à moy. La Motthe partit donc d'Ibourg, comme j'y estois arrivée, pour aller prendre les filles.

On m'avoit dépeint la première[1]) fort folastre et fort enjouée, battant l'un, pinçant l'autre, comme des talens par où elle vouloit plaire. Elle avoit si bien réussi à Cassel que le landgrave en avoit esté amoureux à un point à n'aimer plus du tout Mad. sa femme. La d'Olbreuse prenoit plaisir à raconter les particularités de cette histoire comme un trophée de sa beauté et un effect de sa pudeur[bb]) d'avoir résisté à un si grand prince, et crut que cela devoit étouffer toutes les médisances qu'on avoit dit d'elle et de Swerin[2]), et celle que le comte de Guiche[3]) avoit dit sur son sujet, comme il apprit ensuite que sa fortune estoit changée: »quand nous en sommes las à la cour, elle est encor assez bonne pour un prince d'Allemagne«. Mais je la trouvois tout autre qu'on m'en avoit parlé[a]). Elle faisoit fort la sérieuse, son air estoit de contenance, elle parla peu et fort agréablement, son visage estoit fort beau et sa taille haute; je la trouvay fort aimable. M. le duc, qui estoit avec M. son frère à Hanover, comme elle arriva à Ibourg, m'écrivit une lettre pour me conjurer de faire le meilleur accueil que je pouvois à la d'Olbreuse pour des raisons qu'il me diroit, quand il seroit avec moy. Je l'obéis sans peine, car cette fille s'accomodoit assez à mes manières, et je la croyois toute comme elle paroissoit, puis qu'on vouloit que je le devois croire, et je voulois oublier tout ce que j'en avois ouy dire jusqu'aux malices qu'elle avoit faites à ses compagnes, dont la Manselière avoit tenu un bon régistre par l'expérience qu'elle en avoit faite. Je traitois tout cela de bagatelle pour me conformer au sentiment que M. le duc vouloit que j'en devois avoir.

Comme il arriva à Ibourg avec M. le duc son frère, je remarquay d'abord l'intelligence qui estoit entre celuy-cy et la d'Olbreuse, par la rencontre de leur yeux, et comme elle avoit fait dessein de le mener bien loin. Elle alla bride en main et faisoit fort valoir la passion qu'elle le persuada avoir pour luy, et sa retenue tout ensemble. Il exaggéra

---

L. a) qu'on ne m'en avoit parlé.

M. aa) so = Bois le duc. bb) poudeur.

N. 1) S. Vorbemerkungen V, 3. 2) ? 3) Wol Armand de Gramont, Comte de Guiche, geb. 1638, † 1674.

sa modestie à M. le duc et l'envie qu'il avoit[aa] de la posséder, qui luy expliqua que pour de l'argent on pouvoit avoir toute chose, mais qu'il s'estoit apperçu[bb] par les discours de La Motthe que la d'Olbreuse prétendoit l'épouser. A quoy le duc de Zell répliqua: »si elle veut cela, qu'elle s'en retourne d'où elle est venue; je ne feray jamais une si grande sottise; mais si elle veut vivre avec moy, je l'entretiendray bien et luy donneray une bonne pension durant ma vie et aussi après ma mort«. Il pria ensuite M. son frère de l'assister à faire agréer cet accord à sa maistresse, qui estoit peut-estre déjà conclu entre eux.

11. Nov. 1665. L'enterrement du défunct duc de Zell, Christian Louys, se devoit faire en ce temps-là[1], et nous estions tous obligés de nous rendre à cette cérémonie à Zell. La d'Olbreuse y alla avec mes filles, et l'empressement que le duc de Zell avoit pour elle, paroissoit tous les jours plus grand. Il en fit son affaire, et pour arriver à la conclusion il fit un anticontract de mariage avec elle, que La Motthe coucha par écrit au lieu de notaire, à peu près en ces termes: »Comme l'affection que j'ay pour mon frère, m'a fait résoudre de ne me jamais marier pour son avantage et celuy de ses enfans, dont je ne départiray[a] jamais, et que Mad[lle] d'Olbreuse s'est résolue de vouloir vivre avec moy, je promets de ne l'abandonner jamais et de luy donner deux mille écus par an et six mille écus par an après ma mort, dont elle promettra icy d'estre contente aussi bien que moy, et ayant pris tous deux cette résolution avec l'agrément[cc] de mon dit frère, il m'a promis de le signer avec moy«.

C'estoit-là le contenu de l'anticontract de mariage que nous signâmes tous quatre, le duc et la d'Olbreuse[dd], M. le duc et moy. Le soir les deux amans sans autre façon s'allèrent coucher ensemble[2]. Elle pour l'attendrir se mit ensuite à pleurer disant que si elle avoit eu un simple gentilhomme, qu'elle auroit au moins le titre de madame, et souhaitta qu'on la devoit nommer Mad. de Zell. M. le duc s'y opposa aussi bien que moy. La duchesse douarrière de Zell s'en trouva offensée que son nom seroit donné à une simple damoiselle[ee], et M. le duc de Zell se déclara fort obligeamment pour nous disant que pour un titre il ne vouloit pas nous désobliger pour plaire à sa maistresse, et donna le choix à celle-cy du nom d'Hoya[ff] et de Harbourg. Elle prit le dernier, si bien qu'on l'appella Mad. de Harbourg plus de dix années de suite, et elle en

---

L. a) je ne me départiray jamais.

M. aa) qu'il l'avoit. bb) apperçûs. cc) agreement. dd) le duc de la d'Olbreuse. ee) ſo. ff) d'Heva.

N. 1) Das Datum ergibt ſich aus Vorbemerkungen VI, 2. 2) S. Vorbemerkungen VI, 2.

parut contente par les lettres qu'elle en écrivit à ses amis, entre autres une au sieur de Genebat[aa]), dont voicy la copie:

A Cell, le 14 de Mars 1666.

»Je suis fâchée, Monsieur, que dans un temps où je pourrois mieux que par le passé vous rendre quelque service, vous ne m'ayes donné lieu de vous en pouvoir rendre quelques uns de considérables qui vous puissent[bb]) faire voir que je suis aussi bonne amie que vous estes bon ami. Car je sçay que vous aves eu cent combats pour l'amour de moy, que vous ayes pris mon parti en tout lieu. Aprenes aussi que j'en ay la reconnaissance que je dois, et que je vous auray de l'obligation de me donner le moyen de vous le témoigner. Vous n'en deves point m'en avoir de ce que le tapissier que vous me recommandes fort, travaille présentement pour monseigneur le duc, parce qu'il se rend plus recommendable par son mestier qu'il fait fort bien. Cependant je vous asseure que quand il ne le sçauroit pas, que pour l'amour de vous je diray toujours qu'il fait merveilles, et vous deves estre persuadé que je ne perdray jamais l'occasion de vous obliger. Je vous sçay trop bon gré d'avoir pris ma cause en main, comme vous aves fait, et je suis persuadée que je gagneray mon procès toutes les fois que vous plaideres pour moy. J'estois fort asseurée que vous donneres vostre approbation à mon mariage, et cela m'a suffi. Car l'approbation d'une personne que vous est assez en pareille rencontre. Quoy que l'on dit de ce que j'ay passé par dessus la cérémonie de paroistre en face d'église devant un prestre[cc]), je ne sçaurois m'en repentir, parce que je suis la plus heureuse du monde, qu'il n'y a que la foy qui fasse le marriage. S. Altesse m'a donné la sienne devant tous ses proches qui ont signé[dd]) le contract par lequel le prince promet de n'avoir jamais de femme que moy, de m'entretenir un train de princesse et de me donner par an pour mes habits deux mille écus et une terre pour douaire, en cas qu'il meure devant moy, qui vaille cinq ou six mille écus de rente, ou le[ee]) même revenu que M. son frère promet me donner en argent, pour le manger où il me plaira. Car je ne veux pas demeurer en Allemagne. Le prince ne s'est pas arresté à cela et fait pour moy des choses qui me mettront bien en estat de faire teste à mes ennemis, si je voulois avoir à faire à eux, mais je ne pense qu'à plaire à mon duc. Vous auries du plaisir à voir nostre ménage, c'est le meilleur ménage du monde, le vostre n'en approche pas. Débauches-vous pour le venir voir et dépêches-vous de m'envoyer la lettre que vous m'aves écrite[ff]), car j'aime vos escrits bien mieux que ceux de Voiture[gg]).

M. aa) Gueneba, über denſelben ſ. Vorbemerkungen V, 3 u. meine Abhandlung in der Zeitſchrift des hiſtor. Vereins für Niederſachſen 1878, S. 25 ff. bb) puisse. cc) unleſerlich. dd) signés. ee) ce. ff) écrit. gg) voiture. (?)

Dites-moy aussi ce que vous aves dit, lors que vous aves sçu que la Manselière n'estoit plus avec la princesse de Tarente. Jamais rien ne fut plus estonné qu'elle, lors qu'on luy manda de Bois-le-Duc qu'on ne vouloit point d'elle, car elle prétendoit bien y retourner. A Dieu, Monsieur, faites-moy quelques fois sçavoir de vos nouvelles et me croyes aussi véritablement que je suis vostre très-humble servante

d'Olbreuse, dame de Harbourg«.

On peut juger par cette lettre qu'elle estoit fort contente de sa condition et qu'elle sçavoit donner un bon tour à la résolution qu'elle avoit prise, qui estoit effectivement fort honnorable pour une personne de sa naissance. Car M. le duc pour plaire à son frère luy fit mille honneurs, et elle pour se maintenir dans les bonnes grâces de son duc eut toutes les déférences pour nous qu'elle devoit avoir. Car son crédit ne passoit pas les bornes dans ce commencement.

Elle accoucha un an après d'une fille [1]) et moy trois mois après [a]) de jumeaux, dont le dernier estoit mort avant que de naistre et me fit tant souffrir qu'on croioit [aa]) que j'irois le même chemin. On donna le nom de Maximilian Guillaume à celuy qui demeura, après deux électeurs, celuy de Cologne [2]) et de Brandebourg [3]). Je fis mes couches à Osnabruc, où M. le duc avoit mis garnison contre la coustume des évêques, d'autant qu'il ne pouvoit estre en seureté à Ibourg, pendant que son voisin l'évêque de Munster [4]) estoit armé contre la Hollande, dont Mess. les ducs avoient embrassé le parti. September, Dec. 1666.

Leur union estoit si parfaite en ce temps-là qu'ils ne firent rien l'un sans l'autre, et l'on estoit quasi toujours ensemble [5]). M. le duc pour posséder M. son frère se rendit les hyvers à Lunebourg avec toute sa cour, où la comédie, le jeu, le bal et les festins servirent tour à tour à nous divertir. Cependant on commença à remarquer que le crédit de la dame de Harbourg augmentoit beaucoup et que son duc prestoit foy à tous ses discours, qui n'ont jamais esté sujets à demeurer dans les règles de la vérité. Cela nous fit pitié, et on en haussa les épaules. Elle luy fit croire qu'elle estoit d'une maison fort considérable et fort accomodée, et qu'elle n'avoit esté avec la princesse de Tarente [bb]) que comme camarade et non pas pour la servir. Un de ses frères se rendit aussi à Zell pour persuader M. le duc de Zell de l'épouser, qui luy fit dire par le colonel

---

L. a) 13. December 1666.

M. aa) croiois. bb) Tarante.

N. 1) Sophie Dorothea, geb. 15.(?) Sept. 1666, die später so genannte Prinzessin von Ahlden. 2) Maximilian Heinrich, reg. 1650—1688. 3) Friedrich Wilhelm, reg. 1640—1688. 4) Christoph Bernhard von Galen, reg. 1650—1678. 5) Vgl. Vorbemerkungen VI, 4b.

du Villiers toutes les raisons pour lesquelles il ne le feroit jamais, et on croya à luy qu'il estoit incapable de changer de résolution.

Oct. 1667. Le roy et la reine de Dennemark, soeur des Mess. les ducs [1], se rendirent en ce temps-là [2] à Gluckstadt, où Leur M^tés souhaittèrent de nous voir. Je m'y rendis avec M. le duc, et la reine nous fit la grâce de nous recevoir au carosse et de nous faire un accueil le plus obligeant du monde. La reine me voulut conduire dans la chambre où je devois loger, et j'avois [a] ensuite l'honneur de l'accompagner dans son antichambre, où je fis la révérence au roy. C'estoit un prince grand et bien fait, qui parloit plus par ses regards qu'avec sa langue. Il n'estoit pas fâché, quand on commençoit le premier à luy parler, mais il aimoit plus le jeu que de faire des grands discours. La reine nous ordonna le premier soir de souper en particulier en nostre appartement, puisque le prince électoral de Saxe [3] ne vouloit entendre parler d'aucun accomodement pour le rang avec M. le duc. Nous le vîmes après le souper chez la reine avec Mad. sa femme [4] et les deux princesses royales ses soeurs, la princesse Emilie et la princesse Wilhelmine [aa] Ernestine, que je trouvay très-belles, surtout la princesse Wilhelmine Ernestine; et comme mon neveu, le prince électoral palatin [5] estoit, à marier, elle me parut fort propre à occuper un si bon poste, s'il pouvoit estre assez heureux de s'y placer, et je puis dire que je fis le premier plan de cette alliance.

La reine estoit si obligeante pour nous que S. M^té vouloit elle-même tirer des billets avec nous pour le rang qu'on tiendroit à la table du roy. Il y avoit le prince royal [6] avec Mad. sa femme, les deux belles princesses, un duc de Holstein Erneste Gunther [7] avec sa femme et nous qui eûmes l'honneur de tirer au sort avec la reine, et Sa M^té se trouva le plus souvent la dernière. Mais le roy estoit toujours assis au haut bout de la table. Le duc de Zell arriva quelques jours après nous à Gluckstadt. Il ne pouvoit s'empêcher de faire quelque reproche à la reine sa soeur sur ce qu'il croyoit que S. M^té avoit plus tenu le party du duc Jean Frideric que le sien. Elle reçut ce reproche de la meilleure grâce du monde comme une marque d'amitié et tâcha de le rendre fort content d'elle. Nous partîmes de cette cour avec toute la satisfaction imaginable et avec

---

L. a) j'eus.

M. aa) Willelmine.

N. 1) Friedrich III, reg. 1648—1670, und Sophie Amalie, geb. 1628, vermählt mit Friedrich III. 1643, † 1685. 2) Das Datum iſt aus den Briefen der Herzogin Sophie an Karl Ludwig entnommen. 3) Johann Georg, der dritte Kurfürſt dieſes Namens, geb. 1647, reg. 1680—1691. 4) Anna Sophie, Tochter König Friedrich's III. von Dänemark. 5) Karl Ludwig's Sohn Karl, geb. 1651. 6) Der nachmalige König Chriſtian V., reg. 1670—1699. 7) Stifter der Linie Schleswig-Holſtein-Sonderburg-Auguſtenburg, † 1689.

beaucoup de regret de quitter une reine dont la bonté et le grand mérite attiroit les coeurs de tout le monde.

M. le duc, qui ne pouvoit estre oisif, et dont l'humeur galante ne permit pas qu'il fut sans amourette, s'amusa d'en conter à la Manselière. Elle estoit belle, avoit avec cela beaucoup d'esprit et de vertu, mais ce qui la rendoit malheureuse, c'estoit cette vertu mêlée d'une grande dévotion si opposée à son tempérament que ce grand contraste en elle-même luy causoit des peines terribles, et on la voyoit souvent s'évanouir et faire des cris dans son accès à faire peur. La pauvre fille ne pouvoit résister aux charmes de M. le duc, son coeur en fut épris, mais sa sagesse l'empêcha d'aller au crime. Elle n'eut plus le pouvoir sur elle-même de régler sa conduite, elle crut qu'un teste-à-teste régulier devant tout le monde ne tiroit point en conséquences, et qu'elle pouvoit bien se promener tous les soirs seule avec M. le duc sur une terrasse, puisque toutes les fenestres du palais éclairoient ses actions. Cependant le monde n'est pas fort charitable, et Mad. de Harbourg, qui la haïssoit, en fit d'horribles médisances. Elle l'apprit et crut qu'en quittant la cour elle feroit taire à tout le monde. Elle prit donc prétexte d'un procès qu'elle disoit avoir en France pour me prier de luy permettre d'y aller. Je n'avois garde de l'empêcher, j'avois toujours fait semblant d'ignorer tout ce que j'avois remarqué en elle, et elle n'avoit pu s'empêcher de m'aimer[aa]) par le bon traitement que je luy avois fait, et par la sympathie que nous eûmes ensemble de n'aimer qu'une même personne. Elle avoit sur le coeur que sa conduite m'avoit causé du chagrin, et tâcha pour cela d'en venir à un éclaircissement avec moy avant son départ. Je parois longtemps ce discours, comme si je ne comprenois pas ce qu'elle vouloit dire. Enfin elle rompit la glace et me dit nettement qu'elle avouoit que sa conduite m'avoit sans doute donné lieu d'avoir méchante opinion d'elle, que son coeur avoit pourtant assez résisté, et qu'elle alloit partir pour faire voir à tout le monde qu'elle n'estoit pas d'humeur à blesser son honneur par aucune lâcheté. Je luy répliquay que j'aurois souhaitté pour l'amour d'elle que sa conduite dans l'extérieur eût esté plus réglée; que je ne luy en avois jamais parlé, parce qu'elle avoit toujours soutenu contre mon opinion que c'estoit assez à une femme, quand elle ne faisoit point de mal en effect; quand je luy avois dit que la bonne conduite d'une femme estoit une des parties de la vertu dont elle devoit faire profession pour soutenir sa gloire, et qu'il y avoit autant de foiblesse de se laisser devant le monde à son penchant que de faire des choses en cachet contre la modestie. Elle ne répondit que par des pleurs, assise à terre devant mon

---

M. aa) d'aimer.

lit. Je l'embrassois plusieurs fois pour luy témoigner que je n'avois rien contre elle, je luy fis présens de deux tables de bracelet pour luy marquer mon affection. Mais tant plus que je luy témoignois de l'amitié, tant plus son coeur croyoit avoir manqué envers moy. Ses larmes le firent voir, et ses pleurs se changèrent dans des hauts cris épouvantables. Je la vis tout d'un coup hors d'elle, même en hurlant toujours, je ne l'avois jamais vue dans cet estat. Cela me donna une peur horrible, je sortis hors du lit en chemise pour appeller quelqu'un. On accouroit à son secours et on l'emporta de ma ruelle dans son lit, où on la fit revenir à elle.

Le jour d'après elle partit et crut sauver par là son honneur. Mais cela fit un effect tout contraire, car cela fit dire qu'elle partoit enceinte, ce qui estoit le plus grand mensonge du monde. J'estois fort aise de son départ, car j'appréhendois qu'une fille que M. le duc pouvoit estimer, prendroit trop d'empire sur son coeur et diminueroit les bontés qu'il avoit pour moy. Cependant je fis tout ce que je pouvois pour sauver la réputation de la Manselière. Je luy envoyay mon pourtrait en petit et je fis un commerce de lettres avec elle, ce qui me fit du plaisir, car elle écrivit très-bien. M. le duc en fit autant en secret, ce que je fis semblant d'ignorer, parce qu'il m'en fit mystère[aa]). Quelques années après M. le duc me la proposa pour estre avec ma fille me disant que je connoissois sa vertu. Mais je luy fis comprendre que cela nous feroit tort, qu'il falloit mettre auprès d'une jeune princesse une personne dont la réputation n'avoit point receu d' atteinte, que j'estois en cela du sentiment de César, qui avoit dit qu'il ne suffisoit pas que sa femme fût chaste, mais que le monde la crût telle. La pauvre fille est morte depuis du poison qu'un charlatan luy avoit fait prendre pour une médicine, dont elle n'a jamais pu revenir. Je m'en souviendray toujours comme d'une personne extraordinaire dont l'âme estoit très-belle et le corps fort incommode.

12. October 1668. J'accouchay[a]) devant son départ d'une fille[1]) qui luy ressembla en blancheur. Elle me donna de la joie, car j'avois déjà trois fils en ce temps-là.

Comme M. le duc avoit une fort grande vénération pour la reine sa soeur, il la voulut obliger en faisant le mariage de mon neveu le prince électoral palatin avec Mad. Wilhelmine Ernestine sa fille. A cet effect il me fit faire un voyage avec luy au palatinat, quoy que j'estois fort avancée dans ma grossesse du prince Charles. M. l'électeur nous receut en approchant d'Heidelberg avec M. son fils, Mad. sa fille et toute sa cour à son ordinaire avec un visage gay et enjoué. Ma nièce m'embrassa plus de mille fois et témoigna beaucoup de joie de me revoir et à se souvenir du

---

L. a) 2. October 1668.

M. aa) mistere.

N. 1) Sophie Charlotte, die nachmalige Königin von Preußen.

plaisir qu'elle avoit eu au temps qu'elle avoit esté auprès de moy [1]). Mon neveu nous sçut bon gré de la proposition de le marier à une fille de roy, surtout comme il vit le pourtrait de la princesse qui luy plut infiniment. Mais comme M. l'électeur estoit trop prudent pour se déterminer si viste, nous ne fîmes que mettre l'affaire sur le tapis et descendîmes ensuite le Rhin pour retourner chez nous par la Hollande, ce qui estoit un voyage fort agréable, et ma sage femme suivoit partout de peur d'accident. Elle estoit habillée à la mode de Heidelberg, ce qui luy attira des huées de toute la canaille d'Amsterdam, dont nous estions incommodés aussi. A nostre retour M. le duc envoya le sieur de Hammerstein en Dannemark pour traiter des articles du mariage, et M. le duc s'engagea avec moy à la reine sa soeur de conduire cette princesse à Heidelberg. En attendant 13. October
j'accouchay de mon fils Charles [2]), et je ne croyois pas que le mariage de 1669.
question traîneroit si longtemps que je serois encor grosse, quand il faudroit tenir ma promesse; cependant cela arriva.

Le prince électoral voulut voir sa maistresse avant que de l'épouser. Il passa à Osnabruc, pendant que M. le duc se trouva au siège de Bron- Juni 1671.
suic [3]) et qu'un certain conseiller, nommé Schuz [4]), entra au service du duc de Zell, qui a causé tant de désordres que je dois bien m'en souvenir. C'estoit un homme infatigable dans les affaires, corruptible, intéressé et impérieux à un point à vouloir gouverner tout seul l'esprit de son maistre, qu'il vit d'abord d'une humeur à ne pouvoir agir sans directeur [5]). Il s'apperçut que le crédit de M. le duc auprès de M. son frère le rendoit moins absolu, et que pour parvenir à son but il falloit mettre les frères mal ensemble. Il se présenta une occasion fort favorable pour commencer son jeu. Le duc Antoine Ulric de Wolfenbutel, qui estoit alors cadet [6]), pauvre et endebté, demanda la fille de Mad. de Harbourg en mariage pour son fils aisné qui estoit un fort aimable prince [7]), croyant par son argent raccomoder ses affaires. Le duc de Zell eut peur que sa fille seroit méprisée dans cette maison, si on ne luy donnoit quelque charactère honnorable, il parla de la faire légitimer par l'empereur. Le chancelier donna des secrètes atteintes qu'en épousant la mère l'affaire seroit faite. Mais le duc son maistre tint ferme et se contenta de convenir avec M. le duc que l'empereur la rendroit légitime, à un point que si elle épousoit un prince d'une grande maison, qu'elle pourroit porter les armes de la

---

N. 1) Kurfürst Karl Ludwig hatte seine Tochter Elisabeth Charlotte im Frühjahr 1659 seiner Schwester Sophie zur Erziehung anvertraut. 2) Karl Philipp, geb. 13. October 1669. 3) 6—12. Juni 1671. 4) Johann Helwig Sinold, genannt Schütz; seine Bestallung als Kanzler ist datirt: Zelle, den 22. Juni 1670. 5) Vgl. Vorbemerkungen VI, 6. 6) Er war der jüngere Bruder des regierenden Herzogs Rudolf August. 7) August Friedrich, geb. 1657.

maison sans barre [1]). Le chancelier s'en contenta pour ce temps-là, parce qu'il garda la moitié des 16 mille écus qu'il persuada à son maistre avoir cousté la légitimation [2]). M. le duc comme le plus proche successeur asseura aussi les [aa]) grands biens à cette fille que M. le duc son père luy avoit donnés [3]), et crut l'avoir mise [bb]) dans un estat si avantageux qu'elle pourroit estre fort heureuse et fort contente. Le duc de Zell parut aussi en estre satisfait, et nous crûmes qu'il le seroit toujours de même.

Auguſt 1671. Dans ce temps-là Mad. de Harbourg devint grosse, et M. le duc et moy nous allâmes à Altena [cc]) où la reine de Dannemark s'estoit rendue avec la princesse sa fille que S. M[té] vouloit bien mettre sous ma conduite pour la mener à Heidelberg. Le duc de Zell avoit envie que sa maistresse devoit faire la révérence à la reine. S. M[té] fit quelque difficulté, mais M. le duc pour plaire à M. son frère fit si bien auprès d'elle qu'elle consentit à la voir. Mad. de Harbourg arriva donc à Altena. Elle salua la reine, qui ne la baisa point, mais la fit pourtant manger avec elle. La dame en fut piquée, et pour s'en vanger elle fit des railleries sur la méchante chère [dd]) qu'elle avoit faite à la table de la reine. Car elle avoit des sentimens trop bas pour avoir pu pénétrer que les dieux en terre se nourissent des choses plus relevées que des ragousts et qu'ils ne se servent de la viande que pour soutenir la vie. Elle retourna la première à Harbourg avec le duc de Zell, qui s'estoit préparé à conduire luy-même la princesse Wilhelmine par ses estats. Il la receut fort bien à Harbourg, de là il nous mena à Lunebourg, Ebsdorf, Zell, où nous reposâmes un jour. Pendant le voyage le duc de Zell, M. le duc et moy nous estions toujours en carosse avec la princesse, et Mad. de Harbourg suivoit dans un autre avec M. Verjus, envoyé de France, et d'autres dames. Elle fit confidence à la princesse et à beaucoup d'autres que le duc de Zell l'épouseroit, si elle luy faisoit un fils. Le chancelier osa aussi proposer à M. le duc le mariage de cette dame avec M. son frère pour rendre leur fille tout-à-fait légitime. M. le duc en para encor le coup pour cette fois, quoy qu'il fut fort chagrin de voir balancer M. son frère. Nous poursuivîmes nostre voyage par Hanover, et comme l'on y arriva tard, M. le duc d'Hanover avoit fait éclairer toutes les rues, ce qui fit un très-bel effect. Mais la duchesse se trouva grosse aussi bien que moy, elle souhaitta un fils et

---

M. aa) des. bb) mis. cc) = Altona. dd) chaire.

N. 1) Das kaiserliche Patent ist datirt: 22. Juli 1674. s. Havemann, Gesch. der Lande Braunschweig und Lüneburg III, 289. 2) Vgl. Vorbemerkungen VI, 9. 3) Die Herrschaft Wilhelmsburg an der unteren Elbe, der Receß darüber ist datirt: 5. Sept. 1672. s. Havemann III, 288. Man beachte, daß die Verfasserin alle diese Acte, an den Eintritt des Kanzlers Schütz in den zellischen Dienst anknüpfend, in den Sommer 1671 verlegt hat.

moy une fille. Mais le bon Dieu en disposa autrement des estats du duc d'Hanover.

En passant à Cassel, Mad. la landgrave qui estoit alors régente, ne s'y trouva point, non plus que M. son fils aîné qui avoit la petite vérole à Berlin, mais deux de ses frères cadets firent les honneurs et nous receurent avec toute leur cour hors de la ville. En entrant dans la basse cour du chasteau nous vîmes [aa]) Mad. l'électrice palatine avec sa soeur la princesse Elisabet de Hesse et sa nièce au bas de l'escalier pour nous recevoir. Mad. l'électrice me fit mille caresses, mais je devins si malade ce jour-là que j'eus peur d'accoucher à Cassel. Cependant Mad. l'électrice se trouva offensée que Mad. sa belle fille luy parloit si peu, et comme elle estoit naturellement fort soubçonneuse, elle crut que j'estois cause de cette froideur, quoy que ce soit une qualité attachée à la maison de Dannemark de parler fort peu. Cette princesse avoit pourtant beaucoup d'esprit et même [bb]) fort agréable avec les personnes avec lesquelles elle estoit familière, et brilloit beaucoup dans le particulier, quoy qu'il [a]) parut sombre dans le public; car on ne l'avoit point élevée à entretenir la compagnie.

En partant de Cassel je me mis en litière. On me fit aller par un chemin détourné pour éviter le pavé et la foule qui accompagna la princesse. Les canonniers ne s'estoient point attendus que quelcun passeroit par là, car ils avoient planté tout le canon pour y donner, qu'ils déchargèrent pour le départ de la princesse. Toutes les balles tombèrent à l'entour de ma litière, ce qui fit grand peur à nos musiciens italiens et les fit aller bien viste. Mais comme je n'estois pas prédestinée à mourir comme Turenne [1]), je n'en eus aucun mal. La landgrave [b]) nous fit traiter et défrayer par tous ses estats, et le landgrave [c]) en fit de même avec plus d'ordre et de magnificence. Comme nous arrivâmes à Francfort, M. le duc voulut faire toute la dépense. Il traita trois jours de suite la princesse avec tout son train le plus splendidement du monde.

De Francfort on passa par le pays de l'électeur de Mayence, qui nous fit aussi complimenter et défrayer, et de là on approcha de Darmstat. M. le landgrave [2]) avec toute sa nombreuse famille nous receut devant la ville, c'estoit le fils de celuy dont j'ay déjà parlé [3]). Il avoit épousé en secondes nopces une princesse de Gotha [4]). On trouva cette cour fort changée à son avantage pour la propreté et pour l'ordre. Mais on y de-

---

L. a) elle. b) de Cassel. c) de Darmstat.

M. aa) fîmes. bb) ſo, vielleicht zu ergänzen: et estoit même.

N. 1) Turenne wurde bei Saßbach beim Recognoſciren durch eine Kanonenkugel getödtet, 27. Juli 1675. 2) Ludwig VI., reg. 1661—1678. 3) ſ. oben S. 62 u. 63. 4) Eliſabeth Dorothee, Tochter Herzogs Ernſt von Sachſen-Gotha.

meura 5 heures à table et on trouva que c'estoit bien peu. Car les dames du landgrave dirent aux nostres: »vostre duchesse s'est apparemment mal portée qu'on se lève si tost de table«. La musique durant le repas nous parut fort extraordinaire, c'estoient des cloches comme ceux d'Hollande qui marquent les heures en jouant toute sorte d'airs. On disoit que c'estoit la musique que M. le landgrave aimoit le mieux. Le lendemain on estoit encore fort longtemps à table, le troisième jour nous partîmes pour nous rendre au palatinat.

Le prince électoral palatin pour témoigner son impatience nous rencontra incognito et se mit en carosse avec nous. Le comte de Lewenstein complimenta la princesse de la part de M. l'électeur, et nous couchâmes à Weinheim, qui n'est qu'à trois lieues de Heidelberg. Et comme tout n'estoit pas prest pour l'entrée solennelle qu'on vouloit faire à la princesse, M. l'électeur la fit prier de s'y reposer trois jours.

Ces trois jours furent trop longs pour moy, car je me devois préparer à faire[aa]) une sortie au lieu d'une entrée, et je me sentis si mal que je pris la résolution de me mettre dans une chaise avec Mad. de Harling et de faire suivre ma sage femme dans une[bb]) autre et de me rendre à toute bride à Heidelberg. La belle princesse me vit partir à regret, elle ne connut personne et se crut perdue sans me voir. Cependant j'arrivay à Heidelberg en bon estat, la chaleur m'avoit donné de la couleur, et M. l'électeur ne me crut point malade. Il me parla une heure de suite sans me faire asseoir. Il crut que je souperois avec luy, mais je m'en excusay et je me mis au lit. Après le soupé il me parla encor plus de deux heures de suite devant mon lit, et je n'ay jamais esté si aise que cette fois de perdre sa compagnie, car celle de la sage femme m'estoit plus nécessaire. J'estois malade toute la nuit jusqu'à dix heures du matin
29. Sept. 1671. que j'accouchay d'un fils qu'on fit nommer Christian comme le roy de Dannemark. M. l'électeur, qui n'estoit pas persuadé que j'estois malade, me fit demander, à quelle heure je voulois partir pour aller avec luy recevoir la princesse royale. Je luy fis dire que j'avois eu d'autres affaires. Il se rendit d'abord auprès de moy pour me témoigner la part qu'il prenoit à ma joie de ce que j'avois franchi le méchant pas.

Il alla ensuite recevoir la princesse royale, et la nopce se passa avec
30. Sept. 1671. grande magnificence, dont je n'avois ny plaisir ny incommodité. Le prince électoral, qui avoit esté élevé dans une fort grande modestie, pria M. le duc de l'assister de son conseil dans des choses qu'il ne sçavoit pas. Il paroît qu'il a esté méchant écolier, car Mad. sa femme n'a jamais esté grosse. Après que les nopces furent passées, M. le duc se rendit à

M. aa) faire faire. bb) un.

Venise, et la princesse électorale aussi bien que M. l'électeur me prièrent de rester avec eux à Manheim jusqu'au retour de M. le duc.

Avant son départ l'électeur nous avoit fait confidence du mariage qui se traitoit de Mad. sa fille avec M. le duc d'Orléans [1]). M. le duc fit tout ce qu'il pouvoit pour y disposer cette princesse, qui faisoit des difficultés à cause de la religion; et comme il l'aimoit et honnoroit parfaitement, il ne vouloit point qu'elle devoit perdre une occasion pour se rendre heureuse. Après le départ de M. le duc l'électeur reçut des lettres de Mad. la princesse palatine sa belle soeur [2]), par lesquelles elle luy fit sçavoir le temps qu'elle seroit à Strasbourg, où M. l'électeur vouloit se rendre aussi avec Mad. sa fille la princesse électorale et moy. Je me rendis donc avec eux à Strasbourg, quoy qu'il n'y avoit que 4 semaines que j'avois esté en couche. La [aa]) princesse palatine ne manqua point au rendevous et fit si bien que le mariage y fut conclu et signé de la part du roy de France et de M. le duc par le marquis de Béthune, qui déclara hautement à M. l'électeur en présence de tout le monde qu'on ne forceroit pas la conscience de Mad. sa fille, si bien que l'électeur avoit lieu d'estre content de cette alliance, quoy que les suites ont fait voir qu'il n'en a eu aucun avantage. Comme il avoit le coeur fort tendre pour ses enfans, il fit partir Mad. sa fille avec beaucoup de douleurs, et elle témoigna par ses larmes ce qu'elle sentoit pour luy. On n'a jamais vu d'adieu plus touchant. Ende Oct. 1671.

Après qu'elle estoit partie avec la princesse palatine, nous retournâmes à Manheim, où je passay l'hyver aussi agréablement que je le pouvois faire absente de M. le duc. Outre la bonne et spirituelle conversation de l'électeur j'aimois fort tendrement la princesse électorale, avec laquelle j'estois inséparable tout le temps que j'estois à Manheim. Vers le printemps M. le duc se rendit à Heidelberg, où nous fîmes un wirtschaft où le roy de contentement [bb]) estoit représenté par une figure moitié homme et moitié femme, faite de paille, pour signifier qu'il n'y avoit rien de parfaitement content, où il y avoit de la sensibilité. On porta le roi en procession, et il fut suivi par toute sa cour et toute sorte de nations, des dieux et déesses de la fable. On avoit tiré au sort tous les personnages, et chacun représenta ce que le hazard luy avoit donné. La princesse électorale estoit Minerve, et je représentay la Nuit. Après que ce divertissement estoit fini, je retournay avec M. le duc à Osnabruc [3]). Frühling 1672.

Comme l'hyver s'approcha, le duc de Zell nous pria de passer cette

---

M. aa) le. bb) contendement.

N. 1) Philipp, Bruder Ludwig's XIV. 2) Anna Gonzaga, Wittwe des Pfalzgrafen Eduard († 1663). 3) Die Zeit bestimmt Leibniz, Werke ed. Klopp, VI, 514.

froide saison chez luy, où l'aimable princesse d'Ostfrise seroit aussi. Elle est d'une societé si agréable qu'on passa le temps fort bien dans sa compagnie. Le duc de Zell me témoigna aussi que son amour pour moy s'estoit changé en bonne amitié, ce qui me fit prendre mon temps pour me plaindre de ce que Mad. de Harbourg avoit dit à la princesse électorale palatine qu'il la vouloit épouser, si elle faisoit un fils. Il s'emporta fort et me dit qu'il ne pouvoit croire qu'elle eût[aa]) dit une si grande sottise, et si elle faisoit un fils, qu'il l'épouseroit bien moins, et qu'il m'asseuroit qu'il ne l'épouseroit jamais et vouloit la confondre devant moy pour luy faire des reproches[1]). Mais je le priay instamment de n'en faire point de bruit, et je l'asseuray que j'estois déjà satisfaite des protestations qu'il me faisoit.

Cependant il éclata à Wolfenbutel que le duc Antoine Ulric vouloit faire le mariage de son fils avec la fille de Mad. de Harbourg. Son frère aisné s'en trouva offensé. Car il avoit fait beaucoup d'avantages à son frère sur ce qu'il luy avoit fait espérer que son fils épouseroit sa fille, et trouva bien honteux qu'on préféroit la fille de Mad. de Harbourg, qui n'estoit que bastarde, à une princesse de sa propre maison[2]). Le duc Antoine se trouva embarrassé, mais l'envie d'avoir une bru bien riche l'emporta sur le point d'honneur, dont son frère le vouloit faire souvenir en luy disant qu'il seroit honteux dans leur maison d'y avoir une fille inlégitimée. Il vouloit y trouver un remède et ne pouvoit mieux s'adresser qu'au chancelier Schuz pour trouver un expédiant, qui d'ailleurs ne cherchoit qu'une bonne occasion pour brouiller les frères ensemble. Il proposa pour cela à son maistre d'épouser la[bb]) dame d'Harbourg pour rendre sa fille tout-à-fait légitime et l'asseura qu'il le pouvoit faire sans faire aucun préjudice à M. son frère. Le duc de Zell écouta cette proposition avec plaisir et se laissa si bien persuader que cela se pouvoit faire sans faire tort à M. le duc et ses enfans, qu'il s'y laissa aller sans peine. Le chancelier se trouva dans la joie de son coeur. Car il conçut bien que si M. le duc s'y opposoit, qu'il s'attireroit la haine de son frère et de Mad. de Harbourg, et s'il y consentoit, qu'il seroit en estat de luy faire bien plus de mal.

Ende 1674 (?) Il vouloit que son maistre se devoit servir de Hammerstein pour en faire la proposition à M. le duc, qui ne manqua pas de se servir de toute son éloquence pour persuader M. le duc de vouloir consentir au mariage de son frère ad morganaticam, ce qui veut dire que les enfans ne peuv-

---

M. aa) eust. bb) sa.

N. 1) Vgl. Vorbemerkungen VI, 7. 2) Rudolf August hatte 3 Töchter, Dorothea Sophie, Christine Sophie und Sophie Eleonore.

ent point succéder ny estre princes. Il asseura avec cela à M. le duc que Mad. de Harbourg ne tiendroit d'autre rang que celuy de comtesse, et que le duc son frère pour luy asseurer la succession luy donneroit carte blanche pour prendre toutes les seuretés telles qu'il les pouvoit imaginer. M. le duc ne gousta nullement cette proposition tant pour son propre intérest que pour M. son frère, qu'il aimoit trop pour pouvoir voir sans regret qu'il feroit une si grande foiblesse. Mais comme il le vit déjà aveugle à un point à souhaitter ce beau mariage, il crut que sa légèreté pouvoit aller à faire la chose sans luy, et qu'il falloit encor mieux y consentir et prendre des seuretés pour la succession que si son frère faisoit la sottise, sans qu'on en eut cet avantage. Il donna donc cette réponse pour M. son frère à Hammerstein que si cela se pouvoit faire sans luy faire tort, qu'il y consentiroit. Hammerstein me parla aussi du même sujet de la part de son maistre. Comme je fus déjà informée de tout, je fis la même réponse, et il m'asseura que M. le duc seroit plus asseuré de la succession après un mariage conditionel qu'on appelloit dans la loy ad morganaticam, parce qu'après cela il n'y avoit plus à craindre que M. le duc de Zell épouseroit[a]) Mad. de Harbourg d'une autre manière. Je me laissay à ses raisons, et le duc de Zell m'en sçut si bon gré qu'il voulut que Mad. de Harbourg me devoit remercier de ce que je m'estois déclarée en sa faveur. Je vis qu'il le luy ordonna bonnement, mais elle le fit à contre-coeur d'assez mauvaise grâce. Elle asseura aussi M. le duc avec la larme à l'oeil qu'elle l'aimoit trop pour avoir jamais eu la pensée de vouloir estre plus que ce qu'elle estoit, et qu'elle ne souhaittoit d'estre mariée que pour légitimer sa fille, qui seroit méprisée sans cela. Le duc Antoine Ulric me dit la même chose de sa part, il me pria aussi de dire à tout le monde qu'elle avoit toujours esté mariée, dont je m'excusay fort; car je n'aime point à mentir[1]).

Januar — Mai 1675

Cependant M. le duc employa ses conseillers qui entendent la loy, pour mettre tous les points en ordre pour luy asseurer la succession, et dont la pluspart devoient estre exécutés devant le mariage. Les principaux points estoient que Mad. de Harbourg ne seroit que comtesse de Wilhemsbourg[aa]), que ses enfans ne seroient que des comtes de ce même lieu; que les estats du pays, les conseillers et la milice asseureroient par écrit qu'après la mort du duc de Zell ils ne reconnoistroient d'autre successeur que M. le duc et ses descendans; et que si Mad. de Harbourg devenoit grosse, tous les[bb]) sujets du pays devoient prester le serment de fidelité à M. le duc; que tous les princes de la maison promettroient

L. a) épousât.

M. aa) Willemsbourg. bb) ses.

N. 1) Vgl. Vorbemerkungen VI, 5 und 9.

de le soutenir dans ses droits, et que l'empereur confirmeroit tous ces articles et donneroit ordre à la chambre de Spire de ne recevoir jamais de procès sur cette matière [1]).

Pendant qu'on envoya à la cour impériale, Mess. les ducs se rendirent avec leur trouppes le long de la Moselle, où par le conseil et la
11. Auguſt 1675 conduite de M. le duc on gagna la fameuse bataille contre le maréchal de Crequi qui a fait assez de bruit, pour que je n'aye besoin d'en mettre icy le detail [2]). J'y mettray seulement la lettre que M. le duc m'écrivit sur ce sujet:

Du champ de bataille l'onzième d'aoust (1675).

»C'est pour vous dire que nous avons aujourd'huy la plus entière victoire du monde. Nous avons défait M. de Crequi à platte couture, passé une rivière à ses yeux en l'attaquant dans son camp, d'où il estoit pourtant sorti et a agi avec bien de la vigueur. Tous mes gens ont fait des merveilles, et j'ose dire que le régiment d'Offelen nous a donné la victoire. Son vieil colonel-lieutenant Hulsen et Hammerstein ont fait des merveilles. Hacke a aussi fait le mieux du monde avec son régiment. Mais son frère a esté tué, Vogt est fort blessé de trois ou quatre coups, Ranzo fort blessé aussi. Mais ce qui est encor bien fâcheux, c'est que Hindersen a esté blessé de manière qu'il aura de la peine à en échapper. Weihe est blessé dans la cuisse. Bragelonne se porte bien, et mes gardes qui faisoient un escadron avec ceux de mon frère, ont fait des merveilles. Ma compagnie des gardes-dragons a fort pâti, et le pauvre Brandstein ne s'est pas retrouvé. On sçait qu'il a esté fort blessé; mais comme son corps ne se trouve pas, l'on ne sçait, s'il est mort, ou si on l'a emporté. Molte est blessé mortellement, le colonel Offen qui n'avoit que deux escadrons avec luy, a fort bien fait et se porte bien. Ferquen avec son petit régiment que l'on avoit fort méprisé selon le dire du duc de Holstein, a fort bien fait. Mais je n'ay sçu le voir, parce qu'il estoit éloigné du lieu où je me suis trouvé. Beauregard a très-bien fait, Malortie et Melleville aussi, mais le dernier a eu son escadron renversé. Haxthausen a esté abandonné de ses gens, il est fort blessé à la jambe. Vostre Benjamin (c'est ainsi que M. le duc appelloit mon fils aisné) ne m'a pas quitté d'un pas, et je puis dire qu'il est digne fils de sa mère. Cependant nous avons essuyé assez bonne quantité de coups de mousquet. Enfin jamais victoire a esté plus entière. Nous avons pris tout le bagage, grande quantité d'étendarts et de drappaux [aa]) et hormis M. de Crequi tous les

---

M. aa) et drappeau.

N. 1) Vgl. Vorbemerkungen VI, 5 und 7. Der Receß zwiſchen Georg Wilhelm und Ernſt Auguſt iſt datirt: 15. Mai 1675. 2) Ueber die Schlacht an der Konzer Brücke ſ. Havemann III, 268.

généraux, leur canons; et sommes dans leur camp où nous campons présentement. De mes domestiques je n'ay perdu qu'un palefrenier et un cheval qui sont sautés par un tonneau de poudre des ennemis où le feu s'estoit mis. Borg a esté au bagage avec son régiment et un escadron d'Offen et un de Hizfeld, qui estoit posté avec les deux autres de manière qu'ils n'ont pu faire grande[aa]) chose. Cecy est bien glorieux, et je suis seur qu'à l'avenir on estimera un peu les trouppes d'Osnabruc. Mein sohn Johannes (c'est Bouche) se porte bien, mais son meilleur cheval a esté tué sous luy. Enfin je suis le plus content du monde de mes gens et j'ay vu que tous les guerriers ne sont pas des héros etc«.

J'avois tant de joye de cette nouvelle que j'en fis part à Mad. de Harbourg de tout ce que j'en sçavois, et luy marquay que tous les gens de M. le duc avoient bien fait, mais non pas ceux de Zell, et que cela estoit cause que Melleville et Haxthausen avoient esté blessés; que je souhaittois que M. le duc se voulut contenter de cette victoire, à fin qu'il ne luy arrivât, comme à la bassette où il gagnoit toujours dans le commencement et perdoit sur la fin.

Cette malicieuse personne ne pouvant cacher son venin en cette occasion tourna ma lettre, comme si[bb]) j'avois voulu attribuer toute la gloire de la bataille à M. le duc, dont elle envia le bonheur, parce que je ne luy parlay[cc]) pas de son duc, dont c'estoit à elle de me donner des nouvelles. Elle me voulut faire une affaire avec luy et me répliqua des choses fort piquantes. J'envoyay sa lettre au duc de Zell pour prévenir les méchans offices qu'elle avoit dessein de me faire. Il luy ordonna de me demander pardon en ces termes: que si elle avoit esté malheureuse d'avoir écrit quelque chose qui m'eût déplu, qu'elle en estoit bien fâchée. Mais comme elle avoit mal expliqué mes lettres, je ne luy écrivis plus pour m'épargner cette peine.

Messieurs les ducs avec leur alliés prirent encor la ville de Trèves et firent prisonnier M. de Crequi. Cependant l'évêque de Munster auquel on ne se fioit guères, fit des conquestes dans l'évêché de Brême[1]), ce qui rappella Mess. les ducs chez eux pour prendre soin de leur propre intérest. Ils se rendirent tous deux à Osnabruc, j'avois bien de la joie à les revoir. Le duc de Zell partit la nuit après son arrivée, et M. le duc le suivit quelques jours après et se trouva à Harbourg. Le duc de Zell, impatient de satisfaire à sa maistresse, surprit extrêmement M. le duc en luy disant: »je crois que je puis bien faire mes nopces présentement«. Il ne vouloit pas y contredire de peur de s'attirer quelque brus- 4. Sept. 1675.

M. aa) grand. bb) comme j'avois voulu. cc) parla.

N. 1) ſ. Havemann, Geſch. der Lande Braunſchweig und Lüneburg III, 274.

querie de son frère, à quoy il estoit assez sujet. Mais il luy envoya dire ensuite qu'il espéroit qu'il feroit avant ses nopces tout ce qu'il luy avoit promis, selon qu'on en estoit convenu. Cela fit arrester le mariage, dont la dame de Harbourg estoit bien en colère. Le duc Antoine Ulric chagrina aussi M. le duc par la prière qu'il luy fit, de permettre que Mad. de Harbourg pourroit porter le titre de princesse, ce qu'il avoit concerté avec le chancelier. M. le duc le refusa tout plat et retourna à Osnabruc de fort méchante humeur. Il alla faire un tour en Hollande pour quelques affaires et pour se divertir.

Februar 1676. Cependant le bruit couroit de toutes parts que Mad. de Harbourg seroit bientost princesse, ce qui me fit résoudre d'écrire au duc de Zell en ces termes:

A Osnabruc, le prem. de Feuerie 1676.

»J'ay apris Monsieur que vous estes sur le poin d'executer la proposistion que vous m'auez fait faire à Bruckhausen par le Grosfogt Hamersten, et quoi qu'elle fut[aa] for contraire a ce que vous m'auies donne par escrit et a ce que vous m'auiez assure[bb] plus de mille foys de bouche. J'ay bien voulu vous satisfaire comme il m'assura de vostre part que vostre mariage ce pouuoit faire sans priuer mes Enfants de la sucsestion de vos Estats, que vous donneries des bonnes assurences pour cela, que Mad. d'Harburg ne pretandroit iamais d'autre rang n'y des titre que celuy de Contesse, et que vous ne souhaities L'epouser que pour faire vn mariage aduantageus a Medemoiselle vostre fille, toutte[cc] ses considerations m'ont oblige a vous donner la satisfaction que vous demandiez, et vous auez eu la bonte de me tesmoigner que vous en esties content mesme a vouloir que Mad. d'Harburg m'en deuoit remersier, comme aussi elle a pris la paine de le faire auan que ie partois de Bruckhausen, presentement ie viens d'aprandre auec estonnement qu'elle voudroit aller bien plus loin, contre la parrolle qu'elle auoit donneē a M^r. le Duc mon mari, je suis pourtant persuadeē, si vous prenez la paine de considerer le tort que cela pourroit faire a la maison, que vous aimere mieux la detourner de cette penseē que de L'y[dd] soutenir. on dit qu'elle est grosse, et auec toute la bonne intantion que vous auez vous ne scauries respondre de la maniere dont vos enfants ce comporteroient[ee] enuer les miens s'il ce trouuoient nez d'un legitime mariage enfants d'un Pr^ce et d'une Princesse aussi L'on ne trouue point d'excemple, qu'une femme de Prince dont les enfants estoient[ff] excleu de la sucsestion, ait iamais porte le titre de Princesse, et vous scauez par vne fatale experience, qu'vn Prince

---

M. aa) In der Copie: soit. bb) assure fehlt in der Copie. cc) toutte fehlt in der Copie. dd) Copie: d'y. ee) Copie: comporteront. ff) Copie: fussent.

peut beaucoup quant il se trouue sur le lieu[aa]), cet pour quoi il me semble qu'on ce doit precausioner le mieux que L'on peut, car ie serois bien facheē qu'il y eut[bb]) jamais auqu'une dispute ou mefience entre vos enfants et les miens comme il pouroit arriuer si les vostres fusent nez d'une Princesse, Vostre intantion est si grande[cc]) et si noble pour L'auantage de vostre[dd]) maison, que vous m'auez mesme dit que vous faisies la guerre pour exsenter[ee]) vos Neveus d'estre vn iour esclaue de la France, a plus forte raison ce me semble voudre vous bien esuiter toute les[ff]) choses qui pourroient vn iour troubler leurs Estats[gg]), le Duc de Lorraine et le Pr[ce] de Vaudemont[1]) sont le mieux du monde ensemble parce qu'ils n'ont aucune dispute, L'un estant legitime et L'autre ne L'estant pas[hh]), mais icy il y aura desia L'esgallite du legitime s'il y auoit[ii]) encore celuy[kk]) d'estre nez d'une Princesse il y pourroit auoir des affaires auquelles ie serois facheē de commettre mes enfants, i'espere dont Monsieur que vous ne trouuere pas estrange que ie m'oppose entierement a ce nouuau titre, Si i'estois assez malheureuse de vous deplaire par la[ll]) i'en serois for facheē quoi que vous ne pourries acceuser que vous mesme, qui estie[mm]) la cause du mariage de M[r]. vostre frere, J'ay tousjour creu vous en estre obligeē puis que j'y ay eu mille douseur, mais i'y trouue presentement de facheu qu'il ma mis dans vn estat a ne pouuoir tout a fait satisfaire a vne personne que vous aimez, ie me promets pourtant que vous avez trop de bonte pour moy pour m'en vouloir du mal et pour me refuser la continuation de vostre amitie que je tachere en toute rancontre de me conseruer et de faire voir que ie suis vostre tres humble et tres[nn]) obeisante seruante[oo])

Sophie.«

Il répondit à cette lettre:

A Celle, le 30 de janvier 1676[2]).

»J'ay reçeu deux lettres de vous depuis huit jours Madame, mais je pense que pour les deux vous me quitteres bien d'une responce, c'est donc a uostre derniere que je dois respondre et uous dire qu'il est uray que je suis sur le point d'acheuer l'affaire dont on a parlé a Brochausen, mais ce sera d'une maniere qui ne uous fera asseurement pas de tord puis que uous et M[rs] uos enfants y trouueres[pp]) toutte uostre seureté, apres tout ce que j'ay fait pour cela il me semble Madame que uous ne

---

M. aa) Copie: les lieux. bb) Copie: auroit. cc) Copie: droite. dd) Copie: nostre. ee) = exemter. ff) les fehlt in d. Copie. gg) Copie: leur estat. hh) Copie: point. ii) Copie: auroit. kk) Copie: celle. ll) Copie: par la fehlt. mm) Copie: estes. nn) Copie: tres fehlt. oo) Copie: soeur et servante. pp) Copie: trouveront.

N. 1) Karl Heinrich, Graf von Vaudemont, Sohn Herzogs Karl III. von Lothringen und der Beatrix von Cuſſance, geb. 1649, wurde von der Nachfolge ausgeſchloſſen, da Papſt Urban VII. die Ehe ſeiner Eltern für ungiltig erklärte, † 1706. 2) = 9. Febr. st. n.

deues plus rien craindre, quand bien Madame de Harbourg desireroit le titre de Princesse c'est a des conditions qui mettent entierement uos enfants a couuert de touts prejudices[aa]), le titre de Princesse n'alterant point le droit de succession. L'example du Prince de Vaudement en est tesmoin dont la mère a esté traiteé en duchesse[bb]) de Loraine, c'est une chose que je crois[cc]) que vous sçaues bien, et je pance que vous n'ignores pas[dd]) que les successions se reglent sur le pied de ce que l'on est convenu, et que le contract de mariage que j'ay fait avec M^e^ d'harbourg, porte que les enfants qu'elle aura, tiendront au titre de conte et ne heriteront point le duché tant qu'il y en aura de la maison, l'empereur a confirmé tout ce cy de sorte que M^e^ d'Harbourg ne pouroient rien y changer quand bien elle en auroit la uolonte, et comme de mon prope mouuement j'ay promis a mon frere de le faire heritier de mon pais uous pouues croire Madame que si j'estois d'humeur a changer que je n'apporterois pas tous les soins que je fais a le satis faire, et je ne luy accorderois pas aueuglement tout ce qu'il demande pour sa seureté comme j'ay fait jusques icy[ee]), apres cela il me semble que uous deues auoir l'esprit en repos et estre persuadee que j'auray toute ma uie soin de ce qui uous regarde, puis que je suis fort ueritablement et plus que personne du monde uostre tres humble et tres obeissent

G. G.«

On peut juger par cette réponse que l'intention du duc de Zell estoit la meilleure du monde, et que le duc Antoine Ulric et chancelier Schuz ne seroient jamais venu à bout à luy faire agir contre son frère en ce temps-là, sans luy persuader qu'il ne le faisoit point. Il fit ainsi[ff]) que ses estats, les officiers de la milice et les conseillers donnèrent un revers de leur main qu'après sa mort ils ne reconnoistroient point d'autre souverain que M. le duc et ses descendans[1]). L'empereur confirma aussi tous les autres articles[2]), mais le duc de Zell les observa fort mal par l'instigation du chancelier[3]). Car aussitost que le duc de Zell eut épousé la dame d'Harbourg en cachet sans autres témoins que le duc Antoine Ulric, Mad. sa femme et le chancelier[4]), le dit duc insinua partout qu'on

Frühjahr 1676.

M. aa) Copie: tout préjudice. bb) Copie: princesse. cc) Copie: pense. dd) In der Copie fehlt: vous sçaues bien et je pance. ee) In der Copie fehlt: comme j'ay fait jusques icy. ff) aussi.

N. 1) Vgl. den Landtagsabschied vom 4. März 1676 bei Jacobi, Landtagsabschiede II, 392. 2) 2. Nov. 1675. 3) Vgl. Vorbemerkungen VI, 7. 4) Vgl. Vorbemerkungen VI, 9. Der Ehereceß ist vom 22. Aug. 1675 datirt und von Georg Wilhelm, Ernst August, Anton Ulrich und Eleonore unterzeichnet. Die Vermählung wurde vollzogen und declarirt April 1676. Vgl. den Brief des Ministers von Platen, dat. 24. April 1676, bei Havemann III, 291, Anm. 2, mit dem Brief der Herzogin Sophie, dat. 7. Mai 1676, in Vorbemerkungen VI, 7.

feroit un plaisir au duc de Zell de traiter sa femme en duchesse. Il fit en sorte qu'on pria pour elle et pour sa fille publiquement à l'église comme l'on est accoustumé de faire pour une duchesse et pour une princesse. Aussi l'envoyé de l'empereur Gersdorf voulut estre le premier à complimenter cette nouvelle duchesse, en luy donnant le titre d'Altesse. Comme M. le duc apprit tout ce qui se passoit à Zell, il en fit faire des plaintes à M. son frère et témoigner la surprise où il estoit, qu'on avoit si tost oublié la promesse qu'on luy avoit faite dans un point de tant d'importance. A quoy le duc de Zell fit cette réponse que ce n'estoit pas luy qui traitoit sa femme en duchesse, et qu'il ne pouvoit pas défendre à d'autres de le faire, ce qui estoit une fort méchante excuse [1]).

On sçut aussi que Mad. de Harbourg estoit grosse, et qu'elle l'avoit caché pour engager premièrement le jeune prince [aa]) de Wolfenbutel avec sa fille [2]). Comme M. le duc l'apprit, il souhaitta que les sujets luy presteroient [a]) le serment de fidelité, comme il en estoit convenu avec M. son frère. Mais le chancelier le différa par des méchantes excuses. Il fit encor un autre tour de son mestier, c'est qu'il excroqua [bb]) de la chancelerie impériale l'ordre de l'empereur à la chambre de Spire, qui contenoit qu'elle ne recevroit jamais de procès pour disputer la succession à M. le duc et ne le fit point tenir à la dite chambre. M. le duc vit donc évidemment le dessein de cet homme, en cas que Mad. de Harbourg feroit un fils. Mais Dieu luy donna une fille pourrie, qui rompit toutes ses mesures sur ce point. Mais il avoit très-bien réussi à mettre les deux frères mal ensemble [cc]).

Il persuada au duc son maistre que ce n'estoit que par opiniastreté que M. son frère ne vouloit traiter sa femme en duchesse, qu'il faisoit assez connoistre par là le peu d'amitié et de considération qu'il avoit pour luy de le vouloir choquer pour un titre. C'estoit pourtant une affaire essentielle que M. le duc ne pouvoit faire sans renverser luy-même tout le traité que l'empereur avoit confirmé; s'il eust accordé à son frère le point le plus essentiel pour contrevenir à cet accord, les suites auroient esté fort incertaines. Mais le duc de Zell n'entendoit plus raison, il estoit tout-à-fait coiffé de sa femme et du chancelier, qui l'aigrirent toujours d'avantage.

Comme ce beau mariage du duc de Zell et de Mad. de Harbourg éclata, ceux qui avoient eu quelque estime pour le duc, ne [dd]) le voulurent pas croire. Mad. la duchesse d'Orléans m'écrivit qu'elle ne pouvoit

---

L. a) prestassent.

M. aa) princesse. bb) = escroqua. cc) frères l'ensemble. dd) na.

N. 1) Vgl. Vorbemerkungen VI, 7. 2) Die Heirathsverſchreibung zwiſchen Auguſt Friedrich von Wolfenbüttel und Sophie Dorothea iſt datirt: 2. April 1676.

s'empêcher de me dire que Mad. de Harbourg avoit écrit en France qu'elle estoit mariée avec le duc de Zell, et comme elle estoit grosse, qu'elle espéroit luy donner bientost un successeur. Mad. d'Orléans y adjouta qu'elle sçavoit bien que cela n'estoit pas vray, mais qu'elle avoit bien voulu m'en avertir, à fin que je pourray faire en sorte d'empêcher cette créature de débiter des choses si désavantageuses au duc de Zell; et que si ce prince avoit eu envie de faire une si grande sottise, qu'il[aa] croyoit, qu'elle luy passeroit, s'il sçavoit, comment on s'en avoit moqué à la cour de France; que cela alloit jusqu'aux valets de chambre de Monsieur, dont un nommé Colin la devoit épouser autres fois[1]). Je répondis à Mad. d'Orléans que je ne pouvois désavouer que le duc de Zell n'eut épousé Mad. de Harbourg, puis qu'il l'avoit fait, mais qu'il avoit trop de fermeté pour M. son frère et trop d'égard pour la gloire de la maison pour l'avoir voulu faire d'une manière qui luy pouvoit apporter aucun préjudice; qu'il avoit donné des bonnes seuretés pour la succession à M. son frère, et que Mad. de Harbourg ne seroit que comtesse de Wilhelmsbourg et ne pourroit mettre au monde que des comtes, si elle faisoit des enfans mâles. Je croyois dire la vérité, mais la suite a fait voir que j'avois menti[bb]) sans le sçavoir et que le duc de Zell par sa foiblesse avoit rompu luy-même le bon tour que j'avois donné à son mariage. Mad. la duchesse d'Orléans me témoigna la joye qu'elle avoit qu'il ne s'estoit rien passé au désavantage de M. le duc; et quand quelqu'un luy disoit que Mad. de Harbourg estoit duchesse, elle s'en fâchoit et les informait de tout ce que je luy avois mandé. Mad. de Harbourg le sçeut et pour me mettre tout-à-fait mal avec le duc de Zell, elle luy fit[cc]) accroire que j'avois mandé mille railleries à Mad. d'Orléans sur son sujet, ce qui le piqua beaucoup; et le pauvre prince ne s'est jamais apperceu que sa femme disoit fort rarement la vérité.

Cependant les bien intentionnés ou soy-disant tels voulurent tâcher de réconcilier les deux frères, mais il n'y avoit pas moyen de reculer du pas qu'il avoit fait, et M. le duc n'y pouvoit aller sans se faire un fort
Sommer 1679. grand préjudice. On proposa le mariage de sa fille avec mon fils aisné[a]), que M. le duc trouva si fort au-dessous de son fils qu'il se résolut de n'y jamais consentir sans trouver un fort grand avantage et qui fût suffisant de le mettre à couvert des méchans tours qu'on pourroit luy jouer, si

---

L. a) il estoit nécessaire de dire un mot de la mort du prince de Wolfenbutel. (Derſelbe war im Kriege geblieben, † 22. Aug. 1676.)

M. aa) ſo. bb) manti. cc) de Cell luy fit.

N. 1) Vgl. Vorbemerkungen VI, 8 und Briefe der Herzogin Eliſabeth Charlotte von Orléans, ed. Holland, in der Bibl. des litter. Vereins in Stuttgart, LXXXVIII, 277, 284, 404; CXXXII, 375.

Mad. de Harbourg faisoit un fils. Il demanda donc deux forteresses et 100 mille écus de rente et fut longtemps à traitter sans rien conclure [1]). La duchesse de Meclenbourg [2]) s'en mêla aussi, mais comme la dame de Harbourg estoit devenue fort fière, elle maltraitta cette duchesse et luy fit connoistre qu'elle faisoit bien voir l'amour qu'elle avoit pour M. le duc, puisqu'elle prenoit si fort ses intérests à coeur.

Cette belle duchesse faisoit dessein de retourner en France, et comme elle passa par Osnabruc, elle me donna la plus grande envie du monde d'y aller avec elle pour voir Mad. la duchesse d'Orléans et ma soeur l'abbesse de Maubuisson [3]) que je n'avois vue depuis 30 ans, et ma belle soeur la princesse palatine [4]), qui avoit souhaitté par plusieurs lettres qu'elle seroit bien aise de me pouvoir parler d'un mariage qu'elle souhaitta beaucoup entre mon fils aisné et la princesse d'Hanover, sa petite fille [5]). Mad. de Meclenbourg pour faire agréer mon voyage à M. le duc voulut que ma fille en devoit estre, puisque le dauphin n'estoit pas marié, et que sa beauté nous pourroit attirer cette alliance. Toutes ces [aa]) raisons estoient nécessaires à alleguer à M. le duc pour me permettre de faire le voyage, mais à moy il n'en falloit pas tant, car j'en avois la plus grande envie du monde.

M. le duc eut la bonté d'aller avec moy jusqu'à Amsterdam, où la [bb]) fièvre le prit. Je ne voulus le quitter en cet estat; Mad. de Meclenbourg le vit à tout moment, quoy que le repos luy estoit plus agréable. Comme il fut guéri, nous nous embarquâmes.

Je n'avois avec moy que Mad. de Harling [6]) et des femmes de chambre, car Mad. Sastost [7]) qui devoit estre du voyage, tomba malade et demeura à Amsterdam. D'hommes je n'avois que M. Harling [cc]), le chevalier Sandis et M. Rosen. Pour des gens ordinaires j'en avois bonne quantité et j'avois trois carosses, ce qui passa pour un fort grand train en France. On peut dire que nous eûmes vent en pouppe, car la vieille Mad. Withypole qui m'avoit voulu accompagner, en lâcha une bonne 11. Aug. 1679.

M. aa) ses. bb) le. cc) Harlin.

N. 1) Vgl. Vorbemerkungen VI, 10 u. 11. 2) Isabelle Angelica, Tochter Franz' III. von Montmorency, Gemahlin Herzogs Christian Ludwig I. von Mecklenburg-Schwerin (reg. 1658—1692). 3) s. oben S. 38, N. 3. 4) s. oben S. 101, N. 2. 5) Wol die älteste Tochter Herzogs Johann Friedrich, Charlotte Felicitas, geb. 1671. 6) Geb. von Offeln, Gemahlin des oben S. 72 genannten Oberstallmeisters und Geh. Raths Friedrich v. Harling, Erzieherin der Herzogin Elisabeth Charlotte von Orléans und der Königin Sophie Charlotte von Preußen; Briefe der Herzogin von Orléans an Frau von Harling sind veröffentlicht unter dem Titel: Bekenntnisse der Prinzessin Elisabeth Charlotte von Orléans aus ihren Originalbriefen, Danzig 1791. Vgl. die von Holland herausgegebenen Briefe der Elisabeth Charlotte in der Bibl. des litter. Vereins in Stuttgart LXXXVIII, 240, 272, 273; CVII, 206, 228, 410; CXXII, 352. 7) Auch erwähnt in den Briefen der Elisabeth Charlotte, ed. Holland, LXXXVIII, 489.

quantité. Mad. de Meclenbourg ne pouvoit souffrir les amitiés que je faisois à cette bonne femme que l'aage avoit rendue[aa]) désagréable pour elle, mais non pas pour moy, qui la regardois toujours malgré ses ventuosités comme une personne qui avoit eu grand soin de moy dans ma jeunesse.

Nous la laissasmes à Leide, où M. d'Avaux, ambassadeur de France, entra dans nostre barque fort à propos pour la parfumer, car il estoit le plus propre du monde, exhalant de jasmin et de mille bonnes odeurs. Mad. de Meclenbourg s'en trouva consolée et prit grand plaisir aussi bien que moy à luy parler, tant que le soleil le vouloit permettre. Mais comme il passoit minuit, on s'endormit; il n'y avoit que Mad. de Chavagnac, nièce de Mad. de Meclenbourg, qui tenoit bon et qui tâcha de rallumer un feu esteint qu'elle avoit causé autres fois à cet ambassadeur. Mais le temps estoit trop court, il estoit obligé de nous quitter, comme nous allâmes dans une grande patache que le prince d'Orange[1]) nous avoit prestée pour nous mener jusqu'aux Trois Fontaines proche de Bruxelles, où les carosses nous attendoient. On y estoit fort gayement jusqu'à ce que Mad. de Meclenbourg et sa nièce prirent allarme d'un petit enfant du capitaine de la patache qu'on disoit avoir la petite vérole. On le mit d'abord dans le bateau où estoit le bagage, et quoy qu'on asseurât que l'enfant n'estoit que galeux, cela n'empêcha pas de causer des fort grandes inquiétudes à ces deux personnes qui font leur souverain bien de leur beautés. Après beaucoup d'exclamations nous arrivâmes à Anvers, où l'on oublia cette méchante avanture par le plaisir qu'on prit de voir une si belle ville.

De là nous allâmes aux Trois Fontaines, où nous couchâmes la nuit. Le lendemain on se rendit à Hall, où Mad. de Meclenbourg fit ses dévotions à la vierge apparement pour la conservation de sa beauté. Pour moy j'achetay des chapelets et des médailles pour nos religieuses d'Osnabruc. Le jour d'après on disna à Sogné[2]), qui fut remarquable par la petite guenon de la duchesse qui mourut d'amour, à ce qu'elle crut, de la petite chienne de ma fille, ce qui luy fit dire bien de belles choses sur cette passion. Le soir nous couchâmes à Mons. J'avois tant ouy parler des belles chanoinesses de ce lieu-là que je me rendis à l'église pour les voir, mais celles que j'y trouvay, ne répondoient point à cette réputation. On m'y demanda de l'argent, ce qui me fit rire et répondre qu'elles n'en avoient[bb]) pas besoin.

Le jour d'après nous arrivâmes à Valenciennes, dont le sieur Magalotti estoit gouverneur, mais il ne s'y trouva pas. On ne laissa pas de me

M. aa) rendu. bb) qu'elle n'en avoit.
N. 1) Wilhelm III. 2) = Soignies.

loger dans sa chambre qui estoit fort propre: j'y trouvay aussi un petit jardin fort joli. Je partis le lendemain et me rendis à Cambray, dont le sieur de Susane estoit gouverneur. Comme il apprit mon arrivée, il me chercha à l'hostellerie et me trouva à l'église, qui n'estoit pas éloignée de sa maison. Il vouloit que je devois dîner avec luy, comme un honneur qu'il vouloit me faire. Il me l'offrit d'une manière si franche et sans façon que je ne pouvois le refuser. Il estoit logé dans une belle maison, mais elle estoit fort malpropre. Pour le disner il estoit fort bon, et je remarquay que le François aime autant la bonne chère que l'Italien à estre proprement logé. Après le disné le magistrat de la ville me présenta des très-belles confitures, et l'évêque de Cambray qui est un fort honneste homme[1]), me donna la visite et me presta des relais pour me mener ce jour-là à Péronne.

En m'approchant de cette ville vers le soir M. de Hottincourt, qui en estoit gouverneur, se rendit au devant de moy et mit pied à terre devant mon carosse et me dit: »M. de Hottincourt vous prie de luy faire l'honneur de prendre un petit soupper chez luy«. Après avoir débuté par là il se remit à cheval pour prendre le devant. Ce discours nous fit douter que c'estoit luy, car il faisoit trop obscur, pour que Mad. de Meclenbourg le pût réconnoistre. Il fit tirer le canon, comme nous entrâmes dans la ville, et on me fit descendre chez luy, où je croyois qu'il m'auroit logée. Mad. de Hottincourt et sa fille me receurent fort obligeamment, mais le soupper tarda fort longtemps à venir, et j'avois bien plus d'envie de dormir que de manger. Cependant il falloit passer par là, et on me logea ensuite à l'hostellerie, où M. d'Hottincourt m'accompagna à pied avec beaucoup de civilité, car c'est un très-bon petit homme. Je vis bien que sa femme en estoit la maistresse et qu'elle le commandoit à baguette. Elle me vint prendre encor le lendemain[aa]) à l'hostellerie pour dîner avec elle, et je me rendis le même soir à Roy[2]).

Le lendemain je dînay à L'estroit de S[t]. Dénis[3]), et comme l'hostellerie y estoit fort sale, un certain M. de la Letterie avec sa femme me prestèrent la leur qui n'estoit guères meilleure, pour y faire venir mon dîner. Pour tout logement il n'y avoit qu'une cuisine et trois chambres tapissées de Beregame[bb]), dont la poussière avoit esté la couleur. Leur provision estoit un petit jardin rempli de légumes. Je ne vis rien de plus consolant pour ces bonnes gens qu'un grand livre de Seneque qui leur avoit appris apparement à mépriser les richesses. Ils n'avoient pas trouvé le chemin d'Allemagne, où cette nation dans les cours des princes

---

M. aa) landemain. bb) = Bergame, Bergamo = Tapete.

N. 1) Jacobus Theodorus de Brias, reg. 1675—1694. 2) = Roye. 3) = Estrées-St. Dénis.

a trouvé un meilleur parti pour oublier la misère qu'ils souffrent chez eux. Le bon homme dont je viens de parler, estoit trop vieux pour aller chercher fortune. Sans cela il seroit peut-estre aussi venu à nos cours faire le grand seigneur pour se servir de la bonne chère au lieu des préceptes de Seneque.

Le soir j'arrivay à Liancourt, qui est un des plus agréables lieux à mon gré que j'aye vus de ma vie. Mad. de Meclenbourg me fit loger dans le chasteau, qui est fort joli, et le jardin y est agréable; j'en estois enchantée. Elle y vouloit faire les honneurs et m'y traiter, ce qu'elle fit de la meilleure grâce du monde. Il semble qu'elle aima mieux m'y faire arrester qu'à Marlon, qui estoit peut-estre en désordre par son absence, quoy qu'en Allemagne elle avoit toujours souhaitté de m'y voir. J'avois tant ouy parler du père La Mare qui se trouvoit exilé à Liancourt pour estre janséniste, que Mad. de Meclenbourg, qui en faisoit grand estat, le fit venir. Je vis que c'estoit un petit vieillard décrépit[aa], fort persuadé que tous ceux qui ne sont pas de son opinion, sont damnés, et qui n'entendoit aucune raison sur cette matière. Je le crois[bb] fort content[cc] de luy-même et par là fort heureux. Il ne seroit point à mon avis, s'il mettoit sa satisfaction à plaire à d'autres, car je ne luy trouvay rien d'agréable pour attirer Dieu ny les hommes. Le lendemain de cette entrevenue je quittay Liancourt après avoir souhaitté qu'il fût à M. le duc, car c'est une des plus belles solitudes du monde, propre à délasser l'esprit. J'arrivay à Beaumont, où je disnay avec bien de la gayeté, puisqu'on devoit estre le même jour à Maubuisson auprès de ma soeur.

Après avoir voyagé 22 jours depuis Amsterdam d'où je partis, l'onzième d'aoust 1679 j'arrivay à Anvers, le 13. à La Fontaine[1], le 14. à Nostre Dame de Hall, le 15. à Mons, le 16. à Valenciennes, le 17. à Péronne, le 18. à Roy, le 19. à Liancourt, où je me reposay, et j'arrivay le 22. à Maubuisson.

Nous estions tous en habit de campagne pour entrer dans un couvent sans estre vus, et nous estions bien surpris d'apprendre que M. le duc d'Orléans et Mad. sa femme[2] comme aussi Mademoiselle y estoient avec toute leur cour. Il n'y avoit pas moyen de se mettre sur la bonne mine, dont la duchesse de Meclenbourg et Mad. de Chavagnac estoient plus fâchées que moy et Mad. de Harling[dd]. Comme nous entrâmes dans la basse cour, je vis Mad. la duchesse d'Orléans courir de toute sa force et Mademoiselle[3] après elle pour me venir recevoir. A peine pouvois-je

M. aa) decrepite. bb) croy. cc) contant. dd) Harlin.

N. 1) = Trois Fontaines. 2) ſ. oben S. 101. 3) Marie Louiſe, Mademoiſelle d'Orléans, Tochter Philipp's v. Orléans aus ſeiner erſten Ehe mit Henriette Anna von England.

sortir du carosse pour satisfaire à ce que je luy devois. La bonne princesse en m'embrassant pleura de joye de me revoir et me tenoit toujours entre ses bras. Elle ne me quitta qu'un moment pour me donner le temps de saluer Mademoiselle, pendant qu'elle baisa fort tendrement Mad. d'Harling[aa]), qui avoit esté sa gouvernante. Après cela elle me reprit sous le bras et me présenta à M. le duc d'Orléans, que je trouvay à la porte du convent avec ma soeur l'abbesse [1]). Ce prince me fit un accueil le plus obligeant du monde et vivoit avec moy, comme s'il m'eût connue toute sa vie. Pendant que j'embrassois ma soeur, il monta dans le parloir avec Mad[lle] sa fille, et je suivis quelque temps après avec Madame [2]), qui me tenoit toujours embrassée du costé du coeur. On s'assit sans façon sur des tabourets, et Monsieur [2]) me vouloit d'abord donner envie d'aller voir au palais royal tout ce qu'il avoit préparé de magnifique et de beau pour les nopces de Mademoiselle, qui devoit épouser le roy d'Espagne [3]). Je fis quelque difficulté de sortir du convent, mais il alloit au devant de tous[bb]) me disant bonnement: »il faut que vous prétendies ce que les duchesses souveraines de Savoye et de Lorraine prétendent«. Mais je tâchois d'éviter toutes choses par mon incognito, dont il parut content et me dit, si je voulois estre au palais royal, que je n'avois qu'à mettre une écharpe noire, dont j'acceptay le parti.

Monsieur et Mademoiselle retournèrent le même soir à Paris, et Madame demeura cette nuit à Maubuisson, où elle disna aussi le lendemain avec ma soeur et moy et quelques dames. Après le disner nous nous mîmes en carosse pour aller à Paris. Nous estions convenus pour éviter le pas, que Madame se rendroit d'abord dans l'appartement de ses enfans, et que j'irois chez Monsieur, où elle me reviendroit trouver, et qu'on se mettroit sans façon dans son carosse. Elle prit sa place auprès de Mad. de Meclenbourg et laissa ma fille auprès de moy, parce que celle-cy ne pouvoit aller en reculons[cc]) sans devenir malade. J'estois surprise[dd]) que les chevaux de Madame alloient si lentement, elle avoit beau dire: »alles plus viste!« Cela ne servit rien, et elle me dit que l'écuyer de Monsieur estoit obligé de les fournir pour une somme qu'on luy donnoit pour cela, et qu'il les faisoit si bien conserver. Comme nous arrivâmes au palais royal, la marquise de Foy, jadis Hinderson [4]), me vint saluer, comme

---

M. aa) Harlin. bb) tout. cc) reculon. dd) surpris.

N. 1) ſ. ob. S. 38, N. 2. 2) Monſieur iſt der Titel des Bruders Louis XIV., des Herzogs Philipp v. Orléans, Madame der Titel ſeiner Gemahlin, Mademoiſelle der ſeiner Tochter. 3) Karl II., reg. 1665—1700. 4) Hofdame der Herzogin v. Orléans, ſ. Briefe der Herzogin Eliſabeth Charlotte v. Orléans aus den Jahren 1676—1706, ed. Holland (litter. Verein in Stuttgart LXXXVIII), S. 288; und Briefe eben derſelben aus dem Jahre 1719, ed. Holland (litter. Verein in Stuttg. CXXXII), S. 145 u. 337.

je descendis du carosse, et Madame se rendit dans l'appartement de ses enfans, pendant que je parlois avec cette marquise, et elle me suivit jusqu'à l'appartement de Monsieur. Il m'avoit attendue[aa]) pour dîner avec luy chez son favori le chevalier de Lorraine[1]), qui a un pavillon dans le même palais. Il estoit fâché, comme il apprit que j'avois déjà disné avec Madame, et que je ne serois pas d'un fort bon repas qu'il avoit fait préparer exprès. Il alla le prendre luy-même avec Mademoiselle, la duchesse de Meclenbourg et Mad. du Fresne[bb])[2]). Madame et moy, nous causâmes[cc]) en attendant avec beaucoup de personnes de qualité. Je pris fort grand plaisir aussi à considérer les beaux tableaux du chevalier de Lorraine, qui sont admirables[dd]). Après le disner on monta dans une grande galerie où Monsieur avoit fait étaler tous les habits de nopces de Mademoiselle, comme aussi la toilette qui estoit si bien dorée que je la pris pour estre d'or, surtout puisqu'on vouloit que je la devois admirer. Mais Monsieur ne voulut pas me tromper et m'en dit la vérité. De là j'allay avec luy dans[ee]) une autre chambre, où il me monstra toutes ses pierreries et ces qu'il vouloit donner à Mademoiselle. Il y avoit des très-beaux diamans parmy les siennes; les émerandes, les rubis et les saphirs n'estoient pas de grand pris[ff]), mais la garniture des perles estoit fort belle. Les pierreries qu'il donnoit à Mademoiselle, estoient[gg]) des topases en châsse avec des petits diamans, ce qui estoit joli, mais pas riche; en récompense il luy donna des pendans d'oreilles[hh]) de perles[ii]) avec la garniture fort belle. Et comme il a[kk]) un talent particulier pour ces choses-là, il prit la peine de réformer toutes mes pierreries et voulut que je les devois toutes faire changer à la[ll]) mode, ce qu'il ordonna avec beaucoup de soin.

Pour moy j'avois tant de visages à[mm]) considérer que je ne connoissois pas que cela me rendoit[nn]) si distraite[oo]), l'idée si confuse par tant de divers objets que je me trouvois toute stupide. J'avois eu quelque appréhension de me monstrer à une cour françoise; mais comme je vis la

---

M. aa) attendu. bb) de Frene, Personalien? cc) Madame nous causâmes. dd) admirable. ee) avec dans. ff) = prix. gg) estoit. hh) d'oreille. ii) perle. kk) comme a. ll) sa. mm) visages par à considérer. nn) rendrit. oo) distrait.

N. 1) Philippe de Lorraine-Armagnac, Chevalier de Marte, über ihn s. die Briefe der Elisabeth Charlotte in Ranke's Werken XII, 22 ff., die Briefe eben derselben aus dem Jahre 1719, ed. Holland (litter. Verein in Stuttgart, CXXXII), S. 135 u. 360, und die Briefe eben derselben aus den Jahren 1716—1718, ed. Holland (litter. Verein in Stuttgart, CXXII), S. 9. 2) In den Briefen der Elisabeth Charlotte erscheint nur eine Kammerfrau Dufresne, s. die Ausgabe von Holland in d. Bibliothek des litter. Vereins in Stuttgart, LXXXVIII, 166, 265.

maréchalle du Plessis [1]), Mad. de Fiennes [2]), Mad. Gordon [3]) et la mère des filles de Madame [aa]), qui estoient [bb]) les seules qui se monstrèrent ce jour-là, je pris courage et j'y vis bien qu'il y avoit de toutes [cc]) sortes d'espèce aussi bien dans cette cour comme dans l'arche de Noé. Les filles de Madame ne se monstrèrent pas ce jour-là, parce qu'elles avoient empaqueté tous [dd]) leur atours pour le voyage de Fontainebleau, où les fiançailles de Mademoiselle se devoient faire.

Monsieur me témoigna que le roy son frère ne seroit pas fâché de m'y voir incognito, et me dit que S. M^té^ me feroit loger, et que je pourrois voir toute la cérémonie du mariage, qui seroit très-belle. Comme je mourois d'envie de voir le roy et toute sa cour, je n'avois garde de refuser cette proposition. J'en [a]) acceptay même avec bien de la joye. Et comme Monsieur ne vouloit point avoir de honte de ce qu'il alla produire à la cour, il vouloit bien en consulter luy-même sur les étoffes qu'il nous falloit pour nous monstrer à une si grande feste, ce qui nous occupa si longtemps en raisonnemens sur cette matière que je retournay fort tard le même soir à Maubuisson, où je me trouvay le plus agréablement du monde auprès de ma soeur sans aucune contrainte à nous mocquer à nostre aise de toutes les sottises du monde et de la peine qu'on s'y donne pour des niaiseries pour s'accomoder à ce grand torrent.

Après que je me fus entretenue [ee]) trois jours avec elle, je me rendis à Paris dans la maison de Mad. de Gonelle [4]), qui eut la bonté de me loger, où le tailleur et la bonne faiseuse nous accomodèrent des habits et des mouches, pour que nous fussions faites comme les autres.

Dans cet équippage je me rendis avec ma fille le 30. d'aoust à Fontainebleau, accompagnée de la duchesse de Meclenbourg, de Mad. de Harling et de la marquise de Foy. Arrivant je montay d'abord chez Madame, où je trouvay Monsieur et une fort grande foule de monde. Monsieur me fit d'abord entrer dans un petit cabinet pour me monstrer son justaucorps [ff]), qu'il faisoit broder avec diamans pour les nopces de Mademoiselle. Il me mena ensuite dans ma chambre et me fit excuse qu'elle n'estoit pas plus belle, disant que Mad. de Montespan [5]) avoit le meilleur appartement, mais que celuy s'accordoit à mon incognito. Il estoit effecti- 30. Auguſt 1679.

L. a) m.

M. aa) unklar. bb) estoit. cc) toute. dd) tour. ee) entretenu. ff) justeaucorps.

N. 1) Perſonalien? 2) Ueber dieſe Hofdame ſ. Briefe der Herzogin Eliſabeth Charlotte aus den Jahren 1676—1706, ed. Holland (litter. Verein in Stuttg. LXXXVIII), S. 8 u. 155. 3) Mittheilungen der Herzogin von Orléans über dieſe ihre Hofdame ſ. in Anekdoten vom franzöſ. Hofe aus den Zeiten Ludwig's XIV, Straßburg 1789, S. 5 f. 4) Perſonalien? 5) Ueber dieſe Favoritin Ludwig's XIV. ſ. Ranke, franzöſ. Geſch. III (Werke X), 407 ff.

vement bien méchant, car il n'y avoit que deux petites chambres pour ma fille et pour moy et les deux dames et toutes nos femmes de chambre.

Comme j'y avois[aa]) reposé un moment, Monsieur me fit demander, si je voulois voir la cérémonie des fiançailles de Mademoiselle avec le roy d'Espagne par son ambassadeur, qui se feroit dans le grand cabinet du roy. Je ne refusay rien de tout ce qui pouvoit contenter ma curiosité, et comme l'heure estoit venue pour cette cérémonie, le marquis d'Effiat[bb]) [1]) me prit par une main et le chevalier Sandis par l'autre et me firent entrer dans le cabinet du roy. Je vis S. M[té] à l'entour d'une table avec la reine et tous les princes et princesses du sang hormis la maison de Condé qui n'y estoit pas. La grande Mad[lle] de Montpensier[2]) sortit de son rang, si tost qu'elle m'apperçut, pour m'embrasser en me disant que j'estois sa parente, et puis se remit dans sa place. On lut cependant le contract de mariage que le roy et la reine signèrent[cc]), ensuite tous les princes et princesses du sang qui s'y trouvèrent, mêmes[dd]) les enfans de La Vallière et de Montespan. Le duc de los Balbasos signa de la part du roy d'Espagne, et tout cela se fit avec plusieurs révérences, ce qui estoit la beauté de la cérémonie. Je voulois retourner dans ma chambre, comme j'avois tout considéré, mais Monsieur me dit qu'il falloit encor voir la fin, ce qui fit dire à un homme fort bien fait que je ne connoissois point: »Monsieur croit que tout le monde aime autant la cérémonie comme luy«. Cette fin estoit que toutes ces princesses défilèrent l'une après l'autre en faisant des grandes révérences au roy et à la reine[ee]); enfin la reine se tourna aussi vers le roy et luy fit une grande révérence et s'en alla. Comme elle estoit partie, le roy se tourna vers moy et me fit un compliment le plus obligeant du monde me faisant connoistre la considération qu'il avoit pour la maison de Bronsuic et particulièrement pour M. le duc mon mari, et dit qu'en toutes les occasions il prendroit plaisir à le témoigner. Il me dit aussi qu'il pouvoit donner ce témoignage à Madame qu'elle m'aimoit passionement, qu'il avoit voulu luy rendre ce bon office de me le dire; ensuite il adjouta, quoy que ce n'estoit pas un lieu où il me devoit saluer, que l'embarras des nopces l'avoit empêché de me trouver ailleurs, qu'il espéroit que je ne trouverois pas mauvais. En disant cela il me salua et me quitta. Il s'en alla d'un costé et moy de l'autre pour retourner dans ma chambre.

De là on me fit aller à la comédie françoise. J'y estois si incognito qu'on cria tout haut: »place pour madame d'Osnabruc!« Cependant la

---

M. aa) avoit. bb) defiat. cc) seignerent. dd) so. ee) et la reine.

N. 1) Ueber ihn s. die Briefe der Herzogin von Orléans in Ranke's Werken XIII, 22 ff.; und Briefe eben derselben aus dem Jahre 1719, ed. Holland (litter. Verein in Stuttg. CXXXII), S. 135. 2) Tochter Gastons, des Bruders von Louis XIII.

place qu'on m'avoit destinée, marquoit assez que je le voulois estre; elle estoit sur un échaffaud bien accomodé, éloigné du roy et de toute la maison royale, qui estoit assise en bas vis-à-vis du théâtre. Je trouvay tant de gens à considérer que je ne prenois pas garde aux comédiens. Je vis[aa] Mad. de Fontange[1], qui estoit alors dans la faveur du roy, assise fort loin de luy proche de la porte pour pouvoir sortir, quand elle se trouveroit mal de sa grossesse. Car la presse y estoit fort grande et la chaleur épouvantable, et je trouvois que les plaisirs de la cour de France sont mêlés de beaucoup d'incommodité. On beuvoit de la limonade pour se rafraichir. Comme j'en demandois, on cria tout haut: »à boire pour Mad. d'Osnabruc!« ce que je trouvay impertinent devant le roy.

Comme la comédie estoit finie, je retournay encor dans ma petite chambre, où les officiers du roy me firent souper et me donnèrent la serviette, sans qu'ils voulurent permettre à mes gens de s'en mêler. Personne ne mangea[bb] avec moy que ma fille, Mad. de Meclenbourg, Mad. de Harling et Mad. de Foy. Après le souper, encor qu'il estoit bien tard, j'avois encor envie de voir Madame avant me coucher. Je la trouvay en robbe de chambre et Monsieur aussi avec un bonnet de nuit, attaché un ruban couleur de feu, qui accomodoit des pierreries pour Madame, pour luy-même et pour ses deux filles. Il estoit fort honteux de se monstrer en cet estat devant moy et tournoit toujours la tête de l'autre costé, mais je l'apprivoisay en l'aidant à ajuster ses pierreries et je luy accomoday une attache pour son chapeau, dont il parut fort content. Après avoir fait un ouvrage de cette conséquence je pouvois dormir en repos et je me retiray pour m'aller coucher.

Le lendemain on me fit passer par une fort grande presse pour entrer dans la chapelle où la cérémonie du mariage se devoit faire, où le roy avoit commandé qu'on me devoit donner une tribune pour la voir. Le duc de Luxembourg[2] qui estoit de garde[cc], prit grand soin de me faire passer. Je laisse au Mercure galant[3] à décrire le détail de cette cérémonie, dont le cardinal de Bouillon faisoit un des principaux personnages. Je diray seulement l'envie de rire et qu'il avoit de la peine à s'en empêcher. Pour le roy il regarda Mad[lle] de Fontange avec plus de dévotion que l'autel, elle estoit dans une tribune en haut de son costé, ce qui luy fit souvent hausser la teste. La Montespan, dont la faveur estoit sur son déclin, estoit placée sur le même rang, éloignée de sa rivale, dans un

---

M. aa) fis. bb) personne mangea. cc) fo.

N. 1) Ueber die duchesse de Fontanges ſ. Ranke, franzöſ. Geſch. III (Werke X), 411. 2) François de Luxembourg, der bekannte Marſchall Ludwig's XIV., † 1695. Ueber ihn ſ. Mémoires du duc de St. Simon, ed. Chéruel et Regnier, XIX, 167 ff. 3) Monatliche Zeitſchrift des ſiebzehnten Jahrhunderts.

fort grand négligé avec des coiffes brodées, dans un morgue, chagrine de voir triompher une plus jeune qu'elle, qui estoit fort adjustée et paroissoit fort gaye. Mad. de Meclenbourg, assise auprès de moy, se donna mille peines[aa]) pour se radoucir de tous les costés où elle voyoit des gens dont elle crut pouvoir avoir besoin, surtout vers la Montespan et M. de Pomponne[1]). J'applaudis ma fortune en moy-même de me trouver dans un estat bien plus heureux au-dessus de tout cela. Je trouvay la reine fort gênée dans son ajustement, car elle avoit une juppe d'une broderie plus pesante que celle qu'on met sur les housses des chevaux, quoy qu'il faisoit extrêmement chaud. Monsieur parut fort content, car il est si heureux qu'il le peut estre, des cérémonies de la grandeur sans en avoir le pouvoir. Madame parut fort gaye de voir devenir Mad. sa belle fille reine. La petite Mademoiselle[2]) sembloit souhaitter un pareil sort, la grande Mad[lle] de Montpensier avoit fort grand air, Mad. de Guise[3]) n'en avoit point du tout, Mad. sa soeur la duchesse de Florence[4]) me parut fort aimable et Mad. de Blois[5]) fort belle, qui estoit fille de La Vallière. Je pris garde, quand le roy s'ennuya pendant la cérémonie, il ouvroit la bouche et fermoit les yeux. Pour M. le dauphin[6]) il me parut insipide, le prince de Conti[7]) d'un très-médiocre, quoy que son manteau estoit couvert de pierreries de diamans que sa[bb]) nièce la duchesse d'Enghien[8]) a eues[cc]) de sa tante la reine de Pologne. Le prince de La Roche-sur-Yon[9]) n'estoit guères plus beau que son frère; le duc de Vermandois, fils de La Vallière, me parut fort aimable. Et j'admiray M. de Verneuil, fils de Henry IV, qui se portoit à merveille à l'aage de près de quatre-vingt ans; sa femme faisoit aussi figure, on portoit sa queue comme celle des princesses, mais elle n'estoit pas si longue. Tous ces princes et princesses s'évertuèrent à faire des révérences pour l'autel, pour le roy et pour la reine. Pour conclusion de la cérémonie le roy fit celle de jurer la paix avec le roy d'Espagne, dont la belle reine estoit la victime qu'on immoloit pour cette prétendue réconciliation. Le duc de los Balbasos baisa la main du roy de France, après qu'ils eurent tous deux juré[dd])

M. aa) peine. bb) la. cc) eue. dd) jurés.

N. 1) Ueber dieſen Miniſter ſ. Ranke, franzöſ. Geſch. III (Werke X), 398. 2) Die gleichnamige Tochter der Eliſabeth Charlotte. 3) Elisabeth d'Orléans, duchesse de Guise, Tochter des Herzogs Gaſton von Orléans. 4) Marguerite Louiſe, Tochter des Herzogs Gaſton von Orléans, vermählt mit Coſimo III., Großherzog von Toscana; ſie verließ den Gemahl 1675. Mittheilungen der Herzogin von Orléans über ſie in den oben genannten „Anecdoten vom franzöſ. Hofe" S. 378. 5) Françoiſe Marie, Tochter Ludwig's XIV. und der Monteſpan, nicht der Lavallière, 1692 mit Philipp II. von Orléans vermählt. 6) Louis, Sohn Louis' XIV. und der Infantin Maria Thereſia. 7) Louis Armand de Bourbon, prince de Conty. 8) Marie Anne de Bourbon, Gemahlin von Louis Henri de Bourbon, duc d'Enghien. 9) ?

sur l'évangile une paix inviolable. Ensuite chacun se retira pour aller dîner.

Après le disner Madame me vint voir et me dit que le roy me vouloit donner la visite, et me demanda, où je le voulois voir. Comme je n'en recevois [a]) point dans ma chambre, je la priay qu'elle pût estre dans la sienne, où je me rendis vers le soir. La grande Mad[lle] de Montpensier y estoit venue aussi pour me voir et me dit qu'elle seroit venue dans ma chambre, mais qu'on luy avoit dit que je n'y voulois voir personne. Après m'avoir fait bien des amitiés, elle me dit que sa soeur la grande-duchesse de Florence l'avoit priée de la faire avertir, quand je serois chez Madame, pour me venir voir aussi, mais qu'elle n'en feroit rien. Elle la blâma de ce qu'elle ne pouvoit s'accomoder de son mari, pour lequel elle disoit avoir de l'amitié. Mad. la duchesse d'Orléans s'assit sur un tabouret, et nous fismes de même. Quelque temps après M. le dauphin entra, je me levay et m'approchay de luy, mais il ne dit pas un mot; j'avois beau entamer le discours, il ne répondit qu'ouy et non, quoy que je retournois souvent à la charge. J'estois bien aise, comme l'on m'avertit que le roy venoit. Madame courut au devant de S. M[té] et moy aussi. Il disoit tout haut: »ce n'est pas à vous, Madame, mais à Mad. d'Osnabruc que je donne la visite«. Il demanda [aa]) d'abord, si la reine n'y estoit point, pour me faire comprendre que son intention estoit qu'elle y devoit estre aussi. Mais sa grandeur espagnolle ne l'avoit pas permis. Le roy asseurement n'oublia rien dans ses manières ny dans ses discours pour me faire voir que c'estoit un des princes du monde le plus poli. Monsieur vouloit luy parler à l'oreille, mais S. M[té] luy dit tout haut: »cela n'est pas civil devant Madame de parler bas«; ce que Monsieur releva beaucoup pour me le faire remarquer et pour me faire voir l'envie que le roy avoit de m'obliger. Effectivement S. M[té] n'oublia rien pour me le faire connoistre et me dit tout ce qu'on peut dire d'agréable pour plaire jusqu'à me faire souvenir de la bataille que Mess. les ducs avoient gagnée contre luy, et dit qu'il s'estoit bien apperçu qu'il les avoit eus [bb]) pour ennemis. Je répliquay, comme ils n'avoient pas esté assez heureux d'avoir ses bonnes grâces, qu'ils avoient tâché de s'acquérir au moins son estime. Le roy répondit qu'il y avoit eu des temps où il n'avoit osé demander leur amitié. Je répliquay que j'estois bien aise que ce temps estoit passé, et je luy avois vu jurer la paix. Il dit qu'il y avoit toujours cette clause, qu'elle dureroit, tant que cela seroit pour le bien de son estat. Je dis que j'espérois que ce seroit pour longtemps. Il répondit en

---

L. a) m.

M. aa) il demanday. bb) eu.

haussant la teste: »je crois que les princes d'Allemagne ne me feront plus la guerre«. Ensuite il parla de toutes ses trouppes, de la quantité qu'il avoit cassée, et de la grande puissance qui luy estoit encor. Monsieur aida beaucoup à exaggérer tout cela. Il voulut aussi louer ma fille qu'il disoit trouver belle, et qu'il avoit ouy dire qu'elle avoit beaucoup d'esprit. Il me demanda, s'il falloit l'appeller madame ou mademoiselle, qu'il croyoit que madame estoit la mode en Allemagne. Après quelques discours indifférens il s'en alla. Madame et moy le voulûmes accompagner, mais il le défendit absolument.

On alla encor ce soir-là à la comédie italienne que je trouvay si grotesque[aa]) qu'elle attiroit plus mon attention que n'avoit fait la françoise. J'y avois assis à mes pieds le duc de Saxe-Eisenach[1]), le duc de Wolfenbutel[2]) et le prince Guillaume de Furstenberg[3]). En sortant de la comédie Monsieur me fit entrer dans une fort grande gallerie pour voir un feu d'artifice, où le roy, la reine et toute la cour se trouvèrent. Je disois à Monsieur qu'il me sembloit que ce n'estoit pas dans les formes de me trouver dans un lieu où la reine estoit, sans l'avoir saluée. Il me dit que cela n'importoit pas; si je voulois, qu'il me mèneroit le lendemain dans son cabinet, quand elle seroit toute seule. J'acceptay cet offre avec plaisir, car j'avois envie de voir de près ce que j'avois vu de loin.

Le lendemain le roy alla à la chasse avec M. le dauphin et Madame, je les vis de ma fenestre. Le roy mena luy-même sa calèche où il n'y avoit que Madame et Mad[lle] Potier[4]). Monsieur eut cependant la bonté[bb]) de me faire voir le palais et les jardins, qui sont admirables. Ce qui me parut de plus surprenant, c'estoit de voir dans la chambre de M. le dauphin qu'on le traitoit encor en petit garçon, car il y avoit un lit tout comme le sien où couchoit son gouverneur, M. de Montausier[5]), tout proche du sien.

Comme j'avois vu tout cela, j'allay chez la belle reine d'Espagne, qui n'estoit pas encor habillée. Monsieur luy monstroit le présent que le roy d'Espagne luy avoit envoyé, qui estoit une fort grande boette de plusieurs diamans, où il y avoit le pourtrait du roy, qui n'estoit pas beau. Je l'en consolois sur ce qu'on voyoit que cela estoit très-mal peint. Elle me dit: »ouy, mais sçaves-vous bien qu'on dit qu'il ressemble à ce vilain magot le duc[a]) de Wolfenbutel?« dont je ne voulois pas convenir. Comme

---

L. a) prince.

M. aa) crotesque. bb) beauté.

N. 1) Name? 2) August Wilhelm, zweiter Sohn und Nachfolger des Herzogs Anton Ulrich; s. Havemann, Gesch. des Landes Braunschweig-Lüneburg III, 586 ff. Ueber seinen sittenlosen Wandel in Paris s. die Briefe der Herzogin Elisabeth Charlotte von Orléans, ed. Holland in der Bibl. des litter. Vereins zu Stuttgart LXXXVIII, 196. 3) Ueber ihn s. unten. 4) Etwa = Poitiers? s. oben. 5) Charles Duc de Montausier.

elle se voulut faire coiffer, ses femmes luy voulurent donner son fautueil ordinaire, mais elle le repoussa et prit un tabouret comme celuy qu'elle me faisoit donner. Cependant il s'assembla une fameuse quantité de dames à l'entour de sa toilette, pendant que la Martin la coiffoit, et qu'elle mit du rouge à l'espagnolle. Mad. la grande-duchesse de Toscane y arriva aussi et me fit mille amitiés. Nous nous mîmes ensemble dans une croisée de fenestre, elle blâma fort la conduite de sa soeur à l'égard de Peguilin[aa]) et excusa la sienne d'avoir quitté Florence pour la grande contrainte où elle s'y estoit trouvée, disant qu'elle estoit bien plus heureuse à Montmartre[1]), où elle se pouvoit lever et coucher, sans qu'on y trouvoit à redire.

Au milieu de ce discours Monsieur me fit appeller pour aller trouver la reine de France. Ce bon prince m'attendit dans l'antichambre, me prit par la main et me mena si viste auprès de S. M^té^ qu'à peine me pouvois-j'arrester pour luy faire la révérence. J'en fis pourtant une assez basse au lieu de luy baiser la robbe, comme elle s'y attendoit, et luy fis mon compliment, à quoy la bonne reine répliqua: »je suis bien aise de vous voir«. Monsieur prit d'abord la bougie et l'approcha des pierreries de la reine en disant: »Mad. d'Osnabruc aime tant les pierreries; voyes! ne sont-elles pas admirables?« Je la luy ostay et je dis à la reine que je ne pouvois regarder ses pierreries par le plaisir que j'avois de la pouvoir considérer. Elle me monstra avec sa petite main blanche et belle sur ses pierreries en disant: »il faut regarder là et non pas là«, en monstrant sur son visage. Je luy trouvay une fort grande blancheur et qu'elle estoit bien plus belle de près que le loin. Car sa taille n'estoit pas avantageuse, son dos avoit trop d'embonpoint, et elle avoit le col trop court, ce qui la rendoit engoncée[a]). Sa bouche estoit vermeille, mais ses dens estoient tous noirs et gastés. C'estoit toujours à moy à recommencer à parler. Je me mis sur la louange de la cour de France et luy dis qu'elle n'avoit point eu de peine de s'accoustumer à ses manières. Elle répliqua qu'elle n'en avoit point eu du tout, parce qu'elle y estoit fort heureuse, et me dit deux fois: »le roy m'aime tant, je luy suis si obligée«. Je répondis à cela, comme cela doit, que cela n'estoit pas estonnant, et ce qui s'ensuit, je la fis conter aussi, combien d'enfans elle avoit eus[bb]). Il n'y avoit que la grande Mademoiselle et Mad. de Béthune[2]) avec elle.

L. a) enfoncée.

M. aa) Pequelin; Peguilin wurde ſpäter Graf von Lauzun, über ihn ſ. mémoires du duc de St. Simon, ed. Chéruel et Regnier, XIX, 167 ff. bb) eu.

N. 1) ſie hatte 1675 Toscana verlaſſen, um in das Kloſter von Monmartre zu gehn. 2) Schweſter des duc de Gesvres, ſ. Briefe der Herzogin Eliſabeth Charlotte von Orléans aus den Jahren 1716—1718, ed. Holland (litter. Verein in Stuttg. CXXII), S. 36; u. Briefe eben derſelben aus dem Jahre 1719, ed. Holland (litter. Verein in Stuttg. CXXXII), S. 330.

La reine se mit dans un fautueil, la grande Mademoiselle se jetta sur un petit lit de repos, Monsieur prit un tabouret et me monstra d'en faire autant. Mais je n'avois garde de l'obéir, je disois à la reine que Madame m'avoit ordonné de l'aller trouver, et je fis une fort grande révérence et m'en allay. Monsieur me prit par la main et me demanda, pourquoi je ne m'estois point assise, que je devois prétendre un autre siège auprès de Madame, mais non pas auprès de la reine. Je luy dis que je n'avois osé accepter d'un tabouret auprès de la reine de France, puisque l'impératrice me faisoit l'honneur de me donner chaire à dos. Il répliqua que chaque pays avoit sa coustume, et qu'il ne falloit pas dire au roy que je n'avois pas voulu accepter d'un tabouret. Je disois que je n'en estois point en peine.

Vers le soir on me mena à travers d'une foule épouvantable pour voir le grand bal. On me plaça dans mon incognito derrière le roy et la reine auprès de Mad. de Pomponne. Je croyois voir le siècle d'or, le mari danser avec sa femme et le frère avec sa soeur. Mais c'estoit plustost par grandeur que par innocence, car chacun y observa son rang et l'on dansa plus par cérémonie que par gayeté. Je trouvay que M. d'Armagnac[1]) et son fils dansoient mieux que tous les autres. Mais il falloit dire que le roy avoit meilleur air, à quoy la bonne reine son épouse s'accordoit fort mal, car elle l'avoit fort mauvais. On auroit dit, quand le roy dansoit avec elle, qu'il en estoit honteux. M. le dauphin aussi ne fit pas des merveilles, et le prince de Conty ne vouloit point le surpasser. Madame fit danser les princes d'Allemagne qui s'y trouvèrent, et qui n'avoient voulu estre du bransle à mener pour éviter le rang. Le prince de Wolfenbutel après avoir dansé avec Madame prit la reine d'Espagne. Un ignorant badaud[aa]) s'étonna de cette hardiesse, que M. Rose réprouva[bb]) si bien qu'il le fit taire. Comme le bal estoit fini et que je devois partir le lendemain, je priay Monsieur de demander au roy, si S. M^té^ n'avoit rien à me commander. Il le dit au roy, qui s'approcha de moy en me disant les choses du monde les plus obligeantes et me salua et ensuite ma fille. La reine se tourna aussi vers moy, et comme il y avoit une chaise entre eux, elle prit sa robbe avec sa main pour me la présenter, mais je n'en estois pas friande, et je me contentay de luy faire une grande révérence. Monsieur qui avoit vu l'action de la reine, en ria[cc]) de bon coeur et me dit qu'elle faisoit de même avec ses enfans, et que le petit

---

M. aa) badaut. bb) rebroua. cc) riay.

N. 1) Louis de Lorraine, comte d'Armagnac, grand-écuyer de France, Bruder des chevalier de Lorraine; ſ. Briefe der Herzogin Eliſabeth Charlotte von Orléans aus den Jahren 1716—1718, ed. Holland (litter. Verein in Stuttg. CXXII), S. 291.

duc de Chartres [1]) avoit dit: »croyes-vous que je baise sa robbe, je baise ma main«; et quand Madame demandoit, si la reine n'avoit rien à luy commander, qu'elle répondoit: »je ne vous commande rien«. Cette bonne reine n'y entendoit pas finesses, elle n'aimoit qu'à manger et à s'adjuster; c'est en quoy elle pouvoit avoir contentement.

Je partis le lendemain pour me rendre à Maubuisson la plus contente du monde d'avoir satisfait à ma curiosité et de toutes les honnestetés que j'avois recues à Fontainebleau, et j'estois bien aise de me reposer avec ma fille auprès de ma soeur. Car nous estions fort fatiguées, et je voyois bien que j'estois plus propre pour le couvent que pour cette cour où l'on se donne de la peine pour se divertir. Même ma fille en avoit eu un peu de fièvre, et Mad. Harling en estoit aux abois, ce qui m'empêcha d'aller trouver Madame à Paris, comme elle l'avoit souhaitté. Je demeuray quatre jours avec ma soeur le plus agréablement du monde, je partis le 8me de septembre pour me rendre avec Mad. de Meclenbourg à St. Cloud [aa]). Le cocher nous versa justement devant la porte du palais, Monsieur et Madame comme aussi la reine d'Espagne, Mademoiselle et toute la cour accoururent pour nous relever. Monsieur me prit par la main et me mena dans ma chambre et cria tout haut: »des pots de chambre!«, parce qu'il estoit persuadé qu'il falloit s'en servir contre l'épouvante. Il me fit voir ensuite son palais et me tenoit toujours par la main, pour me faire précéder même la reine d'Espagne, puisque cela ne tiroit pas en conséquence. J'admiray fort sa belle galerie, son beau salon et sa propreté en toutes choses, car il entend l'adjustement d'une maison à merveille. J'estois logée dans une chambre d'où je pouvois entrer dans le jardin, qui est le plus beau du monde tant pour la situation que pour les eaux. Je ne pouvois me lasser de m'y promener avec Monsieur et Madame, qui eurent tous deux tant de bonté pour moy que j'en seray reconnaissante toute ma vie. Monsieur mangea toujours avec la reine d'Espagne, et Madame me fit l'honneur de manger avec moy dans mon antichambre, où elle me fit servir par ses officiers. La duchesse de Foy [bb]) et la marquise du même nom y mangèrent aussi quelques fois, comme aussi Madlle Gransay [2]) et Madlle Poitiers [cc]), fille de madame la première. Monsieur me la présenta [dd]) comme une personne qu'il avoit aimée [ee]) autres fois et pour laquelle il avoit encor beaucoup d'amitié, et me fit baiser aussi le chevalier de Lorraine, qui estoit le seul après le roy et Monsieur que j'ay baisé en France, quoy que selon la manière du

---

M. aa) Clou. bb) Fois, Personalien? cc) Poitie. dd) presntay. ee) aimé.

N. 1) der nachmalige Regent, Philipp II. von Orléans. 2) über die Marschallin Grançay s. die Briefe der Herzogin von Orléans in Ranke's Werken XIII, 23 ff.

pays je devois avoir baisé tous les ducs et pairs et les officiers de la couronne que Madame est obligée de baiser. Mais ils eurent la civilité de ne se point présenter, car cela m'auroit fort embarassé.

Le lendemain de mon arrivée à St. Cloud Monsieur et Madame entrèrent le matin dans ma chambre par un dégré dérobbé pour me demander, si je ne voulois pas m'aller promener. Comme je n'estois pas encor habillée, il alla tout seul dans sa ménagerie, d'où il m'apporta du beurre et les plus beaux fruits du monde. L'après-dîné l'on se promena par les beaux jardins en calèche. Celle où j'estois, estoit à dix personnes. Monsieur ordonna que la reine d'Espagne y devoit entrer la première et puis moy et ensuite Madame, si bien que j'estois assise entre eux[aa]) deux au milieu. Dans une portière il y avoit Mademoiselle et dans l'autre ma fille, et vis-à-vis de nous la marquise de Foy et Mad[lle] Gransay, et derrière nous la duchesse de Meclenbourg, la maréchalle de Clérembault[bb]) [1]) et Mad. de Fiennes[cc]). On se promena de cette sorte le plus agréablement du monde dans des lieux enchantés au bruit des cascades et à l'ombre. Monsieur estoit en calèche avec les deux ambassadeurs d'Espagne, le duc de los Balbasos et un autre.

Le lendemain le roy avoit ordonné qu'on me feroit voir Versailles, car sans qu'on prépare les eaux, elles[dd]) ne vont point. Il falloit s'y rendre, comme tout estoit en ordre. Madame, qui avoit mille bontés pour moy, eut peur qu'on ne m'y rendroit pas ce qui m'estoit dû, parce qu'on[ee]) devoit y disner. Car Monsieur estoit persuadé que, pourvu qu'il ne se mit point à table dans un fauteuil, je pouvois m'en passer aussi. Mais comme Madame fit qu'on luy en présenta un, il le repoussa et prit un tabouret. La reine d'Espagne à son imitation en fit de même, si bien que cela passa fort honnestement pour moy. La reine estoit assise au milieu de la table, Madame à sa gauche et Monsieur à sa droite, j'estois assise auprès de luy et Mademoiselle auprès de Madame. En sortant de la table il me donna la moitié de sa serviette pour me laver avec luy. L'après-dîné on alla encor en calèche dans le même ordre qu'on y avoit esté, à St. Cloud, et comme on mit pied à terre, Monsieur me prit toujours par la main et me fit marcher avec luy devant tout le monde pour me faire admirer la beauté de Versailles, où la dépense a fait plus de merveilles que la nature. Je préférerois St. Cloud, si j'avois à choisir. Après qu'on eust eu la bonté de me monstrer tout ce qu'il y

---

M. aa) so. bb) Clerambaut. cc) Fiene. dd) elle. ee) ce qui parce qu'on.

N. 1) Hofdame der Herzogin von Orléans, Schweſter des marquis de Chavigny; über ſie ſ. die Briefe der Eliſabeth Charlotte ed. Holland, in der Bibl. des litter. Vereins in Stuttg. LXXXVIII, 23; CVII, 145, 296, 311; CXXII, 415, 421; CXXXII, 302, 341.

avoit à voir, je trouvay une bonne collation pour me délasser, qui valoit bien les eaux qu'on avoit fait aller avec tant de peine.

Le soir on se rendit à Paris au palais royal, où Monsieur me fit l'honneur de me loger dans l'appartement que la reine d'Espagne avoit occupé estant fille, proche de celuy de Mademoiselle. Madame, qui avoit la bonté de me tenir toujours par la main, me mena dans l'appartement de la reine d'Espagne, où la foule estoit si grande qu'on pensa y étouffer. C'est une incommodité qu'on trouve agréable en ce pays-là. Pour moy je m'en sauvay le plus doucement que je pouvois pour me rendre dans ma chambre. Comme Madame ne me trouvoit plus, elle me suivit, et on y causa en liberté, ce qui nous plut d'avantage que d'estre avec les diseurs de rien, comme on en rencontre dans les antichambres. Madame mangea avec la reine et moy dans ma chambre avec Mad. de Meclenbourg et la marquise de Fois, car Mad. Harling estoit toujours bien malade.

Madame vouloit que je devois voir la garderobbe du roy et me mena au Louvre, où l'on me monstra des lits fort antiques et des tapisseries très-belles. Ensuite on alla à l'opéra que je ne trouvois pas si belle que celle que j'avois vue[aa]) à Hanover du temps du duc Jean Fridéric mon beau-frère. J'estois assise avec ma fille dans le même rang où estoit la reine d'Espagne, et Madame n'y estoit pas que vers la fin. Monsieur estoit assis auprès de moy, avant que Madame arriva.

Il me dit qu'il avoit une prière à me faire, qu'il espéroit que je ne la refuserois[bb]) point. Cela me donna bien de la joye, croyant qu'il m'employeroit en quelque chose où je pourrois marquer la considération que j'avois pour luy. Mais c'estoit que je devois luy permettre de faire un présent à ma fille, et il[cc]) me dit qu'il n'appartenoit qu'au roy d'en faire un à moy. Cela me surprit beaucoup, cependant je receus avec toute la reconnaissance possible les marques d'amitié qu'il vouloit bien donner à ma fille de la meilleure grâce du monde. C'estoit douze boutons et douze boutonnières de diamans, comme c'estoit la mode de mettre à l'entour des manches, la petite Mad[lle] de Chartres[1]) en portoit de même. Madame m'avoit dit quelques jours auparavant qu'elle avoit appris de Monsieur que le roy me vouloit faire un présent. Je répliquay brusquement: »pourquoy veut-il faire cela? on dira que je suis venue icy pour en avoir un«. Elle redit cela à Monsieur, qui me rasseura là-dessus en me disant que le roy estoit accoustumé de faire des présens à toutes les personnes de mon rang pour monstrer sa magnificence.

M. aa) vu. bb) refuseroit. cc) et me.

N. 1) der Herzogin Elisabeth Charlotte von Orléans gleichnamige Tochter.

En sortant de l'opéra, la reine d'Espagne prit congé de tout le monde pour quitter le lendemain Paris pour jamais, ce qui la mit dans un si grand désespoir qu'elle ne pouvoit retenir ses cris ny ses larmes. On ne pouvoit s'empêcher de pleurer avec elle, pour moy j'en estois attendrie plus que tous les autres. Car cette aimable princesse m'avoit gagné le coeur par les charmes de sa personne et par mille bontés qu'elle avoit pour moy et pour ma fille, qu'elle avoit trouvée[aa]) si fort à son gré qu'elle souhaitta d'estre un prince pour la pouvoir épouser. Elle auroit pu le souhaitter encor pour ne point quitter la France, qui luy tenoit fort à coeur. Malgré tous ses pleurs elle voulut me faire l'honneur de souper dans ma chambre la veille de son départ, où il n'y avoit que Madame, Mademoiselle et la duchesse de Meclenbourg, mais on estoit trop triste pour pouvoir manger. Après le souper S. M^té^ ne voulut que je la devois accompagner dans son appartement, mais le lendemain je l'allay trouver, qui estoit le triste jour de son départ. Cette charmante reyne me[bb]) tint plus d'une heure embrassée en jettant mille larmes et disant: »je ne vous verray plus, ma tante«, car elle est ma nièce à la mode de Bretagne. Il y avoit un hurlement de cris et de pleurs par toute la cour, et je crois que plusieurs pleurèrent en ce jour, parce que c'estoit à la mode, et qui n'avoient jamais vu la reine.

Monsieur s'approcha de moy pour me donner le présent du roy, qui estoit une grande boitte de plusieurs méchans diamans et une autre de perles plattes pour ma fille, où S. M^té^ n'avoit pas réussi à monstrer sa magnificence. Monsieur en estoit honteux, mais pour moy j'en estois fort glorieuse le considérant comme une marque de la bienveillance du roy que je n'avois méritée par aucun service. Cependant tout estoit prest pour le départ de la belle reine, qui m'embrassa encor plusieurs fois, toute baignée de larmes. Je voulois l'accompagner jusqu'au carosse, mais Monsieur m'arresta au milieu du dégré et ne voulut pas que je devois aller plus loin, à cause de la grande foule. Je pris congé de luy en cet endroit et j'aurois bien voulu qu'il eût pénétré mon coeur pour voir le ressentiment que j'avois de toutes les bontés qu'il m'avoit témoignées, dont je ne perdray jamais le souvenir.

Je demeurois encor ce jour-là à Paris pour faire quelques emplettes. Ma fille joua cependant avec la petite Mademoiselle, qui n'estoit que d'un an plus jeune qu'elle, et avec le duc de Chartres et sa petite soeur. Le lendemain je retournay à Maubuisson, qui estoit mon asyle, et où je me plaisois extrêmement. J'allois aussi à Pontoise voir les religieuses angloises, qui me donnèrent la collation pour exciter ma charité, car

---

M. aa) trouvé. bb) unleserlich.

elles sont fort pauvres. J'estois 8 jours avec ma soeur le plus agréablement du monde, car sa conversation a toujours esté un charme pour moy. Je trouvay sa musique agréable et qu'on y prêchoit très-bien. Le prince Guillaume de Furstenberg [1]) et l'évêque de Condom me donnèrent la visite à la grille; je trouvay leur conversation fort agréable, mais il ne se servirent point de bons argumens pour me rendre catholique. J'ai oublié de dire que M. le duc d'Enguien m'avoit vue aussi à la grille peu de jours après mon arrivée à Maubuisson, et que je ne vis [aa]) point Mad. sa femme, parce qu'elle avoit la petite vérole. La princesse palatine [2]) me fit dire aussi quasi tous les jours qu'elle estoit si malade qu'elle n'osoit voir personne.

Cependant la duchesse d'Enguien, ma nièce, avoit envie de faire amitié avec moy et me fit dire par la mère Fagon, une religieuse qui l'a élevée, qu'elle se feroit porter à Rinsi, où l'air n'estoit point infecté, si je voulois luy faire l'honneur de m'y rendre, et que M. le duc d'Enguien me viendroit prendre avec son carosse et me rameneroit le lendemain. J'acceptay ce parti, et M. le duc d'Enguien se rendit à Maubuisson, où je dînay avec luy devant la grille. Ensuite je me mis dans son carosse avec ma fille, la marquise de Foy — car Mad. de Harling estoit malade — et Guenani, fille naturelle du duc d'Enguien [bb]). En passant par St. Dénis le duc nous fit manger des talmouses, qui ne se font bien qu'en ce lieu-là à ce qu'on dit. Nous arrivâmes d'assez bonne heure à Rinsi, où je trouvay ma nièce au lit, qui me dit en m'embrassant: »j'ay la plus grande joye du monde de vous voir, ma tante«. Je répondis: »on n'en sçauroit avoir d'avantage que je n'en ay, ma nièce«. C'estoit le commencement de nostre conversation, dont l'agrément alloit toujours en augmentant. Je luy trouvay beaucoup de douceur et à M. son époux [cc]) beaucoup de feu et de vivacité et dans ses manières le plus obligeant du monde. Après qu'on avoit beaucoup parlé, et que le duc d'Enguien avoit fait asseoir Gourville [3]) devant nous, on nous vint avertir que la comédie estoit preste. La duchesse d'Enguien sortit du lit, se mit un manteau à sac de brocard d'or, noué par devant depuis le haut jusqu'en bas de ruban large de couleur de feu, ce qui me parut rude. Elle mit avec cela des coiffes noires sur sa cornette blanche fort négligée, et dans cet ajustement elle se fit porter dans une chaise à la comédie, qui se fit dans un salon proche de sa chambre. On réprésenta Jodelet Musicien. J'ad-

---

M. aa) fis. bb) d'Anguien. cc) = époux.

N. 1) der ergebenste Parteigänger Ludwigs XIV. in Deutschland, geh. Rath des Kurfürsten Maximilian Heinrich von Köln, Cardinal-Bischof von Straßburg; s. Allgem. deutsche Biogr., VII, 297 ff. 2) s. oben S. 101, N. 2. 3) wol derselbe Glücksritter, der am Hofe Georg Wilhelms eine gewisse Rolle gespielt hat. Seine Memoiren findet man bei Petitot und Monmerqué, collection des mémoires relatifs à l'histoire de France, II, 52.

miray les baladins, qui dansoient entre les actes, et le ceste n'estoit pas grand'chose. La duchesse me monstra ses belles pierreries qu'elle avoit héritées[aa] de sa tante la reine de Pologne et que j'avois déjà vues[bb] sur le manteau du prince de Conti. Le soir on me fit souper dans mon antichambre. La duchesse n'y mangea point, car on la délicatoit d'une manière extraordinaire, on luy fit manger du fruit et point de viande. Le duc et Mad. de Langeron[1]) soupèrent avec moy. En sortant de table on causa encor fort longtemps, car c'est un prince fort agréable dans la conversation. Le lendemain il me fit voir le parc, qui estoit fort en désordre, je dînay encor avec luy, et il me ramena dans son carosse jusqu'à St. Dénis, où il me fit voir le trésor et puis me quitta pour retourner à Ri si, et moy je me rendis à Maubuisson. Il m'avoit fait accompagner par deux hommes en méchante livrée que je pris pour des gardes, mais on me dit que c'estoient des pages, et que les princes du sang n'en avoient point.

Comme j'arrivay à Maubuisson, j'appris que Mad. la duchesse d'Orléans y seroit le lendemain, dont j'avois bien de la joye. Elle m'avoit demandé des relais, que je luy avois envoyés[cc], dont elle estoit bien contente[dd], parce qu'elle les avoit trouvés fort vistes, mais ceux qui avoient esté obligés de la suivre à cheval, ne s'accomodoient nullement de cette manière allemande. Madame m'apprit[ee] que le roy avoit parlé avantageusement de moy; que Monsieur avoit dit franchement au roy que le présent que S. M^té^ m'avoit fait, n'estoit pas beau; que S. M^té^, qui ne l'avoit point vu, en avoit paru fâchée, et qu'il avoit souhaitté le conseil de Monsieur, qui luy avoit dit que j'avois trouvé les boutons et les boutonnières jolies qu'il avoit données à ma fille, si bien que le roy m'en fit donner de cette sorte; ce qui estoit tout-à-fait superflu, mais toujours fort glorieux pour moy que S. M^té^ me vouloit obliger. Madame m'apprit aussi que M. le dauphin épouseroit la princesse de Bavière[2]) et qu'on tâchoit de donner Mademoiselle sa belle fille à l'électeur de Bavière. Cet échange sembloit consoler Madame de l'envie qu'elle avoit eue de voir ma fille dauphine. Mais après mon départ on sçut que M. l'électeur de Bavière ne vouloit point de Françoise. Ainsi elle voulut poursuivre son premier dessein. La princesse palatine persuada Monsieur de s'interesser pour ma fille auprès du roy. Comme il en vouloit parler à S. M^té^, il apprit du roy même qu'il estoit trop tard, ainsi que Madame me le fit sçavoir, comme j'estois en Allemagne[3]). Cependant je ne dois point oublier la complaisance que cette princesse eut pour moy

M. aa) hérité. bb) vu. cc) envoyé. dd) contante. ee) l'apprit.

N. 1) Perſonalien? 2) der Dauphin wurde 1680 mit der baieriſchen Prinzeſſin Marie Anne Chriſtine Victorie vermählt. 3) ſ. den Brief der Herzogin von Orléans an die Herzogin Sophie, dat. St. Germain, 15. Dec. 1679, bei Ranke XIII, 12 ff.

à Maubuisson. Elle y demeura deux jours avec moy, quoy qu'elle ait naturellement de l'aversion pour les couvents. L'adieu qu'elle prit ensuite de moy, estoit bien tendre, et nous nous quittâmes avec bien du regret.

Elle retourna à Fontainebleau pour chasser avec le roy, et je me rendis en même temps à Anières[aa]) pour voir Mad. la princesse palatine. Je la trouvay au lit fort malade de corps, mais point d'esprit. Elle avoit envie de me parler de plusieurs choses, mais ses médecins ne le voulurent pas disant qu'il ne falloit pas la faire parler. Ils me chassèrent malgré moy, car on ne me laissoit pas le temps de luy dire tout ce que j'aurois bien voulu. Et comme M. le duc d'Enguien m'avoit fait prier de disner avec luy chez Gourville, je m'y rendis, et M^mes^ de Meclenbourg et de Chavagnac s'y[bb]) trouvèrent aussi. Le disner estoit si propre et si bon qu'il méritoit bien une si bonne compagnie. M. le duc d'Enguien eut la bonté de me donner des relais, qui me menèrent ce jour-là jusqu'à Chimay. Mad. de Meclenbourg me fit l'honneur de m'accompagner une partie du chemin, j'avois bien du regret de quitter cette agréable princesse dont l'humeur complaisante va au devant de tous les plaisirs.

Dès que je ne la vis plus ny tout ce qui m'avoit fait du plaisir en France, l'impatience me prit de revoir M. le duc; je trouvay qu'on ne me faisoit pas voyager assez viste. Le jour d'après je couchay à La Ferté, c'estoit le 29. de septembre, le 30. j'estois à Estoge, le 31. à Chalons, de là à Menehould[cc]), à Verdun, à Mabatour[dd]), et le cinquième d'octobre j'arrivay à Metz[ee]), où un avocat eut la bonté de me loger. Les magistrats me présentèrent des confitures fort bonnes, et leur harangue n'estoit pas moins doucereuse. Avant que de partir j'allay au prêche, dont le pasteur et le petit trouppeau parut si satisfait qu'ils m'en remercièrent, comme si j'y avois esté pour eux et non pas pour le bon Dieu.

Je m'embarquay le même jour pour descendre la Moselle, dont je ne me trouvay pas bien. Car j'arrivay dans un village le soir, où j'estois très-mal logée, et je n'osay avancer la nuit de peur des écueils. Tant qu'il faisoit jour, j'avançois toujours sans m'arrester à des bonnes villes[ff]), ce qui me fit trouver fort souvent des mauvais gistes. Nous couchâmes une nuit chez un gentilhomme, nommé Wilbret, à la vérité fort campagnard, mais il passoit pour estre fort riche. Je n'ay point oublié cette journée, car il falloit marcher bien loin par la boue pour arriver à son chasteau. Il est vray qu'il m'offrit un carosse, mais je crois[gg]) qu'il n'avoit point de chevaux, car le carosse n'arriva point, et il estoit fort tard. Sa femme nous receut assise au fauteuil, car elle

---

M. aa) Anniere. bb) si. cc) Menehoud. dd) = Mars la Tour. ee) Mez. ff) ville. gg) croy.

avoit un accident aux jambes qui l'empêchoit de marcher, en récompense sa langue alloit toujours. Elle nous offrit mille choses pour nous régaler et ne nous donna rien. Mon cuisinier vouloit accomoder la viande qu'il avoit apportée, comme les levriers affamés du gentilhomme luy emportèrent quasi tout, si bien que nous fîmes un fort maigre repas. La dame du logis parloit toujours du bon vin qu'elle avoit dans sa cave, dont elle nous vouloit donner à ce qu'elle disoit, mais par malheur le valet ne se trouva point qui connoissoit le bon tonneau. Elle fit toujours l'empressée pour le faire chercher, mais il ne se trouva point. Je ne me souciay guères de cela, mais j'estois surprise qu'on nous monstroit des montagnes couvertes de raisins sans nous en vouloir donner une grappe. Ils eurent la bonté de me prester leur chapelle pour y mettre mon lit, où l'autel fournit pour y mettre ma toilette. Ce lieu saint estoit tapissé des armes de leur maison, et la noblesse qui ne parut point dans leur manières, se manifesta par leur 16 quartiers. Avec cela le maistre du logis mit le lendemain [a]) de mon départ un justaucorps chamarré qu'il avoit apparement hérité de ses ancestres. Je ne me souviens pas des autres lieux, par où j'ay passé. Car j'estois si pressée de retourner aupres de M. le duc que je ne pensois à autre chose.

A Cologne je me mis dans un fort petit bateau, car il n'y en avoit point d'autre. Le vent estoit contraire et fit faire des tours à mon bateau tout en rond par la tempeste qu'il fit, sans qu'on pouvoit [b]) avancer. Mes femmes se mirent à crier, mais pour moy je souris au trouble [aa]), et l'on arriva enfin en descendant le Rhin jusqu'à Duisbourg, dont j'estois bien aise, car il faisoit grand froid sur le Rhin. La garnison française m'y receut dans le pays de M. l'électeur de Brandenbourg et y firent les honneurs, ce qui me surprit beaucoup. Le prince par un méchant traité avoit mis cette place avec quelques autres entre leur mains. M. le duc avoit eu la bonté de m'y envoyer de l'équippage et des relais pour me
October 1679. mener de là dans un jour à Osnabruc [1]). Mes propres carosses estoient aussi arrivés le même jour que moy, et je voyois par là que je n'avois pas fait plus de diligence par eau qu'eux par terre.

Je ne sçaurois exprimer la joye que j'avois de revoir M. le duc, qui estoit satisfait de ma conduite, et qui [bb]) trouvoit que je m'estois bien tirée d'affaire à la cour de France. Ma joye se trouva bientost modérée par le dessein qu'il me disoit avoir de faire un tour en Italie, et je luy trouvay encor quelque penchant pour le mariage de la petite mademoiselle

---

L. a) jour. b) pût.

M. aa) unleſerlich. bb) qu'il.

N. 1) über die ganze Reiſe ſ. Leibniz' Werke, ed. Klopp, X, 281 f.

Sophie de Zell avec mon fils aisné. Comme M. le duc estoit très-bon père, il croyoit par là pouvoir asseurer sa famille qu'il appréhendoit de laisser en méchant estat, s'il venoit par malheur à mourir devant ses frères. Le sieur de Hammerstein se rendit à Osnabruc pour traiter sur cette affaire. Mais on entendoit si peu raison du costé de Zell, qu'elle se rompit, dont je n'estois point fâchée, et le duc Jean Fridéric estoit de mon sentiment. Car j'aurois mieux aimé[aa] sa fille pour mon fils, dont la naissance estoit plus sortable, si j'y avois pu trouver de l'avantage[1]. Ce bon duc ne croyoit pas mourir si tost et se trouva irrésolu sur les conditions. Il souhaitta de nous voir à Linsbourg avant son départ pour l'Italie, après que Mad. sa femme s'estoit déjà rendue en France. Nous y allâmes, et ce bon prince nous témoigna beaucoup d'amitié et souhaitta avec empressement que je me devois rendre avec M. le duc en Italie, il m'avoit aussi écrit plusieurs lettres sur ce sujet. Mais comme j'y avois déjà esté, je n'avois aucune envie d'y retourner, et je laissay à M. le duc de concerter avec luy le temps qu'ils pourroient se rencontrer à Venise. Je pris congé de luy à Linsbourg sans avoir la moindre pensée que ce seroit pour la dernière fois. Il prit le chemin d'Augspourg pour se rendre à Venise et M. le duc celuy de Bâle.

Comme ils estoient tous deux partis, j'appris que ma soeur Mad. l'abbesse d'Hervorde estoit fort malade et qu'elle souhaittoit me voir. Je me rendis au plus viste auprès d'elle. On ne sçauroit exprimer la joye avec laquelle elle me receut, tout comme si un ange fut descendu du ciel pour la guérir. Elle avoit esté entourée par des gens dont la dévotion mélancolique luy avoit esté un martyre et l'avoit fort ennuyée, luy ayant empêché toute sorte de récréation jusqu'à la musique, quoy qu'elle en avoit besoin pour oublier son mal, qui est une timpanie[bb] incurable. Dans le commencement de son mal, quoy qu'elle souffroit beaucoup, elle ne s'en mettoit point en peine et elle disoit qu'elle rendroit grâces à Dieu de luy avoir donné plus de 60 ans de santé, qu'il falloit bien mourir une fois et arriver à la mort par des maladies. Elle avoit déjà fait son testament et fait faire son cercueil d'un fort grand sang-froid. Mais je voyois de jour en jour diminuer son esprit avec ses forces, et comme l'accroissement de sa maladie luy ostoit le sentiment vers la fin, elle se crut entièrement guérie, quoy qu'elle approchoit de la mort et qu'elle avoit le ventre épouvantablement gros et le reste du corps comme une squelette, ce qui me mortifia beaucoup de la voir dans un si pitoyable estat et de ne trouver plus ma soeur en elle-même. Et quoy que je n'aime point à

M. aa) aimée. bb) = tympanite (ὕδρωψ τυμπανίας).

N. 1) vgl. Vorbemerkungen VI, 10 u. 11.

me donner de la tristesse, je ne pouvois me dispenser de demeurer auprès d'elle, puisqu'elle le souhaitta avec une si tendre passion pour moy. Elle me témoigna souvent la peine où elle estoit pour mes enfans, en cas que M. le duc viendroit à mourir[aa]) devant ses frères.

Un matin, comme j'y pensois le moins, la Gheel[bb]) me vint dire, comme j'estois à ma toilette, que le major Jordan estoit venu de Hamelen pour me voir. Je ne me pressay point pour m'habiller, ne croyant point qu'il avoit quelque chose à me dire. Comme j'estois preste, je me rendis dans la chambre de ma soeur, où je le fis venir. Il me donna une lettre du général-major Öfener et me dit que le duc Jean Fridéric mon
18. Dec. 1679. beau-frère estoit mort à Augspourg après une maladie de deux jours[1]). J'en fus si surprise que je devins moy-même pâle comme la mort. J'estois sensible à la perte d'un bon ami, mais j'avois raison de rendre grâces à Dieu de ce qu'il avoit par là mis M. le duc et ses enfans à l'abri de ses ennemis, comme c'estoit pour lors toute la cour de Zell. La pauvre soeur eut les mêmes sentimens que moy sur un accident si inopiné. Elle me vit partir pour Osnabruc avec regret, et nous nous donnâmes le dernier adieu.

Le courier qu'on avoit envoyé à M. le duc pour luy apprendre cette nouvelle, le trouva en Suisse, d'où il se rendit en peu de jours après moy à Osnabruc. La première chose qu'il me dit en haussant les épaulles: »je suis bien aise que ce n'est pas moy qui sois mort«. Il témoigna pourtant estre fâché d'avoir perdu un frère qu'il aimoit, et se résolut de faire tout ce qu'il pourroit au monde pour vivre bien avec celuy qui luy estoit encore, et qu'il vouloit faire par générosité pour luy ce qu'il n'auroit jamais fait par la crainte. Mad. de Harbourg ne s'estoit pas conduite à son égard d'une manière qu'elle se pouvoit attendre à cette bonté. Cependant pour plaire à M. son frère il la vouloit reconnoistre pour duchesse, comme il en avoit le moins de besoin, avec cette précaution pourtant que l'empereur devoit confirmer un nouveau contract fait entre les frères pour la succession, en cas que Mad. de Harbourg fit des fils, à quoy il n'y avoit pas trop d'apparence en l'aage où elle estoit, ce qui estoit la meilleure confirmation[2]). Trois semaines après le retour de M. le duc j'appris
Februar 1680. la triste nouvelle de la mort de ma pauvre soeur[3]) Mad. l'abbesse de Hervorde, qui me touchoit extrêmement. J'avois encor cette affliction dans le coeur, comme M. le duc se rendit à Hanover pour prendre luy-même possession de ses estats et pour faire enterrer feu son frère, ce

---

M. aa) manquer. bb) so.

N. 1) S. Leibniz' Werke ed. Klopp IV, 527. 2) Vgl. Vorbemerkungen VI, 12 und Havemann III, 292. Der abschließende Receß über diese Frage ist datirt: 13. Juli 1680. 3) 8. oder 11. Februar 1680.

qu'il fit faire avec beaucoup de magnificence et d'éclat moitié à la luthérienne et moitié à la catholique pour les vivans et les morts.

Quelque temps après la reine de Dannemark souhaitta de nous voir à Nicopin[aa]), qui estoit son douaire, basti par mon ayeule la reine Sophie de la maison de Meclenbourg. Nous entreprismes ce voyage[1]) avec bien de monde et avec beaucoup de plaisir. Je n'avois que ma fille, Mad. Harling et Mad[lle] Goel avec moy, et d'hommes il n'y avoit que le landdrost[bb]) Groote[2]), le chevalier Sandis et le sieur Klencke[3]). La reine nous envoya une patache à Heiligenhaven pour passer la mer dans un temps par bonheur si calme que personne ne devint[cc]) malade. Mais comme le vent estoit contraire, et que M. le duc n'avoit pas envie de coucher sur la mer, il nous fit mettre pied à terre en esperant qu'on trouveroit bien quelque voiture pour nous mener plus loin. Mais nous marchâmes fort longtemps à pied sans découvrir personne. A la fin on apperceut des rameurs avec une petite barque, qui offrirent de nous mener dans un endroit où l'on trouveroit des chariots tout prests par ordre de la reine pour nous mener au Tollhus, où l'on devoit coucher. Nous estions si las de marcher que nous nous mismes dans cette barque avec joye, qui nous mena dans l'endroit où les charriots nous attendoient. Je n'avois jamais vu des gens de qualité se servir d'une telle voiture, ils sont faits comme des chariots de foin. Mais il n'y en avoit point pour les rendre plus commodes[dd]). J'y fis mettre un petit coffre pour m'asseoir dessus, ma fille estoit devant moy et le chevalier Sandis derrière. Un valet de pied de la reine me servoit de charretier et un petit garçon de postillon. Ils[ee]) nous firent aller de toute bride sans connoistre le chemin, car il faisoit déjà fort obscur. Et comme il falloit passer par beaucoup d'eau, le petit garçon manqua le sentier et nous auroit tous noyés, sans qu'on s'en apperçut. Le valet de pied se mit à crier, M. le duc, qui estoit avec les autres chariots sur une hauteur dans le vray chemin, s'en apperçut et témoigna en estre en peine. Il nous envoya des gens au secours, qui marchèrent par dessus les genoux dans la mer pour nous faire sortir du chariot en nous portant sur les bras. On fit tourner le chariot avec bien de la peine et il falloit s'y remettre, quoy que ce fut la plus méchante voiture du monde,

Auguſt 1680.

M. aa) = Nykjöbing. bb) landrost. cc) personne devint. dd) pour le rendre plus commode. ee) il.

N. 1) Am 9. Auguſt 1680 ſchreibt die Herzogin dem Kurfürſten Karl Ludwig, daß man am folgenden Tage (demain) nach Nykjöbing aufbrechen werde. Leibniz (Werke ed. Klopp X, 282) irrt alſo, wenn er dieſe Reiſe in den Frühling 1680 ſetzt. 2) Otto Grote, unter Johann Friedrich Miniſter des Auswärtigen, unter Ernſt Auguſt Kriegsminiſter und Droſt des Fürſtenthums Grubenhagen; über ihn ſ. Spittler, Geſch. v. Hannover II, 286 f. und Havemann III, 226. 3) In einem Verzeichniß des hannoverſchen Hofſtaats aus dem Jahre 1694 wird als 17ter der Landdroſt und Oberkammerjunker von Klencke aufgeführt.

mais il n'y en avoit point d'autre, car nos carosses estoient demeurés à Heiligenhaven. En approchant de Tolheus il falloit[aa]) encor passer l'eau dans un ponton. Monsieur Schwarz de la part de la reine estoit de l'autre costé du bord pour nous recevoir. Il nous présenta un carosse, que je vis avec joye. Mais comme j'y estois, je le trouvay encor plus rude que les chariots. Il nous mena dans la maison où l'on devoit coucher, et j'estois ravie de voir au souper que les repas en Dannemark estoient meilleurs que la voiture.

Le lendemain après avoir déjeuné nous nous rendîmes avec des relais tout d'un trait à Nicoping, où il falloit passer un ponton pour y aborder. Nous vîmes la reine de l'autre costé avec la princesse électorale de Saxe sa fille, le prince George son fils et toute sa cour qui nous attendoit. S. M^té^ nous receut en nous embrassant fort tendrement avec des manières les plus obligeantes du monde. Elle commanda à M. le duc, à Mad. sa fille et à moy de nous mettre en carosse avec elle. Elle voulut que M. le duc se devoit mettre auprès d'elle et Mad. sa fille auprès de moy. En arrivant au chasteau, la reine me fit la[bb]) grâce d'aller dans un appartement qu'elle m'avoit destiné et de m'y parler fort longtemps. Comme elle vouloit se rendre dans la sienne[cc]), je voulois l'accompagner selon mon devoir, mais S. M^té^ me le défendit. On ne pouvoit rien adjouter à toutes les bontés dont cette aimable reine nous combla.

Elle donna entre autres divertissemens deux fois la chasse à M. le duc, où S. M^té^ elle-même se mit dans un chariot de paysan, quoy qu'il pleuvoit, et chacun en fit autant. Cela alla jusqu'aux laquais et leur garçons, qui en eurent chacun un et se trouvèrent montés à la royale de ce pays-là aussi bien que nous autres, ce qui fit un train de près de 100 chariots qui marchèrent l'un après l'autre. Nous allâmes dans cet équippage dans des endroits où les paysans avoient amassé quantité de lièvres pour les faire tuer à coup de fusil. La reine en tua quelques-uns, et M. le duc plus de 30 en chasse[dd]). La reine pour me faire plaisir me commanda de tirer aussi, et le hazard voulut que j'en tuay un du premier coup que j'avois fait de ma vie, ce qui m'attiroit bien des louanges que je n'avois[ee]) pas méritées. Quand S. M^té^ ne chassa point, elle se donna le plaisir du jeu, et le prince électoral de Saxe et le prince George son frère me firent quelques fois danser des contredanses[ff]) avec eux. Comme c'est une personne de grand mérite que cette princesse, et que j'aime et honnore beaucoup, je fis avec plaisir tout ce que je pouvois pour luy plaire.

M. aa) faloit. bb) ma. cc) ſo. dd) plus de 30 chasse. ee) avoits. ff) contredances.

Après que nous eûmes passé 8 jours le plus agréablement du monde. il falloit partir. S. M^té par un excès de bonté nous voulut accompagner jusqu'à moitié chemin de Tolheus, où nous prîmes congé d'elle, et où elle resta la nuit. Le lendemain, comme nous estions à disner, la reine nous fit la grâce de nous venir encor surprendre et ne voulut point nous quitter, sans qu'elle nous eut vu embarqués, où elle nous suivit de vue aussi loin qu'elle pouvoit. Si je voulois faire l'éloge de cette vertueuse reine, comme elle le mérite, je n'aurois jamais fait[aa]: elle est soeur de M. le duc, c'est tout dire. En passant la mer nous eûmes le vent favorable, mais ensuite il falloit encor se servir des chariots auxquels je commençois à m'accoustumer, et je n'osois plus trouver à redire, depuis que j'avois vu une grande reine avec sa famille royale s'en servir. Nous arrivâmes le soir dans une fort méchante hôtellerie, où nos cuisiniers n'estoient point arrivés. Ce désordre ne causa point de chagrin, car[bb] tout le monde se vouloit mêler à faire la cuisine jusqu'à ce qu'ils arrivèrent. Mais comme on voulut se coucher, il n'y avoit que M. le duc et moy commodement logés; nous avions nos lits, les autres ne trouvèrent pas seulement de la paille: on ne laissa pas d'estre fort gay par tout le chemin jusqu'à Hanover.

Ma joye n'y dura pas longtemps. Car j'appris peu de jours après nostre retour, comme j'y pensois le moins, que j'avois perdu M. l'électeur mon frère, et qu'une fièvre de 8 jours l'avoit emporté[1], ce qui m'affligea à un point que je ne sçaurois[cc] exprimer. Il m'avoit toujours cherie[dd] comme sa fille et me faisoit l'honneur d'avoir une si grande confiance en moy qu'il m'écrivoit tous les ordinaires et cela d'un stile si plein de feu et d'agrément que cette correspondance faisoit un des plus grands plaisirs de ma vie. Cette perte a si fort augmenté mon mal de ratte que je songe toujours qu'à présent que j'ay 50 ans, je ne tarderay pas long temps à suivre ma soeur et mon frère. Avec cela l'absence de M. le duc m'auroit mise aux abois, si je n'avois donné quelque occupation à mon esprit par d'autres pensées pour luy oster ces méchantes idées. Cela est cause que je me suis amusée[ee] à décrire le passé[2], ce que j'aurois apparement mieux fait dans une humeur plus vive où les tristes réflexions et la mélancolie n'eussent eu aucune part. J'espère que le retour de M. le duc qui sera en peu de jours, me remettra tout-à-fait pour n'aller pas si tost le chemin de tous les mortels.

A Hanover le 15/25 de fevrier 1681.

M. aa) ſo. bb) commodement, car. cc) que ne sçaurois. dd) cheri. ee) amusé.
N. 1) 28. Aug. 1680. 2) Vgl. Vorbemerkungen II.

Register.

Ahlefeld, Hofdame der Herzogin Sophie, 73, 75, 77, 84.
Alexander VII, Papst, 79, 82, 83.
Anhalt, Fürst von, 26.
Angeletti, Marquise, s. Capraro.
Armagnac, Graf von, 124.
Artali, Sicilianer, 74, 76, 87.
Auriga, Gräfin, s. Porto.
d'Avaux, französischer Gesandter, 112.
Aveiro, Herzog von, 50.
Azzolini, Cardinal, 82.

Baden-Durlach
  Christine Magdalene, Markgräfin, 54.
  Friedrich V, Markgraf, 49.
Baiern
  Maria Anna Christina Victoria, Prinzessin von, 130.
Balbasos, Herzog de los, 118, 120, 126.
Beauregard, braunschw.-lüneb. Offizier, 104.
Bernstorff, A. G. von, zellischer Minister, 23, 24, 27.
Bertiacalda, 44.
Beser, braunschw.-lüneb. Secretär, 84.
Béthune, Marquis de, 101.
  Mad. de, 123.
Blois, Mademoiselle de, 120.
Bonstett, Baron von, 64, 88.
Bonzi, Cardinal, 75.
Borg, braunschw.-lüneb. Offizier, 105.
Borromeo, Carlo, Erzbischof von Mailand, 77.
Bouillon, Cardinal von, 119.
Bragadine, Venetianerin, 77.
Bragelonne, braunschw.-lüneb. Offizier, 104.
Brandenburg
  Friedrich Wilhelm, Kurfürst, 93, 132.
  Luise Henriette, Kurfürstin, 15, 40, 48.
  Sophie Charlotte, Königin, s. unter Braunschweig-Lüneburg.
Brandstein, braunschw.-lüneb. Offizier, 104.
Braunschweig-Lüneburg
  Anna Eleonore, Wittwe des Herzogs Georg von Hannover, 63, 65.
  Anton Ulrich, Herzog von Wolfenbüttel, 23, 26, 28, 97, 102, 103, 106, 108, 109.
  Augustus, Herzog von Wolfenbüttel, 70.
  August Friedrich, Sohn des Herzogs Anton Ulrich von Wolfenbüttel, 23, 26, 97, 102, 109.
  August Wilhelm, Sohn und Nachfolger des Herzogs Anton Ulrich von Wolfenbüttel, 122, 124.
  Benedicte Henriette Philippine, Gemahlin des Herzogs Johann Friedrich von Hannover, 98, 133.
  Christian, Sohn des Herzogs Ernst August von Hannover, 1, 100.
  Christian Ludwig, Herzog von Zelle, 25, 58, 63, 66, 68, 88, 91.
  Dorothea, Gemahlin des Herzogs Christian Ludwig von Zelle, 63, 70, 91.
  Elisabeth Juliane, Gemahlin des Herzogs Anton Ulrich von Wolfenbüttel, 63, 108.
  Eleonore, Gemahlin des Herzogs Georg Wilhelm von Zelle, s. d'Olbreuse.
  Ernst August, Bischof von Osnabrück und Herzog von Hannover, 5, 6, 11, 20, 25—30, 33, 47, 50, 53, 54, 55—57, 58—71, 72—88, 88—91, 93—111, 118, 131—137.
  Ernst August, Sohn des vorstehenden, 1.
  Friedrich August, Sohn des Herzogs Ernst August von Hannover, 70.
  Georg, Herzog von Hannover, 47, 89.
  Georg Ludwig, Sohn und Nachfolger des Herzogs Ernst August von Hannover, 68, 104, 110, 133.
  Georg Wilhelm, Herzog erst von Hannover, dann von Zelle, 11, 20—23, 25—30, 47, 52—57, 58—61, 63, 64—72, 88—93, 94, 97, 98, 101—111, 133, 134.
  Johann Friedrich, Herzog von Hannover, 4, 5, 6, 25, 27, 28, 29, 55, 56, 70, 71, 75, 82, 88, 89, 94, 98, 127, 133, 134.
  Karl Philipp, Sohn des Herzogs Ernst August von Hannover, 1, 97.
  Maximilian Wilhelm, Sohn des Herzogs Ernst August von Hannover, 1, 93.
  Rudolf August, Herzog von Wolfenbüttel, 27, 28, 97, 102.
  Sophie, Gemahlin des Herzogs Ernst

Auguſt von Hannover, ihre Jugend in Holland, 34—44, Ueberſiedlung nach Heidelberg, 44—46, am Heidelberger Hofe, 46—62, Ueberſiedlung nach Hannover, 62, 63, im braunſchweigiſch-lüneburgiſchen Hauſe, 64 ff.
Sophie Charlotte, Tochter des Herzogs Ernſt Auguſt von Hannover, 1, 2, 96, 115, 117, 119, 122, 125, 126, 127, 129, 130, 135.
Sophie Dorothea, Tochter des Herzogs Georg Wilhelm von Zelle, 25, 26, 93, 97, 98, 102, 109, 110, 133.
Brederode, Mad. de, 33.
Bouche (= von dem Buſſche?), braunſchw.-lüneb. Offizier, 105.

Calvin, der Reformator, 34.
Cambray, Jacobus Theodorus de Brias, Biſchof von, 113.
Capraro, Gräfin von, 85.
Carray (Carey), Hofdamen der Herzogin Sophie, 39, 40, 42, 44, 45 (?), 51, 64, 88, 111, 112.
Chartres, Herzog von, 125, 128.
Mademoiſelle de, 127, 128.
Chavagnac, Mad. de, 112, 114, 131.
Chevreuſe, Mad. de, 41.
Clérembault, maréchalle de, 126.
Colin, Kammerdiener, 28, 110.
Colonna, Maria, Gemahlin des Connetable von Neapel, 2, 7, 20, 80—83, 86.
Condom, Biſchof von, 129.
Contarini, venetianiſcher Geſandter, 37.
Conti, Prinz von, 120, 124, 130.
Coppenſtein, 29.
Corbetti, der Componiſt, 50.
Corneille, der Dichter, 7, 37.
Craven, William Graf von, 12, 14, 40, 42, 43, 44.
Crequy, Franz Herzog von, 81, 104, 105.
Cromwell, Oliver, der Protector, 12, 13, 41.
Croſegk, Fräulein von, 26.
Culenbourg (Cuylenburg), Gräfin von, 33.

Dänemark
Anna Sophie, Tochter Friedrichs III, ſ. Kur-Sachſen.
Chriſtian V, 94.
Emilie, Tochter Friedrichs III, 94.
Friedrich III, 94.
Georg, Sohn Friedrichs III, 136.
Sophie, Königin, 135.
Sophie Amalie, Gemahlin Friedrichs III, 94—98, 135—137.
Wilhelmine Ernſtine, Tochter Friedrichs III, 94, 96—102.
Degenfeld, Luiſe von, 17—20, 57, 58, 69.
Descartes, der Philoſoph, 5, 38.
Dolfine, Gemahlin eines venetianiſchen Procurators, 75.
Droit, de (?), 73.
Durini, Graf, 75, 77.
van Dyck, der Maler, 38.

Effiat, Marquis von, 118.
Enghien, Ludwig Heinrich, Herzog von, 29, 129—131.
Marie Anna, Herzogin von, 120, 129, 130.
England
Henriette Marie, Gemahlin Karls I, 15, 37, 38.
Karl I, 12, 14, 41.
Karl II, 11, 12—15, 40—42.
Marie, Tochter Karls I, 15, 37, 38.
Marie de Bourbon, Königin, 24, 78.
Eſte, Cardinal von, 80, 81.

Fagon, Nonne in Maubuiſſon, 129.
Falerniere, Italienerin, 82.
Fauſt, das Volksſchauſpiel, 70.
Ferquen (?), braunſchw.-lüneb. Offizier, 104.
Fiennes, Mad. de, 117, 126.
Figarolla, Helena, 87.
Fontanges, Mad. de, 119.
Foy, Herzogin von, 125.
Marquiſe von, 115, 117, 119, 125, 126, 127, 129.
Fracaſſan, J. B., 73.
Frankreich
Anne d'Autriche, Königin, 9, 78.
Heinrich IV, 120.
Ludwig XIV, 81, 101, 117—127, 130. 131.
Ludwig, Dauphin, Sohn Ludwigs XIV, 120, 121, 122, 124, 130.
Maria Thereſia, Gemahlin Ludwigs XIV, 118, 120—125.
du Freſne, Mad., 116.
Friesland, Oſt-,
Enno Ludwig, 66.
Fürſtin von, 102.
Friesland, Weſt-, Stände von, 33.
Fritz, Kammerdiener, 14, 40.
Fugger, Graf, 51.
Fürſtenberg, Wilhelm von, 122, 129.

Galen, Mademoiſelle, 39.
Gasconi, Florentiner, 85.
Genebat, Herr von, 3, 20—23, 92, 93.
St. George, Gräfin von, 87.
Gerit, Begleiter Karls II von England, 42.
Gersdorf, Herr von, 109.
Gheel (?), Nonne in Herford, 134.
Goel, Mademoiſelle, Hofdame der Herzogin Sophie von Braunſchw.-Lüneb., 135.
Goffe, Herr von, 15.
Gonelle, Mad. de, 117.
Gordon, Mad., Hofdame der Herzogin Eliſabeth Charlotte von Orléans, 117.
Gorin, Mad., 35.
Gourville, 129, 131.
Grançay, Mademoiſelle, 125, 126.
Grivelli, Abbate, 87.

Grote, Otto, braunschw.-lüneb. Geh. Rath und Drost, 135.
Guenani, natürliche Tochter des Herzogs von Enghien, 129.
Guiche, Graf von, 90.
Guise, Elisabeth Herzogin von, 120, 123.
Guzmann, Donna Dorothea von, 3, 50.

v. Hake, braunschw.-lüneb. Offiziere, 104.
Hamilton, Herzog von, 13, 41.
Hammerstein, G. Chr. von, 53, 56—59, 62, 88, 89, 97, 102, 103, 133.
Hammerstein, braunschw.-lüneb. Offizier, 104.
Harling, Friedr. von, braunschw.-lüneb. Geh. Rath u. Oberstallmeister, 72, 111.
Frau von, Gemahlin des vorstehenden, 100, 111, 114, 115, 117, 119, 125, 127, 129, 135.
v. Harthausen, braunschw.-lüneb. Stallmeister, 56, 104, 105.
Heid, 29.
Hels (= Hales?), Engländer, 76.
Herbert, Mad., 13, 42.
Herinton (= Harrington?), 39.
Hessen-Darmstadt
Elisabeth Dorothea, Gemahlin Ludwigs VI, 99.
Georg II, 62, 63.
Ludwig VI, 62, 99, 100.
Sophie Eleonore, Gemahlin Georgs II, 62, 63.
Hessen-Eschwege
Friedrich Landgraf, 48.
Hessen-Kassel
Amalie Elisabeth, Gemahlin Wilhelms V, 16, 46, 47, 50.
Charlotte, Gemahlin des Kurfürsten Karl Ludwig von der Pfalz, s. unter Kur-Pfalz.
Elisabeth, Tochter Wilhelms V, 99.
Emilie, Gemahlin des Prinzen von Tarent, s. unter Tarent.
Hedwig Sophie, Gemahlin Wilhelms VI, 63 *), 99.
Wilhelm VI, 63, 90 (?).
Hessen-Rheinfels
Ernst, Landgraf, 2, 45.
Marie Eleonore, Gemahlin des Landgrafen Ernst, 45.
Hinderson, braunschw.-lüneb. Offizier, 104.
Hinderson, vermählt mit dem Marquis von Foy, s. unter Foy.
Hitzfeld, braunschw.-lüneb. Regiment, 105.
Hoheneck, Baron von, 62.
Hohenlohe, Sophie Gräfin von, 33.
Holland, Staaten von, 44.
Holstein
Ernst Günther Herzog von, 94.
un jeune prince de, 49.
ein Herzog von Holstein, 104.
Hottincourt, M. de, Gouverneur von Péronne, 113.
Hülsen, braunschw.-lüneb. Offizier, 104.

Jordan, braunschw.-lüneb. Major, 134.

Keppel, Mademoiselle, Hofdame der Herzogin Sophie von Braunschw.-Lüneb., 72, 73, 75, 76, 80.
v. Klencke, braunschw.-lüneb. Oberkammerjunker, 135.
Köln
Maximilian Heinrich, Kurfürst von, 93.

Lamare, Jansenist, 114.
Lamotte, Mademoiselle, Hofdame der Herzogin Sophie von Braunschw.-Lüneb., 71, 72, 73, 75—77, 89, 90, 91.
Landaß, Mademoiselle, s. Lenthe.
Landi, Graf, 60.
Langeron, Mad. de, 130.
Laprince, Mad. (?), 51.
Lasalle, Herr von, 54.
Lauderdale, Lord, 13, 41.
Lauzun, Graf von, s. Peguilin.
Lavallière, Louise de, 118, 120.
Legge, Capitano von Vicenza, 73.
Gemahlin desselben, 73, 76.
Leibniz, 1, 2, 3, 4, 10, 11, 32.
Lenthe, Herr von, 71, 72.
Frau von, geb. Landaß, 70, 71, 73, 75, 77, 88.
de la Letterie, Bürger in Estrées-St. Dénis, 113.
Longin, der Rhetor, 3.
Loredan, Leonardo, venetianischer Nobile, 72, 78, 79.
Lorraine, Chevalier de, 116, 125.
Lothringen,
Karl, Herzog von, 82, 100.
Karl III, Herzog von, 107.
Löwenstein (Lewenstein), Graf von, 26, 100.
Lucas, der Evangelist, 8, 24, 78.
Luxemburg, Herzog von, Marschall, 119.

Macchiavelli, Felice, begleitet den Herzog Ernst August von Braunschw.-Lüneb., 72, 80.
Magalotti, Gouverneur von Valenciennes, 112.
Mainz, Johann Philipp Kurfürst von, 62, 99.
v. Malortie, braunschw.-lüneb. Offizier, 104.
Manari, Pater aus Parma, 55, 59, 60.
Manselière, Susanne de la Chevallerie, 89, 90, 93, 95, 96.
Marescotti, zu Bologna, 85, 86.
Laura seine Gemahlin, 85.
Marigné, am Hofe der Königin Elisabeth v. Böhmen, 36.
Martin, Mad., am französ. Hofe, 123.
Mecklenburg, Isabella Angelica Herzogin von, 111—117, 119, 120, 125—128, 131.

*) Seite 63, N. 2 ist durch ein Versehen statt der Gemahlin die Mutter Wilhelms VI genannt.

Melleville, braunschw.-lüneb. Offizier, 104, 105.
Michel, Kammerdiener, 87.
Moltke (Molte?), braunschw.-lüneb. Offizier, 104.
Montalban, Graf von, 87.
Montausier, Erzieher des Dauphin, 122.
Montespan, Françoise de, 117—120.
Montpensier, Herzogin von, Mademoiselle, 118, 120, 121, 123, 124.
Montrose, Marquis von, 7, 13—15, 41, 42.
Moor, schwedischer Obrist, 52, 53, 54.
Morosini, Giovanni, venetianischer Nobile, 72, 75, 78, 79.
Münster, Christoph Bernhard, Bischof, 93, 105.

Nassau, Sophie Hedwig, Gräfin von, 33(?).
princesse de, 35.
Nhem(?), sieur de, 73.

Öfener, braunschw.-lüneb. General-Major, 134.
Offelen (Offen), braunschw.-lüneb. Regiment, 104, 105.
braunschw.-lüneb. Offizier, 104.
d'Olbreuse, Eleonore, 11, 20—23, 25—30, 71, 88, 89—93, 95, 97, 98, 102, 103, 105—111, 134.
Bruder der vorstehenden, 93.
Oliva, Jesuiten-General, 82.
Oranien
Amalie, Gemahlin des Prinzen Friedrich Heinrich, 14, 15, 40, 41.
Friedrich Heinrich, 13, 14, 36, 40.
Luise Henriette, s. unter Brandenburg.
Wilhelm II, 15, 37.
Wilhelm III, 112.
ein Prinz von, 29.
Orléans,
Elisabeth Charlotte, Herzogin von, 5, 28, 62, 67, 96, 97, 101, 109, 110, 111, 114—131.
Elisabeth Charlotte, Tochter der vorstehenden, 120, 125—128, 130.
Philipp I, 101, 110, 114—130.
Marie Luise, Tochter Philipps I, Gemahlin Königs Karl II von Spanien, 114—128.
Ormond, 13.
Osnabrück,
Ernst August, Bischof, s. unter Braunschweig-Lüneburg.
Franz Wilhelm, Bischof, 26, 70.
Österreich
Anne d'Autriche, s. Frankreich.
Eleonore, Gemahlin Ferdinands III, 51, 124.
Ferdinand II, 50, 83.
Ferdinand III, 50, 51.
Innsbrucker Linie, 72.
Leopold I, 15, 26, 27, 30, 97, 104, 108.
v. Oeynhausen (Enhausen), Drost, 63.

Paleotti, Marquise, 86.
Palpauri, Graf, 79.
del Pane, Domenico, 51.
Parma,
Ranuccio II, Herzog von, 55, 59, 60, 79.
Herzogin von, Mutter des vorstehenden, 55, 80.
Pebrac, quadrains de, 34.
Peguilin, Graf von Lauzun, 123.
Pfalz-Birkenfeld,
Sophie, Gemahlin des Grafen Crato von Hohenlohe, s. unter Hohenlohe, 33.
Pfalz, Kur-,
Anna Gonzaga, Princesse palatine, Gemahlin des Pfalzgrafen Eduard, 29 (P. P.?), 101, 111, 129—131.
Charlotte, Gemahlin des Kurfürsten Karl Ludwig, 15—20, 44, 46—52, 57, 58, 69, 99.
Eduard, Sohn des Kurfürsten Friedrich V, 48, 61, 62.
Elisabeth, Gemahlin des Kurfürsten Friedrich V, 11, 12—15, 33—44, 67, 69.
Elisabeth, Tochter des Kurfürsten Friedrich V, 5, 38, 48, 51, 133, 134.
Elisabeth Charlotte, Gemahlin des Herzogs Philipp von Orléans, s. unter Orléans.
Friedrich V, Kurfürst, König von Böhmen, 33, 35, 50, 83.
Friedrich, Sohn des Kurfürsten Karl Ludwig, 17.
Gustav, Sohn Friedrichs V, 35.
Henriette Marie, Tochter Friedrichs V, 39, 48.
Karl, Kurfürst, 61, 96, 97, 100.
Karl Ludwig, Kurfürst, 5, 8, 11, 15—20, 21, 24—30, 40, 44. 46—52, 52—56, 57, 58, 59—62, 68, 69, 72, 96, 97, 100, 101, 137.
Luise Hollandine, Tochter Friedrichs V, 13, 38, 41, 111, 114, 115, 117, 125, 129.
Moritz, Sohn Friedrichs V, 36.
Philipp, Sohn Friedrichs V, 14, 40.
Ruprecht, Sohn Friedrichs V, 57.
Sophie, Gemahlin des Herzogs Ernst August, s. unter Braunschw.-Lüneb.
Wilhelmine Ernestine, Gemahlin des Kurfürsten Karl, s. unter Dänemark.
Pfalz-Neuburg
Wolfgang Wilhelm, Herzog, 44, 45.
Pfalz-Simmern
Ludwig Philipp, 49.
Pfalz-Sulzbach
Philipp, 77.
Pfalz-Zweibrücken
Anna Juliane, Gemahlin des Pfalzgrafen Friedrich, 62.
Friedrich, 61.
Herzog von, 26.
Prinzessin von, 44.
Platen, Franz von, braunschw.-lüneb. Geh. Rath, 84.

Clara Elisabeth, Gemahlin des vorstehenden, 6.
Pleß, Frau von, 34.
du Plessis, maréchalle, 117.
Poitiers, Mademoiselle, 122 (?), 125.
Pomponne, französ. Minister, 120.
Mad. de, 124.
Porto (Pozzo?), Graf Gabriel, 73.
Gräfin Auriga, 73.
Potier, Mademoiselle de, 122.

Quat, Marie von, und ihre Schwester, Erzieherinnen der Herzogin Sophie von Braunschw.-Lüneb., 34, 36, 39.
Quinto, Graf, 76.

Ranzau (Ranzo), braunschw.-lüneb. Offizier, 104.
Raugrafen und Raugräfinnen, Kinder des Kurfürsten von der Pfalz Karl Ludwig und der L. v. Degenfeld, 17, 69.
Remo, braunschw.-lüneb. Capellmeister, 73.
Rheingraf (Otto von Salm?) 14, 41.
de la Roche-sur-Yon, Prinz, 120.
Rosen, Begleiter der Herzogin Sophie von Braunschw.-Lüneb., 111, 124.

Sachsen-Eisenach, Herzog von, 122.
Sachsen-Gotha,
Elisabeth Dorothea, s. unter Hessen-Darmstadt.
Sachsen, Kur-,
Anna Sophie, Gemahlin Joh. Georgs III, 94, 136.
Hans Georg, Kurfürst, 63.
Johann Georg III, 94.
Sophie Eleonore, Gemahlin des Landgrafen Georg II von Hessen-Darmstadt, s. unter Hessen-Darmstadt.
Sandis, Ritter von, 72, 76, 84, 111, 118.
Sastot, Mad., Hofdame der Herzogin Sophie von Braunschw.-Lüneb., 111.
Schütz, zellischer Minister, 23, 26, 27, 28, 97, 98, 102, 108, 109.
Schwarz, am Hofe der Königin von Dänemark, 136.
Schweden,
Adolf Johann I, Prinz, 52—55.
Christine, Königin, 82.
Else Beate, Gemahlin Adolf Johanns I, 52.
Karl IX, 59.
Karl X Gustav, 52—55.
Schwerin (Graf?), 90.
Serini, Gräfin, 75.
Siebenbürgen,
Ragozzi Fürst von, 48.
Somerset Fox, Begleiter Karls II, 42.
Soranzo, Procurator in Venedig, 74.
Spanien,
Karl II, 115, 118, 120, 122.
Marie Luise, s. unter Orléans.
Stechinelli (Stiquinel), braunschw.-lüneb. Landdrost, 65.
Stenton, Mad., 13, 42.
Streithagen, Kurpfälz. Minister, 40.
de Susane, Gouverneur von Cambray, 113.

Tac, Dr., 72, 80.
Tarent, Henri Charles de la Tremoille, Prinz von, 21, 36.
Emilie, Gemahlin des vorstehenden, 21, 46, 48, 71, 89, 93.
Tassis, abbé, 80.
Tormes, la famille de, 35.
Toscana,
Ferdinand II, 80, 83—85.
Leopold, Bruder des vorstehenden, 84, 85.
Margarethe Luise, Gemahlin des Großherzogs Cosimo III, 120, 121, 123.
Turenne, der Marschall, 99.

Vain, Engländer, 37.
Vaudemont, Karl Heinrich, Graf von, 107, 108.
Verjus, französ. Gesandter, 98.
Vermandois, Herzog von, 120.
de Verneuil, Marquis, 120.
Marquise, 120.
du Viliers, 69, 94.
Visconti, Bianca, Gräfin von, 77.
Hippolita, Gräfin von, 77, 84, 87.
Vitelli, Marquis, 84.
Vogt, braunschw.-lüneb. Offizier, 104.
Volpe, in Vicenza, 76.

Waldeck, Graf Georg Friedrich von, 89.
Waler, Mad., 13, 42.
Wattinsvain, Mademoiselle, 69.
Weihe, braunschw.-lüneb. Offizier, 104.
Wilbret, Edelmann an der Mosel, 131, 132.
Withypole, Herr von, 44, 45, 64.
Frau von, s. Carray.
Würtemberg,
Anna Dorothea, Gemahlin Eberhards III, 49.
Anna Johanne, Schwester Eberhards III, 49.
Antonia, Schwester Eberhards III, 49.
Eberhard III, 49, 72.
Faustine Marianne, 49.
Floriane Erneste, 49.
Friedrich, 16, 47.

Zulestem (= Zuylichem?), natürlicher Sohn des Prinzen Friedrich Heinrich von Oranien, 36.

DATE DUE

JUN 15 1971

GAYLORD

PRINTED IN U.S.A.

DD3 .P9 v.4
Memoiren der herzogin Sophie,
Princeton Theological Seminary–Speer Library
1 1012 00031 9378